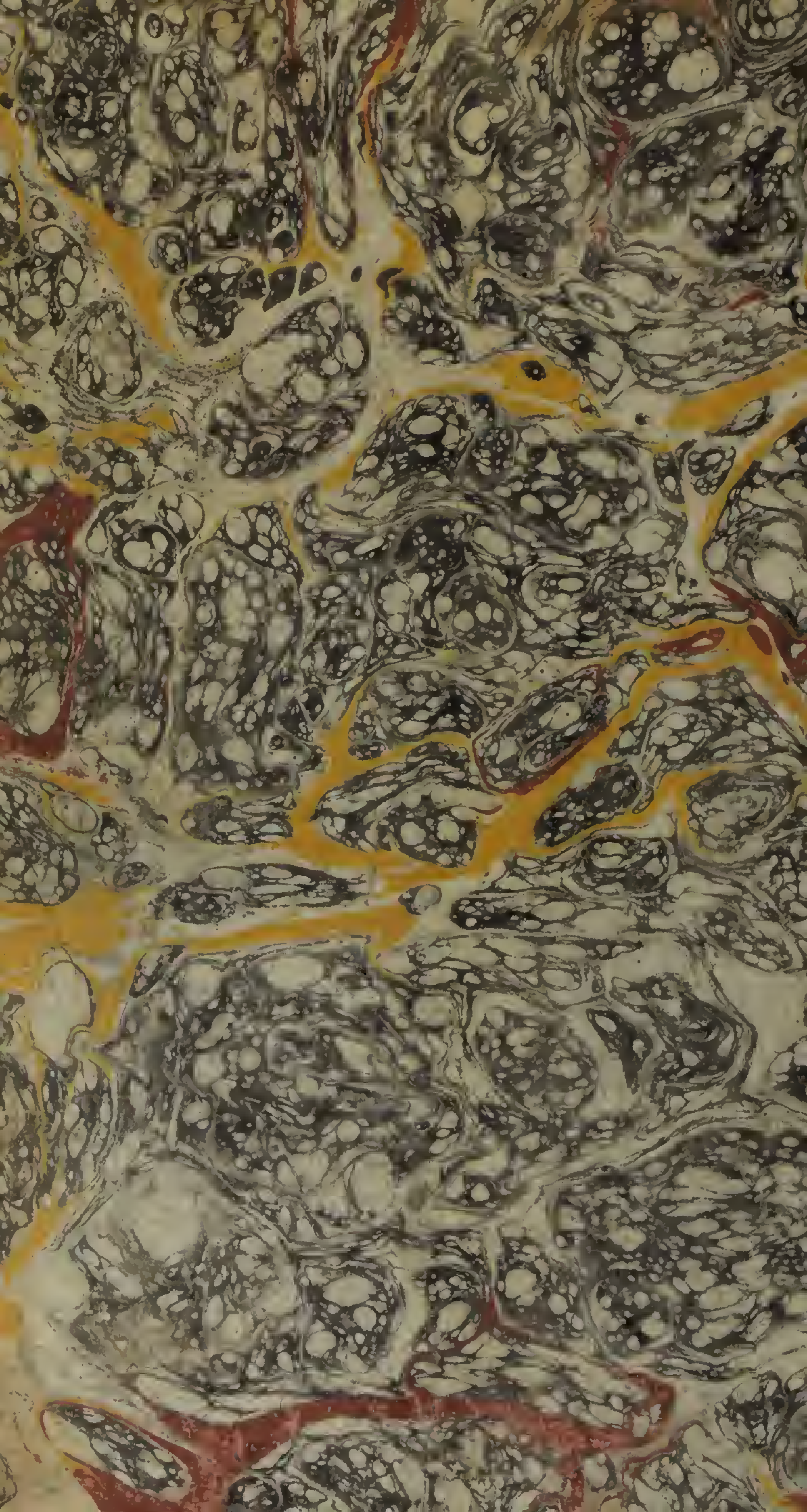
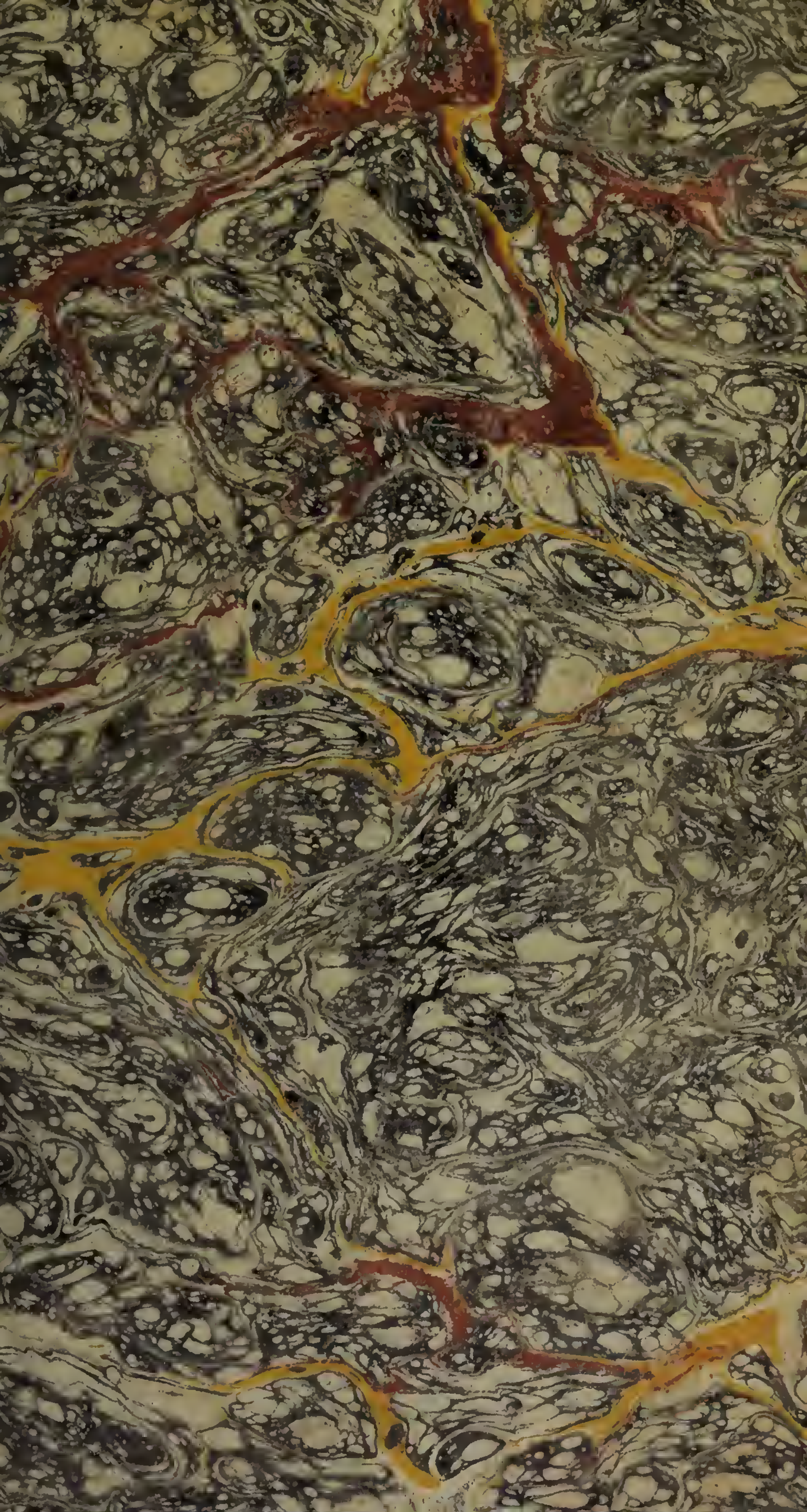






DESCRIPTION
DU PÉGU.
ET DE
L'ISLE DE CEYLAN.

DESCRIPTION DU PÉGU ET DE L'ISLE DE CÉYLAN.

Renfermant des détails exacts et neufs sur le climat, les productions, le commerce, le gouvernement, les mœurs et les usages de ces contrées;

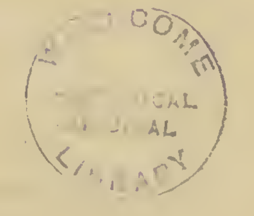
Par W. HUNTER, Chr. WOLF & ESCHELSKROON;

Traduite de l'Anglois & de l'Allemand Par L. L***.



A PARIS.
Chez MARADAN, Libraire, rue du Cimetière-St-André-des-Arcs, N°. 9.

1793.



PRÉFACE.

DU TRADUCTEUR.

Les trois ouvrages dont nous donnons la traduction, quoique trop peu considérables pour être publiés séparément, méritent bien cependant d'être connus à cause des détails utiles et curieux qu'ils renferment. La proximité respective de l'isle de Céylan et du Pégu nous a déterminés à les réunir dans un même volume. Peut-être nous saura-t-on quelque gré d'avoir procuré de nouveaux renseignemens sur des contrées lointaines et intéressantes que l'adroite et politique avarice des Portugais, des Hollandois et des Anglois a toujours voulu dérober à la connoissance de leurs voisins et dont nous n'avons eu jusqu'à présent que des descriptions bien incomplettes. Celles que nous publions aujour-

d'hui ne sont pas aussi satisfaisantes que nous l'aurions désiré, mais enfin elles ajoutent beaucoup à nos foibles notions, elles nous donneront aussi une idée des immenses entreprises des Anglois et de l'adroite conduite des Hollandois. Depuis quelque tems ces deux nations semblent s'être partagées le commerce des Indes orientales.

Avec une population moins forte de la moitié que la nôtre, les Anglois ont envahi et conservent un royaume de l'Inde aussi considérable que la France, sans parler de leurs établissemens dispersés sur les côtes et dans les isles voisines. Malgré la haine des princes du pays, des naturels, et la jalousie des Européens, ils savent se maintenir et se faire craindre et même désirer selon leur intérêt, travaillent à s'agrandir sans cesse, et sur-tout à augmenter leur commerce. Leurs marins parcourent les mers et les parages de l'Inde, où ils font chaque année des découvertes plus ou moins im-

portantes. Leurs officiers et leurs négocians s'enfoncent dans l'intérieur des terres pour chercher à établir soit des factoreries soit quelques nouvelles branches de commerce. Non contens de trafiquer avec l'Europe, ils font le cabotage, si toutes fois l'on doit donner le nom de cabotage au négoce en nature qu'ils font sur tout l'Océan indien depuis l'isle de Bombay jusqu'à Canton.

L'ambassade qu'ils envoyèrent en 1783 au grand Lama, a reçu de ce Vice-Dieu un accueil assez favorable pour qu'ils puissent espérer de s'introduire tôt ou tard dans le Tibet : et leurs domaines du Bengale sont si voisins des frontières de la Chine qu'ils ont déjà pensé aux moyens de commercer par terre avec ce vaste Empire. La mort de l'Envoyé qu'ils expédièrent il y a quelques années pour Pékin ne les rebutera pas sans doute, et ils obtiendront immanquablement la permission autrefois accordée

aux Russes (1) d'aller en Karavane jusques dans cette capitale, je ne serois pas même étonné de les voir supplanter les Tartares-Mantchoux, comme ils ont fait à l'égard des Musulmans dans le Bengale où, ceux-ci étoient établis depuis 1525 (1) car je ne

---

(1) Malgré l'aversion des Chinois pour les étrangers, les Russes ont eu pendant long-tems à Pékin un Résident, un Karavanseray et même une église, mais les excès qu'ils commirent dans cette ville, les en firent expulser. Maintenant l'entrepôt des Russes et des Chinois est à Maïmatchin et à Kiakhta. C'est là que les deux nations font un commerce immense et tout par échange. Il se monte année commune à vingt millions de livres tournois selon l'évaluation de M. Coxe. *Nouvelles découvertes des Russes*, page 297. On trouvera de plus grands détails sur les avantages que procureroit le commerce avec la Chine, dans le tome VIII. des *Mémoires sur les Chinois*, article *Des objets à importer en Chine*, dans les *Voyages de Pallas*, et dans l'ouvrage de Müller sur les *Découvertes des Russes* traduit en françois et publié en 1766.

(2) Ce fut à cette époque que Babour petit-fils de Tymour détrôna Loly roi de l'Inde, et prit Delhy la capitale de ses états. vid. *Dows hist. of Hindostan* tome 2. page 120.

serai jamais étonné des progrès d'une nation active, industrieuse, amie de la liberté, des loix et des beaux arts, chez laquelle les grandes places ou les grandes richesses ne sont pas des titres de proscription, d'une nation enfin assez éclairée sur ses intérêts pour ne les confier qu'à des hommes profondément instruits, et pour favoriser tous les moyens d'instruction.

Intimement persuadés d'une vérité que nous avons ignorée ou méconnue jusqu'à présent, qu'il est impossible de négocier avantageusement en Asie sans connoître les langues, la géographie, les mœurs et les usages du pays (1); les Anglois exigent

(1) Le lecteur apprendra peut-être avec étonnement que ces connoissances manquent à presque tous nos consuls et autres agens diplomatiques, tant en Asie qu'en Afrique. Les Droguemans font absolument toutes les négociations; et par une injustice bien digne de l'ancien régime, mais qui ne devroit plus subsister depuis la révolution, le Drogmanat qui devroit être le séminaire de tous nos diplomates des pays étrangers ne conduit à aucune

ces connoissances même dans leurs agens subalternes ; à la vérité ils leur procurent tous les encouragemens et les facilités imaginables. La compagnie des Indes paye des maîtres, fait imprimer à ses frais et distribue gratuitement, non-seulement les livres élémentaires des langues de l'Inde, mais encore une foule d'ouvrages d'instruction et d'agrément. Enfin du moment où l'un de ses employés peut s'exprimer dans une langue orientale, particulièrement en persan, (1) il reçoit une augmentation d'ap-

---

place, quelque soit le talent de ceux qui l'exercent. La destruction d'un abus aussi impolitique que ridicule ranimeroit bientôt chez nous le goût de l'instruction et rétabliroit notre commerce d'Asie.

(1) C'est la langue diplomatique de l'Inde, toutes les personnes en place ou instruites l'écrivent et la parlent. MM. *Vansittart* et *Hastings* se proposoient d'établir à Oxford un collége pour le persan. Le dernier a publié une brochure pour prouver *la grande importance et l'utilité de cette langue.* M. le Major *Davy*, membre de la société asiatique de Calcutta et secrétaire du gouverneur général du Bengal, a écrit et fait imprimer une très

pointemens tous les mois. C'est depuis qu'elle a adopté ce sage régime qu'elle est devenue le corps de négocians le plus puissant, le plus riche, le plus savant que l'on connoisse.

Plusieurs membres de cette compagnie se sont réunis et ont formé à Calcutta en 1784 une société, (1) dont les *transactions*

longue lettre sur le même sujet. J'engage les lecteurs à la parcourir, ils seront frappés de l'évidence des faits, de la justesse des remarques et des observations présentées par un savant, dont le long séjour dans l'Inde et la triture dans les affaires doivent rendre l'autorité bien respectable. Il ne craint pas d'assurer et se flatte même de *prouver que l'étude du persan, sous un point de vue politique méritent les plus grands encouragemens.*

L'élégant historien de l'Inde, M. *Ormes* prévient ses compatriotes sur les dangers de confier leurs négociations politiques dans l'Indoustan, à des interprêtes du pays, et démontre l'indispensable nécessité de n'employer que des Anglois bien versés dans les langues de l'Inde. *History of the military transactions of the British nation in Hindostan*, tome 1. page 350.

(1) *Society for inquiring into the history civil*

ou *mémoires* sont remplis de traductions agréables, de notices savantes et précieuses sur la géographie, les productions et les antiquités de l'Asie. Il a déjà paru deux volumes in-4°. de ces *mémoires* magnifiquement imprimés à Calcutta en 1788. (1) J'oubliois d'observer que l'établissement de l'imprimerie de cette ville a précédé celle de la société littéraire. Depuis leurs brillans succès dans l'Inde les Anglois ont senti la nécessité d'une correspondance vaste, rapide et suivie. La typographie pouvoit seule la leur procurer, ils établirent donc vers 1778 une imprimerie à Calcutta. M. Wilkins, savant aussi profond qu'ingénieux,

---

and natural, the antiquities, arts, sciences and litteratur of Asia. Société pour faire des recherches dans l'histoire civile, naturelle, les antiquités, les arts, les sciences et la littérature de l'Asie.

(1) On apprendra peut-être avec plaisir que les deux premiers volumes in-8°. de la traduction françoise de ces *mémoires* sont sous presse l'auteur se propose d'y joindre ceux de la société de Batavia dont il sera fait mention ci-après page 19.

l'a enrichie des principaux caractères usités dans l'Inde, qu'il a exécutés avec une précision et une élégance admirables (1). Cet établissement n'est pas uniquement consacré aux affaires d'administration, on y a imprimé plusieurs ouvrages agréables et savans. L'un des plus utiles et des plus estimés est la *Description du Pégu* par M. *William Hunter*, Chirurgien. Des libraires de Londres se sont empressés de la faire réimprimer. En ef-

---

(1) M. *Wilkins* est le premier Européen qui ait assez bien su le Sanskrit, la langue sacrée des Brahmanes, pour en traduire des ouvrages originaux. Il a déjà publié en anglois le *Bhaguat guita* épisode du *Mahabharat*, traduit en françois par M. Parraud et l'*Hitopadès* de *Vichnou Sarma* qu'on peut regarder comme l'original des anciennes fables attribuées à *Pidpay* et à *Lokman*; la première partie a été traduite et publiée dans un recueil intitulé *Fables et Contes indiens* nouvellement traduits avec un *Discours préliminaire et des notes sur la Religion, la littératnre, les mœurs etc. des Hindoux*, par *L. Langlès* 1790.

ſet cette contrée a été jusqu'à présent si peu fréquentée des voyageurs (1), qu'on doit saisir avec empressement la relation d'un homme éclairé dont la sagacité a pour ainsi-dire suppléé au défaut de tems et qui a profité des renseignemens de plusieurs émis-

(1) Ceux qui nous ont donné quelques détails certains sur le Pégu qu'on devroit prononcer *Pégou* sont *Linschoten*, B (P V. D) auteur anonyme dont les voyages ont paru en allemand à Rotterdam sous le titre de *Beschryving von etc. Description de différentes contrées des Indes orientales etc.* 1667, *Vincent Le Blanc*, *Fitch* dans le second volume de la collection d'*Hakluit*, *Will. Metholds* dans celle de *Purchass* et de *Melchisedech Thevenot*, l'intéressant *Fernand Mendez Pinto*, *Salmon* dans son *Histoire générale* des nations modernes, écrite en anglois et traduite en italien et en allemand. *Sonnerat*, *J. Maria Pergotto* dans la *collection allemande* de *J. R. Forster* Leipzig 1784. *le P. Lafiteau. dans les Découvertes des Portugais* Enfin quelques auteurs anonymes dans une *Istoria naturale e politica del regno, del gran Mogol, di Pegu etc, Venezia*, 1738, et dans *l'histoire générale des voyages de l'abbé Prevot*, et sur-tout dans la traduction allemande de cette compilation curieuse qui a été considérablement augmentée.

saires de la Compagnie des Indes qui l'avoient devancé dans ces parages. Quoique M. W. Hunter n'ait pas pénétré dans l'intérieur des terres et n'ait remonté la rivière de Syriam que jusqu'à Rangoun, ville nouvellement fondée, il nous donne cependant des détails assez satisfaisans sur les productions et le climat du Pégu. Quant à l'état politique de ce royaume les fréquentes et soudaines révolutions auxquelles il est exposé nous obligent d'engager le lecteur à ne pas oublier que M. Hunter écrivoit en 1782. Nous n'insisterons pas sur les avantages que procureroit une correspondance suivie avec cette contrée, on les trouvera suffisamment développés dans le cours de son ouvrage.

Celui de M. Wolf sur l'isle de Céylan n'est ni moins exact ni moins important (1).

---

(2) Voyez de plus grands détails sur cet ouvrage dans la préface même qui le précède.

Cette isle célèbre même dans l'antiquité sous le nom de Taprobane (1) par ses pré-

(3) Vid. *Diod. Sicul. Bibl. hist.* Elle n'est pas moins fameuse dans les antiquités orientales sous le nom de *Serendib*. Comme cette isle n'a pas été beaucoup plus fréquentée que le Pégu, on ne sera pas fâché de trouver ici le titre des relations des voyageurs qui ont devancé M Wolf. Plul. *Baldæus Beschryving der oost indischer landschapen. Description des côtes des Indes orientales, de l'isle de Ceylan etc. par Baldée*, Amsterdam 1671. *Gerickens Secreise etc. Voyage de Gericke, de Londres à Ceylan etc.* Halle, 1773]in-8o. *Knox. Historical relation of Ceyland London* 1681 traduit et publié en françois en 1684 et 1693. *Histoire de l'isle de Ceylan* écrite en portugais par *J. Ribeyro* en 1685 et traduit en françois par *J. Legrand* in-12. 1701 *Saar (J. J.). Ostindianische fünfzehn jarhrige Kriegesdienste und Beschreibung, was sich insolcher Zeit von* 1644 *bis* 1659 *begeben am allermeisten auf den insel Ceylan. Les* 15 *campagnes de Saar dans les Indes orientales, et l'histoire de ses aventures depuis* 1644 *jusqu'en* 1659, *principalement dans l'isle de Ceylan*, *Nurenberg* 1662 in-8o. fig. réimprimé dans la même ville avec beaucoup d'additions tirées de plusieurs autres voyageurs. 1667, in-fol. *Mandeslo et Olearius*, *Voyage en Perse*: *Amsterdam* 1722 *in-fo. Luillier Voyage aux Indes* 1680 *in*-12. *Salmon. Heutige historic etc. Histoire moderne générale par Salmon.* en Allem. 1736. *Etat*

cieuses

cieuse production, fut découverte et conquise en 1518 par les Portugais, ces argonautes de l'Inde dont le génie hardi conçut des entreprises qui étonnèrent alors les nations de l'Europe. Ils la conservèrent jusqu'en 1658 époque où l'Empereur et les naturels de cette isle fatigués de leurs vexations, appelèrent les Hollandois à leur secours. Ceux-ci, trop avides et trop actifs pour

---

de Ceylan par le même aussi en allemand avec les notes de *Gœh* Hamburg 1731 in-8o. *Voyages de Sonnerat. Istoria naturale e politica del regno del gran mogol, delle indie, di Pegu. Arracan Ceylan Venezia*, 1758 in-8o. fig. *Histoire des découvertes des Portugais par Lafiteau. Vida. de Const. de Saa La Vie de Constantin de Saa* en espagnol. *Les Décades de Jean de Barros, de Diego de Conto, de Bocaro, les Voyages de Spielberg, de Wibrand Van Wærwijck. Les Navigations de Linschoten. L'Histoire générale des voyages de l'abbé Prevot* tome I. VIII. et IX. *Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales contenant une description des isles du Cap-verd, de Ste. Hélène, du Cap de Bonne-espérance, de l'isle de Ceylan etc.* par un membre de la Compagnie françoise des Indes 1702 in-12. fig.

négliger une aussi belle occasion d'augmenter leurs possessions, ne tardèrent pas néanmoins à se rendre aussi odieux que leurs prédécesseurs. Mais d'après l'espèce de captivité où ils tiennent l'Empereur de Candie et les précautions multipliées que leur suggèrent le voisinage des Européens et la conscience intime de leur tyrannie, il seroit maintenant difficile de les supplanter. Ils ont su déjouer jusqu'à présent les intrigues secrettes de ce souverain et les tentatives des Anglois, les seuls rivaux qu'ils ayent à redouter dans l'Inde. Ils les ont toujours balancés avec autant de bonheur que d'adresse ; et savent non-seulement se maintenir dans l'isle de Ceylan, mais encore aggrandir sans cesse leur commerce et leurs colonies. L'état florissant de leurs établissemens dans les isles de la Sonde, prouve la sagesse de leur administration, ils semblent même avoir devancé les Anglois et tracé les principes de con-

duite que ceux-ci ont adoptés, et qu'ils se sont même appropriés en maîtres et non pas en imitateurs. De fréquens voyages et des relations suivies dans les principaux états de l'Asie, avoient convaincu les Hollandois de la nécessité indispensable de communiquer immédiatement avec les naturels de ces contrées. Alors on les vit dès l'année 1600 fonder des chaires et établir des imprimeries en langues orientales successivement à Leyde, à Amsterdam, sur la côte de Tranquebar, à Colombo et à Batavia; enfin en 17.. ils formèrent dans ce chef-lieu de leurs établissemens de l'Inde une société littéraire (1) semblable à celle de Calcutta. Il a déjà paru 4 volumes in-8o. de ses *Mémoires* (2) qui quoique réimprimés à Rotterdam, sont peu connus en France, par ce que nous avons presque

(1) *Bataviaach genootschap der en weeten schappen. Société des arts et des sciences de Batavia.*

(2) *Verhandelingen van het Bataviaasch genoot-*

toujours négligé les études et les ouvrages solides et utiles.

Je n'entreprendrai pas de demontrer combien notre caractère frivole et incapable d'une longue tenue, a nui à toutes nos opérations commerciales ou politiques, car on pourroit déjà m'accuser d'avoir beaucoup divagué et franchi même les bornes d'une préface, si je n'énonçois en terminant celle-ci le but que je m'y suis proposé.

L'amour du bien public et l'intérêt des lettres m'ont déterminé à indiquer rapidement les causes des progrès des Anglois et des Hollandois dans l'Inde, et de leur supériorité sur tous les autres Européens particulièrement sur nous, quoique notre

schap der Konsten en weeten schappen; *in*-8o *met plaaten. Batavia et Rotterdam. Mémoires de la Société des arts et des sciences de Batavia.* in-8o, avec gravures, à Batavia et réimprimé à Rotterdam. Le tome IV. a paru en 1786.

intérêt ait toujours été de les rivaliser, et que la nature et les circonstances nous en fournissent fréquemment les moyens. Mais la situation avantageuse de nos ports, l'état imposant de notre marine, la multitude de nos comptoirs, les différentes productions de notre sol et de nos manufactures, enfin l'alliance du puissant Nâbâb *Typou* ne seront jamais que d'une bien foible utilité pour notre commerce, tant que nous n'exigerons pas de nos agens diplomatiques sur tout, la connoissance plus ou moins profonde de la géographie, de la politique et des langues des pays où ils résident. Je le répéte, cette connoissance est absolument indispensable pour négocier avantageusement avec les puissances et même avec les naturels de l'Asie et de l'Afrique. S'il restoit encore quelque doute sur une vérité aussi incontestable qu'importante, nous engagerions les lecteurs à parcourir une *adresse* à l'assem-

blée nationale , publiée en 1790 sur *l'importance des langues orientales pour l'extension du commerce , les progrés des lettres et des sciences.*

TABLE GÉNÉRALE.

Préface du traducteur.

Description du Pégu.

CHAPITRE Ier. *Situation et étendue du Pégu. — Revolutions arrivées dans le gouvernement de ce royaume — Description de la Capitale. — Des côtes. — Du climat* page 1.

CHAP. II. *Portraits des habitans. — Marque distinctive des Birmahs. — Habillemens des Péguans. — Leurs mœurs et coutumes. — Talens militaires.* page 7.

CHAP. III. *De la religion du Pégu. — Des Prêtres ou Talapoins. — Des Fêtes annuelles.* page 14.

CHAP. IV. *Gouvernement du Pégu. — Réglement de police. — Des quatre principaux Magistrats. — De la dignité et du pouvoir du Roi d'Ava. — Histoire et caractère du Roi regnant.* page 20.

CHAP. V. *Des loix du Pégu. — Des punitions. — Jugemens par les épreuves. — Lois relatives au mariage et aux débiteurs* page 30.

CHAP. VI. *Etat des Arts au Pégu. — Langage des Birmahs. — Leur maniere d'écrire. — Leur musique* page 36.

CHAP. VII. *Production et Commerce du Pégu. — Bois de Teck — Etaim. — Cire. — Or. — Nitre — Arec. — Cachou. — Grains. — Animaux. — Fruits. — Monnoyes* page 47.

CHAP. VIII. *Traitement qu'éprouvent les Etrangers qui viennent commercer au Pégu. — Raison de la conduite des Birmahs envers eux. — Projet de mettre ce commerce sur un meilleur pied.* page 52.

DESCRIPTION.

De quelques cavernes artificielles creusées dans le voisinage de Bombay page 59.

La Vie et les Aventures de Jean Cristophe WOLF, *premier Secrétaire d'état à Jaffanapatnam, dans l'isle de Céylan* page 97.

Description abrégée de la même isle par Eschelkroon page 519.

INTRODUCTION
DE L'AUTEUR.

Le pays que je vais décrire n'est encore connu que très-superficiellement, les Européens l'ayant peu fréquenté. Trois motifs nous engagent ordinairement à acquérir des notions sur les contrées lointaines, le goût des conquêtes, le zèle pour la propagation de la foi, et l'esprit de commerce. Le *Pégu* n'a pas encore été l'objet de l'ambition d'aucune puissance européenne. Et quoiqu'on y ait envoyé des missionnaires, ils n'ont jamais pu s'y installer de manière à nous donner d'amples détails sur le Pégu et ses habitans. Quand bien même ils en auroient eu la facilité, les préjugés de la religion dont ils vouloient propager la doctrine et le desir de décrier les sectateurs, des autres cultes ont dû les engager souvent

à ne donner que des relations tronquées et altérées. Enfin le commerce du Pégu n'a pas encore paru digne des spéculations d'une nation européenne. Il a toujours été très-limité, et même abandonné à des aventuriers qui n'avoient pas de capitaux suffisans pour en entreprendre d'autre. Quiconque trouve assez de fonds pour acheter un petit bâtiment sur la côte de Coromandel et le charger d'un peu de tabac, de draps bleus et de quelques aiguilles de fer pour les porter à l'isle de Carnicobar, reçoit en échange de ces articles qui ne lui ont presque rien coûté une cargaison de noix de coco, qu'il va échanger au Pégu contre une autre cargaison de bois; il gagne ensuite beaucoup sur ce bois à la Côte de Coromandel, ou bien au Bengal.

J'espère prouver dans le cours de mon ouvrage, que si le commerce du Pégu a été négligé jusqu'à présent, c'est par des circonstances particulières et non pas à-

cause de son peu d'importance. Tout lecteur impartial sera aisément convaincu qu'il est de l'intérêt de la nation angloise de s'en occuper et d'écarter les obstacles qui pourroient le gêner, car elle tireroit immanquablement le plus grand avantage d'une correspondance soutenue et très étendue avec ce royaume.

Envisagés sous ce point de vue seulement les détails que j'ai recueillis auront quelqu'importance aux yeux des politiques, d'un autre côté le philosophe ne les trouvera peut être pas tout-à fait indignes de son attention, puisque ce sont des matériaux pour compléter l'histoire de l'esprit humain. Depuis qu'il s'est élevé une émulation entre toutes les nations de l'Europe pour faire des découvertes dans des pays inconnus, cette science, la plus noble de toutes, a fait d'immenses progrès. Ces nations sans culture, ont fourni au philosophe moraliste des faits qu'il auroit vainement cher-

ché parmi des peuples dont le caractère original a été très altéré par le commerce de la vie et par les règles artificielles et uniformes de l'usage.

C'est une occupation à-la fois curieuse et amusante de remarquer la ressemblance qui existent entre les coûtumes de ces nations éloignées non civilisées, et celles des peuples qui nous sont plus connus, ces recherches peuvent aussi procurer d'excellens renseignemens. Certains usages établis chez nous par la coutume et pour ainsi-dire autorisés par les loix, paroitroient ridicules et absurdes aux yeux d'un observateur impartial. Mais comme on nous familiarise avec eux dès notre enfance, nous n'en sommes pas choqués, cependant que l'on nous mette sous les yeux quelque chose de semblable de la part d'un peuple barbare et éloigné, nous en sentirons bien toute l'absurdité.

C'est encore dans l'histoire de ces nations

où la société est dans son enfance, qu'il faut étudier les jeux et les effets naturels des passions humaines, il seroit absurde de les vouloir connoître chez des hommes parmi lesquels le rafinement de la politesse et de la politique a introduit une uniforde conduite dans toutes les occasions.

Après avoir taché de démontrer que le sujet de cet ouvrage n'est pas sans importance ni sans intérêt, il ne sera peut-être pas superflu d'expliquer en peu de mots comment je m'en suis procuré les matériaux. J'en ai recueilli la plus grande partie moi-même, ayant été envoyé du Bengal par ordre de la Compagnie des Indes pour joindre un détachement dans le Carnate, au mois de juin 1782. Le vaisseau que je montois ayant été totalement désemparé, il fallut entrer dans la rivière de Syriam pour le remâter. En outre j'ai obtenu beaucoup d'informations de la bouche des naturels mêmes, qui sont

très-communicatifs, dont plusieurs parlent la langue de l'Hindouçtân, enfin de plusieurs étrangers qui ont passé des années entières dans ce royaume. Quant à moi j'y ai résidé si peu de tems qu'il y a une foule d'objets sur lesquels je n'ai pu avoir que des renseignemens inexacts, mais alors j'avoue franchement mon ignorance, et je ne hazarde jamais comme incontestable un fait dont je n'ai pas été témoin oculaire, ou bien à l'appui du quel je ne peux citer des autorités irrécusables. Je ne croirai pas avoir pris inutilement la plume, si ce foible essai détermine des personnes qui ont eu plus de facilités que moi pour connoître ce royaume, à en publier une plus ample description. Je leur aurai en mon particulier de grandes obligations, si elles daignent corriger les erreurs involontaires que j'ai avancées et éclaircir des points sur lesquels je n'ai pu donner que des doutes ou des conjectures.

DESCRIPTION DU PÉGU.

CHAPITRE PREMIER.

Situation et étendue du Pégu. — Révolutions arrivées dans le gouvernement de ce royaume. — Description de la Capitale. — Des côtes. — Du climat.

Le Pegu, est un royaume situé à l'extrémité de l'Inde, dans la partie orientale de la baye du Bengale, entre les 15e. et 24e. degrés de latitude N. borné à l'ouest etau sud ouest par la mer, au sud-est par le royaume de Siam, au nord par cette chaîne de montagnes limitrophes de la partie S. O. de l'empire de la Chine, et au nord-ouest par le royaume d'Ava. Il a, dans sa plus grande longueur du sud-ouest au nord-est, environ 600 milles; et sa plus grande largeur est d'environ 350 milles. Telles sont les limites indiquées par le commun des géographes; mais, excepté les côtes que ces navigateurs visitent fréquemment,

le reste du pays n'est pas assez connu pour que l'on puisse en fixer les bornes avec précision.

Ce pays étoit soumis autrefois à un prince Péguan indépendant; mais une révolution arrivée il y a 40 ans, le réduisit dans le déplorable état où nous le voyons aujourd'hui; car ce n'est plus qu'une province du royaume d'Ava, gouvernée par des députés que le roi d'Ava y envoye et révoque à son gré. Je n'ai pu me procurer l'histoire de cette révolution; mais je ne passerai pas sous silence un fait remarquable, qui nous donnera des dispositions belliqueuses de ces peuples, une plus haute idée que nous n'en avons ordinairement. Lorsque l'armée d'Ava après la défaite des Péguans entra dans la capitale, il y avoit une frégate françoise à l'ancre dans le port. Le capitaine et l'équipage essayerent vainement de défendre encore le terrain. La ville fut prise, et tout ce qui opposa de la résistance, passé au fil de l'épée. Les vainqueurs tournerent ensuite leurs armes contre la frégate; les Européens pleins de confiance dans leurs murailles de bois, et dans le tonnere qu'elles recèloient, auroient

bravé toutes les forces du royaume d'Ava. Mais quelle fut leur surprise, de voir une multitude innombrable de barques, pleines d'hommes armés, qui ne paroissoient pas épouvantés en voyant leurs compagnons noyés, leurs barques mises en pieces; et qui n'en poursuivoient pas moins leur entreprise, ils finirent par investir le bâtiment de tous côtés, et montèrent à l'abordage. Tous les officiers furent mis à mort, et le reste de l'équipage réduit et condamné à un esclavage perpétuel. Quelques-uns de ces infortunés sont encore vivans. Un autre leçon de la même histoire, qui fait moins d'honneur au courage des troupes d'Ava, me paroît plus probable. On dit qu'ellels lancèrent plusieurs radeaux enflammés; le vaisseau pour les éviter, fut obligé de gagner au large et échoua; les ennemis l'aborderent aussitôt de tous côtés, et s'en emparerent aisément. Quoiqu'il en soit, ce pays appartient au royaume d'Avà par le droit de l'épée; le premier coup d'autoriét que firent les vainqueurs, fut de transférer la capitale d'une bouche du Syriam, sur une autre bouche de la même rivière qui avoit donné son nom à l'ancienne ville;

mais la nouvelle s'appelle Rangoun ; (1) elle est divisée en deux parties. La premiere, environnée d'une haute pallissade, avec des portes, n'a point de muraille ni d'endroit où l'on puisse braquer des canons, et c'est ce qu'on appelle le Fort. L'autre partie de la ville s'étend le long de la riviere, et est entierement ouverte. Toutes les maisons construites en bois, sont élevées sur de hauts piliers ; car les débordemens de la riviere qui, au moment du flux, s'extravase dans la plus grande partie de la ville, rendent cette précaution indispensable. Les rues ne sont point pavées, et l'on ne peut y passer que sur une planche, de maniere que quand deux personnes se rencontrent, l'une est souvent obligée de mettre le pied dans la boue.

---

(1) Je venois de mettre la derniere main à cet ouvrage, quand un vaisseau qui arrivoit de Rangoun, apporta à Coringa la nouvelle d'une autre révolution arrivée du 5 au 15 septembre 1783 ; les anciens Péguans s'étant révoltés contre le gouvernement des Birmahs, parvinrent à les chasser. La ville fut, dit-on, presque entiérement brûlée, et ils n'en possédèrent même les ruines que trois jours, au bout de ce tems les Birmahs réduisirent

Le sol est très-bas ; et à une petite distance, l'on a de la peine à distinguer la terre de la mer. Ajoutez que l'eau étant basse, très-loin de la côte, on n'a plus que trois ou quatre brasses avant d'appercevoir la terre. Un navigateur ignorant se voit très-embarrassé, il le seroit encore bien plus, en suivant notre *Guide Anglois*, où l'on place l'embouchure de la riviere à 12 milles, plus au sud qu'elle n'y est réellement. C'est pourquoi celui qui se dirige sur la carte, est surpris de ne pas découvrir la terre avec le seul secours des yeux.

On a rectifié cette erreur dans une nouvelle carte du Pégu, insérée dans la nouvelle édition de l'ouvrage françois intitulé le *Neptune oriental*. Dans la nouvelle et dans la pleine lune, les flottes auprès de la barre du port s'élevent à vingt pieds perpendiculaires, et leur cours est extrêmement

---

les insurgens et recouvrèrent leur autorité. Ce n'est pas la premiere tentative que les Péguans ayent faite pour se rétablir dans leur ancienne indépendance ; et il seroit peut-être autant de l'intérêt que de la gloire d'une nation Européenne, de prendre part à cette querelle.

rapide. Quand le *Success Galley* sortit de la riviere de Syriam, au mois de septembre 1782, il se mit insensiblement à flots jusqu'à ce que le matelot qui tenoit la sonde cria : *deux brasses et un pied ;* c'étoit deux pieds d'eau de moins que le vaisseau n'en tiroit, c'est pourquoi il s'engrava ; mais le fond est si mou qu'il céde d'une brasse, le navire s'enfonça donc insensiblement de trois brasses, alors on jetta un ancre, et à l'arrivée du flux, l'eau monta en peu de tems à la hauteur de six brasses un quart.

Le peu que j'ai dit de ce pays, et surtout la perspective qu'on découvre en remontant la riviere dont les bords sont couverts de buissons et de marais, le feroit regarder comme très-mal sain, si je n'avois d'excellentes preuves du contraire. Les naturels sont, peut-être, les hommes les plus robustes de l'Inde, et peu sujets aux maladies. Les Européens même, établis au Pégu, depuis plusieurs années, jouissent constamment d'une santé parfaite. Une personne qui n'y a residé que très-peu de tems, joint encore son témoignage aux autres preuves de la salubrité du pays. Pendant la saison des pluies, tems desa-

gréable et mal-sain dans toute l'Inde, l'air ici est tempéré, et a une élasticité qui ne se trouve nulle part à la même époque ; c'est ce qui donne une vigueur étonnante à tous les êtres, et les rend capables de supporter de grandes fatigues.

Le mouvement rapide des flots pourroit contribuer à cette extraordinaire salubrité du climat. Du moins je ne vois pas qu'on puisse l'attribuer à d'autre cause.

CHAPITRE II.

Portrait des habitans. — Marque distinctive des Birmahs. — Habillemens des Péguans. — Leurs mœurs et coutûmes. — Talens militaires.

Les habitans, comme je l'ai déjà observé, sont nerveux, d'une taille médiccreet bien proportionnée ; ils ont les muscles fortement prononcés, le teint basanné, qui tient le milieu entre celui des Chinois et des naturels du Bengal. Ils ressemblent pour la figure aux Malays, ont une large face, de grands yeux noirs, un nez plat, les pommettes des joues éminentes, et la bouche très-grande. Les Pé-

guans portent au menton un petit bouquet de barbe, et se rasent le reste du visage; leurs dents sont toujours noires comme du jet, c'est chez eux un grand ornement qui leur coûte beaucoup de peines. (1).

Leurs oreilles sont chargées de différens bijoux, dont la plûpart ressemblent à ceux que portent les autres orientaux; mais j'en ai remarqué un particulier aux Péguans, c'est une plaque d'or mince et roulée qui a la forme d'une quille de la grosseur du doigt. On la passe dans un trou percé au bout de l'oreille. Je parle principalement ici des Birmahs natifs d'Ava ou de leurs descendans qui sont très-nombreux au Pégu depuis qu'ils s'en sont

---

(1) Je n'ai pu apprendre au Pégu la maniere dont on s'y noircit; mais voici la préparation dont les Indiens font usage.

Composition d'une couleur de noir.

Prenez de la Pulpe de Myrabolan bien mur,	20 doses.
De vitriol verd.	3 doses.
De limaille de fer.	6 doses.
De vitriol blanc.	$\frac{1}{10}$ de doses.
De petit Myrabolan verd.	$\frac{1}{2}$ dose.

rendus maîtres. Les naturels de ce royaume ont une figure un peu plus ovale, des traits plus réguliers, plus doux, et une physionomie plus spirituelle que les Birmahs, avec lesquels ils ont d'ailleurs beaucoup de ressemblance. Ces derniers cependant qui se piquent de descendre des conquérans, veulent se distinguer de la nation subjuguée, par une marque particuliere que nous devons apprécier bien haut d'après les souffrances qu'elle leur coûte. La cuisse de chaque Birmah est toute noire depuis les reins inclusivement jusqu'au bas du genou. On les met ainsi à la teinture dans leur tendre enfance, et voici de quelle maniere. On applique à plusieurs reprises, dans la partie que l'on veut noircir, un instrument à-peu-près semblable à une carde, avec

---

De Gomme d'Arabie.	1 dose.
D'huile de graine de Moutarde.	5 doses.

Faites infuser les Myrabolans pendant une nuit dans 80 pintes d'eau, le matin pressez les, et faites bouillir cette eau, dans laquelle vous jetterez les autres ingrédiens pulvérisés; quand elle aura acquis une certaine épaisseur, ajoutez y l'huile.

On étend cette drogue sur une feuille de bétel,

des pointes aigues et serrées. Quand cette partie est ensanglantée, on la lave avec une liqueur dont la noix de galle forme le principal ingrédient. Cette opération cause une fiévre considérable; et de l'aveu même des naturels, sur cinq enfans ainsi marqués il en périt deux. Quelques personnes de distinction portent sur la cuisse des figures de Tigre ou d'autres têtes sauvages, imprimées toujours par les mêmes procédés. Je ne voudrois pas que l'on conclût d'après ce qu'on a dit plus haut, que je fixe l'établissement de cet usage à la conquête du Pégu par les Birmahs. Je le regarde comme bien plus ancien. Je crois seulement que cette marque ayant servi à distinguer les conquérans des vaincus, aura acqui une importance qu'on n'y attachoit

---

qu'on applique sur la dent au moment de se coucher, et on l'y laisse jusqu'au lendemain matin. Ceux qui veulent y donner une teinte rouge, ajoutent à ces ingrédiens une certaine quantité de *Beckum*, bois-poreux et rouge qui communique sa couleur à l'eau par l'infusion. Il y a encore d'autres recettes de la même drogue; mais le fondement de toute est un végétal astringent combiné avec une préparation de fer.

pas auparavant. Il n'est pas aisé de conjecturer quelle peut avoir été l'origine d'une opération si douloureuse et si dangereuse; elle n'est pas seulement particulière aux Birmahs. D'autres nations ont encore des procédés à peu-près semblables; tel est le *Tatouage* des Otaïtiens.

Les hommes portent leurs longs cheveux noirs, noués sur le sommet de la tête, certains se les enveloppent d'un mouchoir blanc forme de turban; d'autres ont la tête nue et ornée de fleurs. Une piece d'étoffe de soye bigarrée, ou de drap-de-coton attachée autour de leurs reins, leur passe par-dessus l'épaule et leur enveloppe le corps: les personnes distinguées portent cette même pièce d'étoffe tellement longue qu'elle leur pend sur les cuisses et sur les mollets. Chez le bas peuple, ces parties sont ordinairement nues. Les femmes ont une espece de jacquette courte qui leur couvre le haut du corps: le reste de leur habillement consiste en une piece de drap liée autour des reins, qui leur tombe sur les talons. Le devant de cette espece de jupon est doublé, et s'ouvre de maniere que la cuisse se découvre dans toute sa longueur quand

elles marchent. Cet habillement fut inventé, dit-on, par une reine d'Ava qui vouloit corriger les hommes d'une passion abominable à laquelle ils étoient entièrement livrés. Son succès fut si complet qu'on la cite encore aujourd'hui avec reconnoissance comme une bienfaitrice du royaume.

Les Péguans sont obligeans envers les étrangers, et annoncent une franchise qu'on n'attendroit pas d'une nation regardée comme barbare. Le desir de connoître les mœurs de ceux qui viennent des pays lointains, fait qu'ils les admettent dans leurs propres maisons, et examinent toutes leurs manières sans en paroître choqués, se plaisent même à les imiter et à copier jusqu'à leurs habits. C'est les flatter infiniment que d'en agir de même à leur égard. Quand vous entrez chez-eux vous y trouvez la plus noble hospitalité, on cherche tout ce qui peut vous flatter.

Ils n'ont pas cette réserve qui caractérise les orientaux; car ils vous conduisent volontiers dans tout leur logement; cette complaisance est d'autant plus touchante qu'on ne peut l'attribuer à la crainte, puis-

que l'étranger est entierement en leur puissance, et qu'ils ont une très-haute idée de leurs talents militaires et de leur propre bravoure. C'est en effet une nation formidable, nombreuse, pleine de force et de courage, capable de supporter la fatigue, en un mot il ne lui manque qu'une bonne discipline pour la rendre redoutable; leurs armes principales sont la lance; le cimeterre qu'ils manient avec la plus grande dextérité. La poudre à canon ne leur est pas inconnue, puisqu'ils se servent aussi de fusils à mèche. Ils sont souvent en guerre avec les Siamois, sur lesquels ils remportent de fréquentes victoires; ils gardent toujours les prisonniers pour les employer dans les métiers qu'ils savent. La plùpart des charpentiers de vaisseaux de Rangoun sont des Siamois pris à la guerre. Dans les entreprises périlleuses ils emploient des hommes qui sont probablement des criminels à qui l'on inflige cette espece de punition; car, à leur retour, on les met à mort quand ils n'ont pas bien rempli leur mission. Voilà, sans doute un étrange politique; car on doit imaginer que des hommes sans principes d'honneur et sans amour

pour l'état auquel ils appartiennent, sont tentés de se joindre à l'ennemi. Comment prévient-on cet inconvénient? met-on à leur tête des hommes de confiance et capables de retenir ces bandits ou les encourage-t-on par l'espoir des récompenses. C'est ce qu'il m'a été impossible de savoir; je dirai seulement que cet usage n'est pas particulier aux Birmahs. On le trouve encore établi dans plusieurs gouvernemens despotiques de l'Orient.

CHAPITRE III.

De la Réligion du Pégu. — Des Prêtres ou Talapoins. — Des Fêtes annuelles.

La religion des Péguans a quelque ressemblance avec celle des Gentoux, surtout par le culte qu'ils rendent à des Bœufs sacrés, et par leur scrupule de tuer les bêtes-à-cornes pour les manger, mais ils diffèrent des Gentoux en d'autres points, car ils se mettent à table indifféremment avec toutes sortes de personnes, mangent de tout ce que l'on sert, même de la viande des animaux dont nous venons de parler. [illegible]

que vous entrez dans leur maison ils ne manquent jamais de vous demander si vous voulez manger avec eux.

Parmi leurs nombreuses Idoles, ils adorent plus particulièrement une divinité méchante, et ne manquent jamais de lui offrir quelques présents après un événement malheureux, afin d'appaiser son courroux.

Les prêtres ou ministres de ce culte se nomment Talapoins. On les distingue aisément par leur habillement qui consiste en un morceau de toile jaune jetée négligemment sur leur corps; ils ont la tête rasée et toujours nue. Cet ordre n'est pas restraint à une caste particuliere comme celui des Bramines, mais quiconque en observe la régle peut être reçu Talapoin. Ils gardent le célibat, mais, en récompense de cette privation, ils ont abondament et sans peine toutes les autres jouissances de la vie. Chaque matin avant le lever du soleil ils vont en procession dans les rues tenant à la main une boëte pour recevoir les aumônes du peuple. Plusieurs ont des valets qui portent des baquets destinés au même usage. Tous les habitans les attendent sur le pas de leur porte et mettent dans ces boëtes

le plus beau riz et d'autres excellentes provisions. Mais le Talapoin n'y fait pas attention, il marche doucement les yeux levés vers le ciel, comme un homme livré à de sublimes pensées et qui ne daigne pas s'occuper des choses d'ici-bas. Ce corps sacerdotal est très nombreux et a une grande influence dans l'état. Si un homme poursuivi par la loi se retire chez les Talapoins et qu'ils veuillent bien lui donner asile, les ministres de la justice n'osent plus le poursuivre; leur intercession en faveur d'un criminel condamné à mort peut empêcher l'exécution de la sentence chez une Nation privée de lumières, soumise entièrement à la supertition, et qui ignore cette belle vérité, que Dieu est ami de l'ordre, ou du moins qui paroit la négliger. Les ministres de la religion dominent les consciences et s'opposent sans cesse à l'administration de la justice, autorisent le vice au lieu de conduire les hommes dans le sentier de la vertu. Tels sont souvent les funestes effets de l'impunité que les Talapoins procurent au crime. Cependant, sous un gouvernement aussi rigoureux que celui du Pégu, ce pouvoir lénitif remis entre

tre des mains sages, et employé avec discernement seroit souvent un moyen de conserver des membres utiles à la société, en donnant un asyle à ceux qui ont eu le malheur de violer les loix ou d'encourir l'indignation d'un tyran capricieux plutôt par ignorance que de dessein prémédité; mais gardons nous bien nous mêmes de manquer à cette impartialité si essentielle dans un historien, en laissant croire au lecteur que les Talapoins accordent leur protection aux seuls coupables. Ils ont fréquemment reçu chez eux et traité avec la plus noble hospitalité des étrangers naufragés sur les côtes du Pégu.

Il y a aussi une société de prêtresses ou *de Talapoines*, qui se font raser, portent les mêmes habits et observent le même célibat que les Talapoins.

Leurs temples se nomment *Pagodes* comme ceux des Gentoux, mais diffèrent, pour la forme, des Pagodes que nous voyons dans les autres parties de l'Inde. Pour donner une idée de tous ces édifices il suffira de décrire en peu de mots le plus remarquable, la *pagode d'or*, située à 3 milles environ de Rangoun sur une éminence où l'on

monte par des degrés. Cette Pagode est ronde ou plutôt polygone, haute d'environ trente pieds et terminée par une pyramide ronde, extrêmement élevée et pointue ; elle diffère d'un cône parfait en ce qu'une ligne tirée du sommet à la base ne seroit pas droite, mais un peu concave vers le milieu, de manière que cette pyramide ressemble beaucoup à un porte - voix dont l'embouchure seroit en haut. La couverture d'or a valu à la Pagode, le nom sous lequel on la désigne maintenant. Sur le haut on voit un grand anneau chargé d'une multitude de cloches qui sonnent sans cesse, sans autre impulsion que celle qu'elles recoivent du vent. Le batiment qui soutient cette pyramide est creux, on n'y entre que par un passage fermé d'une porte de fer et qui ne s'ouvre que quand il s'agit de faire quelques cérémonies religieuses. On a dispersé sur le terrain d'alentour un grand nombre de figures de pierre qui representent des bêtes fauves d'une énorme grosseur.

Non loin de cette Pagode on en voit une autre absolument semblable mais plus petite ; on ne peut en approcher à une certaine dissance sans ôter ses souliers auprès de

l'éminence sur laquelle sont baties ces deux pagodes. Il y a une foule de petits édifices de la même forme environnés d'une grille de fer et dont les toits sont couverts d'or; leur multitude et leur petitesse nous portèrent d'abord à croire que c'étoit des tombeaux, mais les habitans nous détrompèrent, en nous observant qu'ils ne servoient qu'à accompagner la Pagode dorée dont la plûpart des maisons des Talapoins sont peu éloignées. Leurs deux grandes fêtes se célebrent annuellement ; la première qui est aussi la principale arrive le jour de la pleine lune qui suit immédiatement l'équinoxe du printems, et l'autre dans la pleine lune du mois d'août. Une multitude incroyable de personnes des deux sexes accoure de toutes parts des confins même de la Chine ; surtout à la célébration de la première fête. Auprès du site que nous venons de décrire il y a un étang aux eaux duquel les naturels attribuent une grande efficacité pour la cure des maladies.

CHAPITRE IV.

Gouvernement du Pégu. — Reglement de police. — Des quatre principaux Magistrats. — De la dignité et du pouvoir du Roi d'Ava. — Histoire et caractère du Roi regnant.

CETTE contrée est soumise au plus affreux despotisme ; de petits tyrans esclaves du Roi d'Ava jouissent d'un pouvoir absolu. Leur principal revenu est fondé sur les concussions qu'ils exercent d'une manière illimitée ; ils se mêlent de toutes les disputes qui viennent à leur connoissance quoi qu'on ne se plaigne pas devant eux ; sans égard pour celui qui perd ou qui gagne sa cause, ils exigent toujours des deux parties une somme *pour la justice* disent-ils. Cette somme est souvent trois ou quatre fois plus forte que la valeur de l'objet en litige. Je fus moi-même témoin d'un de ces actes de rapine. Deux anglois se disputoient un objet peu important. Les juges au tribunal desquels ils n'avoient pas porté leur cause, condamnèrent cependant chacune des parties à payer *pour la justice* le triple de la somme con-

testée. Quelque absurde que soit cette jurisprudence, il faut attribuer à des préjugés particuliers l'indignation et le mépris que nous inspirent ces mercénaires agens de la justice puisque nous n'éprouvons pas la même émotion, en voyant dans un royaume renommé pour la sagesse de son gouvernement, un pauvre plaideur totalement ruiné malgré la justice de sa cause, parce qu'il a un adversaire très riche. Le Pégu ne gémit pas seulement sous le joug du despotisme, il est encore livré à l'anarchie. Le conseil suprême de Rangoun est composé d'environ 20 personnes dépendantes les unes des autres et qui se réunissent pour traiter les affaires importantes; cependant chacune d'elles peut agir séparément, donner des ordres auxquels un naturel du Pégu n'oseroit désobéir. Ces ordres sont quelquefois contraires à l'esprit du conseil qui alors les revoque, mais il arrive comme j'en ai vu moi même un exemple (1) que la même

(1) Voici le fait: il y a quelques années un noir de Maras avoit contracté des dettes si considérables qu'il fut obligé de s'enfuir et de se retirer au Pégu où il étoit encore lorsque l'auteur y alla. Pendant l'absence

personne réitère cet ordre qu'on exécute jusqu'à une nouvelle révocation, sans que la partie lézée obtienne de dédommagemens, ou que l'on prenne même des mesures pour empêcher, à l'avenir, un pareil abus d'autorité.

Malgré tous les vices de ce gouvernement, on y trouve plusieurs réglements de police qui mériteroient d'être adoptés par des nations plus éclairées. Il y a une troupe toujours prête à prendre les armes dans le moindre tumulte, elle sert à éteindre les incendies qui sont très fréquens à Rangoun à cause des matière combustibles qui entrent dans la construction des maisons de cette ville. C'est pourquoi ceux qui composent cette troupe se nomment *hommes au feu*, leurs fonctions ressemblent beaucoup à celle du guet en Angleterre, avec cette différence que les premiers sont bien plus actifs. Nous n'avons jamais entendu dire que des liber-

---

de ce banqueroutier, la cour du Maire rendit une sentence exécutoire sur ses biens parmi lesquels il se trouvoit un vaisseau que l'on vendit au profit des créanciers. Un Anglois l'acheta et s'en servit pour faire un voyage du côté de l'Est ; à son retour il relâcha à Rangoun, où il vouloit acheter une

tins ayent battu la garde comme cela arrive fréquemment chez nous. Nous allons maintenant parler de la vigueur avec la quelle on maintient l'exécution des loix au Pégu, et quelle est leur efficacité pour détourner les habitans des vices auxquels ils sont le plus enclins par une longue habitude, contractée avant l'établissement de ces mêmes loix prohibitives. Mais je ne peux m'empêcher de citer auparavant un fait qui fera connoitre la manière vigoureuse et rapide dont on y traite tout ce qui regarde la police. On sait combien les matelots anglois sont indociles et intraitables sur tout quand ils arrivent à terre avec la bourse bien garnie, il est très difficile de les contenir en Europe même où ils savent très bien qu'on déployera contre eux toute la sévérité des loix. Combien cette difficulté n'augmente-t-elle pas lorsqu'ils se croyent parmi des sauvages tout nuds, étant déjà accoutumés à vivre dans un pays dont les

---

charge de bois et faire faire quelques réparations au navire. L'ancien propriétaire le reconnut et le reclama. Le magistrat devant lequel il porta son affaire, ordonna aux ouvriers occupés à radouber

habitans tremblent à la vue seule d'un Européen, car tel est réellement l'effet que produit notre présence dans toutes les parties de l'Inde où nous avons des établissemens. Cependant nous vimes à Rangoun, l'équipage d'un navire anglois au nombre d'environ 50 hommes, qui vinrent se réfugier dans cette ville après avoir échoué sur la côte; quoiqu'ils eussent traité leurs officiers avec mépris et bravé l'autorité au point de prendre dans le naufrage plusieurs bijoux précieux, les Péguans leur apprirent bientôt à se tenir tranquilles, et pendant leur séjour, qui dura deux mois, ils ne commirent aucun désordre.

Le principal magistrat est le *Méoun* qui

---

le vaisseau de se retirer. Le véritable propriétaire expliqua son affaire au conseil de Rangoun, et l'on permit aux ouvriers de continuer leurs travaux qui furent encore suspendus par une nouvelle défense du premier magistrat, Cette défense fut révoquée par le conseil, et la même farce se repéta six ou sept fois pendant un mois, au grand détriment du négociant anglais qui avoit la douleur de voir repartir des bâtimens arrivés après lui. Le conseil de Rangoun tolere les vexations de ces magistrats, moins par le défaut de la puis-

préside au conseil où il a une grande influence, car je ne crois pas qu'on y termine aucune affaire contre son avis. Il donne des ordres absolus pour tous les travaux publics et l'emploi des magazins nationaux. Le *Méoun* que j'ai vu en 1782 étoit un prince du sang royal d'Ava ; j'ignore si c'est une qualité indispensable pour remplir cette place. Les habitans le regardent comme une divinité, et respectent tant sa personne et sa place qu'il n'est pas permis de paroître en sa présence avec des souliers. Quand ce petit Souverain vous permet de vous asseoir il ne vous offre pas d'autre siége que la terre, et il faut sur-tout avoir bien soin de ne pas lui présenter la plante des pieds, de manière que la posture est très désagréable ; cependant quand il va lui même à la cour d'Ava, et il est obligé de faire ce voyage une fois par an, le souve-

---

sance nécessaire pour les réprimer, que par l'envie d'extorquer de l'argent, ou par d'autres motifs aussi viles ; mais quelque soit la cause de ces oppressions, leur effet n'en est pas moins funeste au sujet qui a le malheur de vivre sous un gouvernement où on les tolère.

rain le traite comme le dernier esclave et peut exiger de lui les services les plus bas.

La personne qui préside au gouvernement du Pégu immédiatement après ce premier magistrat est le *Réoun* ; outre la seconde place qu'il occupe dans le conseil, sa principale occupation paroit être l'administration de la justice, puisqu'on porte ordinairement devant lui toutes les plaintes. Quand l'affaire est douteuse ou très importante, on requiert l'avis des autres membres du conseil.

Le troisième magistrat est le *Tchikaw*, j'ignore s'il a un Département particulier outre la place qu'il occupe dans le conseil.

La quatrième est le *Chabandar* chargé de la perception des taxes sur les marchandises importées ou exportées, et de l'inspection des bâtimens qui arrivent dans le port ou qui en sortent. Quand un bâtiment se trouve à bare du fleuve, il envoie un bateau à la ville pour avoir un pilote et l'on s'adresse ordinairement au Chabandar ; il exige qu'on lui donne un état de la cargaison du navire et de toutes les provisions qu'il contient. Ensuite il y établit plusieurs

de ses officiers pour empêcher la contrebande. Au moment du départ on charge un pilote de lui faire descendre la rivière, mais celui qui oseroit se charger de cet emploi sans en avoir reçu l'ordre s'exposeroit aux plus rigoureux châtimens. Le *Chabandar* que j'ai vu à Rangoun étoit un armurier, on prend ordinairement des étrangers pour remplir cette place, parce qu'on ne croit pas trouver dans un naturel les talens nécessaires.

Toutes les ordonnances publiques sont faites au nom de ces quatre officiers.

Le respect qu'on a pour eux et leur humble soumission envers le roi d'Ava, peut faire juger de la haute vénération dont jouit ce monarque; en effet ses sujets le regardent comme le plus grand des hommes, et peut être même, le croyent-ils un peu au dessus de l'espèce humaine. Mais c'est une vérité démontrée par la raison et par l'expérience qu'un pouvoir arbitraire est toujours chancelant, puisqu'il n'y a pas de loi pour lui donner de la stabilité, ni de constitution pour en conserver les droits. Une force aveugle et la crainte de la vengeance du tyran forment son unique ap-

pui, mais l'indignation des opprimés venant à éclater, elle le détruit en un moment. En outre si plusieurs gouverneurs prétendent à la même couronne, le peuple ne prend aucune part à leur dispute et n'a pas même de régle pour fixer son choix, c'est ce qui arriva dans le royaume d'Ava sept mois avant notre voyage au Pégu; il y eut trois souverains à la fois, deux furent déposés et tués par leurs parens qui aspiroient aussi à la couronne. Le prince régnant, oncle de son prédécesseur qu'il a tué par les mêmes motifs d'ambition, a banni de sa cour toutes les personnes employées par son neveu. De ce nombre étoit le fils aîné du *Réoun* qui remplissoit une charge importante auprès de la personne du Roi; après avoir reçu une blessure en se défendant, il fut obligé de se cacher pendant quelque tems pour conserver sa vie. Maintenant il est incapable d'occuper aucun emploi. Son père attaché au parti de l'usurpateur, dont il a établi le pouvoir au Pégu, à main armée, a obtenu en récompense de cet important service le poste important qu'il remplit encore aujourd'hui dans ce royaume. Quoiqu'il ait établi son fils aîné dans son

palais, le plus jeune jouit de tous les honneurs qui appartiennent à l'autre par droit de naissance.

L'usurpateur depuis son avénement au trône, a établi de nouveaux réglemens ou plutôt remis en vigueur de vieilles lois relatives à la religion et tombées en désuétude ; ce qui porteroit à croire qu'il devient dévot ou du moins qu'il veut se couvrir du masque de l'hypocrisie pour faire oublier son injustice et son inhumanité. Un de ces réglemens défend de tuer des bœufs, il a pour fondement le culte religieux que les Gentoux rendent à la vache, et voilà l'unique trait de ressemblance que j'aie remarqué entre la religion des Gentoux et celle des Birmahs. Un autre réglement leur interdit, sous peine de mort, l'usage du vin et de toute liqueur spiritueuse. Quoique les Birmahs fussent très adonnés à l'ivrognerie on a veillé à l'exécution de cette ordonnance avec tant de rigueur qu'on ne voit plus chez eux un exemple de cette débauche. Quand un naturel, par complaisance, goûte seulement d'une liqueur, il fait ensuite tous ses efforts pour en chasser l'odeur de sa bouche.

CHAPITRE V.

Des loix du Pégu. — Des punitions. — Jugemens par les épreuves. — Lois relatives au mariage et aux débiteurs.

Mon sujet me conduit naturellement à parler des loix du Pégu, mais je n'y ai pas résidé assez long tems pour les bien connoître, en outre la seule loi à proprement parler que l'on y connoisse, est la volonté du prince. Cependant il existe encore quelques vieilles coutumes que l'on suit toutes les fois qu'elles ne contrarient pas la loi principale. Je vais communiquer a mes lecteurs toutes les connoissances que j'ai pu acquérir sur cet objet.

Toutes les loix ont pour but de prévenir les crimes, mais parmi les moyens qu'elles employent, il y en a certains qui, quoique très puissans par eux mêmes, sont si injustes que la plûpart des nations civilisées les ont rejettés. Je parle de ces châtimens qui retombent sur les proches parens et même sur toute la famille du coupable. Les loix même de l'Angleterre ne

sont pas exemptes de ce vice. Un jeune homme né et élevé dans l'opulence, se trouve réduit à la plus affreuse misère quoique très-innocent, seulement parce que son père s'est rendu coupable d'une grande trahison. (1) Mais enfin si chez nous le crime d'une personne peut influer sur la fortune d'une autre, les châtimens corporels ne tombent que sur le coupable. Au lieu qu'au Pégu où l'on respecte bien moins la justice et l'humanité, quand l'auteur d'un crime capital se soustrait au châtiment par

---

(1) Les François qui ont toujours imité imparfaitement les bons établissemens de l'Angleterre, mais qui en récompense ont bien enchéri sur les vices de son gouvernement, ne se contentent pas de ruiner les enfans d'un criminel; ils les couvrent ainsi que toute leur famille de l'opprobre public. Si nous regardons comme vicieuses et même abominables des loix qui enveloppent l'innocent dans la punition du coupable, que penser d'une nation assez déraisonable pour se rendre complice de l'iniquité de ces mêmes loix. Il est vrai que la noblesse ne connoît pas le stupide préjugé dont nous voulons parler, et le *tiers-état* ne manquera pas de s'en délivrer dans une circonstance où il va se régénérer. *N. D. T.* (en 1788.)

la suite, on fait impitoyablement périr sa femme, ses enfans et ses plus proches parens.

Dans les affaires trop douteuses pour que le juge puisse découvrir la vérité, il ordonne une espèce *d'épreuve*, (1) par ce qu'ils croyent que l'Être infiniment juste et puissant, pour protéger et sauver l'innocent, découvrira le coupable. Le plus ancien exemple de ces *épreuves* que nous offre l'histoire, se trouve dans les loix de *Moyse*. Le chapître du liv. *des nombres*, indique les moyens dont on se servoit pour condamner ou justifier une femme soupçonnée d'adultère par son mari. Les juifs croyoient que le Très-haut lui même interposeroit sa toute puissance pour faire connoître le crime, car l'eau que la femme buvoit n'avoit pas naturellement la vertu d'enfler les cuisses et les jambes, elle n'opéroit cet effet que dans le cas où l'accusé étoit coupable; d'autres peuples chargeoient la divinité de la justi-

(1) On trouvera une DISSERTATION curieuse et savante sur le *jugement par épreuve* usité chez les Hindoux, dans le deuxieme volume des *Mémoires asiatiques, ou abrégé des transactions de la société de Calcutta*, par L. Langlois, *N. D. T.*

fication de l'innocence, et concluoient pour le crime dès qu'ils ne voyoient pas les loix de la nature interrompues ; c'étoit d'après ce principe que nos ancêtres avoient établi l'*épreuve du feu*. L'accusé marchoit sur des barres de fer rouge, et on le regardoit comme innocent lorsqu'après cette promenade il n'avoit pas la plante des pieds brulée. Mais dans d'autres circonstances où le crime étoit certain, sans qu'on en connût l'auteur, si les soupçons s'étendoient sur un grand nombre de personnes, on se servoit toujours d'un procédé dicté par les mêmes principes. Je parle ici de la manière dont on jettoit le sort. Nous en voyons un exemple dans le *septieme chapître de Josué*. Les naturels d'une grande partie de l'Indoustan ont un usage à peu près semblable. Quand ils ignorent l'auteur d'un vol, ils font mâcher du riz crud à toutes les personnes soupçonnées, et on croit discerner le coupable de l'innocent, à la manière dont ils remuent la mâchoire, ou par l'effet que le riz produit sur leurs dents ; la crédulité de ceux que l'on éprouve, sert souvent à manifester le coupable. On pouvoit employer les mêmes moyens quand les soup-

çons se bornoient à deux personnes ; mais nous voyons qu'alors on avoit recours à des combats singuliers, et la même épreuve est en usage au Pégu. Les deux parties sont obligées de se plonger dans un étang destiné particulièrement à cet usage et celle qui reste le plus long-tems sous l'eau est déclaré innocente. Cette pratique paroît absurde et l'est en effet, puisque la preuve de l'innocence est fondée toute entiere sur une habileté que l'on peut acquérir par la force du corps et sur-tout par une grande habitude. Il en étoit de même des duels de nos preux chevaliers, le plus robuste et le plus adroit avoit toujours l'avantage (1).

Au Pégu le vol est puni de mort, et toutes les sentences rendues contre des crimes capitaux, condamnent ordinairement le coupable à avoir la tête tranchée; il se tient debout, et le bourreau armé d'un le sabre décole avec une grande dextérité.

---

(1) Pourquoi remonter au tems des anciens chevaliers? Le préjugé du point d'honneur et la manie des duels qui subsistent encore en France, sont d'assez beaux restes de barbarie? N. T. D.

Tout étranger peut épouser une naturelle du pays, moyennant une somme qu'il paye aux parens. Mais lorsqu'il s'en va, il ne lui est point permis d'enmener sa femme; la loi est si précise, que plusieurs étrangers très attachés à leur femme, et voyant l'impossibilité d'obtenir un passeport pour elles les ont emportées dans des jarres qu'ils disoient être pleines d'eau. Cependant si l'étranger, avant de partir, laisse à sa femme de quoi subsister et revient au bout de trois ans, il est encore maître de la reprendre, au delà de cette époque, elle a la liberté de se remarier.

Quand un débiteur est insolvable, les créanciers s'emparent de sa personne, le vendent comme un esclave, et retiennent sur le prix de sa vente la somme qui leur est due. C'est pourquoi un homme qui achete une femme doit acquitter toutes les dettes qu'elle a contractées à moins qu'il ne consente à la livrer à ses créanciers.

CHAPITRE VI.

État des Arts au Pégu. — Langage des Birmahs. — Leur maniere d'écrire. — Leur musique.

Je ne connois pas de règle plus certaine pour juger de l'avancement d'un peuple vers la civilisation que ses progrés dans les arts, qui ont la plus grande influence sur les usages et les coutumes de tous les pays. J'avouerai qu'excepté un ou deux, que les Européens ont probablement perfectionnés au Pégu, les autres y sont absolument dans l'enfance; ils y resteront long-tems encore tant que l'on n'accordera pas à ceux qui les professent un peu de cette distinction dont les militaires jusqu'à présent ont joui exclusivement.

La première occupation des hommes de tous les tems et de tous les pays, qui méritât le nom d'art, fut, sans doute, l'agriculture. Dès que les sociétés commencèrent à se former, et que les hommes renonçant à leur vie vagabonde, cherchèrent

des habitations fixes, ils s'apperçurent bientôt que leur chasse et les fruits sauvages ne leur fournissoient qu'une nourriture insuffisante, car plus ils devenoient nombreux, plus les bornes de leurs domaines se resseroient. Ils se virent donc obligés d'élever des troupeaux, et d'augmenter par l'agriculture la fécondité de la terre pour qu'elle leur donnât en plus grande quantité les productions qu'ils aimoient davantage. Quoique l'agriculture soit le premier art qui fixe l'attention, il a toujours été le dernier perfectionné ; il demande une connoissance parfaite des opérations de la nature dans la production des végétaux, c'est ce qu'on ne peut acquérir que par une suite d'observations. Il faut avoir rassemblé un grand nombre de faits, dont on ne peut ensuite tirer parti que par une longue habitude de raisonner. En outre, malheureusement pour cet art, c'est le dernier dont se soient occupés les hommes capables de le perfectionner d'après de justes principes. Chez les nations de l'Europe les plus éclairées nous voyons qu'il s'est écoulé un grand laps de tems avant que les personnes instruites ayent coopéré aux pro-

grès de cet art précieux. Au Pégu, il se borne absolument à la culture du riz. Mais quelqu'ignorant que nous croyons ce peuple, nous ne pouvons nous empêcher d'être surpris en le voyant suivre depuis très longtems un procédé dont nous n'avons découvert que très-tard l'utilité, je parle de la transplantation des grains. Aussi-tôt que le riz est semé, on couvre le terrain de trois ou quatre pouces d'eau, sous laquelle le grain leve ; dès qu'il est en herbe on le transplante dans un autre champ où on le laisse croître et mûrir. On suit cette méthode dans toute l'Inde.

Il faut maintenant parler des habillemens. On y emploie ordnairement le coton et la soye. Quoique plusieurs contrées de l'Inde produisent du lin et du chanvre, je n'ai jamais entendu dire qu'on s'en servoit à faire de habits, la laine n'est pas une production des pays chands. Cette couverture si utile aux animaux du nord seroit un fardeau insuportable pour ceux de la Zône torride. C'est pourquoi la nature, cette mère attentive aux besoins de tous ses enfans, n'a donné que des crins aux bestiaux de ces contrées. Il est évident que la temperature seul

cause la différence que nous remarquons dans les robes des animaux de différens climats.

Les naturels du Pégu ont le talent non seulement de faire des étoffes avec de la soye ou du coton séparément, mais ils savent encore combiner ces deux matières dans une même pièce, et en teindre les fils de différentes couleurs, de manière que l'étoffe ainsi fabriquée ressemble beaucoup à celle que portent les Montagnards de l'Écosse et que nous connoissons sous le nom de *Tartan* ; c'est une draperie de cette étoffe que les hommes jettent sur leurs épaules. Mais la seule manufacture du Pégu dont les étrangers fassent un peu de cas, est celle où l'on fabrique des essui-mains estimés à cause de leur rudesse, c'est une espèce de nappe particulièrement en usage chez les naturels de ce pays.

Après que les hommes eurent pourvu à leur nouriture et à leur habillement, ils songèrent à construire des demeures qui les défendissent contre l'inclémence de l'air. Voilà l'origine de l'architecture. Ce qu'on a lu précédemment des maisons du Pégu, et de la pagode d'or, le seul édifice consi-

dérable que nous ayons vu, prouve assez que cet art est encore dans l'enfance, et qu'il y restera même long-tems, car il ne peut faire de grands progrès dans un pays où le bois forme la principale matière des bâtimens. On ne voit pas au Pégu d'autres édifices en pierres que ceux qui sont consacrés au culte des idoles. Je regarde comme les plus anciens de tous, ceux qui ont la forme d'une pyramide ou d'un cône. L'idée la plus simple et qui dut naturellement se présenter aux hommes, sortant de l'état sauvage, pour la construction de leurs huttes, fut de ficher trois ou quatre batons en terre à quelque distance l'un de l'autre soit en triangle, soit en quarré, ils les lièrent par le haut et les couvrirent de paille, ou de feuilles. Une hutte ainsi construite présentoit la figure pyramidale, qu'on aura ensuite adaptée aux bâtimens en pierres, avant l'invention des voutes et des piliers, comme nous le voyons par les plus anciens édifices connus, qui furent construits à la naissance de l'architecture; on se doute bien que je veux parler ici des pyramides d'Egypte, car je ne puis adopter l'opinion d'un savant qui regarde ces

masses énormes comme des preuves certaines de la perfection de l'art. (1) A la vérité leur grandeur et leur solidité annoncent le pouvoir des monarques qui les a fait construire.

La Pagode d'or et celles qui l'environnent, offrent un échantillon des connoissances de ce peuple dans la métallurgie, au moins dans l'art de travailler l'or. Comme on trouve ordinairement ce métal bien for-

---

(1) Le président *Goguet* dans son ouvrage *De l'origine des loix, des arts, des sciences et de leurs progrès chez les anciens peuples*, partie II, liv, II, chap 3, cite un passage de *Pausanias*, qui décrit un édifice construit par *Mynias*, roi d'Orchomena, pour y cacher ses trésors. Cet édifice étoit une espece de rotonde un peu applatie; tout le bâtiment portoit sur une pierre placée au centre de la voute, dont elle formoit la clef, et en soutenoit tout l'ouvrage qui étoit en marbre. M. *Goguet* prétend qu'il a été construit 70 ans avant la prise de Troye, à la naissance des arts parmi les Grecs. Il improuve le jugement de *Pausanias*, qui le regarde comme digne d'être comparé aux pyramides d'Egypte. Quoiqu'il ait bien moins duré qu'elles, je ne puis m'empêcher de croire que les arts avoient déjà fait de grands progrès quand on éleva ce bâtiment, car il faut que les ouvriers que

mé, il a du être le premier découvert. Nous voyons que les naturels du Pégu, connoissent son étonnante *ductilité* qui le rend propre à une foule d'usages, et je sais que sur ces grands édifices tout couverts d'or, on y a étendu ce métal en lames très fines.

Les Péguans savent aussi travailler l'argent, ils en revêtissent des vases de terre d'une forme très irrégulière, avec tant d'art

---

l'on y a employés, ayent connu les propriétés du ceintre, l'une des plus importantes découvertes en architecture, à laquelle on n'est parvenu que quand cet art a été très-perfectionné. Dans le chapitre second du livre II de la troisieme partie du même ouvrage, l'auteur paroît avoir senti lui-même la justesse de cette remarque ; comme c'est avec beaucoup de défiance que je contredis M. *Goguet*, je m'empresse de m'appuyer sur le jugement d'un autre savant non moins digne de foi, puisqu'il a vu lui-même les objets dont il parle. M. *Wood* dans son excellent traité du *génie original, et des écrits d'Homere* s'exprime ainsi : « l'architecture, la sculpture et la peinture paroissent avoir peu d'obligation aux Egyptiens. Le temple de Thésée subsistant encore à Athênes, nous fournit une preuve inconstestable de la perfection de l'art chez les Grecs, à l'époque de la bataille de Marathon ; nous trouverions

qu'on les croiroit d'argent massif, si leur légèreté ne les trahissoit lorsqu'on y porte la main. Ils connoissent aussi la manière d'employer le fer. Comme on n'exploite aucune mine de ce métal dans le pays, je crois que c'est un des arts que les Européens y ont apporté.

Les naturels du Pégu sont encore très instruits dans la navigation et dans l'art de construire des vaisseaux, mais je ne pour-

---

également des monumens capables de justifier les prétentions des Egyptiens, dans leur pays dont le climat est si favorable pour la conservation des édifices que l'on y voit encore aujourd'hui, de grandes ruines de pyramides qui n'étoient construites qu'en briques crues ; mais malgré le desir que nous avons de tout rapporter à l'Egypte, je crois que les Grecs ne doivent à personne leurs connoissances en architecture, et qu'ils les ont puisées dans la nature même. Les Egyptiens conserverent toujours dans la sculpture leur maniere dure et seche, même après qu'ils furent familiarisés avec les chef-d'œuvres des Grecs. L'Egypte a sans doute produit les monumens publics les plus surprenans; et je dirai les plus absurdes et les plus insignifians. Les Pyramides, les obelisques, les labyrinthes, les lacs artificiels sont sans art, sans élégance et sans utilité publique, quoique se mé-

rois pas dire à quels étrangers ils doivent ces connoissances. Comme leur pays est plus abondant qu'aucun autre en bois propre à la construction des navires, les Européens y viennent souvent en chercher. Quelque soit la nation qui les ait instruits il n'en est pas moins certain que l'on trouve parmi eux d'excellens charpentiers, et que leurs propres bâtimens montés par des naturels du pays, parcourent tous les ports de l'Inde ; je n'ai trouvé de remarquable que la matière qu'ils employent aux agrès, c'est une écorse d'arbre dont ils font aussi des cordes très fortes, mais moins flexibles que les cordes de caire. On sait que le caire est une espèce de filasse qui couvre la noix du coco. On s'en sert dans toutes les autres parties de l'Inde pour faire les agrès des navires.

---

fiant toujours des étrangers, ils ne prirent aucune mesure pour fortifier leurs frontieres, et paroissoient chercher leur sûreté, plutôt en se cachant qu'en se défendant. Quoique bien placés pour faire le commerce, ils négligerent un bon port dont les Grecs montrerent toute l'importance dès qu'ils furent maitres du pays.

La langue des Birmahs a beaucoup de prononciations nasales qui affectent désagréablement les oreilles de ceux qui l'entendent pour la première fois, mais quand on y est une fois accoutumé, on trouve que le fréquent concours des voyelles et des liquides a une douceur qui n'est pas sans agrément. Ce peuple aime beaucoup les composés dans lesquels on trouve d'autant plus de régularité qu'on connoit mieux la langue, par exemple dans ces mots.

Lay-a, la main,

Lay-maa, le pouce,

Lay-tchenew, l'indéx,

Lay-lay-a, le doigt du milieu,

Lay-pfegua, le quatrième doigt,

Lay-pfan, le petit doigt,

on voit que le mot radical est, *lay-a*, on le combine avec d'autres mots qui désignent la situation ou l'usage des différens doigts.

Ils écrivent de gauche à droite contre l'usage de presque tous les orientaux; leurs caractères qui ont une forme circulaire, tantôt tiennent dans une ligne, tantot excèdent en haut et en bas, ils écrivent ordinairement

sur des *Cajans* ou feuilles de toddy.(1) avec un stilet de fer très pointu, et c'est ainsi que sont écrites toutes les ordonnances. Ils ont aussi un papier noir de bambou sur lequel ils tracent leurs caractères avec un pinceau fait avec cette espèce de pierre nommée *Steatite*, qui ressemble à de la cire blanche; on efface ces caractères avec un linge mouillé, et le même papier peut servir plusieurs fois.

La musique fait un de leurs grands amusemens, il m'a paru que la leur avoit une

---

(1) *Toddy-Tree*, voyez *l'histoire générale des voyages*, tome XI, pag 570, édition in-4o,

Toddy, espece de palmier sauvage, nommé *Braben* portugais; il porte un fruit insipide, de la grosseur d'une poire commune. En fesant une incision au sommet de l'arbre, il en découle une liqueur nommée *Toddi*, dont on fait de l'areck, meilleur encore que celui de la noix de coco; il faut à cet arbre un terrain sablonneux, c'est pourquoi on le trouve presque toujours sur le bord de la mer. C'est sur cet arbre que les oiseaux nommés *Toddi*, font leurs nids; on les appelle ainsi, à cause de leur attachement excessif pour cet arbre. *Voyage de Henri Crosse, page* 67. *N. D. T.*

douceur qu'on ne croiroit pas trouver chez un peuple aussi peu avancé dans la civilisation. Ils se servent principalement d'instrumens à cordes ; j'en ai vu un de la forme d'une guittare, et dont on pinceoit de même les cordes, un autre assez semblable au violon excepté qu'il étoit plus étroit. Celui-ci avoit quatre cordes sur lesquelles on jouoit avec un archet.

CHAPITRE VII.

Production et Commerce du Pégu. — Bois de Teck — Etaim. — Cire. — Or. — Nitre — Arec. — Cachou. — Grains. — Animaux. — Fruits. — Monnoyes.

Les Europens qui fréquentent le port de Rangoun ont pour principal objet le commerce du bois de teck (1) que l'on y trouve

---

« (1) Ce bois, dit *Henri Grosse*, est aussi durable que le chêne. Il a de plus la propriété de ne pas éclatter quand il essuye un boulet de canon. *Voyage aux Indes orientales*, pag. 165. *N. D. T.*

en plus grande quantité que dans aucune partie de l'Inde, c'est un arbre de la haute espèce qui ressemble au chêne excepté qu'il est plus flexible et moins dur ; on s'en sert généralement dans l'Inde non seulement pour faire des meubles, mais encore pour construire des vaisseaux ; il a sur tout les bois d'Europe employés au même usage l'avantage d'être bien moins corruptible à l'eau; c'est pourquoi les vaisseaux construits avec ce bois durent bien plus longtems que les autres, mais quoiqu'il soit bien abondant au Pégu et bien moins cher que partout ailleurs, il ne passe point pour être d'une excellente qualité, car l'humidité et la fertilité du sol le fait pousser trop promptement, et en conséquence il acquiert moins de corps que dans les endroits secs, froids et exposés au vent. C'est pourquoi les vaisseaux établis à Bombay où l'on a du bois des montagnes de Balagate, sont plus solides que ceux du Pégu.

L'étain et la *cire* forment encore deux articles de commerce. Le premier surtout est très considérable, quoique ce pays produise beaucoup d'or, l'exportation n'en est pas permise, on n'en fait pas même de pièces

pièces de monnoie, il en entre un peu dans la parure des naturels, mais ils employent principalement ce précieux métal à décorer leurs temples. L'exportation du *salpètre* est également défendue, on pourroit en préparer considérablement si cette défense ne subsistoit plus. Cette contrée produit encore beaucoup de noix *d'Arec* et du *cachou* qu'on tire d'une plante de l'espèce *mimosa* par un procédé consigné dans les *observations et recherches médicales* de Londres, par M. *James Ker*, chirurgien au service de la compagnie des Indes. Les naturels de l'Inde mâchent le cachou et l'arec avec leur betel. On trouve dans certains puits une espèce de *petroleum* ou de *naphthe* qui nage audessus de l'eau; on le brûle comme l'huile, et on s'en sert aussi à espalmer les vaisseaux.

Ce Royaume est amplement pourvu de tout cequi est nécessaire à la vie; on y a les mêmes fruits qu'au Bengale, tels que les pommes de pins, les melons d'eau, les plantains etc. beaucoup de miel d'un goût très fort et peu agréable; on s'en sert, dit-on, souvent pour s'enivrer. La volaille et le gibier y sont connus, sur tout les cerfs et

les sangliers. Les forêts sont pleines d'éléphants sauvages, de Buffles, de Tygres, mais les naturels nous assurèrent qu'il n'y avoit pas un seul Jackal, ce qui me parut très singulier, en songeant à la multitude de ces animaux qui se trouvent dans les autres parties de l'Inde. Ils ont une petite race de Chevaux, estimée pour leur hardiesse et leur dureté à la fatigue. Leur tête est un peu large et grosse, la criniere et la queue très épaisses. Quoique ces chevaux ayent la bouche dure, la bride qu'on leur met ne m'a point paru faite pour remédier à ce défaut. Les naturels cependant les montent facilement par habitude, d'une maniere assez désagréable. Leurs étriers sont si courts que la cuisse est presque horizontale, ou plutôt le genoux est un peu plus élevé que la hanche, et le gras de la jambe collé contre le flanc du cheval.

La principale monnoie du Pays est l'argent que l'on pese et qui n'est pas frappé en piece. Le moindre poids se nomme *tycal*. Cent *tycal* font un *v's*.. On se sert de ces dénominations pour péser les marchandises et l'argent. Mais il faut surtout faire attention à la pureté du métal; les

loix et la coutume ont établi trois taux différens, l'un est à 25 pour cent, l'autre à 50 pour cent, et le troisieme à 75 pour cent. Le premier contient un quart d'alliage, le second la moitié et l'autre trois quarts. Un *tycal* d'argent au titre de 25 pour cent équivaut à une roupie siccah du Bengale (1). les divers titres de la monnoie courante empêchent les étrangers de la recevoir en payement à moins qu'ils ne veuillent risquer d'être trompés; c'est pourquoi toutes les affaires pécuniaires sont traitées par des hommes qui se rendent responsables de la qualité de l'argent qu'ils recoivent pour leur commettant, mais on est obligé de leur accorder une certaine rétribution de tant par cent. Les petites sommes se payent en plomb que l'on pese de même que l'argent.

---

(1) Une Roupie Siccah du Bengale, vaut 45 sols, de France.

CHAPITRE VIII.

Traitement qu'éprouvent les Etrangers qui viennent commercer au Pégu. — Raison de la conduite des Birmahs envers eux. — Projet de mettre ce commerce sur un meilleur pied.

Les vaisseaux qui viennent commercer à Raugoun y essuyent un traitement assez mortifiant. A peine ont ils mouillé qu'il faut amener à terre les canons et le gouvernail. On ne les rend point avant que toutes les affaires soient terminées et qu'on ait accordé la permission de mettre à la voile. Souvent l'autorité d'une seule personne mal intentionnée fait naître des difficultés, et un étranger se voit retenu bien plus de tems qu'il ne lui en faut pour terminer toutes ses affaires. Il doit en outre se résigner à recevoir toutes sortes d'insultes personnelles, sans espérer d'en avoir jamais raison. Cette conduite des magistrats, qui paroîtra sans doute très peu politique, a nui considérablement au commerce du Pégu, et

a empêché, jusqu'à présent, les habitans de se civiliser et de s'enrichir. Cependant si l'indépendance est le plus grand bien dont une nation puisse jouir, il faut avouer que celle-ci a pris un bon moyen de le conserver, et je ne crains point d'être démenti par-tous ceux qui savent de quelle manière des Européens ont formé leurs établissemens dans l'Indoustan. Sous le spécieux prétexte de commercer, ils demandèrent aux Souverains des contrées qu'ils visitoient la permission de bâtir des forteresses, et de solder des corps de troupes, ils l'obtinrent et se fortifièrent de plus en plus au point de réduire, sous leur obéissance ces mêmes princes à l'indulgence desquels ils devoient toutes leurs possessions. Doit on s'étonner maintenant de ce que les Birmahs refusent d'encourager une correspondance dont ils ont vu de si funestes effets, et de ce qu'ils préfèrent renoncer aux avantages d'un commerce considérable plutôt que de hasarder leur liberté?

Heureuse nation qui sais conserver des richesses que la main libérale de la nature a versées sur ton sol, et qui dédaignes ces

jouissances de luxe aux quelles la plupart des hommes ont sacrifié la liberté ! Puisse-tu t'obstiner long-tems à garder ce précieux trésor que tu acquiers à ta naissance, et rejetter avec horreur tous les appâts qui pourroient le mettre en danger ! Voilà sans doute le langage que tiendroit aux Péguans un Philosophe cosmopolite. Mais un membre d'une société commerçante a d'autres sentimens qui sont peut-être plus convenables à la circonstance présente, car quoique les Birmahs puissent se glorifier d'une indépendance Nationale, personne, excepté le Roi, n'a une liberté individuelle. Peut on regarder comme libre un homme qui craint sans cesse les cabales des nobles et le juste ressentiment du peuple.

Mes compatriotes me demanderont peut être, quels avantages nous procureroient nos correspondances avec les Péguans, si le commerce que nous ferions avec eux, nous ouvriroit quelques nouvelles sources de richesses, si leur alliance contribûeroit à la défense de nos établissemens ou seroit utile pour l'équipement de nos flottes, et de nos armées, ils ne manqueront pas non plus d'ajouter qu'il faudroit examiner la

possibilité et les moyens de détruire la répugnance que témoigne cette nation pour tout commerce avec les étrangers. Je vais tacher de répondre en peu de mots à toutes ces questions.

Le bois forme le principal article du commerce du Pégu et sert même au transport de toutes les autres marchandises ; cette province est la seule à l'Est du Cap Comorin, où l'on puisse en avoir à discrétion, conséquemment si l'on prenoit pour théâtre d'une guerre, la Baye du Bengale, celui qui pourroit tirer des bois du Pégu, auroit bien plus de facilités que son ennemi, de raccommoder les vaisseaux endommagés dans une action.

Mais pour bien se fournir de cet important article, il ne suffit pas d'envoyer nos bâtimens l'achetter dans le port, car nous ne serons jamais sûrs, d'en avoir d'excellente qualité. Ce bois ne vient pas dans les environs de Rangoun, mais les forêts qui le produisent sont situées sur des montagnes dans l'intérieur des terres. On fait, avec les arbres que l'on abat, des radeaux qui descendent en grand nombre sur le Syriam, ils employent plusieurs mois à ce

voyage. Comme on n'est pas certain du tems de leur arrivée, on ne peut douter qu'une personne résidente sur les lieux ne seroit la mieux partagée, conséquemment nous gagnerions beaucoup à entretenir quelques agens dans ce pays pour choisir dans le bois qui arrive les pièces de la meilleure qualité, et ayant les dimensions nécessaires, notre objet seroit encore mieux rempli, si nous pouvions obtenir d'envoyer sur les lieux mêmes où se fait la coupe, une personne qui recevroit ses instructions de nos agens résidens au port.

Si l'on pouvoit déterminer cette nation à accorder la permission d'exporter son or, ce seroit une riche branche de commerce, car la côte de Malay est la seule partie de l'Inde d'où l'on puisse tirer ce métal et encore en très petite quantité. Nous étendrions ainsi notre commerce jusqu'à la Chine (1) et la balance en seroit alors moins désa-

(1) Voyez la préface, où je parle des projets ambitieux des Anglois sur la Chine. On ne peut plus douter qu'ils ne tendent a établir maintenant un commerce par terre avec ce Royaume. L'ambassadeur qu'on y envoyat du Bengale il a quelques an-

vantageuse pour la métropole que dans l'état présent des choses. L'exportation de l'étain est déjà considérable, mais très susceptible encore d'augmentation.

On regardera peut-être comme superflu tout ce que j'ai dit des avantages que nous procureroit une alliance avec ce peuple, si son aversion pour les étrangers est telle que je l'ai moi-même annoncée. Mais j'ai de bonnes raisons pour croire que cette grande aversion n'est pour-tant pas invincible. J'en juge par l'ardeur des naturels, à inviter les étrangers ; ils se seront aussi bientôt formé de nouveaux besoins qui les forceront à commercer avec leurs voisins.

Nous savons que l'opium est déjà devenu au Pégu un article indispensable, qui sera encore plus recherché, si les loix contre toute liqueur spiritueuse subsistent long-tems; ils tirent cette drogue de nos possessions dans le Bengale. Mais sans nous borner ici à de simples raisonnemens, cher-

---

nées et qui est mort en route, étoit sans doute, chargé de négociation et relatives à cet objet. Quand les Européens et surtout les Anglois commercent avec un état asiatique il ne tardent pas à s'y établir en maîtres.

chons des faits et nous verrons que la compagnie impériale possède maintenant une factorie à Rangoun ; elle est environnée d'un mur sur lequel on a laissé le pavillon de la compagnie. Tout le monde ne sait-il pas aussi que la compagnie Angloise des Indes orientales posséda un comptoir dans ces domaines dépendant du Pégu, c'est-à-dire à Négrais? A la vérité nous fûmes obligés de l'abandonner, mais plutôt par la faute de nos commettans que par celle des habitans qui souffrirent long-tems leurs vexations avant de recourir à des moyens violens. Quoiqu'il ayent conçu de nous une idée désavantageuse, il y a lieu de croire qu'une modération soutenue, semblable à celle que le gouvernement Anglois a montré envers les naturels de l'Inde nous regagneroit les esprits des habitans de Negrais et raccommoderoit toutes nos affaires dans ces contrées.

Le gouvernement du Pégu témoigne la plus haute considération pour la compagnie Angloise, nous en eûmes une preuve dans l'accueil que l'on fit au *success galley* qui étant chargé pour le compte de cette compagnie, fut traité plus favorablement

qu'aucun des navires étrangers, entrés jusqu'alors dans le port de Rangoun. Sans m'étendre ici davantage, je me contenterai d'assurer qu'une négociation entreprise pour pacifier les deux peuples qui habitent ce royaume, les naturels du Pégu et les Birmahs, rendroit la nation médiatrice, bien respectable et bien chère aux deux partis.

DESCRIPTION

De quelques cavernes artificielles creusées dans le voisinage de Bombay.

On voit dans différentes parties de l'Isle de Salsette et dans le voisinage de celle de Bombay des monumens surprenans du travail et de l'industrie des hommes. On les admireroit sans doute, par tout où ils se trouveroient, mais ils paroissent encore plus merveilleux dans un pays aujourd'hui connu par l'indolence de ses habitans; ce sont d'énormes excavations faites dans le roc vif et ornées d'une multitude de figures également taillées dans le roc avec une adresse infinie. La plus remarquable de ces caver-

nes se trouve dans la petite isle d'Elephanta située à l'est du havre de Bombay ; le milieu de cette isle est tres élevé, elle a une pente assez douce du nord au sud, c'est à dire dans la direction de sa plus grande longueur. Vers l'extremité méridionale de cette isle on voit la figure d'un Eléphant taillée grossièrement dans la pierre qui a donné à cette isle le nom qu'elle porte maintenant. Le corps de l'éléphant a douze pieds de longeur et environ huit de hauteur, sa trompe tournée en spirale, est assez bien sculptée, les jambes sont des masses informes uniquement destinés à soutenir ce colosse; la queue qui touche à terre paroit faite dans la même intention ainsi qu'un pilier placé positivement sous le bas ventre. Cet éléphant porte sur son dos une masse dénuée de toutes formes qui représentoit, dit-on, un petit animal de la même espèce, toute cette figure a été taillé dans une seule pierre, mais le corps est maintenant fendu en deux, par l'effet de la poudre à canon dont on appercoit encore les traces.

A un demimille environ du côté du nord un petit sentier assez difficile vous conduit à une caverne creusé dans les flancs d'un rocher,

la porte est ouverte du côté du nord, vous entrez d'abord sous un *ſirandah* ou portique qui a 60 pieds de l'est à l'ouest et 16 du nord au sud; à l'extremité occidentale on voit une ſigure humaine avec huit bras, quatre de chaque coté, ils sont attachés à l'épaule l'un derriere l'autre. Le premier bras posé en travers du corps sur le ſianc gauche à l'endroit où les naturels portent leur cris ou dague, semble prêt à tirer cette arme du foureau, le second est détaché du corps, et l'avant bras plié comme pour porter la main sur la poitrine, mais il est cassé un peu au dessous du coude, *l'humerus* du troisième bras ressemble au premier, mais l'avant bras est entierement cassé, celui du quatrième est plié en haut mais cassé auprès du poignet, les deux premiers bras sont baissés et pliés d'une maniére agréable, le troisième porte une petite ſigure de femme, le quatrième tendu au dessus de la tête, soutient quelque chose de bizarre qui ressemble aux plis d'un falbalas; la cuisse droite est placée en dehors de manière à former un angle droit avec le corps, mais elle est cassée auprès du genoux; la gauche l'est auprès de la hanche; autour de cette ſigure

sont plusieurs autres plus petites dans différentes attitudes; à l'extremité on voit une autre figure humaine dont il ne reste plus que le buste jusqu'à la ceinture. Il y manque les bras qui ont été cassés, car on voit encore la marque des violences commises contre ces statues. Celles-ci et plusieurs de celles que nous décrirons dans la suite portent une espèce de casque dont la *calotte* paroît être d'une matière douce et moeleuse appliqué sur la tète comme un turban, il a seulement une forme plus pyramidale que ceux dont se couvrent maintenant les naturels du pays; la surface qui est inégale a l'air d'une étoffe piquée et la matière en paroît être très épaisse; une plaque semblable à celle des bonnets de nos grenadiers en orne le devant et des deux cotés on voit l'extremité d'une autre plaque posée derriere la tête, et qui passe les oreilles, elle est divisée par côtes à peuprès comme les vertugadins qu'on portoit autrefoisen Angleterre, mais elles ne sont pas placées de même; quelques unes des figures à l'extrémité méridionale de la cave présentent le derrière de leur tète au spectateur de manière que l'on connoit sûrement la forme de leur pla_

que ce qui seroit impossible en ne la voyant qu'en face. Quoique ces statues soient de taille et de grosseur naturelle, aucune n'est détachée du roc dans lequel on les a suculp-tées. Les deux figures que nous venons de décrire ont de grandes boucles d'oreille massives audessus des quelles s'échappent quelques boucles de cheveux qui tombent négligemment sur leurs épaules; leur lèvre supérieure est remarquable par son épaisseur.

La cave est environnée de firandahs semblabes au premier en voici les dimensions.

Longueur de la cave du nord au sud	90 pieds
Largeur du firandah méridional, y compris les niches où sont certaines figures que nous allons décrire ci-après	24 pieds
Largeur du firandah septentrional	16.
de l'occidental	16
de l'oriental	16
Largeur de la cave de l'est à l'ouest	78
mais en y comprenant les firandahs cette cave a dans toute sa longueur	130.
et dans toute sa largeur	110.

Le toit est soutenu par quatre rangs de piliers placés à 15 pieds les uns des autres, la base de chaque pilier est une plinthe parallélipipède qui a 3 pieds 3 pouces de large et 5 pieds 9 pouces de haut; sur cette base s'éleve une colonne ronde haute de cinq pieds assez effilée; à l'extremité supérieure elle se termine par une espèce d'anneau qui a un pied et demi d'épaisseur et qui resemble à un *cordon* de fortification, on l'a encore comparé avec assez de justesse à un coussin rond applati par le poids du rocher qu'il semble soutenir. Pardessus est une autre plinthe haute d'un pied et surmontée d'une plaque épaisse de neuf pouces, qui déborde de deux pieds et demi du côté de l'est et de l'ouest, les extrémités sont évidées et ornées de moulures. Du nord au sud cette plaque n'est pas plus large que le pilier. Enfin sur le sommet de ces piliers regne de l'est à l'ouest un entablement d'un pied d'épaisseur taillé dans le roc, qui ressemble à une poutre. D'après ces différentes dimensions on voit que la cave a en tout 15 pieds de haut; la colonne, l'anneau, avec la plinthe supérieure qui en forment le chapiteau, sont bien canellées, et sur les coins

de

de la base qui debordent la colonne se voit une petite figure assise ; on entre par l'extrémité occidentale de cette cave dans une chambre qui a 20 pieds en quaré, et quatre portes ; elle contient une espèce de petit mausolée, cétoit sans doute un endroit consacré particulièrement au culte divin le *saint des saints* de la cave. Aux deux côtés de chaque porte sont distribuées huit statues gigantesques, la tête ornée comme celles que nous avons déja décrites, le col chargé de chaines et de boucles d'oreilles d'une énorme grosseur. La plus entière se trouve au côté oriental de la porte méridionale ; elle est haute d'environ 13 pieds et demi, appuyée sur la jambe droite, le genou gauche un peu plié, elle a l'épaule droite baissée parallelement avec le corps, et l'avant bras plié de manière que sa main se trouve devant son nombril et la paume tournée en haut soutient un globe. Les doigts un peu renversés dans l'endroit même où ils se joignent avec le métacarpe indiquent très bien la pésanteur du corps dont ils sont chargés. Elle porte autour des reins un ceinturon auquel est attaché, du côté gauche, une courroie qui touche et qui sou-

tient probablement une drapperie, dont on voit le commencement sur la hanche droite, elle passe delà sur les cuisses, sous les parties qu'elle laisse pourtant à découvert, elle est ensuite attachée avec un très-large nœud sur de la cuisse gauche, elle revient encore sur cette même cuisse, passe dans l'autre partie de la même draperie et le bout qui reste pend entre les jambes. Cette statue a la main gauche appuyée sur le gros nœud qui soutient la draperie ; la cuisse et le genou gauche sont parfaitement bien exécutés, la rotule se distingue aisement et les muscles sont ſortement ressentis. Je ne dirai pas que les jambes sont aussi bien proportionnées, car elles commencent à diminuer dès le genou, elles ont peu de mollet, ou plutot point du tout, cependant il ſaut avouer qu'elle ressemblent en général à celles des naturels du pays.

A l'extrémité septentrionale du ſirandah occidentale on voit une ſigure extraordinaire à huit bras, le corps très-penché du côté gauche, les jambes pliées sous elle mais trop mutilées pourqu'on puisse déterminer au juste leur véritable position, deux de ces bras soutiennent un rideau ou dais au-dessus de sa

tête, ce dais est couvert d'une multitude de figures dans une attitude très receuillie. Une des mains droites porte une épée, une des gauches un pied d'estal surmonté d'une petite statue qui tourne le dos à la grande, et si fort renversée en arrière que quand elle étoit entière sa tête devoit pendre très bas. Mais maintenant cette partie manque, le reste du corps est tout mutilé :

L'épée et la petite statue que la grande tient dans ses mains ont fait croire à quelques voyageurs que ce groupe représentoit le jugement de Salomon, cette idée me paroît si dénuée de toute probabilité que je n'en aurois pas même parlé, si je n'eusse voulu détromper plusieurs personnes qui semblent l'adopter. Un autre main gauche de la même statue tient une cloche, instrument employé dans les cérémonies religieuses des Gentoux. Les bras et les mains de cette espèce de colosse, qui sont encore entiers au nombre de six, m'ont paru bien exécutés, les deux autres sont cassés.

Nous avons déjà remarqué que les artistes qui sculptèrent ces statues ont très bien observé les formes des membres et exprimé

le jeux des muscles, mais un petit groupe de figures placé à l'autre extrmiété du même firandah, prouve qu'ils connoissoient aussi une autre partie de l'art du statuaire plus difficile encore, je parle du talent d'exprimer dans la contenance, les sentimens qui agitent l'ame. Le groupe dont il s'agit est composé de trois personnages droits, deux hommes et une femme au milieu d'eux; un des deux hommes pose sa main sur l'épaule de la femme qui cherche à l'éviter et à s'en débarrasser, l'autre annonce par son air une supériorité de rang. Et si nous jugions d'après la ressemblance de son habit avec celui des Bramines d'aujourd'hui, nous pourrions croire qu'il est de cet ordre sacré.

Chacun des personnages a un air de tristesse, tient sa tête agréablement penchée, et le chagrin se peint dans tous leurs traits. Ce n'est pas une agitation violente, mais une morne et profonde tristesse. Quand on rencontre une seule figure qui exprime forement quelques vives passions, on peut attribuer au hasard la disposition des traits qui produit cet effet, mais dans un groupe composé de plusieurs personnages qui par-

roissent tous occupés du même objet, et éprouver les mêmes émotions, il est impossible de ne pas reconnoître la main savante d'un artiste qui a réussi à exprimer sur les physionomies de ces statues les sentimens du cœur humain.

La plus remarquable de toutes ces figures se trouve dans le firandah méridional, au milieu de la muraille, directement en face de la principale entrée de la cave, c'est un énorme buste à quatre têtes jointes ensemble derriere les oreilles. La première se voit enface, les deux autres de profil, la quatrième est cachée par la première, qui a quatre pieds depuis le haut du front où commence l'ornement ordinaire de la tête jusqu'au dessous de la lèvre inférieure, le nez a un pied et demi de long, et le visage entier quatre pieds et demi; quant à la largeur j'ai mesuré trois pieds quatre pouces depuis chaque oreille jusqu'au milieu du nez, et cette statue entière a 20 pieds environ entre les deux épaules. La figure du milieu témoigne un air indifférent et tranquille, celle qui se trouve à la gauche du spectateur a le sourcils froncé, la peau du nez ridée, et les narines ouvertes

pour exprimer un mépris mêlé d'indignation. La bouche est surmontée de deux moustaches, la langue avancée entre les dents, et tous les traits sont monstrueux, cette figure a quatre mains, une de chaque côté, et les deux autres entre la première et la poitrine de la statue. Autour de la première main droite qui se trouve à la gauche du spectateur est entortillé, un grand serpent de l'espèce nommé *cobre capelle* qui peut avoir un pied de diamètre. Le doigt du milieu n'est pas tout entier, mais il doit avoir eu trois pieds et demi de long. La dernière main du même côté est entièrement cassée, il paroit qu'elle portoit également un serpent de la même espèce que le précédent, la dernière main gauche tient un objet taillé en sphéroïde allongé, dont le haut est chargé d'une protuberance en forme d'écorce couverte d'écailles comme un oignon de lis, et assez grosse pour remplir la paume de la main. La troisième tête qui a un air plus agréable que les précédentes appuye sur son épaule sa main gauche dont la paume tournée en dehors soutient une espèce de bouquet de fleurs ; ne pourrions nous pas at-

tribuer la différence si remarquable dans les deux dernièresfigures aux objets quelles ont devant les yeux? La figure qui m'a paru hideuse et qui l'est en effet a devant elle cet énorme serpent cobre capelle, mais l'autre avec l'air enjoué semble fixer cette espèce de bouquet. Toutes ces têtes ont d'énormes boucles d'oreilles, et une grande quantité de tous les ornemens décrits ci-dessus.

A l'extrémité orientale de la même muraille on voit une statue de femme, qui n'a que la mamelle gauche, à la vérité très grosse et très ronde, le côté droit de la poitrine est plat et uni, elle à le bras droit appuyé sur la tête d'un taureau. Le gauche pendant tient un objet si mutilé qu'on ne peut deviner ce qu'il représentoit; dérrière ces deux bras, on en apperçoit deux autres, le droit porte un serpent de la même espèce que celui dont nous avons déjà parlé, le gauche tient un petit bouclier à l'endroit dans lequel on passe le bras? Le bouclier est rond, régulièrement convexe en-dessus et c'est cette partie que la statue tourne vers elle presqu'au niveau de son épaule; elle a deux brasselets à ses deux mains gauches et une bague à chaque doigt.

Mais les mains droites n'ont chacune qu'un bracelet, et une bague au petit doigt. Elle s'appuye du côté droit ce qui doit faire naturellement pousser la hanche gauche, mais cette projection trop fortement exprimée rend la statue de travers. Elle est environnée de plusieurs autres qui représentent un groupe d'hommes et d'animaux, au nombre de quarante et une figures beaucoup plus petites et dans différentes postures.

A la gauche de cette statue de femme à trois faces, on voit celle d'un homme en pied, dont la main est appuyée ou plutôt pèse sur un nain qui par la position de son corps et sa contenance gènée annonce la douleur qu'il éprouve. Ces mains sont des figures monstrueuses très souvent répétées dans cette cave, ils ~~ont~~ des têtes d'une énorme grosseur montées sur de très petits cols, une poitrine renfoncée et le ventre large, protubérant et plus long qu'il ne convient à proportion des autres parties du corps, les cuisses, les jambes très petites et disproportionnées pour la longueur et l'épaisseur. Ils sont ordinairement placés comme celui dont il s'agit ici, c'est à dire auprès d'une grande statue qui s'ap-

puye sur eux et paroit quelque fois leur causer beaucoup de douleur. Notre nain tient dans sa main droite un serpent dont le corps forme plusieurs anneaux, le cordon que la grande statue porte sur son épaule gauche et sur sa poitrine porte à croire quelle est de l'ordre des Bramines; un grand nombre de figures qui l'environnent lui offrent des présens parmi lesquels on distingue un poisson. Une petite statue à genoux devant la grande, lève les yeux vers elle, une autre placée à sa droite porte un poignard qu'on distingue très bien.

Vous entrez par le côté oriental de la grande cave dans une enceinte qui contient plusieurs appartements ; sur le mur méridional de cette enceinte, vous voyez une statue gigantesque qui pose son bras gauche sur la tête d'un nain, et qui tient un serpent dans sa main droite, elle porte au côté gauche une large épée suspendue à cette même draperie qui passe sur les cuisses de la plûpart des autres statues. Et voici la seule à qui cette draperie descende sur la cuisse droite au lieu de tomber sur la gauche. Elle a quatre mains, la dernière main gauche porte une petite figure hu-

maine, une des mains droites est entièrement cassée, l'ornement de tête du nain ressemble à un coussin, sur lequel est placé un corps solide semblable à l'anneau rond des piliers avec une portion de la colonne. Et c'est la dessus que le géant pose la main. Un serpent enlacé autour du corps du nain, tient la tête pendante justement au-dessous de sa main gauche; cette enceinte à 58 pieds de longueur, et à chaque extrémité, il y a un petit appartement dont le pavé est couvert d'eau. L'appartement situé du côté de l'ouest, est décoré d'un grand nombre de figures, dont deux ressemblent à des idoles que les Gentoux adorent aujourd'hui, celui du côté de l'est n'a aucun ornement. Vis-à-vis le milieu de cette enceinte est une chambre qui contient un petit mausolée. Vous entrez par l'extrémité occidentale de la grande cave dans une autre enceinte quarrée, ouverte en-dessus et taillée dans le roc vif à la profondeur de 40 ou 50 pieds, vous y trouvez deux petits appartemens qui n'ont rien de remarquable et une caverne irrégulière si remplie d'eau, que l'on ne peut en voir le fond.

Toute la cave et les appartemens adjacens ont été taillés dans le roc vif, et ont coûté beaucoup plus de peines qu'aucun de ceux qu'il nous reste à décrire.

Le tems n'a fait aucun tort aux figures, celles que l'on voit mutilées l'ont été par la violence des barbares qui n'aiment qu'à détruire et qui sont les ennemis nés du gout et des sciences. (1)

Nous allons maintenant visiter la cave d'*Ambola*, village situé à sept milles de *Tannahs*, dans l'isle de *Salcette*, cette cave est éloignée d'environ un mille, Ouest du village, la principale entrée tournée du même côté a environ 8 pieds d'ouverture. Elle est d'abord couverte d'une voute formée par un arbre placé en travers et dont la tête a pris racine; le tronc a produit de grandes branches qui forment un nouvel arbre.

Ce passage continue d'être aussi étroit

---

(1) M. Grosse prétend que ces statues s'étoient fort bien conservées, eu égard à leur antiquité, jusqu'à l'arrivée des Portugais, qui s'étant rendus maitres de l'isle, se crurent obligés de détruire les idoles. Et si l'on considère la dureté de cete pierre

l'espace de trente pieds, alors il s'élargit du triple, et en avançant encore douze pieds vous trouvez un escalier de sept marches par lequel vous descendez dans la cave.

La grande porte a 20 pieds environ de haut y compris les dégrés, les jambages paroissent avoir été des colonnes cannellées, mais qui sont maintenant dégradées. Cette porte vous conduit dans un antichambre qui à chaque extrémité a un petit *Firandah* ou portique séparé de la principale pièce par trois piliers. Directement en face de vous est la porte même de la cave, à chaque côté de laquelle vous voyez une figure d'homme que l'on a beaucoup de peine à reconnoître tant elle a souffert des injures du tems. La figure placée à gauche à perdu plus de la moitié de la tête, et il ne lui reste des deux bras que les moignons; leur position et plus encore la ressemblance qu'on

---

ils ont du se donner bien de la peine pour défigurer ces statues. On prétend même qu'ils ont employé des pièces de campagne pour démolir ces morceaux précieux qui auroient dû bien plutot exciter leur admiration et leur curiosité. *Voyage de Henry Grosse. pag. 86. N. D. T.*

remarque entre cette figure et celles qui restent encore entières annonce que le bras gauche étoit pendant avec le coude plié. La figure à droite est dans la même posture, la tête et le bras gauche sont mieux conservés. On voit même que la tête étoit couverte d'une espèce de casque. La grande cave dans laquelle vous entrez maintenant par cette porte est un quarré de 88 pieds qui en contient deux autres petits. Le premier est formé par des piliers parallèles aux côtés du grand à la distance de 15 pieds de la muraille extérieure de la cave, chaque rang de piliers en contient six, y compris ceux des deux bouts, ce quarré en a donc 20 hauts de 30 à 40 pieds, et de la même forme que ceux de la cave d'Eléphanta. Au centre de ce quarré, également à la distance de 15 pieds, on trouve l'autre édifice environné d'une muraille pleine, et avec une porte de chaque côté. D'après les dimensions données ci-dessus nous voyons que chaque côté de cet édifice quarré doit avoir 22 pieds en déduisant l'épaisseur des piliers qui ne sont pas moins considérables que ceux d'Eléphanta. Cette chambre renferme une masse cubi-

que, qui paroît avoir servi de piedestal à quelque divinité des Gentoux, car ce lieu est encore consacré à leur culte. Sur le haut de ce socle on a planté une poutre à la quelle est suspendue une cloche, instrument nécessaire aux cérémonies religieuses de ce peuple ; l'extrémité orientale de cette cave est percée de trois portes par où l'on entre dans un autre appartement ; la porte du milieu conduit dans l'appartement, celles des côtés dans deux Firandahs qui en sont séparés par des rangs de piliers semblables à ceux que nous avons déjà décrits. A chaque côté de la porte du milieu dans l'intérieur de l'appartement, on voit une figure gigantesque, accompagnée de plusieurs autres plus petites, l'une placée à la gauche du spectateur est entière jusqu'à la hanche, il ne lui manque que les deux mains qui ont été cassées, elle est forte, bien proportionnée et d'un beau fini. On y remarque une large face, des joues pleines, un grand front, et dans la contenance, un air de sérénité, mais elle n'annonce pas beaucoup de pénétration. Toute les figures sont sans barbe excepté une seule qui fait partie du petit groupe

placé au-dessus de celle que nous décrivons maintenant. Cette statue gigantesque a les cheveux crépus, et roulés en boucles qui lui tombent sur le col. Elle porte sur la tête un ornement de forme pyramidale. Ses oreilles percées sont chargées d'énormes bijoux. Sur son épaule gauche on a jetté une chaîne qui descend sur sa hanche droite, elle en a une autre autour de la ceinture, posée sur l'extrêmité des os qui forment le *pelvis*, et à laquelle pendent du côté droit deux autres petites chaines qui se perdent bientôt dans une écharpe attachée du côté droit, dont elle couvre la cuisse ainsi que l'extrêmité de la gauche. Le bras droit est plié vers le haut de l'épaule pour soutenir sans doute la draperie dont nous venons de parler, le bras gauche est pendant presque paralellement avec le corps; les jambes sont tellement maltraitées que nous découvrimes avec beaucoup de peines que le pied droit avançoit sur le gauche. Chaque bras est environné d'une chaine passée sur le deltoïde qui porte en dessus la représentation d'un visage en face, à la gauche de cette statue on en voit deux plus petites placées à la suite l'une de l'autre, celle de

derrière est plus haute que l'autre de toute la tête, cette partie de leur corps qui m'a paru énorme à proportion du reste, me porte à croire qu'on a voulu représenter des enfans. Cependant ils ont de grosses boucles d'oreilles et leurs cheveux ressemblent à une perruque. Le plus grand a la main droite levée au niveau de l'épaule et posée sur la tête de l'autre qui tend le col et regarde avec inquiétude un objet un peu éloigné. Le corps de celui-ci est entièrement dégradé au-dessous du col.

La figure placée de l'autre côté de la porte, est d'une plus belle exécution que la première et a comme elle le bras au niveau de l'épaule; il soutient une draperie représentée d'une manière très distincte, qui s'étend depuis l'os *ilium* jusquà une palme au dessous du genou; elle est liée avec un nœud sur la hanche gauche d'où elle pend en plis ondoyans, d'après les fragmens qui restent des jambes on juge que la gauche avançoit d'un pas. Le bras gauche est posé sur la tête d'un nain semblable à ceux que nous avons déja décrits, il a dans sa main droite une espèce de serpent et dans sa gauche un animal qu'il est impossible de

reconnoitre

LA VIE
ET LES
AVANTURES
DE
JEAN - CHRISTOPHE WOLF.

LA VIE ET LES AVANTURES DE JEAN-CHRISTOPHE WOLF,

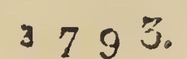
PREMIER SECRÉTAIRE D'ÉTAT A JAFFANAPATNAM DANS L'ISLE DE CEYLAN

AVEC UNE DESCRIPTION DE CETTE ISLE, DE SES PRODUCTIONS NATURELLES, DES MANIERES ET DES USAGES DE SES HABITANS.

TRADUITES DE L'ALLEMAND.

On y a joint une description abrégée mais complette de la même Isle,

PAR M. ESCHELSKROON.



1793.

reconnoître. Sur le haut de la porte sont différens grouppes de petites figures admirablement bien exécutées.

Cet appartement long d'environ 30 pieds a une porte à l'extremité orientale, laquelle conduit dans deux petites caves où l'on ne voit rien de remarquable, les deux portes de cet apartement, l'orientale et l'occidentale du petit quarré situé au millieu de la grande cave, et les deux qui forment la principale entrée de tout cet édifice sont sur une ligne droite dans la longueur d'environ 130 pieds.

Par le côté méridional de la cave vous entrez dans un passage irrégulier, taillé dans le roc qui monte doucement vers un trou si étroit qu'un homme très mince a de la peine à s'y glisser, il conduit à un passage pratiqué entre deux hauts rochers. Une autre branche de ces souterrains s'échappe à droite et après avoir fait un tour qui empêche d'en voir d'abord le bout, elle vous conduit à un apartement dont le pavé est couvert d'une eau très claire à la hauteur de trois pouces, il est divisé en deux parties, la première contient une divinité des Gentoux.

Toute la cave est taillée dans le roc comme celle *d'Eléphanta*, mais la pierre en est plus molle, de manière que les figures qui paroissent avoir été bien moins maltraitées que celles d'Eléphanta ont bien plus souffert qu'elles des injures du tems; la plupart sont à moitié détruites, excepté les deux grandes figures du petit appartement; quoique leurs membres soient mutilés les parties qui restent ont encore une surface polie et sont plus dures que tout ce que l'on voit dans cette cave.

Canara, place située à 10 mille environ de *Tannah* et plus au nord qu'*Ambola*, contient une nombreuse collection de ces caves, il y a une grande montagne toute pleine de ces excavations de différentes grandeurs, mais aucune n'est aussi bien travaillée ni ornée d'un aussi grand nombre de figures que celles dont nous venons de donner la description. Sans m'arrêter à chacune en particulier, j'indiquerai les différences que j'y ai remarquées d'avec les précédentes. Les piliers en sont taillés grossièrement et d'une manière très irrégulière; plusieurs de ces caves sont le double plus hautes que celles *d'Elephanta* ou *d'Ambola*, plusieurs

ont des trous quarrés percés dans la muraille, les uns vis à vis des autres à une égale hauteur comme pour mettre des poutres destinée à soutenir un plancher; je fus confirmé dans cette idée par des fenêtres pratiquées à cette hauteur. Plusieurs de ces caves sont très petites, d'autres ne le cédent pas en grandeur à celles que nous avons déjà décrites, elles ont des vestibules par lesquels vous entrez dans l'intérieur même du vaisseau; dans un de ces vestibules vous voyez à chaque extrémité une statue en pied bien plus grande que toutes les précédentes, excepté le buste à trois faces de la cave *d'Eléphanta*; elles sont dans deux niches et conséquemment moins détachée du roc dans lequel on les a taillées que les précédentes. Ces statues hautes de 20 pieds sont dans les plus exactes proportions. Elles ont la tête nue et les cheveux roulés en boucles. J'observerai que l'on ne trouve pas dans ces caves les figures monstrueuses d'*Ambola* et plus nombreuses encore à *Eléphanta*. Sur la muraille d'une de ces caves j'ai vu une assez longue inscription encore toute entière qui donneroit sans doute aux personnes capables de la lire quelques rensei-

gnemens curieux sur l'antiquité et l'usage de ces caves. J'ai appris seulement qu'elle est écrite dans la langue des Gentoux et qu'elle contient des bénédictions pour ceux qui visitent ces lieux sacrés. Si le témoignage est vrai, car je ne voudrois pas le garantir, il détermine l'objet pour lequel on a entrepris ces immenses travaux. Plusieurs figures qui ressemblent aux divinités des Gentoux et plusieurs mêmes des caves *d'Ambola* que ces idolâtres viennent encore visiter déposent en faveur de la probabilité de cette opinion.

Ces caves datent sans doute de l'antiquité la plus reculée, les habitans n'ont aucune tradition sur leur origine, et plusieurs circonstances nous portent à croire, qu'elles ont été creusées par des hommes bien différens des Indiens d'aujourd'hui. Ceux-ci sont trop indolens pour entreprendre de pareils travaux, toutes leurs sculptures sont monstrueuses et sans graces ni proportion, tandis que les figures dont nous venons de parler sont presque toutes dans les regles de la nature et les plus gigantesques ont les membres bien proportionnés. Il est

très naturel de supposer que les artistes auront pris des modèles parmi les hommes de leur nation et il s'en faut de beaucoup que ces figures ressemblent aux Indiens modernes, qui ont des formes bien moins robustes et moins prononcées. Mais la plus grande différence se remarque dans le visage qui est large et plein, le nez plat et les lèvres très épaisses particulièrement celle d'en bas. La réunion de tous ces traits forme une physionomie bien différente de celle des habitans de l'Indoustan, et cependant ils se trouvent si régulièrement dans toutes les figures qu'on ne peut les attribuer au hazard. A la vérité on m'opposera l'inscription écrite, dit-on, dans la langue que parlent maintenant les Gentoux, mais qui me prouvera que cette inscription est aussi ancienne que la cave même?

La simplicité qui regne dans les caves de *Canara*, où l'on ne trouve aucune de ces figures monstrueuses si nombreuses dans les autres, annoncent, selon moi, que les premières sont les plus anciennes et que ces dernières ont été construites quand le

goût et la mythologie commencèrent à se corrompre (1).

En considérant le travail incroyable qu'ont dû coûter ces excavations faites dans un roc vif, on est tenté de croire qu'il étoit moins dur quand on les a entreprises et qu'il s'est ensuite consolidé au grand air, plusieurs faits de cette nature que tout le monde connoît donnent beaucoup de poids à cette conjecture; en outre il ne seroit pas difficile d'en faire l'expérience sur les lieux même, en creusant dans le voisinage de ces caves. Ces recherches curieuses seroient dignes d'une personne qui auroit les moyens et le tems de les poursuivre.

---

(1) La supposition contraire me paroîtroit aussi bien fondée et plus probable, car les productions des arts sont aussi monstrueuses dans leur décadence que dans leur enfance. *N. D. T.*

F I N.

PREFACE.

DU

TRADUCTEUR.

L'Isle de Ceylan va peut-être devenir par beaucoup de raisons un objet très important pour l'Europe. Cependant nous n'en connoissons guere que ce qu'on peut recueillir de l'histoire qu'écrivit dans le dernier siecle, le capitaine Robert Knox, qui y fut prisonnier pendant dix neuf ans. Son ouvrage fut publié par le docteur Richard Hooke, et il est devenu fort rare. Il contient une description exacte des manieres et des usages des habitans à cette époque; mais il garde le plus profond silence sur les Hollandois, qui en sont depuis long-tems les maîtres, Le compte qu'en rend l'abbé Raynal est plein d'erreurs à beaucoup d'égards. L'ouvrage volumineux et cher de Valentin, est fort rare, et d'ailleurs est écrit en Hollandois. On peut

donc se flatter que le public recevra avec plaisir cette description nouvelle, écrite par un homme qui occupoit, il y a quelques années, un poste éminent dans le gouvernement Hollandois de cette Isle; car dans le *Naambookje van de Hooge Indiansche Regeringe*, c'est-à-dire, liste des personnes composant la régence Hollandoise dans les Indes orientales, publiée en 1766, il est qualifié de *Eerste Gez-wooren Clerq Van Politie en Justitie.* Ce récit de sa vie et de ses voyages fut publiée par lui-même, en 1782, quelques années après son retour á Roebel dans le Mecklenbourg, où il faisoit sa résidence. L'auteur se montre dans tout son ouvrage comme un homme plein de franchise et d'honnêteté, qui raconte ce qu'il a vu, sans ornement, et fort souvent sans ordre et sans liaison. Il s'appésantit sur les détails, parce que son principal but est de dire la vérité, et son peu de connoissance de l'art d'écrire, ne lui permet pas de s'exprimer autrement. Non-seulement il ne nous épargne pas les saluts des sentinelles, et son refus d'épouser la niece du gouverneur, dont le recit flatte sa vanité; mais il semble même se faire un de-

voir de nous rendre un compte fidele des coups de bâton qu'il recevoit du gouvernement.

Ces détails étoient peut-être nécessaires pour établir son caractere de véracité, et et nous disposer à croire les faits merveilleux qu'il doit rapporter. De cette nature sont quelques particularités, par rapport à l'Eléphant, et la queue qu'il donne au premier roi de l'Isle; ce qui cependant sert en quelque sorte à confirmer les histoires merveilleuses rapportées à ce propos par Linnée d'après Koeping, et citées par le Lord Monboddo, dans son ouvrage *de l'origine et du progrés du Langage*, dans le dessein d'appuyer son étrange théorie de l'origine de l'homme, et de son rapport avec les singes.

Peu instruit dans l'histoire naturelle, l'auteur a dû tomber dans quelques erreurs en décrivant celle de l'Isle. Par exemple, on peut douter que les animaux qu'il appelle Ours et Élans, soient de la même espece que ceux qui portent ce nom en Europe. La derniere est probablement une espece d'Antilope, et peut-être l'Antilope-Oryx du docteur Sparmann; au moins cet

animal, suivant ce savant naturaliste, est-il celui que les Hollandois du cap connoissent sous le nom d'Elan. Son récit curieux et amusant du Rolleway peut servir à corriger une erreur où l'on a induit le public par rapport à l'endroit où cet animal prend naissance. En effet, ce savant professeur a été trompé lui-même par la personne, qui le faisoit voir en Hollande, et qui, peut-être de bonne foi, supposoit qu'il étoit natif de Guinée. Le lecteur verra aisément combien il y a peu de probabilité, et que le même animal se trouve aux deux extrémités du globe, et qu'il ait reçu le même nom des naturels des deux contrées.

Mais l'auteur paroît sur-tout un objet digne de notre curiosité. Un homme qui dans un âge voisin de l'enfance, part avec un Shelling dans la poche, et sans amis, sans éducation, s'éleve lui-même par sa patience, son industrie, son inviolable attachement au secret, ne peut-être qu'un compagnon instructif pour la jeunesse, et un légitime objet de curiosité pour tous les âges. En un mot, on se flatte que le lecteur sera dédommagé du peu de méthode et de

précision, par la vérité et l'exactitude de l'observation.

L'auteur s'étant imposé la loi de ne rien avancer dont il n'ait été témoin oculaire, a borné ses remarques à la province de Jaffanapatnam, lieu de sa résidence. Le traducteur, en conséquence, s'est efforcé d'y suppléer en insérant à la fin de cet ouvrage une description de l'isle de Ceylan, écrite en 1783, en allemand par M. *Eschelskroon*, qui a fait depuis peu de tems ce voyage, et a mérité les applaudissemens des savans du continent, par les détails exacts qu'il a donnés de Sumatra. Ceux qu'il a rapportés de Ceylan, paroissent être en quelque sorte un abrégé de la description de Valentyn; mais il y a joint plusieurs articles nouveaux et curieux, avec assez de succès, pour former avec le précédent ouvrage, un traité presque complet sur ce sujet.

Fin de la Préface.

LA VIE

LA VIE ET LES AVENTURES DE JEAN-CHRISTOPHE WOLF.

Je vins au monde le 15 d'Août de l'année 1730, mes parens étoient de la plus basse classe des marchands, et mon éducation fut conforme à ma naissance. Ils n'étoient pas en état de me faire apprendre à lire et à écrire avec quelque perfection ; à peine eus-je atteint l'âge de dix ans que je fus obligé de quitter l'école. Ce fut là le commencement de mes infortunes. J'avois un beau-père qui n'étoit pas d'humeur à payer trois sols par semaine à mon maître d'école, et qui, au lieu de débourser pour moi, m'obligeoit à travailler pour lui. Je fis tous les efforts qui étoient en mon pouvoir. Je

le suppliai, les larmes aux yeux, à deux genoux, de me laisser aller encore un an à l'école. Mais toutes mes tentatives furent vaines. Je n'eus d'autre réponse que quelques soufflets et un bon coup de baton. Ses mauvais traitemens ne m'empêchèrent pas de revenir encore plusieurs fois à la charge, et le tout sans succès. Je me tourmentois nuit et jour sans pouvoir imaginer d'expédiens. Les travaux que j'entreprenois seul, étoient au-dessus de mon habileté, et par conséquent infructueux. J'étoi continuellement l'objet du mépris de mon beau-père et de ses grossières plaisanteries; il me prodiguoit les noms les plus injurieux. En un mot la vie étoit un fardeau pour moi. Ma mère étoit le seul appu naturel auquel je pusse recourir. Mais hélas! On lui avoit défendu de me parler et lorsqu'elle venoit à le faire, ce qui ai rivoit quelquefois, et que mon beau pèr en avoit connoissance, il cherchoit alor à se venger de nous deux. Enfin j'étois re duit au désespoir. A la fin il me vint e tête d'adresser mes plaintes à Dieu, e d'implorer son assistance. Car alors je n'é tois pas assez éclairé pour savoir que c

Etre tout-puissant connoissoit tous mes besoins. Dans ce dessein je fis choix d'un jardin où étoit un four, qui me servoit de chambre à coucher. D'abord je n'en pus venir à bout, étant à peine capable de proférer une seule phrase. Cependant à la longue j'acquis plus de facilité ; et enfin je devins assez éloquent pour épancher mon ame en présence de Dieu et lui présenter mes humbles supplications accompagnées de larmes ferventes. Je fus fidèle à cette pratique, aussi souvent que j'en trouvois l'occasion. Allégé d'un pesant fardeau et consolé par ce moyen, je me sentis assez de courage pour demander à mon beau père combien de tems il vouloit que je le servisse encore. Ma résolution l'étonna, et ma mère ne le détermina qu'avec peine à me fixer un tems à l'expiration duquel je pourrois aller où je voudrois. Quand le terme de ma servitude fut arrivé, j'avois environ 14 ans ; mais la dernière semaine, je tombai dangéreusement malade, et cette maladie qui me laissa une longue foiblesse, recula mes projets d'un an, sans altérer en rien ma résolution. Aussi-tôt que je me sentis parfaitement rétabli, je me

préparai à partir, de quel côté? c'est ce qui étoit sû de Dieu seul. Tout ce que je savois, c'est que j'avois besoin d'apprendre. C'étoit là mon seul désir, et mon seul but. En conséquence je me levai de bonne heure un matin, et après avoir supplié Dieu de guider mes pas, je me trouvai assez de courage pour pouvoir quitter mon beau-père avec un air tranquille et satisfait. Il me lança un regard de mépris accompagné de ce doux compliment : Tu es déjà plus d'àmoitié fol ; je ne doute pas qu'à ton retour tu ne le sois tout à fait. Voilà tout ce que j'eus de lui. Il n'eut pas même l'honnêteté de me souhaiter un bon voyage. Je ne laissai pas de le remercier du soin qu'il avoit pris de mon éducation et de le prier de me pardonner ce que j'avois pu faire de contraire au devoir d'un fils. Ma séparation d'avec ma mère fut plus touchante ; elle fondoit en larmes pensant qu'elle ne me reverroit plus, et malgré mon chagrin, je fus obligé de la consoler. Avant de nous quitter, elle m'avoua que mon beau-père l'avoit forcée de jurer qu'elle ne me donneroit pas d'argent pour mon voyage. Cette nouvelle fut bien

dure pour moi. Cependant je me remis bientôt assez pour lui dire : n'y pensez pas ma mère, j'ai encore un père assez riche, pour me défendre du besoin.

Alors je pris mon paquet, qui consistoit en deux chemises, une paire de bas, une paire de culotte ; de grosse toile et six groschen. On voit que tout cela n'étoit pas lourd. Je fis environ 45 milles en droite ligne; pendant ce voyage, la moitié de mes finances fut employée à me procurer du pain, qui avec l'eau des ruisseaux fut ma seule nourriture. Je commençai à réfléchir sur ce que je ferois, lorsque j'aurois dépensé le reste de mes espèces. Ces réfléxions me firent frissonner de peur. J'avois trop de cœur pour demander l'aumône, et en effet je n'ai jamais été réduit à le faire ; la providence m'a toujours envoyé du secours dans mes besoins. Mais une foi vive et ferme sur ce chapitre n'est pas le partage de l'homme, et dans la position où je me trouvois, j'avouerai que la mienne étoit troublée par plus d'un doute.

Je résolus pourtant de faire un essai dans un endroit où j'arrivai un samedi soir. Je

demandai à mon pauvre aubergiste ; car je n'avois pas le moyen d'entrer dans une hôtellerie décente, si l'on ne pourroit pas aller à l'école dans cet endroit. Il m'apprit que depuis fort peu de tems on venoit d'établir une maison pour l'entretien et l'éducation des orphelins, et que l'inspecteur de cet établissement étoit affable et généreux. Je ne fus pas long-tems à faire mes réflexions. Dès le jour suivant, j'allai me présenter à ce directeur qui me reçut avec bonté. Je lui exposai ma situation et lui demandai ses avis et sa protection. Il me renvoya au lendemain. J'allai le trouver, et alors il me représenta vivement les difficultés que j'éprouverois dans mes études et s'efforça de me détourner de mon entreprise. D'après cette réponse, je pris congé de lui fort chagrin et le cœur gros. Mais comme depuis mon séjour dans cette ville j'avois fait connoissance avec son domestique, celui-ci m'invita à passer avec lui dans le jardin de son maître, et comme il y avoit quelques gens qui y travailloient, il me demanda si j'avois de la répugnance à faire comme eux. Pour toute réponse je pris une bêche, je remplis de

terre une brouette, et je me mis à la rouler. Je n'avois pas fait trois tours, que le directeur survint, s'arrêta, se mit à me regarder, et après quelques mots dits entre ses dents m'ordonna de le suivre dans la maison. Je parus lui plaire et il me traita avec encore plus de bonté que la première fois. Le lendemain on me dit à mon auberge où il avoit été vraisemblablement faire des informations sur mon compte que le directeur m'avoit accepté, et que j'allois vivre chez lui avec son domestique. Oh comme mon cœur étoit à son aise quand je sortis de mon auberge. Je courus, je volai, comme s'il eut été question de prendre possession du monde entier. A mon arrivée, le directeur me donna un livre, et m'assigna un paragraphe pour l'apprendre par cœur le matin suivant. Dix mille Dollars ne m'auroient pas alors fait autant de plaisir que ce livre et la leçon qu'il contenoit. Le jour suivant le directeur me fit asseoir à sa table, et promit d'avoir soin de ma fortune, me citant l'exemple du savant M. Rambach, qui dans sa jeunesse avoit été charpentier et finit par ces mots : Peut être vous employerai-je

dans ma maison d'éducation, aussi-tôt que tout sera réglé. Ainsi je ne commencerai pas par vous apprendre les langues. Mon dessein est de vous instruire dans la religion et dans la Morale et en même tems de vous apprendre à bien écrire et à tenir des comptes. Parmi toutes les choses requises pour mon établissement, j'aurai besoin de quelqu'un qui puisse donner des leçons sur ces objets, et c'est là l'emploi auquel j'ai pensé pour vous. Ce fut ainsi que pourvut à ma subsistance ce digne homme qui est allé maintenant recevoir sa récompense dans le ciel.

Une année après, il crut à propos de m'envóyer étudier à Berlin afin de me rendre plus propre à l'emploi qu'il me destinoit. Dans cette vue il écrivit à un de ses amis fixé dans cette ville, qui répondit qu'il désireroit beaucoup de me voir. Quelques semaines s'écoulerent avant que je fusse en état d'entreprendre ce voyage. Mon digne bienfaiteur fournit généralement à tout ce qui m'étoit nécessaire, et je m'embarquai sur la Sprée. La semaine d'après j'arrivai à Berlin, et j'allai rendre mes lettres à leur destination. La personne qui avoit desiré

de me voir, m'accueillit de la manière la plus obligeante, mais regretta que je ne fusse pas arrivé quinze jours plutôt. N'ayant point recu de réponse à sa dernière lettre, elle avoit disposé en faveur d'un autre de la place qu'elle m'avoit destinée. Ainsi je trouvai que j'avois fait un voyage inutile, et je pris la résolution de m'en retourner par la première occasion.

Cependant le maitre du Batiment à bord du quel j'avois descendu la Sprée, ou plutôt sa femme me proposa de me recommander au superieur ; et bientôt après ils m'apprirent que je pouvois me présenter devant lui. En conséquence j'allai le voir, et lui ayant fait part de la situation où je me trouvois, je fus inscrit comme écolier du Gymnase ou de l'académie, et mis dans la 5e. classe. Je me hâtai de prévenir le Directeur de ce que j'avois fait, et bientôt après j'en reçus la réponse suivante. Il étoit très faché de m'avoir laissé aller à Berlin ; cette marche de classe en classe, et l'étude des langues savantes ne me convenoit nullement et étoit diamétralement opposée à ses vues sur moi. J'avois donc fort mal fait de m'y embarquer

sans sa participation, et même contre son inclination. Vers la fin de la lettre, il sembloit pourtant revenir, et finissoit par me recommander la circonspection et la pudeur. Le protecteur qui peu de tems avant, avoit pris soin du fils d'un berger, et lui avoit fait faire dans l'espace de 4 ans des progrès assez rapides pour prendre le degré de Bachelier, ce digne homme se conduisit à mon égard de la manière la plus amiable, et voyant la lettre que je venois de recevoir, me prodigua les plus vifs encouragemens, et en même tems me procura des moyens de subsistances. Il me donna la connoissance et l'amitié d'un certain Baron qui m'assigna une petite somme par semaine pour mes menus plaisirs. En outre je dus à sa bonté d'autres honoraires et une place parmi les enfans qui chantoient au cœur. Pour surcroit d'aisance, je m'étois chargé d'instruire les trois enfans d'un marchand. Mes pupilles étoient fort satisfaits de ma conduite et de mes leçons, je menois une vie fort heureuse, mais ma tranquillité fut bien-tôt troublée.

Un étudiant de l'université de Cologne, avec qui je n'avois pas la moindre liaison

vint une après-midi dans une cour ou j'étois avec quelques autres et brula de la poudre. Le recteur s'imagina pouvoir par mon moyen découvrir l'auteur de cette action. Mais comme il m'étoit parfaitement inconnu, et qu'en conséquence il m'étoit imposible de le nommer, non seulement le recteur me taxa d'insubordination, mais ce qui étoit bien contradictoire, je devins l'objet de la haine de mes camarades qui me regardoient comme un vil délateur, entièrement dévoué au recteur. Un matin, comme je suivois la rue stralau, un jeune homme dont j'avois quelque idée confuse, s'élança vers moi pour me barrer le chemin, et tirant son épée, se mit à crier. » Arrête, coquin, arrête, ou je te passe mon épée au travers du corps. Je le reconnus dans l'instant pour la personne qui avoit brulé la poudre dans la cour, et dans mon effroi, je ne fis qu'un saut de l'autre côté, et je gagnai une porte basse sur la quelle un homme s'appuyoit. Cet homme me l'ouvrit, et me demanda de quoi il s'agisoit. Je répondis que je n'en savois pas plus que lui, et que sans doute ce jeune homme étoit fou. Je m'en tins toujours à cette in-

terprétation et je soutins constamment qu'il m'étoit inconnu.

Mes camarades étoient soulevés contre moi. Ils disoient que j'étois un hérétique et un étranger, et que j'étois venu leur ôter le pain de la bouche, et me faisoient mille autres reproches semblables. Dans cette situation embarassante j'écrivis au digne et respectable M. Schubert, à Zossen, et je lui exposai mes principes religieux, comme à un homme instruit et plein d'expérience ; sa réponse étoit faite pour me servir de régle dans tout le cours de la vie. La providence, disoit-il a bien, des routes diverses. Lors qu'un homme marche dans une de ces routes, rien ne peut l'ébranler ; il est toujours dans son élément. Un Ducat étoit renfermé dans cette lettre, sans qu'il en eut fait la moindre mention.

Une autre affaire mit le comble aux persécutions que j'éprouvois. Un homme fort pieux de ma connoissance vint me voir de fort grand matin, et me pria de me rendre chez lui. Je m'en excusai d'abord par la raison que cette visite se rencontroit avec les heures de classe aux quelles il m'eut été moins pardonnable qu'à tout autre de manquer,

étant sur la fondation. Enfin pour me déterminer, il me dit que sa femme étoit malade et qu'elle désiroit me parler. J'étois fort en peine de savoir ce qu'elle me vouloit; il n'en savoit réellement pas plus que moi. Enfin j'arrivai chez lui, et j'entrai dans la chambre de la malade, que je trouvai couchée sur un lit de camp. Elle pria son mari de nous laisser seuls. Il fit en conséquence semblant de nous quitter, mais resta dans la chambre derrière le lit, où elle ne pouvoit l'appercevoir. Alors sadressant à moi, elle implora mon secours en disant qu'elle étoit perdue, perdue pour l'éternité.... Ce début m'effraya si fort que je n'eus pas la force de répondre un seul mot, mais je regardois son mari qui fondoit en larmes. Voyant que je gardois le silence, elle renouvella ses instances et me conjura de l'assister. Je la priai d'envoyer chercher un ecclésiastique ou quelque autre personne capable de la consoler. Que pouvoit-elle attendre d'un pauvre étudiant comme moi, qui n'avois jamais eu l'emploi d'encourager des mourans? Vous pouvez prier, au moins, reprit-elle. Aurez vous la complaisance de prier à mes

côtés? je lui observai qu'il seroit beaucoup mieux qu'elle priât elle même. Ah! s'écria-t-elle, Dieu voudroit-il entendre une malheureuse pécheresse. Je commencai alors à la rassurer par quelques passages de l'écriture, ce que je fis d'abord avec peine, et bien-tôt avec plus d'aisance et d'abondance. A la fin la malade se joignit à moi, et répéta de cœur et de bouche les maximes les plus touchantes des livres saints. Ensuite elle appella son mari affligé, et le consola de la manière la plus tendre, et la plus engageante. Environ une demie heure après elle rendit le dernier soupir. Je n'avois jamais été témoin d'une pareille scène.

Si l'on m'eût dit que les suites de cet événement devoient me jetter dans le plus grand embarras, je n'aurois jamais voulu le croire. Certes, je n'avois pas fait une mauvaise action. J'avois été appellé sans m'y attendre, je n'avois dit que ce que mon cœur m'avoit inspiré, que ce qu'avoit pu me suggérer mon peu de savoir, et cela sans récompense, sans espoir d'en obtenir. Comment donc pouvoit-on me blamer, et donner un tour

odieux à ma démarche? On me reprocha d'avoir empiété sur les fonctions des ecclésiastiques, d'avoir fait ce qu'il ne convenoit pas à un étudiant de faire; et enfin l'on conclut que j'étois totalement indigne des faveurs dont on m'avoit comblé. Mes camarades triomphoient; ils croyoient qu'enfin l'on avoit la démonstration de ce qu'ils avoient remarqué depuis long-tems, que j'étois un sectaire dans le cœur, qu'ils me connoissoient depuis long-tems pour un méthodiste, un anabaptiste etc. Tous ces propos injurieux, je les pris si vivement à cœur, que je n'allai plus en classe. Il me fut impossible de prendre le dessus, et je périssois à vue d'œil. J'errois sans savoir où j'allois ni ce que je faisois; enfin le bon protecteur, qui avoit pris des informations sur ma conduite dans cette affaire et qui en avoit été instruit par le mari de cette femme, prit un vif intérêt à mon malheur et s'efforça de donner un tour favorable à tout ce qui s'étoit passé. En conséquence il me fit dire par la même personne d'aller lui parler. Ce brave homme, qui se reprochoit d'être la cause de mon infortune, quoiqu'il ne me vint pas en idée de l'en

accuser, fis tous ses efforts pour me déterminer à voir le protecteur. Enfin je m'y décidai, et si jamais regards furent pleins d'amitié et de compassion, ce furent ceux qu'il laissa tomber sur moi. Il m'adressa d'abord les paroles les plus encourageantes, et après m'avoir témoigné sa satisfaction de ce que j'avois fait, il m'assura que l'ecclésiastique qui s'étoit plaint de moi, avoit été blâmé et renvoyé, que mon patron le Baron qu'on avoit prévenu contre moi, avoit été pleinement convaincu que j'étois un bon et franc Luthérien, qu'il avoit fait mon éloge en pleine classe le même jour, et qu'il comptoit m'y revoir le jour suivant, et par rapport à ce dernier article, je fus obligé de lui donner ma parole, avant de partir; je n'en fis rien cependant, je me retirai chez le marchand qui m'avoit confié l'éducation de ses enfans, jusqu'à mon départ pour Hambourg qui arriva quelques semaines après. Avant mon départ, j'écrivis à mon ancien ami et bienfaiteur, pour lui demander son avis sur ce que j'avois à faire. Dans une réponse pleine d'amitié, il me conseilla d'aller à Magdebourg trouver l'abbé Steinmetz, qui

y

y résidoit alors et pour qui il me donneroit des lettres de recommendation. Je reçus le même conseil de M. Schubert dont j'ai parlé plus haut et de quelques autres personnes respectables, mais j'avois bien de la peine à prendre ce parti. L'état d'anxiété où je me trouvois me retenoit et présentoit une foule de difficultés à mon imagination. J'étois hors d'état de faire les moindres préparatifs pour mon voyage; agité nuit et jour, je ne pouvois fermer les yeux; et six nuits de suite j'eus un songe de la même nature et accompagné des mêmes circonstances. Je songeai que j'étois sur le bord d'une vaste mer, et que je jettois une ligne pour pêcher; le poisson mordit aussitôt à l'hameçon. Mais à peine l'eus-je tiré de l'eau et l'eus-je apperçu qu'il se changea en homme, spectacle merveilleux qui, en m'étonnant beaucoup, ne laissoit pas de me faire plaisir. Je ne fis pas cependant grand fonds sur ce songe, et ce fut par hazard que j'en parlai à une personne, qui m'en donna sur le champ l'interprétation. Selon elle j'étois sur le point d'entreprendre un grand voyage qui devoit me conduire à la fortune.

Enfin le jour marqué arriva. Je fis la route dans un chariot, et j'arrivai sain et sauf à Hambourg. Je fus obligé de rester neuf jours dans cette ville, avant de pouvoir me procurer un bâtiment pour me rendre à ma destination. Quelques heures avant mon départ, un petit mendiant, d'environ treize ans, vint à moi, me disant qu'il étoit de Saxe, qu'il n'avoit ni père ni mère, et ne savoit comment gagner sa vie. J'eus compassion de son état, et après l'avoir habillé de-pied-en cap, je fis marché avec le maître du navire, et je le pris avec moi pour aller jusqu'à Amsterdam.

Le voyage dura sept semaines parce que le vent d'abord fut contraire et nous obligea de rester à l'ancre sur la Stohr (1) à la hauteur de Gluckstadt. Enfin nous apperçûmes la célèbre ville d'Amsterdam, et bientôt nous y arrivâmes. Le capitaine allant à terre me prit avec lui et je donnai à mon domestique, qui pendant la traversée s'étoit montré très adroit et très servia-

---

(1) La Stohr est une riviere du Holstein, qui se jette dans l'Elbe, un peu au dessous de Gluckstadt

ble, quelques uns de mes effets en garde jusqu'à mon retour, comptant alors le prendre avec eux. Le capitaine me conduisit dans une bonne auberge où je convins de prix pour mon logement ma nourriture et celle de mon domestique; mais à mon retour à bord, je trouvai que mon jeune homme qui donnoit de si belles espérances, pour me témoigner sa reconnoissance avoit gagné au pied, non sans emporter une partie de mon linge, perte à la quelle je fus fort sensible.

J'étois donc en Hollande et même au sein de la Métropole. J'y séjournai environ six mois, m'amusant à voir ce qu'il y avoit de curieux dans la ville et aux environs. Enfin, ma bourse diminuant de jour en jour, je me vis obligé de songer à prendre une profession qui me donnât de quoi vivre. Je formai mille projets qui se détruisoient l'un l'autre. Une fois un négotiant m'offrit de me prendre pour son facteur, si je voulois apprendre le Hollandois. Mais je me sentois peu de goût pour cet emploi. Ensuite il me vint en tête d'aller à Jérusalem, et un capitaine qui alloit partir pour Smyrne m'offrit de m'y

conduire sans intérêt, mais mon hôte me détourna de ce nouveau plan. Cet homme généreux m'offrit sa bourse et sa maison, tant que j'en aurois besoin, quoique je le prévinsse qu'il n'avoit aucun remboursement à attendre de mes amis et de mes parens d'Allemagne.

Un matin mon hôte vint m'annoncer une nouvelle qui devoit me faire le plus grand plaisir et qui suivant son opinion étoit peut être ce qui pouvoit m'arriver de plus heureux. En effet, il avoit parlé de moi à l'Amiral B. qui avoit paru prendre quelque intérêt à ce qu'il lui disoit, et avoit promis de venir le l'endemain matin pour me voir. De mon côté je l'attendois avec une inquiétude mêlée de plaisir. Il parut le jour suivant. Son air sévère, sa taciturnité m'inspirèrent le plus grand effroi. Il s'informa du lieu de ma naissance, de mes protecteurs, de mon âge, de ma religion, et des vues qui m'avoient amené à Amsterdam, et finit par me demander si je voulois prendre l'office de chapelain à bord de son vaisseau. Comme je n'avois qu'une idée confuse des devoirs de cette place, on me dit qu'ils consistoient à lire en public les

prières du soir et du matin, et le Dimanche soir un sermon, ou quelque fois à faire une courte exhortation à la place, et assister sur leur lit de mort les malades qui demanderoient mon ministère. Sur ces détails j'acceptai sans hésiter. L'Amiral me tendit alors la main en disant : Vous voilà maintenant engagé avec moi, et j'aurai soin de vous faire connoître le jour où il faudra vous rendre à bord. Ensuite il me fit quelques questions sur le Brandebourg, ajoutant qu'il étoit né à Stétin, étoit venu en Hollande n'étant encore qu'un enfant, dès ce moment avoit été sur mer où il avoit fait sa fortune. A ces mots il rompit la conversation parce qu'il devoit se rendre à l'hôtel de la Compagnie des Indes. Je n'entreprendrai pas de rendre la joye que m'inspira cet heureux événement, pas plus que le désir que j'éprouvois de m'embarquer ; mon imagination se promenoit continuellement sur les mers ; mais au milieu de tous ces transports, il se présentoit une réflexion fort désagréable. Il s'agissoit de savoir comment je pourrois payer mon hôte qui avoit si longtems et si généreusement pris soin de moi. Après m'être

mis à la torture pour trouver un expédient, et le tout sans réussir, je résolus de lui faire part de mon embarras à lui même. Eh quoi, (1) Moffey, me dit-il en riant ne vous êtes vous pas encore apperçu que vous avez rencontré un embaucheur, et que le bel Amiral qui vous a engagé n'est ni plus ni moins qu'un pirate. Un Embaucheur, répondis-je en partant d'un éclat de rire! dites plutôt un restaurateur; car vous avez restauré depuis plus d'un jour ce pauvre corps, et mon ame encore par dessus le marché! mais, raillerie à part, ayez la bonté de m'apprendre, comment je pourrai m'acquiter en versvous, pour tant de bontés. Eh bien, repliqua-t-il, puisque vous êtes si importun, en voici le moyen. Si vous revenez riche et fortuné, et je vous le souhaite de tout mon cœur, alors vous me payerez avec intérêt, si vous mourez, éh bien, vous le savez; La mort paye tout.

(1 Moff, est un sobriquet que le petit peuple de Hollande donne aux Allemands, qui arrivent en troupe tous les ans, particulierement de la basse Saxe, pour s'embarquer sur des vaisseaux Hollandois et les aider à faire leurs moissons.

En même tems, il me glissa quelques gilders (1) dans la main, en ajoutant ces mots ces gilders sont pour vous et je vais vous en dire la destination. Quand vous serez au cap, vous les boirez à la santé de ma femme et à la mienne. Eh bien mon cher Moffey, Qu'en dites vous? êtes vous content? le marché vous plait-il? Je restai immobile d'étonnement, fixant le mari et la femme, et incapable d'articuler un mot de remercîment.

Le soir d'avant mon départ, mon hôte me montra un coffre dans lequel il avoit emballé tout ce que j'avois à prendre, et m'en donna la clef.

Il me dit : tenez, mon jeune aventurier, dans ce petit coffre, est contenu tout votre avoir. C'est tout ce que vous avez à emporter d'Europe. Il est inutile de le déranger à présent. Vous aurez le tems en mèr, de le visiter. Tout ce que je désire, c'est que vous le rapportiez des Indes un peu mieux fourni qu'il n'est à présent.

Le lendemain matin je me rendis à bord

(1) *Gilders*, monnoie qu'on évalue à 45 ou 50 sols.

d'une Chaloupe qui devoit prendre le reste de l'équipage et la cargaison. Aussitôt que nous fûmes tous embarqués, nous fîmes voile vers le Texel, où nous trouvâmes le vaisseau de l'Amiral avec sept autres équipés pour le même voyage. Quand on eut levé l'ancre et gagné la pleine mer, j'eus le loisir de faire la revue du contenu de mon coffre, je l'ouvris donc, très curieux de voir ce qu'y avoit mis mon digne hôte d'Amsterdam. Mais quel fut mon étonnement d'y trouver, non seulement tout ce qui m'étoit nécessaire en tout genre, mais encore plusieurs articles qu'on pouvoit regarder comme superflus dans ma situation, et qu'il avoit voulu me donner comme autant de gages de son amitié. J'ai toujours conservé ce coffre avec autant de soin qu'un (1) bon catholique garderoit les reliques de son saint ; et vingt années après je le rapportai à Amsterdam, dans l'espérance de le présenter à mon digne bienfaiteur, avec quelques uns des effets qu'il contenoit. Mais le ciel avoit disposé de

---

(2) On a déjà vû, et l'on aura encore occasion de remarquer que l'auteur est Luthérien.

lui, et précisement avant mon arrivée, il venoit de changer cette vie-ci pour une meilleure.

Les premiers jour nous eûmes assez bon vent et un tems passable. Mais bien-tôt il devint si mauvais et si orageux que pendant quatorze jours nous ne vîmes ni le Soleil, ni la Lune, ni les étoiles. Nous ne pouvions point garder de feu dans la cuisine ni le jour ni la nuit, ce qui nous mettoit hors d'état de faire bouillir ou même chauffer nos provisions. Aussi une bonne partie de l'équipage tomba-t-il malade. Enfin nous nous retrouvâmes près de l'embouchure du Texel. Dans cette situation, nous tirâmes un coup de canon, sur quoi un pilote vint à nous, pour nous faire rentrer dans le Havre. Mais bien-tôt nous n'eûmes plus besoin de ses secours, parce que le vent changea et que le tems s'éclaircit. Cependant nous n'avançâmes pas beaucoup. Car nous trouvâmes la mer du Nord très orageuse. La foule étoit si forte que nous craignions d'être jettés sur les bancs qui bordent la côte de Flandres qui étoit devant nous, et où nous avions à franchir un pas fort étroit. A notre grand

malheur ce que nous craignions arriva, et avant que nous eussions pu nous en appercevoir, nous touchâmes contre un des bancs dont je viens de parler. Dans ce moment l'Amiral, les officiers, les plus habiles marins, sembloient tous immobiles, comme s'ils eussent été frappés de la foudre. On eut dit qu'ils avoient perdu les yeux, les mains, l'entendement. Un silence morne et profond régnoit dans tout le vaiseau, en un mot le désespoir avoit brisé tous les cœurs. Le bon Amiral courut à sa chambre et tombant sur ses genoux, joignit les mains, et en même tems appelloit Dieu à son secours. Heureusement le vent vint à changer, et dégagea notre vaisseau. Aussitôt que nous nous vîmes à flots, nous essayâmes les pompes, et nous visitâmes chaque partie du Navire, pour voir s'il n'étoit point endommagé. Heureusement, il n'avoit reçu aucun dommage. Nous fîmes en commun nos actions de graces à Dieu pour une délivrance si miraculeusse, et je prêchai un sermon approprié à la circonstance.

Notre digne Amiral ne fut pas plu tôt sorti de sa chambre, que nous apperçûmes une

altération prodigieuse dans toute sa contenance.

L'anxiété de son esprit lui avoit donné la pâleur de la mort, ses traits avoient perdu toute leur vivacité, et tout son air annonçoit un changement aussi prompt que funeste. En un mot dès ce moment, il ne repris point le dessus, mais dépérit de jour en jour. Quand il se sentit proche de sa fin, il m'envoya chercher, mit ordre aux affaires de sa conscience, et après avoir reçu les secours spirituels que j'étois en état de lui donner, il me serra la main, et me dit d'un ton plein de bonté, qu'il vouloit assurer mon sort même après qu'il ne seroit plus, qu'il avoit quelques amis à Batavia, auxquels il vouloit me recommander, qu'en conséquence il donneroit des ordres, pour que je quittâsse le vaisseau au Cap, et pour me faire passer sur celui du Capitaine Eiken. Je le remerciai de ses généreuses intentions, et lui dis que je me flattois d'avoir le bonheur de vivre encore longtems sous ses auspices. Non, mon bon ami, me répondit-il; il est trop tard pour me nourrir de telles espérances. Je sens déjà la main glacée de la mort. Ap-

pellez le Capitaine. J'ai quelque chose à lui dire. Lorsque le Capitaine fut arrivé, après avoir réglé quelques affaires nécessaires, il le pria de se charger de quelques lettres pour différentes personnes de sa connoissance à Batavia, et l'objet de ces lettres étoit de me recommander à elles dans les termes les plus forts. Il finit par lui demander de me faire passer sur le vaisseau du Capitaine Eiken, aussitôt que l'on seroit arrivé au Cap. Car, ajouta-t-il, je ne veux pas que mon ami aille avec vous jusques dans l'isle de Céylan. Le Capitaine lui promit d'obéir ponctuellement à ses ordres. Le lendemain, l'Amiral mourut. Sa perte fut généralement pleurée.

Pour moi j'étois inconsolable; il m'avoit toujours traité avec tant de bonté, avec des égards si particuliers, qu'on soupçonnoit à bord que j'étois au moins un de ses parens, si je n'étois pas même son fils narel. Cela me fut notifié bien tôt après par le Capitaine, mais quand je l'eus assuré que je n'appartenois, à aucun titre, à la famille du défunt Amiral, que j'étois né dans le Meckelbourg, de parens pauvres, mais honnêtes, et que Dieu seul avoit dis-

posé le cœur de l'Amiral en ma faveur, il me repondit : il y là quelque chose d'extraordinaire, et je ne sais qu'en penser. J'ai donné ma parole à l'Amiral que je vous ferois passer sur le bord du Capitaine Eiken au Cap : Mais je vais vous faire part de mes vues sur vous, vous verrez si elles vous conviennent. Je veux faire pour vous plus encore que l'ami que vous avez perdu. Si vous le voulez, vous serez tous les jours dans ma chambre à la même table que la personne qui tient mon journal de navigation. C'est un Hollandois, et vous pourrez apprendre à parler cette langue qui probablement vous sera de quelque utilité. En même tems vous vous formerez dans l'art de la navigation, et c'est moi qui me charge de vous en donner des leçons. Eh bien; Que pensez vous de mon projet? M., lui répondis-je : c'est à vous de me commander. Je serai toujours fier de vous obéir. Je vois avec autant de joye que de reconnoissance que la perte que j'avois faite par la mort de mon bienfaiteur est déjà réparé. Sur le champ il donna ordre à son domestique de me servir toutes les provisions qui lui étoit destinées. Dès le

jour suivant, je commençai à apprendre le Hollandois, étude dans la quelle le sécrétaire m'aida de tout son pouvoir. A midi, quand on prenoit la hauteur, quand on observoit la longitude et la latitude, ou qu'on marquoit la route du vaisseau sur la carte marine, j'étois toujours spectateur.

Insensiblement on me donna un astrolabe, et l'on m'apprit à prendre la hauteur. Je m'y exercois tous les jours, et cette occupation ne nuisoit en rien aux fonctions de mon ministère. Car les vendredis et les samedis je m'interdisois toute diversion, et je composois pour le Dimanche suivant un discours tiré de J. Axends, ou de quelques autres livres de cette nature.

Le tems continuant à être beau et la chaleur moderée, le Commandant des soldats de marine ordonna de mettre à l'air les armes à feu, de les nettoyer et de faire l'exercice. Cet ordre fut exécuté avec la plus grande joye; car il n'y eut pas un seul coup de donné ni de reçu. Il s'étoit écoulé environ trois ou quatre jours depuis qu'on étoit occupé de manœuvres et

de combats simulés, lorsque nous apperçûmes vers le midi un vaiseau assez considérable. Alors nous hissames notre pavillon et nous tirâmes un coup de Canon, et bien-tôt à l'aide de notre lunette d'approche, nous observâmes que c'étoit un vaisseau Turc. Le Musulman fut assez fier pour ne pas déployer sa flamme et pour ne pas répondre à notre salut. Nous tirâmes un second coup de Canon. Mais le boulet ne l'atteignit pas. Un troisième fut dirigé contre le grand mat et avec un tel succès, qu'il le brisa en deux. Ce fut une chose fort extraordinaire pour moi de voir avec quelle promptitude tout fut disposé pour le combat. On me confia les papiers de conséquence, avec une petite cassette à laquelle étoit attaché un poids de fer, afin qu'en cas de défaite je pusse, sans délai, la jetter dans la mer. Mais je ne fus pas obligé d'en venir à cette extrémité. Car le vent nous poussa bien-tôt hors de la vue des Turcs, qui ne paroissoient pas trop curieux de nous poursuivre, et qui nous laissèrent dans un grand étonnement causé par l'impossibilité de pénetrer la raison de leur conduite. Au bout de trois

heures, nous fûmes tirés de notre rêverie, en appercevant un autre vaisseau Turc, qui faisoit voile pour le rejoindre. Si d'abord nous les eussions rencontrés ensemble, sans doute nous aurions eu fort affaire avec eux.

Cinq jours après nous eûmes à lutter, contre un autre antagoniste supérieur à toutes nos armes offensives et défensives, je veux dire une violente tempête, qui s'éleva vers les trois heures après midi. Heureusement nous avions eu le tems de changer les voiles, excepté une petite; car nous avions vu notre ennemi approcher sous la forme d'un nuage d'une épaisse noirceur, qui embrassoit tout le cercle de notre horison. Apeine nous étions nous disposés à le recevoir, qu'il se déchargea sur nous, comme si une main l'eut épanché sur nos têtes. L'explosion fut terrible, et les progrès non moins effrayans. Aussi vite que la pensée nous amarames le gouvernail et restant en panne avec une de nos voiles, nous nous abandonnames à la merci des vents et des flots. La crainte nous avoit conduits pour la plupart à fond de cale, où nous étions tous

entassés

entassés; comme ces insectes, qui s'accrochant les uns les autres forment une masse irrégulière, sans ordre ni sans mouvement. Le Capitaine mit le comble à notre détresse, en nous criant à l'aide d'un portevoix : que chaçun prie Dieu à sa manière. Ce fut pour nous un coup de foudre qui nous ôta tout à la fois l'usage de la parole et la connoissance. Pour moi, je tombai à genoux dans ma chambre, les mains jointes, sans pouvoir prier ni appeller personne. Je restai dans cette posture environ une heure. Cependant je revins à moi insensiblement, et la première sensation que j'éprouvai, fut de me trouver encore vivant. Je commençai à pouvoir rassembler mes idées, et mon imagination se ranima. Alors je fus en état de prier. Cet acte de religion fini, mes allarmes se dissipèrent, l'espérance succéda au désespoir, et je retrouvai assez de force, pour me traîner, par dessus les soldats que la consternation tenoit encore entassés en un monceau, jusqu'à mon ami le Commandant, dont la chambre étoit voisine de la mienne. Ce ne fut pas sans peine que je parvins jusqu'à lui. Car il n'y avoit pas

moyen de se tenir. Je le trouvai évanoui. Je le pris par les épaules, et le secouant de toute ma force, l'appellant à haute voix : prenez courage, lui dis-je, mon digne ami. Dieu ne nous a pas abandonnés ; rassurez-vous, comme je me suis rassuré moi même. Car j'ai été au nombre des morts, et me voici rendu à la vie. Enfin il se ranima et recouvra par degrés l'usage de la parole. Il n'y avoit pas encore longtems que nous étions ensemble, lorsqu'il commença à tonner et à pleuvoir plus terriblement encore. Maintenant m'écriai-je, en frappant des mains, la victoire est à nous. En effet le vent tomba, et la mer devint plus calme, de manière qu'au bout d'une heure nous eûmes detaché notre gouvernail, deferlé quelques voiles, et qu'au point du jour nous fûmes en état de reprendre notre route.

A la consternation générale succéda la joye et la satisfaction ; le vent étoit bon, le ciel sans nuages, et le tems aussi beau que nous pouvions le desirer. Les soldats commencèrent à reprendre cœur, et nos malades à se porter mieux. Quelques-uns jouèrent des instrumens, pendant que

d'autres dansoient, Enfin ils se mirent en tête de représenter une comédie dans laquelle le rôle du docteur et du Hans-Wurst, fut rempli par un Saxon qui avoit joué le personnage d'arlequin dans son pays, et avoit encore son habit de théâtre et tout son bagage. C'étoit un plaisant corps qui ne manquoit ni de ruse ni de lazzis, et à tout prendre, ce n'étoit pas un mauvais arlequin. Il venoit de finir son premier rôle, et faisoit quelques sauts autour du vaisseau, quand par malheur il vint à sauter trop près du bord, tomba dans la mer, et malgré tous nos soins et tous nos efforts pour le sauver ne reparut plus. Ainsi notre comédie finit par un dénouement vraiment tragique, et le capitaine défendit à l'avenir tous ces divertissemens insensés.

Bientôt après ce triste évenement, nous arrivâmes au cap de Bonne-Espérance. Les soldats ne se possédoient pas de joye, et ne s'entretenoient que du vin du Cap, du plus loin qu'on eût apperçu la terre. Les matelots qui, pour avoir déjà fait le voyage, n'ignoroient pas qu'aucun soldat n'a la permission de quitter le vais-

seau, au lieu de troubler leur joye, l'entretenoient par de mauvaises plaisanteries, et prioient leurs nouveaux camarades de mer de ne pas oublier de régaler leurs compagnons de voyages avec une bouteille du meilleur vin du pays, aussi-tôt après qu'ils seroient débarqués. Le lendemain nous entrâmes dans le port où nous jettâmes l'ancre, et nous saluâmes de onze coups de canon le fort, qui nous répondit par neuf autres.

Cependant ces soldats se préparoient à se rendre à la ville; ils avoient pris leurs plus beaux habits, et mis dans leurs mouchoirs quelques livres de tabac, quelques petits miroirs, leurs tabatieres, et tout ce qui leur restoit depuis leur départ de S. Jago, où nous nous étions arrêtés pour rendre les derniers devoirs à l'amiral. Ces précieux effets devoient être échangés contre ce séduisant vin du Cap. Dans cette douce attente, quelques uns se glissoient sur le tillac pour demander si l'on alloit bientôt se rendre à terre. Tous étoient devenus autant de marchands, et il n'y avoit personne qui n'eût quelque chose à vendre, ne fut-ce que

des épingles et des aiguilles ; mais au moment qu'ils se flattoient le plus, la cloche les appella sur le Tillac, où les commissaires de la régence venoient d'arriver pour passer en revue l'équipage suivant la coutume. La revue finie, on lut une ordonnance qui enjoignoit à tout soldat de rester à bord, et leur défendoit sous peine de mort d'aller à terre sous quelque prétexte que ce fut. Le coup étoit violent : Mais bien tôt quelque marchands du Cap, qui sont ordinairement fort au-fait des besoins de ces pauvres diables, trouvèrent moyen de se rendre à bord, non seulement avec du vin, mais avec tout ce qui peut tenter les yeux ou la gourmandise. Les soldats y coururent pêle mêle, et ne cessèrent d'acheter et de troquer, jusqu'à ce qu'il n'en restât pas un seul qui eût des boucles à ses souliers. Lorsque les commissaires eurent fini leurs affaires, ils s'en retournèrent. Le Capitaine les accompagna et me laissa dans le vaiseau; mais il me dit avant de me quitter que j'entendrois bien-tôt parler de lui, et me recommanda de ne me laisser manquer de rien. Je n'avois qu'à m'amuser. Car on avoit débar-

qué les malades et je n'avois point de prières à lire.

J'étois informé que le vaisseau du Capitaine Eiken, l'Amour, qui devoit me conduire à Batavia suivant l'intention du dernier Amiral étoit déjà arrivé dans le port. Je ne me sentois pas beaucoup de penchant à entreprendre ce voyage, j'étois accoutumé au vaisseau dans le quel je me trouvois; mes fonctions n'étoient pas pénibles à remplir, et l'on me traitoit avec une bonté particulière. D'ailleurs je considérois qu'il me seroit impossible alors de faire des progrès dans la connoissance du Hollandois et de la Navigation. On me représentoit Batavia comme un endroit très mal sain, et le secretaire qui m'en parloit l'appelloit le tombeau des Européens. Cependant loin de me livrer à la moindre inquiétude, j'abandonnai à la Providence le soin de ma destinée. Le lendemain du jour où j'avois pris cette résolution, le second contre-maître vint à bord et me dit que le Capitaine vouloit me parler. En conséquence je m'embarquai avec lui, et dans le bateau il me dit à l'oreille, que notre Capitaine au grand étonnement de tout le monde,

venoit d'être nommé Amiral à la place de l'ami que j'avois perdu, et que je pouvois en toute assurance lui faire mes complimens. Aussitôt que nous fûmes à terre, je me hâtai d'aller présenter mes hommages au nouvel Amiral qui étoit logé chez le juge-avocat. Il fit lui même quelques pas dans la cour pour venir au devant de moi, et reçut mes complimens d'un air très affectueux, en me faisant présent de dix piastres, qui venoient fort à propos, car il ne me restoit plus que deux gilders de mon généreux hôte d'Amsterdam. Comme je me disposois à prendre congé de l'Amiral, A propos, mon cher Wolff, me dit-il, que pensez-vous de votre voyage de Batavia? M. Eiken qui doit vous y conduire est ici, et je lui parlai de vous hier, Il consent de bien bon cœur à vous prendre sur son bord, et je ne desirerois pas moins vivement de vous garder sur le mien. Quelle est votre intention à cet égard? Ce langage décidoit ma résolution et guidoit ma réponse, il faudroit, lui dis-je, que j'eusse perdu tout sentiment de reconnoissance pour l'affection et la faveur que m'a témoigné notre digne Amiral, si ses moin-

dres désirs n'étoient pas des loix pour moi. A cette réponse il me tendit la main, en me disant : En ce cas, mon cher, vous serez sur mon vaisseau comme un autre moi même. Je lui fis tous mes remercimens, l'assurai d'un dévouement absolu et je me retirai.

Je n'ennuyerai pas mon lecteur en faisant la description du Cap et des Hottentots ses habitans ; je me contenterai d'observer que nous prîmes congé du fort par neuf coups de canon qui nous furent rendus. En sortant de la rade, nous eûmes d'abord un fort beau tems, et le vent nous étoit si favorable que nous fîmes environ huit cent lieues en six jours et s'il eût duré un peu plus longtems, nous serions bien-tôt arrivés à Ceylan. Mais nous ne devions pas être si heureux. Nous fûmes surpris par une violente tempête qui nous jetta bien loin de notre destination. Le meilleur parti que nous eûmes à prendre fut d'abandonner le Gouvernail et de laisser le vaisseau à la merci des vents et des flots. Et lorsqu'il fut question de gouverner vers la route marquée par le compas, nous observâmes, que nous avions fait

environ cent milles au-dessus. Mais malgré tous nos efforts, il nous fut imposible de regagner notre route. Non seulement nous avions des vents contraires, mais nous luttions contre un courant très violent, qui nous faisoit reculer au lieu d'avancer. Le tonnerre, les éclaires, le vent et la pluye rendoient le tems aussi malsain que pénible à supporter, sur tout pour les soldats, qui étoient légèrement habillés et dont le froid pénétroit les os. Pour remedier à cet accident, on ouvrit des balles d'habits que la compagnie des Indes avoit fait embarquer dans cette vue, et on les leur distribua, non pas gratuitement, mais au compte et sur la solde de chacun d'eux. Enfin, le ciel s'éclaircit, le vent cessa d'être contraire et le tems se mit au beau. Tout à coup nous vîmes dans les airs une trombe que nous nous disposammes à dissiper à coups de canon, si elle s'approchoit trop de notre vaisseau. Elle se forma en un instant dans les nuages, et descendit aussi promptement dans les eaux en forme de colonne. De l'autre côté la mer nous parut violemment agitée, et une immense quantité d'eau fut aspirée par la

trombe. Ensuite le nuage changea de couleur et devint d'un noir foncé, tirant toujours sa colonne après lui, bientôt après il se dissipa en pluye. Nous en reçûmes dans des vases, et nous observâmes que cette pluye avoit une odeur de souffre, ce qui fit défendre à tout l'équipage d'en boire.

Quelques tems après nous eûmes en vue la côte de Maduré. Le lendemain vers les midi, vint un *Catte Maran* (1) du Commandant de Ponnokail, (2) qui vouloit savoir le nom du vaisseau, celui du Commandant et quelques autres particularités. Vers le soir nous arrivâmes au port de la principale factorerie de Tutukoryn, où nous jettâmes l'ancre. De ce havre il y avoit encore trente six milles jusqu'à Ceylan, ou plutôt jusqu'au port de Colom-

---

(1) Sorte de bateau fait de souche et de troncs d'arbres attachés ensemble, sur lequel les Indiens se hasardent à une distance considérable du rivage.

(2) Ponnokail est une factorerie sur cette côte, apartenante aux Hollandais.

bo, (1) lieu de notre destination. Mais le calme nous retint encore quelques semaines avant de pouvoir nous y rendre:

Le lendemain je lus les prières du soir pour la dernière fois à mes auditeurs, et je les terminai par un sermon. Quand le service divin fut fini, l'Amiral me mena dans sa chambre et me parla en ces termes. Je viens d'entendre votre dernier sermon avec attention, et je dois vous rendre le témoignage que vous avez dignement rempli tous les devoirs de votre place. Je vais maintenant vous faire part de mes intentions à votre égard. Je compte solliciter le Gouverneur et le conseil de Ceylan de m'accorder un troisième contre-maître sur mon vaisseau, je vous destine cette place; et par ce moyen, j'ai quelque espérance de vous garder encore avec moi. Si mon plan réussit, vous verrez que je n'épargnerai aucune peine pour votre avancement. Que pensez-vous de ce projet. Je répondis que je n'avois pas d'au-

---

(3) Colombo est le chef-lieu de l'établissement des Hollandois dans l'Isle de Ceylan et la résidence du gouverneur.

tres volontés que les siennes, et m'efforçai de lui témoigner ma reconnoissance pour ces nouvelles marques d'amitié. Je vais, continua-t-il, en me prenant la main, écrire aujourd'hui même au Gouverneur en votre faveur. Car on va bien-tôt venir vous chercher avec le reste de ceux qui doivent demeurer dans l'isle, puisque vous êtes inscrit sur le rôle de ceux qui sont à la disposition du Gouverneur et du conseil. Mais cela ne signifie rien. Si le Gouverneur juge à propos de vous employer à quelque chose, obéissez et soyez tranquille : Aussi-tôt que je lui aurai parlé tout ira bien, et nous serons réunis. » Alors je lui demandai s'i l'on avoit besoin de quelques instrumens de navigation à Ceylan : Il me répondit que je pourrois faire usage des siens, et comme il avoit des doubles, il me fit présent de ceux qui m'étoient nécessaires.

Peu de jours après, deux chaloupes vinrent de Colombo et demanderent tout notre équipage, à l'exception de 50 Matelots qui devoient rester à bord, et conduiduire le vaisseau dans le havre. J'étois du nombre de ceux qui devoient profiter de

cette occasion. Si j'eusse pu consulter mes désirs, j'aurois mieux aimé cent fois demeurer avec l'Amiral. En prenant congé de lui, je fus vivement affecté, et je ne dirai rien de trop en ajoutant que de son côté mon bienfaiteur m'embrassa dans son cabinet et ne put retenir ses larmes à mon départ; Dieu permettra que nous nous revoyions encore: Ce furent ses dernières paroles. Quant à la lettre de recommandation qui étoit conçue en termes fort honorables, et qui n'étoit pas sans art, il la confia à l'officier chargé de commander les soldats, en la compagnie desquels je passai sur la chaloupe, et sur le champ nous mîmes à la voile.

Nous fûmes obligés d'y passer la nuit. Au point du jour, nous eûmes la satisfaction de voir le fort de Colombo, dont nous n'étions guere éloignés que d'un mille, et où nous ne pûmes cependant arriver qu'au bout de trois heures. Enfin nous gagnâmes le port qui n'est pas un des meilleurs ouvrages possibles. Car dans les tempêtes et les vents bas, on est toujours en danger de toucher; circonstance qui a causé la perte de plus d'un beau vaisseau.

A peine avions nous jetté l'ancre que deux bateaux plats joignirent la chaloupe, pour porter à terre l'argent de l'équipage avec leurs coffres et tous leurs effets. Pendant que chacun s'occupoit de son bagage et que je me disposois à prendre le mien, un de nos soldats vint me dire que mon coffre étoit ouvert et vuide. J'y courus fort allarmé, et je trouvai que la nouvelle n'étoit que trop vraie. Si jamais perte m'affecta, ce fut celle que j'éprouvois alors. J'étois immobile de douleur et d'étonnement, et si mon ami le Capitaine et tous les soldats qui m'environnoient n'eussent cherché à me consoler, je serois resté longtems dans la même situation. Qui soupconner? je n'en connoissois aucun qui n'eût pour moi de l'attachement et du respect. Il n'y avoit donc qu'un des Matelots resté au vaisseau qui eût pu faire le coup, et si le tems l'eût permis, et que mes braves amis l'eussent trouvé, ils lui eusent fait un mauvais parti; les voleurs ne m'avoient laissé que mes livres, et ce qui étoit dans ma petite valise avec mes dix piastres. Du nombre des premiers étoit *l'école de la croix* de Wudrian, que je pris dans mes mains, en

lui adressant ces paroles : mon cher Wu-diau, tu vas être mon consolateur. Cet accident fut le sujet de notre conversation, jusqu'a notre arrivée dans l'Isle de Céylan.

Aussi tôt après le débarquement, les soldats se joignirent à la garnison, qui n'étoit formée que de recrues. Ils y devoient rester trois jours et aprés ce terme être relevés par d'autres. Enfin je pris la résolution de les suivre tout doucement. Pendant que je m'avançois d'un pas assez peu sur, ce qui n'étoit pas étonnant, aprés un séjour si long dans un vaisseau, je fus abordé par un noir habillé en Hollandois, qui me demande, dans cette langue, si j'étois le *Domine* ou le chapelain du vaisseau, et si j'apportois quelques lettres de mon pays naturel, me priant en même tems de lui faire l'honneur de venir dans sa maison fûmer une pipe avec lui. Je ne crus pas devoir refuser son invitation. Sa femme étoit blanche et ne parloit que le Portugais. Il étoit peintre, il me fit voir plusieurs morceaux qui, suivant mes connoissances en cet art, n'étoient point du tout méprisables. Quoiqu'il n'eût jamais été en Europe, il avoit

acquis beaucoup d'instruction en lisant les meilleurs auteurs. Il étoit très curieux de connoître ma situation et l'état de mes affaires, et je lui en dis ce que je crus pouvoir lui en apprendre. Il ne formoit pas le moindre doute que je ne fisse un jour ma fortune, et témoigna beaucoup de regret de ne pouvoir me loger chez lui, mais se chargea de me trouver un bon logement ailleurs ; ce qu'il fit sur le champ à ma grande satisfaction, me conduisant chez un maître de poste qui me reçut d'une manière très amicale. Cet homme étoit obligé tous les soirs de rendre compte au gouverneur de tout ce qui arrivoit chaque jour dans la sphere de son emploi. En conséquence, dès le premier soir, il lui apprit que j'étois venu loger dans sa maison. Le lendemain le gouverneur désira me voir, et je parus devant lui. Après plusieurs questions, il voulut voir de mon écriture, et pour le satisfaire, j'écrivis quelques lignes en Hollandois et en Allemand. Il en parut très content me demanda mon âge et si je voulois aller dans le royaume de Jaffanapatnam. Je répondis que j'avois dix-neuf ans, et que j'irois où il lui plairoit de m'envoyer

m'envoyer. Sur ma réponse il m'ordonna de paroître à son Palais chaque jour, et d'éviter mauvaise compagnie, me promettant en même tems que si j'avois une bonne conduite, et que je m'attachasse à me perfectionner dans mes études, il se chargeroit de ma fortune. De retour chez moi, je demandai à mon hôte à quelle distance de Colombo étoit ma destination, il me répondit que c'étoit à cent milles, ajoutant que c'étoit un lieu fort mal sain pour les Européens, et qui en ce point ne le cédoit guere à Batavia. Cette réponse me consterna. Grand Dieu! m'écriai-je en joignant les mains, quelle engagement je viens de prendre! Renoncer à la navigation pour un pareil projet! N'ai je pas donné ma parole à l'Amiral? Le maître de poste, convaincu de la pureté de mes intentions s'efforça de me consoler, et m'apprit alors qu'il avoit ordre du gouverneur de surveiller toutes mes démarches et toutes mes actions. Enfin je m'imaginai avoir trouvé un expédient pour échapper au gouverneur, et regaguer, à l'aide de l'Amiral, mon premier élément, aussi-tôt que son vaisseau seroit arrivé. C'étoit de me dire malade,

raison qui devoit sans doute m'empêcher d'entreprendre le voyage. Je communiquai cette idée à mon hôte, qui me dit en secouant sa tête : Vous n'êtes pas ici en Europe. Vous allez être sur le champ visité par les officiers de santé, et envoyé à l'hôpital. Tout ce qui me restoit donc à desirer, c'étoit la prompte arrivée de l'Amiral. Nul autre que lui ne pouvoit changer ma destinée. Mais hélas! elle ne me servit de rien et je fus obligé de partir, après être resté quinze jours à Colombo, pendant lesquels je pris quelque repos. Il est vrai que, suivant toute apparence, le gouverneur étoit bien intentionné pour moi. Car sur le témoignage que le maître de poste avoit rendu en ma faveur, non seulement il me fit entendre qu'il étoit fort satisfait de ma conduite, mais il me fit présent à différentes fois, d'environ cinquante Dollars (1). Mais ce qu'il me destinoit étoit diamétralement opposé à mon plan de vie, et la seule idée d'être relégué dans une contrée lointaine et Idolâtre me faisoit frissonner, chaque-

(1) Le dollars fait environ un petit écu de notre monnoye.

fois qu'elle se présentoit à mon imagination.

Mais que pouvois-je faire? Rien. En conséquence, je me disposai avec une entière résignation aux volontés de la providence, à entreprendre mon voyage sur un misérable navire, apartenant à un marchand Idolâtre, et dont tout l'équipage l'étoit aussi, excepté un vieillard Européen, établi depuis quarante ans dans ce pays, et la seule personne avec qui je pusse converser. J'avois environ trente milles à faire sur ce vaisseau, voyage où je courus les plus grands dangers, et qui ne nous coûta pas moins de trois jours. Car ces peuples rangeant de très près la côte, carguent les voiles, dès que le vent commence à fraichir, afin de n'être point emportés dans la pleine mer, ni jettés sur le rivage. Le premier jour nous fûmes très près de faire naufrage. Notre vaisseau, par la maladresse de nos matelots, toucha si rudement que nous perdîmes notre gouvernail. Dans l'instant les Indiens sautèrent tous dans la mer, pour se sauver à la nage, et me laissèrent seul avec le vieil Européen. Le pauvre homme commença à invoquer

Dieu et tous ses Saints, appellant de toute sa force à son aide la vierge Marie; en même tems, il prit son rosaire pour aider sa dévotion; mais dans son effroi, il lui fut impossible de compter les grains qu'il laissoit de tems en tems glisser par douzaine entre ses doigts. Pour moi je restai tranquille, faisant mes dévotions dans le fond de mon cœur. Il y avoit déjà plus d'une heure que nous étions dans cette terrible situation, et pendant tout ce tems, les Indiens nageoient à quelque distance du navire, s'attendant à le voir s'abimer; lorsqu'observant qu'il avoit repris son premier équilibre, ils commencèrent à se rapprocher. Alors le vieillard les rappella dans leur langue, et les exhorta à tâcher de ramener le gouvernail qu'il croyoit peu endommagé et à revenir à bord. En peu de tems ils y furent tous et furent accueillis par lui de tant d'imprécations, que je frémissois de les entendre. Je ne pus m'empêcher de lui témoigner ce que j'en pensois, ce qui me conduisit naturellement à l'article du rosaire et de l'invocation des Saints. Mais il m'interrompit sur le champ par ces mots. S'il faut vous en croire sur

votre parole vous êtes le plus sage des hommes. Mais je vois clairement que vous faites fort peu de cas des Saints et du rosaire. Sans doute vous êtes plus rusé que nos prêtres. Mon ami, retenez bien le conseil que je vous donne, vous avez la barbe encore trop jeune pour vous mêler de parler de ces matières. Bientôt notre vaisseau fut tiré de danger, et le vent devint si favorable, que nous fîmes environ douze milles ce jour là. Sur le soir, nous cotoyâmes le rivage d'aussi près qu'il nous fut possible, et nous jettâmes deux bouées, avec une pierre attachée au bout de chacune. Le matin suivant nous continuâmes notre voyage de fort bonne heure, et nous arrivâmes vers le midi dans un endroit appellé Kudermalle. Là nous jettâmes l'ancre de nouveau, et tout l'équipage se rendit à terre, dans un bâteau. Je les suivis avec mon vieux compagnon dans le dessein de voir le tombeau révéré d'un saint Idolâtre qui se trouve en cet endroit et dont le vieillard, après que sa colère se fut appaisé, me fit la description. Il m'apprit que le payen, qui étoit enterré dans ce tombeau, avoit mené une vie très

régulière et très sainte dans le genre des hermites, que tous les payens qui prenoient cette route, débarquoient là pour lui faire leurs offrandes et présenter leurs requêtes, et qu'au départ des pélerins ces offrandes étoient toujours enlevées par un Hermite qui vivoit dans le voisinage. Arrivé à ce tombeau qui n'étoit qu'un amas de terre, élevé en forme de retranchement et terminé à chaque bout par une pierre, je fus fort étonné à la vue de la dévotion fervente des matelots qui restèrent le visage contre terre près d'une demie heure, paroissant conter au mort tout ce qui se passoit dans leur cœur, et le priant de leur donner un heureux voyage. Ensuite ils s'éloignèrent d'une portée de fusil du tombeau, et allumant du feu, ils préparèrent quelques mets, dont ils portèrent une partie à leur protecteur, et jettèrent des fleurs sur sa tombe. Le soir, ils se procurèrent quelques lampes de terre avec de l'huile, qu'ils placèrent sur le tombeau, et passèrent ainsi la moitié de la nuit dans les exercices de la dévotion la plus exemplaire. Après avoir rendu ces pieux devoirs au sépulcre de leur saint, ils firent voile,

de fort bonne humeur, pour l'isle de Manaar (1), où nous ancrâmes le soir même. C'étoit là que demeuroit le vieillard dont j'ai parlé. Pour moi je me rendis chez le commandant qui me reçut très amicalement, et je n'y manquai de rien durant neuf jours que j'y restai.

Vers les 10 heures, je me remis en route (2) avec une compagnie nombreuse, leste, vive, et joyeuse. Mon bagage étoit léger. J'avois remis mes provisions de voyage au commandant qui m'avoit assuré que je n'en aurois pas besoin, le pourvoyeur qui nous accompagnoit étant obligé de me fournir des vivres *gratis*; cette nouvelle m'avoit fait grand plaisir, et m'avoit délivré de toute inquiétude. A midi, chacun de nous se mit en devoir de préparer son dîner, pendant que je faisois la plus triste figure que l'on puisse imaginer, et toute la compagnie travaillant de grand cœur et

(1) Manaar est une petite Isle au Nord-Est de Ceylan, entre cette Isle et le continent.

(2) L'espace de mer entre Manaar et Ceylan est très étroit. L'auteur aussi parle de ce trajet comme s'il l'eut fait entiérement par terre.

des mains et des dents, je restai simple spectateur. Je m'avisai pourtant de demander au pourvoyeur où étoit mon dîner. Il me répondit très civilement, que si j'avois quelque chose à manger, je pouvois imiter l'exemple que l'on me donnoit. Je le priai d'observer que j'avois apporté ma provision comme il le savoit fort bien, et l'assurai que si le commandant ne m'eût pas dit qu'en qualité de pourvoyeur, il étoit obligé de me nourrir sur la route, je ne me serois assurément jamais exposé à pareil embarras; en conséquence, je le priai de me donner quelque nourriture, fut-ce en payant, puisque autrement il me seroit impossible de continuer le voyage. Il me répondit qu'il n'avoit point de vivres pour moi, gratis ou pour de l'argent, que d'ailleurs peu lui importoit ce que je pouvois devenir, que c'étoient mes affaires et non les siennes. Je me le tins pour dit. Le soir à souper, je ne fus pas plus heureux, et lorsque j'allai me coucher, malgré mon extrême lassitude, les tiraillemens de mon estomac ne me permirent pas de fermer l'œil.

Le lendemain, quoique plus léger que

je ne l'avois été de ma vie, mes jambes me refusèrent le service. Cependant je fis un dernier effort pour me traîner jusqu'à midi. J'avois pris la résolution de me coucher par terre à la première halte et de dire un dernier adieu au monde. Enfin nous y arrivâmes. Alors je m'étendis sur la terre en lui adressant d'une voie affoiblie ces tristes paroles. C'est ici que je vais finir mes jours. O terre! Tu n'auras plus à me porter ni à me nourrir. Seulement, reçois moi, comme une tendre mère, reçois moi dans ton sein, afin que les bêtes sauvages ne déchirent pas mes membres glacés. Cependant mes compagnons de voyage commençoient à dîner, lorsque deux d'entr'eux, l'un vénitien, l'autre d'une autre partie de l'Italie vinrent à moi. Ils n'avoient que de légères provisions, et pourtant m'engagèrent à les partager avec eux, pour restaurer mes forces. Je refusai d'abord, mais ensuite je cédai à leurs généreuses instances, pensant que ce seroit tenter Dieu que de faire autrement. Ils m'apportèrent un peu d'eau, où ils avoient mêlé quelques cordiaux, de manière que j'avois tout à la fois de quoi satisfaire et ma soif et ma

faim. Enchantés de me voir manger, ils s'efforcèrent de ranimer mon courage, me promettant de m'aider à gagner pays, quand même ils seroient obligés de me porter. Grace à leurs soins obligeans, je repris assez de forces pour suivre la compagnie. Ces honnêtes créatures, quoique d'une religion différente de la mienne, ne me montrèrent que tendresse et compassion, et partagèrent constamment leurs minces provisions en trois parts, qui, ainsi divisées, étoient à peine capables de nous laisser un soufle de vie.

Le dimanche l'après midi j'arrivai à Jaffanapatnam, devant le principal fort, appellé Nossa Senhora de Milagro. L'officier de garde en sortit pour venir à ma rencontre, et me demanda mon nom et d'où je venois. Quand j'eus satisfait à ces deux questions, il me dit avoir déjà reçu une lettre à mon sujet. Comme il marchoit très vite, je fus obligé de lui dire que j'étois à demi mort de faim, et que je n'avois pas assez de force pour le suivre. Il eut pitié de mon état, et me prenant par dessous le bras, me conduisit chez lui, où il donna ordre qu'on fît bouillir du

poivre dans un peu d'eau et qu'on m'apprêtât quelque légère nourriture. Pendant plusieurs jours je fus si foible qu'il étoit obligé d'avoir soin de moi comme d'un enfant. Ce brave compatriote, (il étoit Allemand,) me soigna l'espace de quinze jours, et l'auroit fait plus long-tems, si son devoir ne l'avoit pas appellé ailleurs. Non content de ce qu'il avoit fait pour moi, il parla en ma présence et en ma faveur au pourvoyeur de l'hôpital, et je lui offris moi-même de payer d'avance tout ce qu'il pourroit me fournir. Cet homme paroissoit assez bien disposé; mais il me renvoya à sa femme, qu'on ne pouvoit gagner ni par argent, ni par bonnes façons. La seule réponse que je pus tirer d'elle, c'est qu'elle ne pouvoit m'assister. Je me contentai de répliquer; Dieu sonde tous les cœurs; et traversant le fort, je m'avançai vers la ville qui est située à une petite distance, jusqu'à ce que j'eusse rencontré quelques huttes Malabares. Là j'apperçus un noir qui venoit à moi, et qui demanda ce que je voulois et où j'allois. Je lui répondis que je voulois appaiser ma faim, s'il étoit possible, ne pouvant me procurer de nourri-

ture ni par grace, ni par argent. Il me dit de le suivre dans sa hutte. J'obéis avec grand plaisir, et une heure après, il me servit sur des feuilles vertes une portion que je mangeai avec grand appetit. Je demandai alors à cet honnête noir, s'il ne pourroit pas me procurer quelques vivres deux fois par jour. Il y consentit : en le quittant, je me disposai à lui donner une couple de groschens. Mais il les refusa, en me disant : Non, je ne prendrai rien de vous. Avec le tems, lorsque vous serez devenu un homme important parmi nous, si je vis alors, je vous prierai de me payer. Sa prédiction me fit rire. Mais il m'assura que du moment qu'il m'avoit vu, il avoit conçu le plus profond respect pour moi, et que pour le présent, il lui étoit impossible d'avoir sur mon compte d'autres idées que celles qu'il venoit d'exprimer. Ensuite il m'accompagna à mon logement, et s'en retourna après l'avoir remarqué. Ce digne payen fut mon pourvoyeur pendant quelques mois et me témoigna plus d'attention que bien des chrétiens n'en marquent à leurs frères. Si quelquefois il remarquoit que je ne mangeois

pas de bon cœur, il paroissoit triste, et me demandoit si je n'aimerois pas mieux tel ou tel mèt. Cet honnète samaritain vivoit encore lorsque je quittai l'isle; dans ma prospérité, je l'ai souvent invité à manger chez moi, quelquefois j'ai été son hôte dans sa cabane, mais je me regarde encore comme son débiteur, pour le premier repas que j'ai pris à sa table.

Le gouverneur, qui m'avoit envoyé en cet endroit, y vint lui même prendre possession du gouvernement. Je parus bientôt devant lui : Mais il ne me reconnut pas au premier coup d'œil. Enfin il me demanda en quel état étoient mes affaires, et pourquoi j'avois si mauvaise mine. Je lui répondit franchement que si j'eusse prévu être mis à de si rudes épreuves, je me serois bien gardé de jamais approcher d'un pays où je m'étois vu à la veille de mourir de faim. Il me dit que je n'aurois désormais rien de semblable à craindre et qu'il se chargeoit de me faire donner en abondance toutes les nécessités de la vie. Sur le champ il fit porter à ma chambre quelques douzaines de bouteilles de vin et de bierre, me promettant que lors-

que cette provision seroit consommée, elle seroit suivie d'une plus considérable. Je le remerciai de ses bontés et le priai de me faire donner un logement plus convenable et plus propre au désir que j'avois de faire des progrès dans mes études. Il m'accorda ma demande et je pris congé de lui.

La nuit d'après un ecclésiastique de l'endroit m'envoya chercher. Je le trouvai seul. Il me reçut d'un ton très amical et me demanda d'un air mystérieux d'où je venois, où j'allois, etc. Sur mes réponses, il commença à déplorer mon sort, son opinion étant qu'on m'avoit fait prendre une bien mauvaise route. Ensuite il éclata en invectives grossières contre le gouverneur, et finit par me promettre tous les soins pour m'aider à m'échapper; car ce coupe-jarrêt, c'étoit le nom qu'il donnoit au gouverneur, loin de me donner des secours, ajouteroit à ma misère plutôt que de l'adoucir. Je n'avois aucune raison de me plaindre de mon seigneur et maître. Ainsi je dissimulai ma pensée et me contentai de lui dire que je penserois à sa proposition. Le matin suivant, le gouverneur

donna au sergent l'ordre de m'amener devant lui. Cet homme me demanda ce que j'avois pu faire pour mettre son chef dans une telle colère contre moi. Comme ma conscience ne me reprochoit rien, je lui dis que je ne me rappellois pas d'avoir rien fait qui pût l'offenser. Dès que je parus, le gouverneur me demanda si j'avois vu le recteur P*** La veille? — Je répondis que je l'avois vu. — Pourquoi avez vous été chez lui? — Il m'a envoyé chercher. — Que vous a t il dit? — Il m'a fait différentes questions, quel étoit mon âge, mon pays, ma religion : Quelles études j'avois faites? — Ne vous a-t-il rien dit de plus? Cela est possible; mais je n'y ai pas pris garde. Je n'ai fait attention qu'à ces questions, et j'ai répondu de mon mieux. — Mais qu'a-t il dit de moi? Pour qui m'a-t-il donné. — A cette question, je ne pus répondre, et je restai muet, immobile. Alors il prit feu, et entra dans la plus violente colère. Je tremblois de tout mon corps, et tout ce que je pus articuler, c'est que je demandois pardon à son honneur; mais que l'excès de mon trouble ne me permettoit pas de me rien rappeller. Il me don-

na le tems de me remettre, et bientôt revint à la charge ; mais voyant que je me retranchois sur mon ignorance, et que je ne voulois rien lui dire sur ce chapitre, il me congédia avec un geste fort brutal, et je serois fort embarassé de dire comment je pris congé de lui et me trouvai au bas du grand escalier de pierre. — Belle introduction à mon avancement, pensai je en moi même ; sans-doute, de si beaux commencemens auront de glorieuses suites. Le Ministre, à qui j'étois redevable de cette disgrace envoya un de ses esclaves me chercher à minuit. Quand on m'eût introduit, il me témoigna son désespoir de ce qui venoit de m'arriver. Une vieille femme, me dit-il, étoit venue voir sa fille, et une de ses domestique avoit entendu tout ce qu'il avoit dit, et avoit été la même nuit le rapporter au Gouverneur, et il venoit d'apprendre ce qui m'étoit arrivé. Il me recommanda le silence et me jura que si je voulois, il me procureroit le moyen de m'échapper. Je fis plusieurs objections. Le lendemain on m'envoya chercher pour paroître devant le seconde personne du conseil. Cet homme s'efforca par des interrogations captieuses d'obtenir

d'obtenir mon aveu, mais j'étois trop fin pour lui. Voyant à quel point j'étois maître de ma langue, il eut recours aux menaces, mais aussi infructueusement. Je m'en tins à dire que je n'avois pas pris garde à tout ce qui s'étoit dit dans le cours de la conversation, mais que j'étois sûr de n'avoir mal parlé de personne; qu'ils pouvoient faire de moi tout ce qu'ils voudroient, parce que je n'en dirois pas davantage. Plusieurs Européens, qui ne manquoient pas d'adresse, m'entreprirent à leur tour, mais sans succès. J'étois résolu de mourir plutôt que de trahir le Ministre. Ce qu'il avoit dit, lui étoit échappé dans un accès de colère, et j'avois en quelque sorte donné lieu à son imprudence. Quelques jours après, le Gouverneur me renvoya chercher. D'abord il me questionna d'un air d'indifférence; puis il me pressa vivement. Cependant je persistai dans mes premières réponses, et les larmes aux yeux je le suppliai de me pardonner et de ne pas faire retomber les fautes d'autrui sur une obscure et misérable créature, déjà à demi morte de faim et d'affliction, lui protestant en même tems que j'aimerois

mieux mourir que de certifier une chose dont je n'étois pas certain. Sur cela je fus renvoyé de sa présence d'une manière dont, pour bien des raisons, je me dispenserai de rendre compte. De retour dans mon logis, je me livrai au désespoir; mais je vins à bout de me préserver de cet horrible état, par des prieres ferventes et par la lecture de bons livres. Je m'affermis dans ma résolution, et je pris le parti de laisser cette affaire aller comme elle vouloit. Enhardi par mon innocence, il y avoit des momens où j'étois tenté de regarder le tout comme une bagatelle.

Pendant six semaines, je n'entendis parler de rien. J'étois vraisemblablement oublié, et séparé du reste de l'humanité, j'appris seul le Hollandois et le Portugais. Ce moment de solitude me devint très utile: je me formai à être discret et prudent, et à peser chaque mot avant de le prononcer. Par la pratique de ces sages maximes, je m'élevai au dessus de la classe commune, et je gagnai l'estime de tout le monde.

Un jour, un esclave vint me prier de le suivre chez son maître. Je le suivis m'imaginant que c'étoit le juge Avocat qui

avoit à me parler : je me trompois, c'étoit l'inspecteur des travaux. Il me reçut très amicalement, me retint à dîner, et me questionna beaucoup sur l'état de mes affaires. Observant une grande réserve dans mes réponses, il me jura par tout ce qu'il avoit de plus sacré, qu'il n'avoit pas de mauvaise intention, et me promit de m'aider autant qu'il dépendroit de lui. Alors je le mis au fait de tout ce qui étoit relatif à cette malheureuse affaire. De son côté il tâcha de me consoler et me dit qu'il vouloit me prendre chez lui. En effet dès le même soir, il fit apporter mes effets dans sa maison et me garda avec lui, s'entretenant avec moi, et me traitant à tous égards en ami. Il étoit riche et sans enfans. Enfin il plut à Dieu de changer le cœur de mon redoutable maître en ma faveur. Il m'envoya chercher pour la troisième fois. Je parus devant lui, mais avec plus d'indifférence. Il me demanda si le tems m'avoit rendu plus sage, et quel étoit mon supérieur du Ministre ou de lui. Je répondis en toute humilité que je conjurois son honneur de me pardonner. — Eh bien à la bonne heure, me dit il, je vous

pardonne cette fois. Je verrai dans la suite comment vous serez disposé à mon égard, et si je vous trouve honnête et fidèle, je tiendrai ma parole. Votre Amiral vous a vivement recommandé, et de mon côté, je lui ai promis de vous être utile. Après quelques minutes de conversation, il me dit de revenir dans trois ou quatre jours, pour savoir de lui ce que j'aurois à faire. A ces mots, je pris congé et descendis l'escalier un peu mieux que je n'avois fait l'autre fois. Mon digne hôte m'attendoit, et sembloit aussi heureux que moi de cette réception. Je sus trois jours après qu'il avoit été mon médiateur. Il avoit exposé toute l'affaire au Gouverneur qui avoit beaucoup d'égards pour lui, et l'avoit présentée sous le jour le plus favorable pour moi, lui faisant entendre en même tems, que je ne pouvois jamais lui donner de meilleure preuve de discrétion que je l'avois fait dans cette circonstance, et que, par-conséquent, je pouvois devenir très utile dans le Cabinet.

Trois jours après, je retournai chez le Gouverneur, qui m'installa dans mon office et me montra une table où je devois

écrire. En même tems il ordonna à son secretaire de me donner quelque papier de peu de conséquence à copier, pour m'initier par degré dans les affaires. Ce Sécretaire qui étoit un gentilhomme, promit d'obéir. Mais aussi-tôt que le Gouverneur eut tourné le dos, il me témoigna sa bonne volonté dans les termes suivans. Je ne comprends rien à tout ceci. Jamais vous ne serez capable de faire ce qu'on vous a chargé d'entreprendre, surtout étant Allemand, et n'entendant pas encore le Hollandois. Le Gouverneur auroit bien mieux fait, s'il veut vous rendre service, de faire un soldat de vous. Car avec le tems vous auriez pu devenir Officier.

J'avois passé une année sur ce pied, lorsqu'il m'arriva un accident qui me tourmenta pendant près de onze mois. Le fait est qu'on vola chez le Gouverneur deux mille rixdals, et comme je m'étois donné des habits fort propres, on me soupçonna d'avoir fait le coup. Pour me découvrir, on eût recours à diverses ruses et le tout fort inutilement ; et comment eussent-elles reussi? j'étois innocent, et loin d'avoir commis le vol, je ne savois

pas qui l'avoit commis. Cependant on me regardoit comme un voleur, quoi qu'on n'osât pas me le dire en face, et l'on s'attachoit à me faire sentir les effets de la malveillance. On me traitoit avec la dernière indignité ; et si l'on n'eût craint ce que pouvoit dire le monde, Dieu sait ce qu'on auroit fait de moi. Pendant tout ce tems, miné par un chagrin mortel, j'étois devenu un vrai fantôme, et je prenois la vie en horreur. Dans cette horrible situation, j'avois passé onze mois, comme je l'ai dit plus haut, quand un matin le Gouverneur m'aborda en me disant : Pardonnez moi : j'ai poussé trop loin les choses contre vous. Ce compliment m'effraya ; je n'en pouvois pénétrer le sens. Enfin son épouse entra et me mit au fait. Avant cette explication, je ne savois pas même être soupçonné. Par forme de satisfaction, et pour me faire reprendre ma bonne humeur, il me fit un présent d'habits et de linge.

Malgré ce dénouement, je ne pouvois m'empêcher de nourrir de secretes terreurs ; et je désirois dans le fond de mon ame passer de ce séjour dans un autre ; mais

pour en venir à bout, je n'avois d'autre espérance que le retour de l'Amiral. Enfin il arriva, mais il m'écrivit, qu'obligé de retourner dans quinze jours sur la côte de Coromandel, il lui seroit impossible de me voir, qu'il me souhaitoit toute la prosperité que je pouvois rencontrer dans l'Isle de Ceylan. A la lecture de cette lettre je perdis toute, espérance et je tombai dans une telle mélancolie que pendant quelques jours, je ne pus ni boire ni manger. Le Gouverneur s'en apperçut et m'en demanda la raison. Je lui dis que je me sentois indisposé. Sur ma réponse, il exigea que je changeasse, en quelque chose, mon genre de vie, et me donnant des armes à feu et un interprete pour m'accompagner, il me conseilla de faire quelques excursions dans le voisinage. Mais à peine étions nous sortis de notre territoire que nous nous vimes assaillis d'une foule de noirs qui étoient venus dans le dessein de me tuer. Au moyen d'un mensonge innocent auquel la nécessité me força d'avoir recours, je me tirai de leurs mains, et revins sain et sauf à notre habitation, mais fort tard dans la nuit. En conséquence

de cette aventure, le Gouverneur ne voulut plus que je m'éloignasse davantage.

Il étoit question de déclarer enfin si j'étois capable de faire quelque chose ou non. Et en effet il étoit tems de m'expliquer; car il n'étoit guère possible de me garder plus long-tems sans rien apprendre et sans rien faire. Cependant je ne savois moi même à quoi me décider. La vie militaire m'inspiroit la plus forte répugnance, quand même on eût voulu me faire Officier. Quant à l'autre plan, il me paroissoit absolument impraticable. Pouvois-je en effet jamais apprendre parfaitement les différens langages, faire les affaires du Cabinet, et prendre part au Gouvernement du pays? je ne devois pas m'en flatter, et j'étois forcé de reconnoitre ingénument, que le jugement qu'avoit porté de moi le Secretaire privé n'étoit pas si mal fondé. On exigea une réponse décisive, et comme je ne pouvois en donner, tout fut dit pour moi. A l'instant qu'on me remercia, le secretaire privé prit congé de moi de la meilleure humeur du monde.

J'étois donc encore une fois mon maî-

tre et pendant l'espace d'environ neuf mois, j'allois, et je venois à ma fantaisie. Dans cette situation, je me vis, contre mon goût, engagé dans une correspondance avec un major. Un jour mon correspondant arriva brusquement dans notre canton, et se rendit chez le Gouverneur, comptant vraisemblablement m'y trouver. Mais ne me voyant pas à sa cour, et n'entendant pas même parler de moi, il demanda où j'étois, et on lui répondit en deux mots, qu'on m'avoit ôté mon emploi à raison de mon incapacité. Cette réponse parut l'étonner beaucoup. Il protesta qu'il pensoit de moi tout autrement, et que ma correspondance avec lui l'autorisoit à croire que je pouvois être fort utile. Alors il montra ma dernière lettre qu'il avoit par hazard sur lui, et dans laquelle j'avois peint ma destinée sous le voile d'une Allégorie. La compagnie fut très étonnée de me trouver capable d'écrire de ce style, et l'on appella le secretaire privé pour en porter son jugement. Ce digne homme assura qu'il étoit certain que j'avois copié cette lettre. Sur cela, le Major demanda qu'on m'envoyât chercher.

Dès que je parus, le Gouverneur me demanda où je m'étois caché et ce que j'avois fait depuis si longtems. Je répondis que j'avois continué à étudier le Hollandois et le Portugais, et commencé à apprendre le Malabare. Alors on me questionna sur ma lettre. J'assurai le Gouverneur que personne que moi n'en étoit l'auteur, mais je fus un peu plus circonspect dans l'explication de mon allégorie. C'étoit l'histoire d'un loup continuellement tourmenté et attiré dans plus d'un piège par une ligue d'artificieux fripons de renards. Le Gouverneur se retira un moment à l'écart avec le major, et ensuite venant, à moi, il me dit : « vous pouvez rester ici, et reprendre votre poste. Soyez appliqué à vos études; peut être pourez vous y faire assez de progrès pour me devenir utile. « Je retournai donc à mon office, et je fus reçu par le secretaire avec un peu moins de bonne humeur qu'il n'en avoit montrée, lorsque je pris congé de lui.

Mon application n'échappa pas au Gouverneur. Un matin qu'il conversoit avec moi du ton de la familiarité et de l'amitié, il conclut en disant : Puis-je compter ab-

solument sur votre fidélité, votre obéissance et votre discrétion. Je lui en donnai ma vie même pour garant. Mais jureriez-vous par la sainte trinité — De tout mon cœur, et aussi-tôt il reçut mon serment ; mais ce fut après m'avoir menacé de la question et de la potence, en cas d'infidélité. Ensuite il me donna une clef, et me mena à une espece de bibliothéque bien fermée, où se trouvoient rangés, dans le meilleur ordre, ses papiers particuliers, contenant les instructions les plus détaillées et les plus précises, et exposant les vrais principes du gouvernement dans cette partie du monde. La lecture de ces papiers, me dit-il, vous donnera les connoissances dont vous avez besoin, et vous familiarisera avec votre besogne ; mais pour me mettre plus à portée de juger de vos progrés, vous ferez des remarques sur les principaux objets qui vous paroîtront dignes d'observation. — Par ce moyen, je devins dans un an de tems, propre à être employé aux affaires d'état, et un évenement inattendu m'obligea d'en donner des preuves plutôt que je ne pensois. Le gouverneur en parut enchanté, et me dit : je n'aurois jamais tant

espéré de vous. Vous êtes maintenant en état de me rendre des services essentiels; et pour montrer combien il étoit content de moi, il me fit présent d'une épée d'argent, avec un nœud élégant et richement brodé, accompagné d'une piece de velours bleu, pour me faire habiller. Il m'attacha l'épée lui-même, et en même tems mettant sur ma tête un beau chapeau, il me dit: vous voilà maintenant un homme comme il faut. A dîner, Je fus placé à table en face du gouverneur; au lieu qu'avant j'étois à une petite table à côté de la grande. L'après-midi, le gouverneur alla faire un tour de promenade, et par son ordre, je me promenai avec lui à sa gauche, au lieu que jusques-là je m'étois contenté de passer à la dérobée devant lui. Tous les esclaves du gouverneur au nombre de cent cinquante vinrent me faire leur compliment. J'eus un logement composé de plusieurs pieces dans la maison du gouverneur et un esclave pour me servir. Mon patron me fit aussi présent d'un beau cheval, et son épouse d'une pièce de belle toile. Ainsi tout vint à la fois, fortune, faveur, et tout ce qui peut attirer à un homme de la cou-

sidération et du respect. Le comte me fit aussi compliment sur mes nouvelles dignités ; mais ce ne fut pas de trop bon cœur. Le gouverneur qui écoutoit à la porte ; entra brusquement, et se mit entre nous deux. Il fit au secrétaire les plus vifs reproches pour m'avoir persécuté d'une si étrange sorte, et pour avoir dans toutes les occasions mal parlé de moi, et s'être efforcé de me faire perdre ses bonnes graces. Enfin il lui dit qu'il le prioit de me considérer désormais comme son égal à tous égards, à l'exception de la naissance. En un mot, il s'emporta tellement contre lui qu'il vouloit le même jour lui ôter sa place. Car, dit il, ces deux hommes ne pourront s'accorder : l'un est trop hautain, et l'autre entend bien ses affaires ; à ces mots, je le priai d'avoir quelques égards pour le sécrétaire, alléguant mon défaut d'expérience, qui ne me permettoit pas encore de remplir parfaitement tous les devoirs de ma place. Mon digne patron se laissa fléchir par mes humbles prieres. Ainsi je conservai au secrétaire son poste environ une demie année, et il l'auroit gardé plus longtems encore, s'il avoit pu mettre un frein

à ses passions, mais il se conduisit si mal envers notre maitre commun, que ce dernier finit par lui ôter sa place de secrétaire d'Etat, et le releguer dans la chancellerie, confondu avec le commun des clercs. Comme j'en étois le premier sécrétaire, il travailla sous moi environ un an, et en cette qualité, il étoit sous mes ordres ; mais je ne trouvai jamais dans mon ame le moindre désir de lui rendre le mal pour le mal, conduite qui le fit rougir à ses propres yeux. Peu de tems avant sa mort, il me pria de lui pardonner. Je l'assurai que c'étoit une affaire faite depuis long-tems, et je lui promis de donner par mois à sa veuve une petite pension prise sur mon revenu, promesse à laquelle je n'ai jamais manquée.

Ma situation devenoit de jour en jour plus digne d'envie. Le trésor où étoient plusieurs tonnes d'or, étoit confié à mes soins. En un mot, rien n'étoit caché pour moi. Mon patron commença à me faire part de tous les secrets de son cœur, sachant bien que j'étois capable de discrétion. Il se levoit à quatre heures du matin. Je l'allois trouver à cette heure, pour prendre le caffé et fumer une pipe avec lui. Venoit le tems

des affaires d'état que nous réglions ensemble. Quand cette importante discussion étoit finie, son épouse paroissoit. En sa présence, on ne disoit pas un mot du gouvernement, et la conversation rouloit sur les affaires domestiques. C'étoit ainsi que je vivois avec mon patron, avec un homme qui représentoit le souverain d'un royaume, deux fois grand comme la Saxe, et dont les habitans sont absolument ses sujets; un homme qui commande à sept princes qui sont obligés de lui faire leur cour une fois l'an, et lui rendre compte de leur administration; un homme enfin qui a pouvoir de vie et de mort, qui dans une main porte le sceptre, et dans l'autre l'épée. — Quant au cabinet des Indes orientales, je n'ai qu'un mot à en dire, je puis protester devant Dieu, et en sûreté de conscience, et cela à l'honneur de la nation Hollandoise, que je n'y ai appris, vu et pratiqué d'autres maximes d'état que celle qu'avoue le christianisme, et qui peuvent maintenir une justice impartiale, la tranquillité des particuliers, et la paix publique. Le souvenir d'un serment dont je ne me crois pas délié, ne me permet pas d'en dire davantage.

Il il s'écoula plus de six ans, avant que mon sort s'améliorât. Je puis dire avoir fait mon apprentissage pendant cet espace de tems, dans lequel j'ai reçu plus d'une dure leçon, et essuyé plus d'un traitement sévere. Enfin, mon patron se mit en devoir de m'élever encore plus haut, s'efforçant par ses bienfaits de me faire perdre le souvenir de mes premieres souffrances, et de me convaincre de son estime et de son attachement. En conséquence, il me procura une place compatible avec mes autres fonctions, et qui me rapportoit trois cent dollars par an. Mon emploi, dans ce nouveau poste, étoit d'examiner toutes les écritures qui servoient à commencer un procès dans quelqu'une des cours de justice, comme mémoires, requètes, et autres pieces semblables, et de les signer lorsqu'elles étoient en regle. Cet office me procura beaucoup de considération de la part du peuple de l'isle. Je défendis absolument qu'on me fit aucun présent, bien convaincu que certaines personnes chercheroient à me séduire, s'il étoit possible, dans le dessein de me perdre. Un homme honnète peut agir avec confiance, mème dans les postes les plus élevés, et arriver

river à un assez haut dégré de courage, pour ne plus rien craindre. — Pendant que j'ai occupé l'office de sécrétaire d'état, j'ai connu les affaires de chacune des cours, de celle de police, de justice, d'agriculture, de la cour ecclésiastique, etc. J'ai appris jusqu'où s'étendoient leurs pouvoirs respectifs; ce qu'elles pouvoient, et ce qu'elles ne pouvoient pas. J'ai passé dans toutes ces cours; mais je tairai la partie la plus importante de mes fonctions, dans les dernieres années. Je me contenterai d'ajouter que j'avois à porter un fardeau accablant, dans un climat brûlant, au 7e. degré de latitude, et qu'outre mes occupations ordinaires, j'ai été obligé de me charger de plus d'une commission désagréable, sur-tout pendant la guerre qui a duré 5 ans entiers. Mes peines furent bien récompensées, et si j'avois voulu rester plus long-tems, elles l'auroient été bien au-delà de mon mérite. J'étois connu non-seulement de son Excellence le gouverneur général (1); mais aussi de sa Majesté l'em-

(1) Le chef des établissemens Hollandois dans les grandes Indes, dont la résidence est à Batavia.

pereur de Candie (2) que j'ai obligé, par les peines que je me suis données pour le rétablissement d'une paix qu'il désiroit vivement. J'étois au plus haut dégré de ma fortune, mon patron étoit bien disposé en ma faveur ; je jouissois d'une bonne santé, et ma bourse étoit bien garnie. Le gouverneur desiroit encore une chose de moi ; c'étoit de me marier, et à cette fin, il m'offroit une fille de son frère qui vivoit dans la maison depuis la mort de ses parens. Je m'excusai poliment, et mon refus me fit perdre les bonnes graces du gouverneur pendant plus de six mois. Ma disgrace auroit peut être duré plus long-tems, si dans cette intervalle, la demoiselle n'avoit épousée le fils d'un gouverneur. Il est vrai que ce mariage m'auroit conduit de bonne heure à une fortune brillante ; mais je ne pouvois me refuser à quelques craintes sur deux articles que je passerai sous silence.

---

(1) On sait que les Hollandois sont les maîtres de toutes les côtes de Ceylan. Plus avant dans les terres, vivent une nation libre et indépendante, et des princes dont plusieurs sont indépendants ; au centre de l'isle est Candie, dont le roi se fait appeller l'em-

C'est ainsi que je vécus avec mon patron pendant seize ans. Il tint sa promesse, et me combla d'honneurs. Pendant les huit dernieres années, j'étois vraiment son favori, et dans un si haut degré d'estime, qu'il me préféroit à toute sa maison, même à ses propres enfans, se voyant avancé en âge, il désiroit se reposer de ses travaux, et jeter autant qu'il pouvoit le poids sur mes épaules. Souvent il me donnoit des blancs signés, et me les laissoit remplir à ma volonté. Je lui disois quelques fois qu'il couroit de grands risques. Mais il me répondoit : laissez moi faire; je vous connois à fond; vous m'avez été envoyé par le ciel; je lui ai souvent demandé un homme comme vous. Avec toute ma grandeur, je n'étois guere en effet qu'une bête de somme, qui durant toute la nuit pendant que les autres étoient livrés au sommeil, se mettoit à la torture.

---

pereur de Ceylan. Les montagnes et les bois qui couvrent cette partie de l'isle, l'ont rendu invincible aux Portugais et aux Hollandois. La paix entre ce prince et la compagnie des Indes a été confirmée par de fréquens traités, mais n'a jamais été durable.

Pendant trois ans entiers je n'eus qu'un seul Dimanche à moi, sans écrire ou sans dicter. Je commençai à craindre de ne pouvoir y tenir longtems et je pris la résolution de me séparer bien-tôt de mon patron. Quelque tems après il résolut lui même de faire avec sa famille un voyage à Batavia, pour l'éducation de leurs enfans. Ils partirent pour cette ville et y arrivèrent heureusement. Mais le Gouverneur et sa digne épouse moururent un an après. Ils avoient voulu me persuader de les accompagner et m'avoient même offert quelques milliers de dollars, si je voulois me rendre à leurs instances. Mais je connoissois trop bien Batavia pour y consentir, et je m'obstinai à rester. A quoi sert la richesse, quand on n'est plus? En quittant l'isle, il fit voir à tous ceux qui l'environnoient combien il m'aimoit et m'estimoit.

Je ne puis m'empècher de raconter une aventure qui nous arriva, un jour que j'étois avec lui à une de ses maisons de campagne, nommée la *paix du cœur*. Un après midi, vint un parti de noirs, au nombre de cent, armés de piques et de larges sabres. Ils s'avançoient en tumulte,

appellant le Gouverneur, qui venoit de se reveiller de sa sieste, et demandoient plusieurs milliers de dollards ou sa tête sur le champ. Heureusement j'étois présent; j'envoyai en toute diligence chercher les gardes du corps, qui consistoient en douze Européens, commandés par deux officiers, et qui n'étoient qu'une petite division de la grande garde qu'on relevoit de tems en tems par d'autres tirés du même corps. Ensuite pour gagner du tems, j'entrai en pour-parler avec l'orateur de la troupe. Cependant l'Epouse du gouverneur s'étoit retirée par une porte de derriere et avoit averti les gardes à pieds. Ceux-ci accoururent sur le champ pour défendre leur maître, qu'ils entourèrent. Je m'apperçus que ce secours seroit inutile, tant que nos Européens avec leurs armes à feu ne seroient pas encore arrivés. En conséquence je criai aux gardes : arrêtez : Que venez-vous faire? la demande de ces braves gens est légitime. C'est leur Empereur qui les envoye; ainsi il leur faut de l'argent. Alors le Gouverneur lui même s'adressant à ces bandits, leur dit : amis, soyez tranquilles, et laissez-moi passer, je vais de ce pas

chercher ce que vous demandez. Les brigands, persuadés, le laissèrent aller, et avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître, nos soldats firent feu sur eux. Il en tomba sept sur la place, dix furent faits prisonniers, et le reste chercha son salut dans la fuite. Nous fîmes conduire nos prisoniers au fort qui nous envoya un piquet pour notre défense. Le reste de la garde vint aussi nous joindre; mais leur secours nous devint inutile. Car nous dormîmes fort tranquillement la nuit suivante.

Le Gouverneur, immédiatement avant son départ, observa que j'étois dans l'usage de rendre à mes ennemis le bien pour le mal; ce qui avoit trait au secretaire et au pourvoyeur qui, comme je l'ai déja dit, avoit refusé de me donner des provisions par charité ou pour de l'argent. Cet homme qui s'étoit conduit envers moi moins comme un homme que comme un tigre, neuf ans après notre première entrevue, vint à Jaffanapatnam, pour demander une augmentation de salaire. J'étois en ce moment avec le Gouverneur, tenant des papiers à la main. Je le remis sur le champ, et me rappellant sa barbarie, je

lui demandai s'il avoit encore le cœur aussi dur, que lorsque j'avois eu le malheur de voyager avec lui. A cette question, le Gouverneur me regardant attentivement me demanda si c'étoit là le coquin qui en avoit si mal agi avec moi. Je répondis que c'étoit lui même. Sur ma réponse, le Gouverneur, saisi de colere appella son Lieutenant, lui remit le malheureux, et la chargea de dire au geolier de le tenir sous bonne et sure garde jusqu'à nouvel ordre. Puis se tournant vers le pourvoyeur, ôte toi de mes yeux, assasin. J'aurai soin que tu te souviennes de ton inhumanité pendant toute ta vie. Alors je commençai à intercéder pour lui, et je fus assez heureux pour obtenir son pardon. Il avoua depuis à différentes persones que j'avois été son ange gardien, et qu'autrement il auroit été dans un grand embarras. Pour moi je ne puis m'empêcher de penser, que je fis beaucoup mieux que de chercher à me venger de lui. Quel fruit aurois-je tiré de ma vengeance? grace au ciel! je n'étois plus en danger de mourir de faim.

L'isle de Ceylan qui selon moi; l'emporte sur toutes les autres isles du monde

n'est pas loin de la côte de Coromandel, et suivant toutes les probabilités, en faisoit partie d'abord. La plus forte preuve est un endroit nommé le pont d'Adam, ou la mer a très peu de profondeur. Ce n'est qu'un canal fort étroit où il ne peut passer que de petits bâtimens. Cette Isle passe pour avoir plus de trois cent milles géographiques de circonférence. On y trouve plusieurs caps et plusieurs bayes. Elle a un des ports les meilleurs et les plus surs du monde, et particulièrement à l'est le port de Trinquemale où plus de cent vaisseaux peuvent être à l'abri, soit à raison de la hauteur des montagnes qui le dominent d'un côté, soit à raison des fortifications qui le défendent de l'autre. Ce port a la forme d'un bassin, et l'entrée en est fort étroite.

Le sol varie beaucoup dans les différentes parties de l'Isle. Quelques endroits sont très fertiles et propres à la production de toutes sortes de végétaux, d'autres n'offrent que des pierres, du sable et des rochers. Dans chaque canton de l'Isle, à dix pieds de profondeur ou davantage, règne un lit de rocs, qui lorsqu'il est percé, donne

d'assez bonne eau. Enfin les montagnes, les vallées, des sources d'eau délicieuses par leur fraicheur sont répandues de tous côtés. On assure en particulier, qu'on trouve dans une riviere à peu de distance de Candie, toutes sortes de pierres précieuses, excepté le diamant.

C'est surtout ici que croît l'épice précieuse, connu sous le nom de canelle Il est impossible d'en trouver dans une autre partie du globe d'une aussi belle et aussi bonne qualité. Cette noble plante semble réussir mieux d'elle même, que lorsqu'elle est propagée par la culture. En ce cas les Corneilles qui sont très friandes des fruits rouges et piquans du cannellier en sont les meilleurs cultivateurs. Elles avalent les pépins et les répandent partout sans les digérer, avec leurs excrémens, qui servent en même tems d'engrais. La semence prend bien-tòt racine et ne tarde pas à sortir de terre. Aussi est-il défendu sous de sevères peines de tirer ou de tuer une Corneille, de quelque façon que ce soit. Les Hollandois exportent annuellement mille balles de cannelle dont chacune pese quatre-vingt livres. Cette branche de commerce n'exi-

ge aucune mise hors ; la marchandise leur étant fournie par les naturels, qui font cette récolte par manière de redevance ou de vasselage. Ces profits seroient plus considérables, si les arbres pouvoient se revêtir d'une nouvelle écorce. Mais ils meurent toujours presque aussitôt qu'il sont dépouillés. Il est aisé de s'imaginer cependant par la quantité de ceux qui périssent chaque année, combien les nouveaux plants doivent être considérables. La crue de l'arbre n'est pas partout la même. Il est plus fort ou plus foible, suivant la différence du sol. Quant la plante a le tems de croître, elle devient un arbre d'une grosseur assez considérable. Mais plus il est gros, moins l'écorce est précieuse, cette sorte d'écorce ne servant qu'à la distillation de l'huile de cannelle. C'est sans fondement qu'on a avancé que l'arbre se sentoit de loin. Je me suis souvent promené au milieu des plantations de cette espèce, sans trouver rien qui appuyât cette opinion. Dans la saison où la recolte est livré aux Hollandois, tous les vaissaux, qu'on distingue ici par le nom de *chelegasses*, se rassemblent, et chacun d'eux reçoit une pièce de toile

grossière, comme un présent que lui fait la compagnie. Dans cette occasion, ils jouent une espèce de Comédie champètre qui réellement vaut la peine d'être vue.

Le poivre croit aussi en quelques endroits et ressemble beaucoup au *solanum dulcamara*, ou aigre doux. Les grains de poivre viennent en grappes, comme le raisin, et quand ils sont mûrs, on les égrene. Les Indiens font infuser le poivre encore verd dans du vinaigre, à forte dose, et s'en servent, lorsqu'ils ont gagné quelque fraicheur, ou que leur estomac est dérangé. Cependant celui qui pousse ici n'est pas aussi bon que celui que produisent la côte de Malabar et les contrées voisines de Cochin, de Canara, et de Venezuella, quoique la première sorte, dans sa naissance, ne differe pas beaucoup de l'autre. Le cardamome vient mal à Ceylan. Le sol paroît peu propre à cette plante. Elle donne beaucoup de peine à élever, et ne dédommage guère le cultivateur de ses soins. Celui qui croît à l'est de Java est beaucoup meilleur.

Le Caffé y vient beaucoup mieux : les féves croissent deux à deux sur une espè-

ce d'arbrisseau, et sont contenues dans une cosse, qui s'ouvre, lorsque les grains ont atteint une parfaite maturité. Les habitans de Ceylan ne font pas le moindre usage de ce végétal.

On ne trouve ici ni le thé, ni plusieurs autres sortes d'aromates précieux. On a tenté quelques essais pour les y faire venir, mais sans succès. Il en est de même du sucre. On peut l'avoir ici comme une rareté, mais non pas en si grande quantité que dans les champs de Batavia.

Le ris au contraire réussit très bien. On le couvre avec une charrue dont le coûtre est arrondi. Ainsi les sillons ne sont pas profonds, et jamais on n'y promène la herse après le labour. On peut le semer et le recolter trois fois par an. Car il murit tous les quatre mois. Les Indiens ne connoisent pas l'usage du fléau. Mais ils y suplé-ent en faisant fouler leurs grains par des Bœufs, sur la place où il a poussé. Ils les attachent ensemble quatre à quatre, et les font tourner autour de la pièce de terre, jusqu'à ce que le grain soit tout à fait débarrassé d'avec la paille. Il est à remarquer qu'aucun des bestiaux accoutumés à

battre le bled ne rend ses excrémens tant qu'il est à l'ouvrage, et c'est une observation que j'ai faite plus d'une fois. Le grain une fois battu, on le nettoye en le séparant de la paille; on le met dans des sacs qu'on charge sur le dos des Bœufs qui les transportent dans les Magazins.

La terre produit plusieurs plantes rares, de différentes espèces, sans aucune culture, et particulièrement une sorte de racine bleue, jaune et blanche, de la nature de la farine et d'un assez bon goût. Le Gingembre est aussi commun à Ceylan que l'herbe en Europe. Ils ont encore un fruit qui ressemble beaucoupà nos patates et qu'ils appellent *Batatas*; comme aussi une autre sorte, nommé *Coto-colingo*. Ces deux fruits plaisent beaucoup aux Européens. Une espèce de graine, qui ressemble assez à celle de la moutarde a la préférence sur tous les végétaux de l'Isle. Cette semence que les naturels appellent *man* est tirée de la terre où elle reste cachée, et se mange comme un mets fort délicat. Aucun des autres végétaux n'en approche pour le goût, et je n'en connois pas qui puisse lui être comparé. *Man*

dans la langue du pays signifie *sable.*

Les plantes et les herbes médicinales se trouvent ici en grande quantité, et en effet les habitans ne manquent pas de connoissances médicales, et sont surtout de bons chirurgiens.

Les végétaux ordinaires de nos jardins d'Europe viennent assez bien, tels que les carottes, choux blancs, choux pommés, choux fleurs, oignons, salades, concombres, (ceux-ci sont beaucoup meilleurs qu'en Eupe) melons, courges, persils, cellery etc. Les Européens fixés à Ceylan veulent porter la culture de ces légumes à une plus grande perfection, et je suis persuadé que si l'on pouvoit y porter des graines fraiches et de bonne qualité, il en viendroit bien davantage. Mais le voyage est trop long, et la chaleur du climat trop grande, pour pouvoir conserver les graines. Quant aux arbres fruitiers, il y en a de plusieurs espèces, mais aucun de ceux d'Europe. Le principal est le *mangostan.* Ce fruit ne fait jamais de mal, et ce qui est encore plus extraordinaire, celui de chaque arbre a une saveur qui lui est particulière, et l'on ne trouve pas deux mangostans qui produi-

sent des fruits du même goût. Tous les autres fruits de l'Isle ne se conservent guères après leur maturité, au lieu que le mangostan peut se garder plusieurs semaines. Il fruit deux fois l'an.

L'ananas, ou pomme de pin s'y trouve aussi, mais comme il est bien connu en Europe, je me contenterai de raconter une histoire qui peut servir à montrer ses vertus médicinales. Un Européen malade crioit jour et nuit qu'on lui apportât un ananas. Cependant le Médecin ne lui permit pas d'en manger. Peu de jours après il mourut, on l'ouvrit et l'on trouva dans son estomac un vers d'une taille extraordinaire qui avoit déjà commencé à le ronger. Les gens, qui avoient gardé le malade, se rappellant ce qu'il avoit désiré si vivement, par forme d'expérience exprimèrent un peu de jus d'ananas sur le vers qui mourut dans l'instant. Le Pumplenose que produit aussi l'Isle de Ceylan est aussi gros que la tête d'un homme, de la moyenne grosseur, et a une écorce semblable à celle du limon. Lors qu'on l'a pelée, on ne trouve plus que des pepins d'un rouge tendre attachés, les uns aux

autres. On peut les manger avec du vin ou sans vin. Ce fruit est extrêmement rafraîchissant. L'arbre qui le porte ne vient pas plus haut que le noissetier.

La grenade est un des plus grands ornemens de Ceylan. Le moment de la cueillir se connoît, lorsqu'elle s'ouvre d'elle même. Ses grains rouges offrent un spectacle agréable. Mais je n'ai jamais remarqué que les Indiens en fissent autant de cas qu'on seroit tenté de le croire.

Les figues délicieuses que les habitans de la campagne sont si curieux de voir croître autour de leurs chaumières sont plus estimées que le fruit dont je viens de parler. Ces figues ne sont pas de l'espèce de celles originaires de Portugal, et que nous cultivons en Allemagne ; mais d'une autre tout-à-fait différente ; on en compte plus de vingt sortes, toutes agréables au goût. Elles diffèrent entr'elles pour le degré de douceur et de grandeur. Quelques unes ont neuf pieds de long, d'autres en ont six ; d'autres trois. Et en même tems elles sont aussi grosses que le bras d'un enfant d'un an. La peau est jaune dans toute sa substance ; l'intérieur

qui

qui tient plus d'une nature farineuse que d'une nature aqueuse, est d'une extrême blancheur. Environ 50 de ces figues plus ou moins, en proportion de leur plus ou moins de grosseur, sont suspendues à une seule branche. L'arbre qui les porte est d'une substance moins ligneuse que spongieuse, et demande à être arrosé sans cesse; et en effet la meilleure espéce se trouve auprès des sources. Elle ne porte des figues que sur une branche, après quoi elle meurt : mais en même tems il part du tronc une foule de jeunes rejettons, qui bien-tôt donnent encore plus de figues que leur mere. Les feuilles de cet arbre sont très belles. Le tissu en est très doux ainsi que la substance. Elles ont souvent plus de deux pieds de long et plus d'un demi pied de large, et servent de plats et d'assiettes aux gens de la campagne. Les habitans regardent ces figues comme un fort beau présent, n'ignorant pas qu'elles sont fort recherchés par les Européens. Le *Rollway*, animal dont, je parlerai plus au long, vient souvent tomber sur les figues pendant que les gens de la Campagne sont endormis, ce qui les

oblige de les cueillir presque partout, avant qu'elles ayent atteint leur dernier point de maturité. (1)

Le *gambuse* est aussi un fruit d'un excellent goût. Les Européens en font autant de cas que nous en faisons de nos poires de beurré, au quelles il ressemble fort. Il est de couleur de chair et de la grosseur d'un œuf de poule. Il n'a qu'un pepin assez gros, par lequel il se reproduit.

Un fruit qui ressemble assez à nos prunes jaunes vient dans les bois sur des arbres fort gros et fort grand. On l'appelle *palpelum*, et il est supérieur pour le parfum au raisin même. Les enfans des Indiens en sont extrêmement friands, et les cochons sauvages s'engraissent avec ce fruit autant que les nôtres avec les glands et les fèves.

L'Itschepalam est un fruit qui a la forme, la couleur et la grosseur de nos cerises noires; mais le goût en est fort différent.

---

(1) Toute cette description semble convenir parfaitement au Pisang-Tree, ou arbre qui porte le Pisang.

Le *jake* (1) ou Sour-sack (*sauer sack*) se trouve principalement dans les jardins. Ce fruit vient sur un arbre fort gros, de l'épaisseur d'un homme vigoureux, sur lequel il est suspendu comme un sac bien rembourré. Il est verd, l'écorce cartilagineuse; L'intérieur de couleur jaune se partage en plusieurs cellules, dont chacune contient un pepin qui a la couleur et le goût de la chataigne. Le fruit est d'une douceur très agréable, et croît jusqu'à la grosseur d'un baquet, pesant environ vingt livres. Les Hollandois lui ont donné le nom de Sour-sack, pour signifier qu'à raison de sa pesanteur, c'est pour l'arbre un poids bien rude à porter. (2)

Outre ces fruits, on en trouve un grand nombre d'autres dans les jardins de Ceylan. Je me contenterai de donner la description de la pomme d'Adam. Car ses belles teintes brillantes de rouge et de jaune méritent bien qu'on l'appelle le roi de tous

---

(1) En françois, aigre sac, ou sac bien rude à porter.

(2) Mot à mot, une sauce bien aigre.

les autres. Sa beauté flatte l'œil, appelle la main et invite la bouche à le goûter. Mais bien loin d'être mangeable, c'est un vrai poison. Cette pomme prend son nom de sa forme ronde d'un côté, plate de l'autre, comme si on en avoit mordu et emporté un morceau. Les Portugais sont fermement persuadés que c'est la pomme funeste dont nos peres mangèrent dans le Paradis terrestre, et même prennent sur eux d'affirmer que ce Paradis étoit situé dans l'Isle de ceylan; Cette proposition, ils la prouvent par les considérations suivantes. Sur une montagne prodieusement haute, appellée Pic d'Adam, on trouve deux tombeaux de pierre, avec une inscription gravée sur chacun d'eux, que jusqu'à présent personne n'a pu lire ni expliquer. Il n'est point douteux que sous ces pierres reposent les corps d'Adam et d'Eve, qui comme les premiers de notre race ont certainement des droits à cette honorable distinction. Sur cette montagne les prêtres idolâtres célébrent leurs mysteres, et entretiennent une lampe toujours allumée. On rapporte même qu'Adam étoit dans l'usage de se promener avec sa bien ai-

mée jusqu'à la côte de Malabar, et pour cet effet avoit jetté un pont sur un petit détroit qui sépare l'Isle du continent. Les débris de ce pont existent encore, et portent jusqu'à ce jour le nom de Pont d'Adam. Il n'est pas sans probabilité que les os des premiers habitans de l'Isle soient déposés sous ces pierres; mais d'où vinrent-ils, c'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer. Etoient ce des Pecheurs jettés là par une tempête, ou amenés par le besoin de chercher de la nouriture?, c'est encore ce que je n'entreprendrai pas de décider.

Le limon, le cacao, et le palmier sont trop bien connus par les descriptions ou autrement, pour que j'essaye de les décrire. Je me contenterai de remarquer que le premier ne parvient pas à une si grande hauteur dans l'Isle de Ceylan, mais par cette même raison il pousse un plus grand nombre de branches, et ne cesse de porter jusqu'à ce qu'il meure. Entre autre usage, les feuilles du cacao servent à la nourriture des Eléphans, et c'est une des redevances des naturels qui les apportent en grande quantité, par ce que cet animal

à raison de sa taille consomme une quantité considérable de provisions. Une remarque à faire par rapport au palmier, ou comme on l'appelle du nom de son fruit, à l'arbre aux *panegais*, c'est qu'il pousse un nouveau jet chaque année et dès que celui ci paroit, le vieux se dépouille de ses feuilles. Delà l'on peut connoître l'âge de l'arbre, et celui des habitans; car c'est leur usage de planter un de ces arbres à la naissance de chaque enfant. A mesure que l'enfant grandit, on lui montre l'arbre, pour qu'il puisse connoitre son âge. Avant de connoitre cette particularité, il me paroissoit fort étrange que, lorsqu'il m'arrivoit de demander l'âge de quelque respectable Malabar, il me répondît qu'il étoit aussi vieux que tel ou tel panegai. La premiere fois que je reçus cette réponse, je me mis en colère, et demandai à celui que j'interrogeois s'il me prenoit pour un fol. Le pauvre vieillard fut très effrayé, et se jettant à mes pieds, il me supplia de ne point avoir de pareille idée, mais de croire qu'il lui étoit impossible de me faire d'autre réponse.

Quant aux arbres dont les fruits pro-

duisent de l'huile, il y en a de différentes sortes. *L'iliper*, par exemple, a un fruit qui ressemble à l'olive, dont on exprime l'huile en portugal, et qui est plus dru sur les branches, que les feuilles elles mêmes, de manière qu'elles plient et rompent souvent sous le poids. Une autre est le *margosy* dont le fruit est plus petit, mais produit une huile beaucoup plus forte ; et par cette raison elle est fort employée par les médecins Indiens qui lui attribuent de merveilleux effets. J'en ai souvent fait usage, et j'ai trouvé qu'elle pénétroit dans les parties les plus déliées de mon corps, et en chassoit la plénitude des humeurs. Si l'on pouvoit porter cette huile en Europe sans mélange ou sans altération, nos médecins pourroient probablement avec son secours opérer les mêmes cures que les médecins Indiens. C'est une opinion généralement répandue, que si vous en prenez quelque goutte de grand matin, vous êtes pour toute la journée à l'abri des effets du poison. Le bois de cet arbre est d'une étonnante dureté, et l'on se sert des feuilles pour chasser les mosquites par le moyen de la fumée qui s'en élève quand on les

brûle. Ces feuilles donnent retraite à une sorte d'insectes qui ressemblent assez à nos sauterelles. Les dimensions de l'arbre sont à peu près celle de notre tilleul.

L'ébene, connu de nos tourneurs, vient en abondance dans la partie orientale de l'Isle. Il y a quelques siècles que les ouvriers de Ceylan en faisoient plus d'usage qu'à présent. On conserve encore différens meubles et ustensiles domestiques faits de ce bois, et dont le travail est intéressant. Maintenant qu'on a découvert des arbres d'une bien meilleure espèce dans la partie la plus fourrée des forêts, l'ebène n'est plus en usage. Les ouvriers employent à sa place trois espèces de bois qu'ils appellent *calmender* , *gouvernies* , le nom Indien de la troisième m'est échappé. Ces bois sont d'un beau grain, d'une couleur brune, donnent en brûlant une flame jaune, et sont bien préférables aux bois d'Europe quelconques. Ils ont naturellement un si beau lustre qu'on peut s'y mirer et ce qui est plus important pour les ouvriers, ils sont entierement sans nœuds.

On trouve différentes espèces de grands arbres dans les vastes et presque impéné-

trables forêts dont l'isle est remplie. Un homme peut voyager plusieurs jours, sans voir autre chose que des arbres élevés et serrés, environnés au pied d'arbrisseaux et de buissons qui présentent eux mêmes une fort belle, mais effrayante apparence. La plus grande partie de ces arbrisseaux n'ont aucune ressemblance avec ceux de nos climats. Je les passerai sous silence, et je me contenterai de faire mes observations sur un petit nombre.

D'abord l'arbre du diable ; quoiqu'il ne porte pas de fruit propre à la nourriture de l'homme, il est plus estimé des Malabares qu'aucun autre arbre. C'est sous son feuillage, non à raison de l'ombre qu'il donne, mais pour des raisons suggérées par la plus étrange superstition qu'ils font des offrandes à leurs Idoles, pour qu'il ne leur fasse point de mal. Cet arbre a des propriétés différentes de celles d'aucun autre ; ses plus petites branches poussent des racines qui se recourbant vers la terre, y prennent, et repoussant contigues au tronc, croissent unies intimement avec lui, et par ce moyen forment à la longue un arbre d'une extraordinaire épaisseur. Le plus

étonnant que j'aye vu, avoit trente cinq pieds de circonférence, et j'ai tout lieu de croire qu'il s'en trouve beaucoup d'une plus grande épaisseur. Le nom le plus convenable à cet arbre seroit celui d'arbre à lait, parce qu'il est rempli d'un jus qui a la blancheur et la consistance d'un lait épais. Le nom par lequel les Européens le distinguent, lui a probablement été donné relativement aux offrandes que les naturels font sous son ombre, à l'infernale majesté.

Le Tamarin est remarquable parmi les arbres sauvages, spécialement pour sa hauteur, et la vaste étendue de ses branches, qui invitent le voyageur à s'approcher et à goûter la fraîcheur délicieuse de son fruit. On ne connoît pas de boisson plus rafraîchissante dans ce climat, qu'une sorte de punch fait avec des Tamarins murs, et fraîchement cueillis, en y ajoutant un peu d'eau pure et de sucre. Pendant les dernieres années de mon séjour dans l'Isle, j'en usois tous les jours pour me rafraîchir, et je m'en trouvai beaucoup mieux.

L'Arrek est un des plus beaux arbres du pays. Il est propre à former de délicieuses

allées. La tige s'éleve à une grande hauteur, de la grosseur du bras d'un homme robuste, et ne pousse des branches qu'au sommet. Le fruit est jaune, gros comme un œuf de poule, et suspendu sur les branches comme des grappes de raisin. La peau est épaisse, et quand elle est ôtée, il ressemble assez à une noix muscade. Un des principaux usages de cet arbre est la teinture en écarlate. Mais la plus grande consommation est causée par l'habitude de la mâcher qui est générale chez les Indiens, et assez commune chez les Européens. Pour cet effet, ils prennent une feuille appellée bétel, de la forme de notre fève, ils y joignent l'arrek avec un peu de chaux, et mâchent le tout ensemble pour nettoyer leurs dents et leurs gencives, et donner à leurs lèvres un rouge éclatant. Cette friandise que cependant on n'avale pas, mais qui n'est que pour le plaisir de la bouche, est dans la plus haute estime. Il n'y a pas une femme de la premiere ou de la derniere classe, riche ou pauvre, quelque soit son rang ou sa condition qui n'aye sa provision de ce fruit délicieux, et qui n'en porte sur elle aussi constamment que les dames ca-

tholiques portent leurs chapelets. Il y en a beaucoup qui consacrent à cette dépense tout ce qu'elles peuvent attrapper, au grand mécontentement de leurs maris, et qui y sont autant attachés que nos bonnes femmes d'Allemagne le sont à leur caffé ; de maniere qu'elles se priveroient plutôt d'un repas que de la satisfaction de cette fantaisie.

Le *Kapok* ressemble assez à notre noyer, mais les fruits diffèrent beaucoup des siens. Celui du Kapok est plus mince, de la longueur de la main, et rempli d'une espece de laine qui sert à garnir des matelats et des coussins. Il est beaucoup plus fort et plus épais que le coton ordinaire, qui croit sur un petit arbrisseau, et n'a rien de commun avec le *Kapok*, à l'exception de la petite Cosse, où toute la laine est contenue. Peut-être n'y a-t-il rien de si agréable que cet arbrisseau, lorsque le coton est dans sa maturité, la neige n'est pas d'une blancheur plus éblouissante.

Le *Talpat*, qui vient aussi dans ce pays, offre une magnifique apparence par la largeur plus commune de ses feuilles, dont on fait des parasols et des parapluyes. Sans

elles, les habitans seroient exposés aux plus grandes incommodités. Cet espece d'abri, du nom Indien, duquel l'arbre lui-même a emprunté son nom, est un objet de luxe pour les habitans de l'ordre mitoyen. Un homme de cette classe regarderoit comme un deshonneur d'être rencontré dans les rues sans un esclave qui porte un Talpat derriere lui, et tel est l'empire de cette mode, qu'on en porte un lors même qu'on ne voit ni le soleil ni la lune, et qu'il n'y a pas la moindre apparence de pluye.

Des végétaux je passe aux animaux sur lesquels je vais donner aussi quelques particularités. Je commence par le plus grand de tous. Je veux dire l'Eléphant, j'en ai vu qui avoit douze pieds de haut. Le lecteur se doute bien sans qu'on le lui dise, qu'ils ne sont pas tous de la même taille. Un jeune embryon n'a pas plus de deux pieds de haut; mais il croît proportionément, jusqu'à ce qu'il atteigne ses dernieres dimensions. Cet animal est non-seulement le plus gros, mais le plus fin de tous les animaux; il ne lui manque que la parole pour égaler en intelligence ceux de notre

espece qui n'en ont pas une portion fort étendue. Au moins telle est l'opinion de ceux qui connoissent parfaitement la nature et les propriétés de cet animal, et qui ont vécu avec lui pendant un certain nombre d'années. Il imite l'homme même dans la forme de l'accouplement, et à en juger par la structure de la femmelle, il lui est impossible de prendre une autre attitude. Pour cet effet, il creuse une espece de fossé dans la terre, et aide sa compagne à se coucher sur le dos, et s'il la trouve d'humeur facile et complaisante, quand l'affaire est finie, il l'aide à se relever, en lui passant sa trompe autour du cou, secours sans lequel il lui seroit impossible de le faire; mais si elle a irrité ses desirs, et s'est donné des airs de prude, il la laisse couchée, et va tranquillement à ses affaires.

On ne connoit pas d'une maniere certaine le tems de la portée. Je me suis donné beaucoup de peine pour arriver à la vérité sur ce point, mais sans succès. Cet animal parvient à un âge très avancé; c'est ce dont je me suis assuré, parce que j'ai observé au sujet d'un Eléphant appri-

voisé, pris dans l'Isle en 1717, qui vivoit encore en 1768, et qui rendoit même d'utiles services, en façonnant au joug les Eléphans sauvages, qui venoient d'être pris. Ils marchent toujours en troupes nombreuses; chaque mâle a sa femelle, qui n'appartient qu'à lui, et dont nul autre n'ose approcher. D'un autre côté, les mâles sont toujours en guerre, et se livrent de fréquens combats, jusqu'à ce que chacun ait sa femelle en propre. S'il arrive que l'un d'eux perde le champ de bataille, et soit obligé de se retirer sans femelle, sur le champ il devient furieux, et tue tout ce qu'il trouve, hommes ou bêtes. Dans cet état, on l'appelle *Ronkedor*, et c'est un plus grand objet de terreur pour un voyageur, que de rencontrer des centaines d'Eléphants sauvages. On assure généralement que ceux de Ceylan tiennent le premier rang, et qu'ils portent la tête et le col plus haut que ceux qui viennent d'une autre contrée; on rapporte même que s'ils viennent à se rencontrer, les derniers cédent le pas aux premiers, et leur donnent des preuves évidentes de soumission et de respect; mais j'avoue que je ne connois

point par mon expérience la vérité de cette derniere assertion. Ces animaux sont divisés en trois classes, les mâles, les *Majanis* et les femelles. Les deux premiers sont dans la classe masculine, et la seule différence qu'il y ait entr'eux, c'est que les deux défenses des premiers sont plus larges et plus longues, et celles des derniers beaucoup plus petites. Les femelles n'en ont point du tout. Les mamelles qui leur servent à allaiter leurs petits, sont placées entre les deux pieds de devant; leur marches n'est pas diagonale, comme celle des autres quadrupedes, mais oblique; ils levent à la fois, de terre, les deux pieds du même côté, au moyen de quoi ils ne courent pas fort vîte. Il est inutile de dire ici que la peau de l'Eléphant est d'un gris cendré, douce et sans écaille, et qu'il n'y a qu'un endroit qui ne soit pas à l'épreuve du mousquet, je veux dire la partie qui est entre l'œil et l'oreille; mais on ne connoît peut être pas aussi bien la maniere de le prendre et de l'apprivoiser, et pour cette raison, je vais donner la description des différentes manieres usitées dans cette isle.

1°. On

10. On s'est servi depuis plusieurs années d'un certain Korahl, (1) où l'on a pris plusieurs Eléphants. Pour s'en faire une idée, il faut s'imaginer un immense filet de pêcheur avec deux oreilles qui débordent de chaque côté, et se terminent en sac. Ce piege est composé d'un assemblage d'arbres vigoureux, en partie venant d'eux-mêmes sur le lieu, en partie plantés au même endroit. Ces arbres sont fort serrés, et s'il s'y trouve quelque ouverture, on la remplit avec de fortes pallissades; de maniere qu'il soit impossible à l'Eléphant de s'échapper. Aussi-tôt que les chasseurs ont donné le signal qu'ils viennent de découvrir une nombreuse troupe d'Eléphants, les principaux de Ceylan sont obligés de prendre avec eux plusieurs mille hommes. Tout le troupeau renfermé dans l'enceinte qu'ils forment, est conduit lentement vers la premiere ouverture du Korahl qui embrasse un espace considérable. Quand ils les ont amenés jusqu'à ce point,

(1) Ce mot, suivant Salomon et Goch, (*état présent de l'Indostan et de Ceylan*) signifie dans le langage de cette Isle, filets pour les Eléphans.

leur proie, disent-ils, est entre leurs mains. Alors les chasseurs et les gens de la campagne se rapprochent, se serrent autour de la premiere ouverture, et faisant un grand bruit de voix et d'instrumens qu'ils apportent avec eux dans ce dessein, ils s'efforcent de faire avancer les Eléphans, qui marchent en troupe comme une heureuse et paisible famille, dans un espace plus petit qu'ils appellent le passe-tems. Là il y a aussi une palissade et une enceinte de six à sept mille hommes, qui font un grand feu, et en même tems un effroyable tintamarre avec des cris, des tambours et des hauts-bois du pays, de maniere que les Eléphans effrayés au lieu de reculer, avancent et s'engagent dans la partie la plus resserrée, qu'on appelle le *désespoir*. Cette espece de détroit est également fermée par un grand feu, et l'on continue de pousser de grands cris. L'éléphant étourdi regarde tout autour de lui, pour voir s'il peut recouvrer sa liberté, qu'il espere devoir à sa force extraordinaire. Il essaye d'attaquer chaque côté de la palissade du Korahl; mais il trouve que toute la force de sa trompe n'est pas ca-

pable d'abattre les arbres vigoureux qui sont plantés là. Alors sa trompe s'enfle, et il devient furieux; il observe que le feu s'approche de lui de plus en plus, et pour se soustraire à ce danger, il s'engage dans la petite issue du Korahl, et voyant les Eléphans apprivoisés qui l'attendent à l'extrémité, il s'imagine qu'il est enfin en liberté.

Ce passage étroit par lequel il ne peut passer qu'un de ces animaux à la fois, est couvert. Sur le faîte, sont placés quelques habiles piqueurs; qui dirigent l'Eléphant vers l'extrémité de l'issue avec un baton armé d'un crochet fort aigu. Aussi-tôt qu'il y est entré, ils retirent les barres qui ferment l'extrémité, et laissent le passage libre. L'éléphant se réjouit comme un prisonnier qui touche au moment de sa liberté, et s'élance d'un saut vigoureux; mais dans le moment il rencontre des deux côtés les deux Eléphans apprivoisés, qu'on appelle chasseurs, qui l'obligent de s'arrêter, et le tiennent entre eux deux. S'il refuse d'obéir, ils commencent à le châtier avec leurs trompes, et par l'ordre de leurs maîtres le menent

si rudement qu'il rend tout ce qu'il a dans le corps. Enfin, voyant qu'il ne peut échapper au pouvoir de ces opiniâtres ennemis; il se résigne, et se laisse de bonne grace amener à un arbre peu éloigné, où on lui attache une des jambes de derrière, avec une forte courroye de peau d'Elan, non tannée ou de Bouc. On le laisse dans cet état, et on emmene les animaux apprivoisés. Lorsqu'une fois un de ces animaux est ainsi tiré du Korahl, les autres le suivent plus volontiers dans l'espoir d'obtenir leur liberté; car ils n'ont rien vu qui puisse leur faire soupçonner le sort du premier qui est sorti. La chasse finie, tous les Eléphans sont attachés à des arbres. On les y laisse plusieurs jours de suite, et même un peu jeûner, afin de leur faire sentir qu'ils ne sont plus libres, mais soumis à la volonté d'un maître. Des gens sont chargés pendant tout ce tems de rester auprès de chacun d'eux, et de leur donner par degrés de la nourriture, afin de leur apprendre peu-à-peu à distinguer les hommes et à s'accoutumer à les voir. D'abord, l'animal regarde d'assez mauvais œil pareille compagnie; cependant sous peu de jours,

il devient plus résigné à son sort, et se laisse approcher et carresser ; bientôt il commence à entendre ce que lui dit son gouverneur, il souffre même qu'on lui passe autour du col une forte corde, par le moyen de laquelle on l'acouple avec un Eléphant apprivoisé, et qu'on le mène dans l'écurie; ce qui se fait de la maniere suivante. Un Eléphant apprivoisé a d'un côté un Eléphant sauvage, et s'il est d'une grande taille, il en a deux plus petits de chaque côté. Le Kornack s'assied sur le premier avec son crochet aigu, avec lequel il fait tourner la tête de sa monture du côté qu'il veut aller, et conduit ainsi ceux qu'il a pris, à leurs écuries, où l'on a placé de forts cylindres ou tronc d'arbres. Ils y sont attachés par une des jambes de derriere, à quelque distance l'un de l'autre, afin qu'ils ne puissent pas se rapprocher, et sont obligés de rester dans cette position. On les nourrit tous les jours avec des feuilles de cacao, et une fois le jour ils sont menés à l'eau par d'autres éléphans apprivoisés, jusqu'au tems où l'on doit les conduire au marché, pour les vendre.

Il est aisé de s'imaginer que cette sorte de chasse est accompagnée de plus de trouble, de bruit et de tumulte que celles qui font l'amusement de nos princes et seigneurs d'allemagne ; car on ne peut s'y servir ni de chiens, ni d'armes à feu ; mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est la hardiesse intrépide des piqueurs qui savent conduire un animal si terrible, aussi aisément qu'un habile piqueur dans nos pays sait conduire sa meute. Ces Kornaks ou piqueurs n'ont qu'une legére pension, et les gens de la campagne qui aident à rassembler les Eléphans, sont exempts ce jour là seul, des services de la vassalité.

2°. Une autre méthode de prendre ces animaux, est celle qui est en usage dans les campagnes par l'ordre des sept princes tributaires, dont j'ai dit un mot, lorsque j'ai parlé de l'étendue du pouvoir du gouverneur. Ils pratiquent des fosses de quelques pieds de profondeur, dans les endroit où l'Eléphants va chercher sa nourriture. Ces fosses sont fermés avec des perches couvertes de feuilles, et au milieu pour amorce, est la nourriture dont

l'Eléphant est le plus friand. A peine l'a-t-il apperçue, qu'il s'y rend en droiture, et tout-à-coup se trouve pris sans s'en douter. D'abord, sa nouvelle situation le rend furieux, cette fureur se calme, par degrés et il semble méditer ce qu'il doit faire dans son malheur. Bientôt il se débarrasse des débris du piége qui sont tombés avec lui, et fait quelques efforts pour s'élancer hors de la fosse, mais se trouvant trop pesant pour y réussir, il pousse de grands cris pour appeller à son secours quelque animal de son espece; enfin, il en voit quelques-uns accourir vers lui, et se flatte qu'ils viennent le délivrer. Ils le font en effet; mais comme ils sont apprivoisés, aussi-tôt qu'ils l'ont retiré avec des cordes, ils le gardent prisonnier, et le remettent entre les mains de leur conducteur. S'il paroît mécontent de ce traitement, et s'efforce de regagner sa liberté, il est rudement traité, jusqu'à ce qu'il se soumette de bonne grace, et se laisse attacher et conduire au gré de son Kornack. Pour qu'on ait moins de peine à le retirer, la fosse est peu profonde, et en pente d'un côté, de maniere qu'il puisse aider lui-même à sa délivrance, autrement il

seroit impossible de hisser un animal si gros et si pesant, sans lui faire du mal.

3°. La troisieme et derniere maniere est pratiquée par les Mores, (1) (on appelle ainsi ceux qui suivent les préceptes de l'alcoran), et c'est par cette chasse qu'ils se mettent en état de payer leurs redevances à leurs seigneurs, c'est-à-dire à la compagnie des Indes Hollandoise. Elle consiste dans les manœuvres suivantes : dans les tems de sécheresses où les Eléphans manquant d'eau, fréquentent certains endroits où ils savent qu'ils en trouveront assez pour étancher leur soif, ces peuples qui sont une race vigoureuse et hardie, vont à la chasse par troupes de quatre hommes, accompagnés de quelques jeunes garçons robustes ; ce sont leurs enfans, qu'ils ont dressés à cet exercice, et courent les bois jusqu'à ce qu'ils ayent trouvé un troupeau d'Eléphans. Alors ils choisissent

---

(1) Ces peuples ne sont pas Mores, mais natifs de l'Inde, professant le Mahométisme. Ce nom semble leur avoir été donné par les Portugais, car après l'expulsion des Mores de l'Espagne, ils crurent re-

le plus grand, et ne cessent de le garder à vue, et de roder autour de lui, en s'efforçant de le séparer du reste de la troupe. L'Eléphant de son côté, desire vivement de se voir débarrassé de ces importuns visiteurs, et tâche de les mener hors du bois. Dans ce moment le plus hardi et le plus adroit des chasseurs, avec un bâton d'ébène d'environ deux pieds de long, commence une éspece d'escarmouche avec l'Eléphant, qui frappe vigoureusément le bâton avec sa trompe. Le More paré les coups se garde bien d'approcher de trop près, et saute lestement d'un côté et de l'autre. Alors l'Eléphant se fâche sérieusement, et fait tout ce qu'il peut pour désarmer et tuer cet étrange maître d'escrime. Mais outre cet audacieux assaillant, il s'en présente deux autres de chaque côté, et pendant qu'il se débat avec eux, vient un quatrieme derriere lui, qui saisissant le moment favorable, lui jette un nœud coulant autour d'une des jambes de derrierre.

---

trouver même en Asie, leurs anciens Antagonistes, et appellerent Arabes ou Mores tous les Mahométans qu'ils y rencontrèrent.

riere. Alors sachant bien qu'il a assez d'affaires d'être obligé de résister à ceux qui l'attaquent en tête, et que le bâton fixe toute son attention, ils approchent de lui avec la plus grande audace, et serrant le nœud aussi prestement qu'il leur est possible, le traînent jusqu'à ce qu'ils rencontrent un arbre propre à leur dessein, auquel ils le laissent attaché. Cependant deux d'entre eux se détachent, et vont chercher un Eléphant apprivoisé auquel on l'accouple, et on les conduit tous deux ensemble dans l'écurie.

C'est par une de ces trois méthodes que tous les Eléphans sont pris, et l'on seroit bien dans l'erreur, si l'on croyoit qu'il y en a d'autres. Ce n'est pas mon usage de disputer. J'aime à laisser à chacun son opinion, et je ne serai pas choqué qu'on éleve quelques doutes sur ce que je connois par expérience, ou si l'on porte de moi un jugement différent de celui que je crois mériter. Quoiqu'il en soit, comme j'ai eu pendant vingt ans, occasion de voir un grand nombre d'Eléphans dans l'état sauvage, et que je me suis trouvé à portée d'observer avec le plus grand soin les

manieres de les prendre, de les conduire, de les vendre, et les différens usages auxquels ils sont employés, je me crois en droit de me piquer de connoître aussi bien ces animaux que le meilleur Jockei de toute l'Allemagne peut se connoître en chevaux, et en conséquence je prendrai la liberté de rapporter quelques particularités de plus, que je dois à mon expérience.

Il y a une foire d'Eléphants tous les ans au mois de juillet, dans le royaume de Jaffanapatnam. Les marchands de la côte du Malabar et du Bengale y sont invités par des avertissemens, dans lequel on spécifie la taille et le sexe des animaux qui doivent être mis en vente. Au jour marqué, tous les Eléphans sont amenés au marché, et distribués en certains lots, chaque lot contenant les différentes tailles, la grande, la petite et la moyenne. Chacun de ces lots est numéroté, et les marchands tirent les numeros dans un bassin d'or et d'argent. Cela fait, le montant de chaque lot est compté conformément au tarif des prix courans exposé devant eux, et déduction faite pour les défauts, par exemple, lors-

que l'animal a de moins sur le pied, un de ces clous dont le nombre complet monte à dix-neuf, ou lorsqu'il a une oreille fendue ou déchirée, ou une queue courte et tout d'une piece.

Pendant tous les accords, le sécretaire et ses clercs ne rencontrent jamais la moindre contradiction ou opposition de la part d'aucun des marchands qui savent que ces officiers sont parfaitement au fait des prix courans et du rabais ordinaire. Cette affaire terminée, et les sommes qui avoient d'abord été déposées dans les coffres de la Compagnie des Indes exactement comptées, le gouverneur, comme pour faire honneur aux marchands, les arrose avec de l'eau de rose prise dans une fontaine d'or, leur présente à chacun un bouquet de sa propre main, et ordonne à son portier qui est un naturel, de les frotter avec de la poudre de sandal. De leur côté, pour témoigner leur profonde reconnoissance de l'honneur distingué qu'ils viennent de recevoir, chacun des marchands fait une humble révérence, et la foire est finie. Pendant quelques années, on a vendu plus de cent Eléphants à la fois, ce qui a pro-

duit des profits considérables à la compagnie, car un de ces animaux, quand il a douze pieds de haut, qu'il est sans défaut, et qu'en même tems ses deux défenses ont des dimensions égales, se vend plus de deux mille dollars.

Les Eléphans qui servent à prendre les autres, ne sont jamais vendus, et dans toute l'isle on n'employe à cet usage que ceux qui ont des défauts. Les naturels n'achetent pas d'Eléphants, ils leur seroient absolument inutiles. Les marchands qui les achetent viennent des autres pays où ces animaux peuvent être d'un plus grand usage. Un de ceux auxquels ils sont destinés, c'est d'attester le rang et la pompe des grands, qui en ont toujours un ou deux dans leurs palais. Cette espece de garde est couverte d'un riche et magnifique caparaçon, et leurs défenses sont enrichies d'or et d'argent, et entourées de bijoux.

Ils sont aussi employés à la guerre par les princes de l'intérieur des terres, et alors on les mène en campagne attachés deux à deux, et on suspend à leurs trompes de pesantes chaînes. Pour

les rendre furieux et presque fous, les indiens les enivrent avec de l'amfium (1) de maniere, que rien de ce qu'on peut leur opposer n'est capable de les effrayer, et ils ont cet avantage, que ni les dards ni les balles ne peuvent le blesser.

Cet animal sert encore de bourreau, et il faut avouer qu'il remplit parfaitement cet office, lorsqu'il a été bien dressé. Si le criminel est condamné à mort, il le prend avec sa trompe, le lance en l'air, le reçoit sur la pointe de ses défenses, et lui ôte la vie. mais si le malfaiteur n'est pas condamné a subir la torture avant de mourir, il le renverse par terre, et avec un de ses pieds de derriere, l'écrâse d'un seul coup, et le met en pieces. Quand la sentence ne porte pas la mort, il prend le coupable, le jette en l'air, et le fait retomber sans rien opposer à la chûte, et dans ce dernier cas, le malheureux en est quelquefois quitte pour la peur, mais le plus souvent, il reste boîteux le reste de sa vie. L'Eléphant est encore utile pour les

(1) C'est le nom indien de l'opium.

travaux. Il est accoutumée à traîner les plus énormes pieces de bois attachées à une de ses jambes de derrière, et en général à porter sur son dos, les plus pesants fardeaux.

Fort souvent on s'en sert comme de monture. J'en ai quelquefois fait l'essai, mais désagréablement, parce que son allure oblique, vous cahote excessivement.

L'Eléphant apprend même à faire des tours, et en ce point il surpasse de beaucoup tous les autres animaux. J'ai souvent été témoin avec la plus vive surprise de la grace, et de l'adresse peu commune avec lesquelles il manie sa trompe, dont il se sert avec autant d'aisance, et de prestesse, que nous de notre main droite. Il dénoue un mouchoir, ou déplie une enveloppe quelconque, contenant quelque friandise de son goût, et en prend le contenu aussi proprement qu'un homme et même vuide votre poche, avec une étonnante dextétérité. Il jette une balle en l'air, et la retient, et fait mille autre tours de souplesse, que j'omets, pour ne pas ennuyer mes lecteurs.

Avant de quitter cet intéressant animal, je raconterai deux traits extraordinaires, dont la vérité est incontestablement prouvée, à ma connoissance, mais qui, je l'avoue, me paroîtroient incroyables, s'ils m'étoient dits par un autre.

J'étois présent quand le *vidun* ou inspecteur des Eléphans, reçut suivant l'usage annuel, ordre du gouverneur, d'aller avec ses gens et ses Eléphans recruteurs, chercher ceux qu'on venoit de prendre pour les conduire dans leurs écuries. L'ordre étoit précis de prendre toutes les précautions possibles, pour amener la troupe entierement en bon état. En conséquence, le vidan ayant assuré sa prise les ramena. Mais en route, un d'entre eux, fut chassé par les autres, et devint un errant *runkedor*, mot que j'ai expliqué ci-dessus. Aussi-tôt l'inspecteur détache le meilleur de ses Eléphans apprivoisés qu'il appelloit *Schilli*, ou mignon, en lui disant: va, tire de peine un honnête homme, et tâche de ramener le fugitif. La femelle part, le Runkedor la suit loin du reste du troupeau. Vers le soir, ils arrivent à un fort où ils passent la nuit, et trouvent de la

la nourriture préparée. Le lendemain, le commandant du fort qui étoit allemand, attend que le *vidan* continue son voyage. Celui-ci s'arrête et demande qu'on prépare plus de nourriture, parce qu'il veut attendre son Schilli. Le commandant a la curiosité de savoir tous les détails. Il est mis dans le secret, et ne peut s'empêcher de rire de la simplicité du pauvre *vidan*, auquel il ne dissimule pas qu'il le croit hors de son bon-sens, mais qu'à tout événement, il le prie de se retirer. L'autre insiste, et demande, avec tant d'instance, à rester jusqu'au lendemain matin, qu'enfin il obtient sa requête. La nuit le *Schili* revient avec sa proye. Le lendemain on les attache ensemble sans la moindre opposition de la part du mâle, et tout arrive sain et sauf, au bout de trois jours à sa derniere destination. Cette histoire frappa tous ceux qui l'entendirent du plus vif étonnement, et le vidam fut obligé avec ses Cornacks d'en certifier la vérité. On s'imagine aisément que tout le monde courut en foule voir ce Runkedor. Il se trouva avoir douze pieds un pouce hauteur, et deux

très-belles défenses, et fut vendu deux mille cinq cens dollars.

Voici la seconde anecdote. Un paysan qui demeuroit près d'un endroit où l'on menoit boire tous les jours quelques Eléphans, et qui pendant qu'ils passoient se trouvoit toujours assis à la porte de sa hutte, avoit pris une prédilection particuliere pour un de ces animaux, et lui donnoit de tems en tems quelques feuilles de figuier, nourriture que l'Eléphant aime de préférence, et que celui-ci mangeoit dans la main à la grande satisfaction du paysan. Un jour il s'avisa de vouloir attraper son vieil ami, enveloppa une pierre de feuilles de figuier, et dit au Cornack: je vais régaler ton Eléphant d'un mets qui, j'en réponds, ne lui sortira pas de sitôt de l'estomac. Il n'est pas assez sot pour l'avaler, répondit le Cornack. Il est plus avisé que vous ne pensez. Le rustre entêté persista dans sa fantaisie, et offrit la pierre à l'Eléphant qui la prit, la porta à sa bouche avec sa trompe et la laissa tomber. Eh bien, s'écria le Cornack, ne vous avois-je pas dit qu'il ne l'avaleroit pas. Après ce

peu de mots, il emmena son troupeau pour boire, et se baigner, et le ramena aussitôt. Le paysan étoit encore à la même place; dans l'instant, et presque aussi vîte que la pensée, l'Eléphant sort du chemin, enveloppe son homme avec sa trompe, le traîne après lui, le renverse, et d'un coup de ses défenses, lui fait sortir les entrailles du corps.

Les habitans de Ceylan ont des chevaux d'une excellente race Arabe, et des haras qui ne le cédent en rien aux plus renommés du monde entier. Il y a trois Isles situées autour de cette île de Ceylan, qui se divisent en d'autres plus petites ou en Islots. Dans ces isles qu'on nomme *Ilhas de cavalos*, les chevaux sont dans l'état sauvage. La plus grande est abandonnée aux cavales avec les chevaux entiers; un de ces derniers se contente de vingt à à vingt cinq femelles, et les chevaux vivent avec elles, comme les Eléphans avec les leurs, attachés constamment chacun à celle qu'il a choisie, et ne souffrant pas qu'aucun autre en approche. Les poulains sont mis dans la seconde isle, et les jeunes cavales dans la derniere; chacun d'eux

P 2

de l'un ou de l'autre sexe, doit avoir cinq ans avant de passer dans la premiere. Les Hollandois prennent ces chevaux pour leur usage, toutes les fois qu'ils en ont besoin et en vendent un grand nombre tous les ans à une foire de chevaux qui se tient le lendemain de celle des Eléphans. Un cheval ne coûte jamais moins de cent dollars, et pour que ce prix se soutienne toujours, on en tue quelquefois pour en diminuer le nombre. Si quelqu'un desire en choisir un lui'même, il le paye alors cent cinquante dollars. Comme ces animaux sont sauvages, on est obligé de les prendre chaque fois qu'on en a besoin, et rien n'est plus aisé que cette capture. On se sert pour cet effet d'un piége circulaire, et environné de pierres; on tache d'y amener les chevaux. Aussi-tôt que l'acheteur en a choisi un, quelques-uns des naturels dont cette chasse est l'exercice ordinaire, courent après lui avec toute la rapidité imaginable, tenant à la main des cordes dont le nœud est tout préparé; d'environ neuf pieds de long et de l'épaisseur du doigt. Ils tâchent de la lui jeter à une des jambes de derriere, lorsqu'il court le grand galop, et de s'en assurer ainsi,

ou s'ils ne peuvent l'atteindre de cette maniere, ils le chassent jusqu'à ce qu'il soit las. Rien n'est plus étonnant à voir que cette manœuvre. Car ces chasseurs sont si bien dressés à ce manege, qu'ils ne manquent jamais leur coup. Ils enseignent à leurs enfans à pratiquer le même art à l'égard des hommes, et je l'ai souvent éprouvé moi-même. Je n'avois qu'à leur dire à quel bras ou à quel pied je voulois avoir le nœud coulant, pendant que je courois de toute ma force, et c'étoit l'affaire d'un moment. Cette corde est faite d'un végétal qui vient de lui-même, il a quelque ressemblance avec le chanvre, mais il est dix fois aussi fort et aussi durable. C'est avec cette plante que les pêcheurs font leurs filets qui peuvent contenir des poissons de la plus grande taille, à l'exception de la baleine et des poissons de la même espece.

Les paysans de Ceylan ne font aucun usage des chevaux; ils ont, pour la culture de leurs terres, des bêtes sauvages, qu'ils prennent, apprivoisent et employent à différens services, et à cet égard, ils sont mieux partagés que nos

paysans, qui sont obligés de garder leurs bœufs un certain nombre d'années avant de les pouvoir mettre au labourage. Le Buffle est un pesant animal, plus chargé d'os que le bœuf de nos climats, d'une couleur grise cendrée comme l'Eléphant. Ses cornes se recourbent sur son col. Elles sont plattes, plutôt que rondes, et profondément annélées. Il est d'un tempérament excessivement chaud, et aime beaucoup à se coucher dans l'eau. Lors même qu'il est parfaitement apprivoisé, ou du moins, autant qu'il en est susceptible, il essaye souvent de recouvrer sa liberté, et de mordre son maître. Dans mes voyages, j'avois plus de frayeur de cet animal que de l'Eléphant jusqu'à ce que j'eusse appris le moyen de l'effaroucher. C'est de tenir un chapeau dans la bouche, de courir directement à lui en poussant un grand cri, ce qui l'effraye et lui fait prendre la fuite. On assure que les Buffles vivent aussi long-tems que les Bœufs domestiques dont il y a plusieurs especes dans l'isle, un peu différens des nôtres pour les cornes et pour la taille. En 1763, j'en vis deux blancs de neuf pieds douze pouces de haut, me-

sure du Rhin, qu'on envoya en présent au roi d'Atchin. Les naturels aimeroient mieux mourir que d'ôter la vie à une vache.

L'Elan est plus doux et plus tranquille, et aussi-tôt qu'il apperçoit un homme, il lui fait place, en sortant du chemin. Il a une très-belle allure, et trouve une nourriture abondante dans les épaisses et presque impénétrables forêts de cette contrée. Rarement on le tue; sa chair est trop coriace pour faire un mèt agréable, il n'a rien de mangeable que la moelle de ses os. Sa peau ne sert à rien, et est toujours jettée de côté. En un mot, cet animal n'excite l'attention de personne.

Quant aux bêtes fauves, les gens de la campagne ne les chassent qu'une fois l'année, et cela dans la saison où la disette d'eau dans les bois oblige ces animaux de venir visiter les fossés qui en contiennent encore un peu. Auprès de ces fossés, les tireurs creusent des fossés profonds, s'y placent deux à deux et tirent tout ce qui s'y présente, sanglier, cerf, chevreuil, élan. Il est fâcheux qu'à raison des excessives chaleurs, la chair du sanglier qui

pourroit fournir une nourriture abondante, ne soit d'aucun usage. On coupe la meilleure chair des bêtes fauves, sur-tout celle des reins : on la fait sécher au soleil, ensuite on l'étend sur un petit feu de charbon de bois ; et après l'avoir battu entre deux pierres jusqu'à ce qu'elle soit tendre, on la mange avec un peu de sel comme un met agréable, avec le thé. Les Européens appellent la venaison préparé ainsi, *apostle*, nom dont je ne puis deviner le sens ou la raison.

Le Chamois est un animal délicat qui, broute sur les rochers. Il est plus recherché que tout autre gibier, sa chair est tendre et excellente quand on l'a fait bouillir.

Le liévre se trouve dans cette isle en très grande abondance ; mais sa chair est regardée comme mal saine. Cependant on les prend souvent avec des filets, uniquement pour le plaisir de les voir sauter, ensuite on leur donne la liberté, ou bien on les abandonne aux chiens.

Cet animal destructeur dévasteroit les campagnes et les bois, sans son ennemi et son persécuteur le *Jackal*, que quel-

ques-uns appellent le Renard. Cet animal lui enleve ses petits, et même surprend les peres quand ils sont endormis. Cette espece de renard est parfaitement semblable à ceux d'Europe, à l'exception du poil un peu plus long et tirant vers le gris. De tous les animaux sauvages et carnassiers, c'est le plus commun. Si la campagne où Samson brûla les bleds des Philistins par le moyen de ces animaux, en étoit aussi bien fournie que celle de Ceylan, il ne dut pas avoir grand peine à rassembler avec le secours de ses amis, un nombre égal à celui mentionné dans l'histoire (1).

On ne trouve point de Lion dans l'isle, mais aussi les Ours et les Tigres y sont très-nombreux. Les ours sont noirs et de la taille de ce ceux de Pologne. Leur nourriture est le miel sauvage, qui a une saveur plus forte que celui d'Allemagne.

---

(1) On ne peut guere douter que les Renards de Samson ne fussent de vrais Jackals ou Chakals. Leur nom Hébreu est Schugal, et le Persan est Chagal ou Chakal. Voyez les remarques de Michaëlis.

Pour les abeilles, je n'en ai pas vu d'apprivoisées, mais un grand nombre de sauvages. L'Ours attaque rarement les voyageurs. Le tigre est beaucoup plus dangereux, il faut la plus grande précaution pour n'être pas surpris par ce rusé animal. Car quand une fois il a enfoncé ses griffes aigues dans le corps de quelqu'un, il n'est pas aisé de lui arracher sa proye. Il guette l'homme comme le chat fait la souris. Jamais il n'attaque en face, mais toujours par derriere ou de côté. Remarque-t il qu'il est observé, et que son adversaire se tient sur ses gardes, il se glisse d'un air rampant et s'éloigne aussi doucement qu'il lui est possible. Le tribut que lui payent les forêts sont de jeunes animaux fauves dont il détruit un grand nombre, parce qu'il ne fait que sucer leur sang. Ceux qui n'ont jamais vu de Tigre peuvent s'en former une idée, en se représentant un chat blanc, rayé de jaune, et de la taille d'un gros dogue.

Le Porc-épic est également un habitânt des forêts; cet animal a la malice de lancer contre ceux qui l'approchent ses piquans longs d'un demi pied et tachetés de blanc,

et de noir. (1) On en trouve quelques uns (c'est à dire un sur cent,) qui ont dans l'estomac une ecrescence qu'on nomme communément *pierre* ou *Bezoard*, mais elle a plutôt l'apparence d'une éponge que d'une pierre.

Le Crocodile habite tantôt les bois, tantôt les eaux. On en trouve ordinairement deux ou trois ensemble, il ne craint aucun animal parce qu'il est invulnérable, son armure d'écailles aussi dure qu'un rocher, peut braver toutes les attaques et résiste au fer même. Je l'ai moi même éprouvé en essayant de la briser avec un pic de fer. Le Crocodile est d'une grosseur monstrueuse, j'en ai vu de douze pieds de long ; il a quatre pieds semblables aux mains de l'homme, et quatre yeux, deux dessus la tète et deux dessous ; sa tète ressemble à celle d'un brochet, s'il n'a

(1) M. de Buffon nie cette espece de jaculation qu'il regarde comme une fable. Il reproche même à MM. les anatomistes de l'académie des scien- de l'avoir adoptée : *car on voit*, dit-il, *par leur propre exposé, que le Porc Epic, ne lance pas ses piquants, et que, seulement, ils tombent quand l'animal se secoue. Voyez histoire naturelle, tom. XI*, 5, *édition in-12.*

pas de langue, mais son gosier est trés large et ses dents si pointues qu'on croiroit quelles ont été aiguisées exprès. Sa grosseur vers le milieu de son corps est proportionée à sa longueur, et la queue est aussi longue que le corps. Il ne peut marcher vîte sur la terre parce que ses pieds sont trés courts, mais il n'en a que plus de facilité pour nager et pour tendre des piéges aux hommes dont il aime beaucoup la chair. Il se nourrit principalement de bêtes et de poissons, et dédaigne les herbes. Quand il a fait un bon repas dont-il reste quelques reliefs dans ses dents il vient sur le rivage faire grand bruit avec ses dents pour appeller *l'oiseau Crocodile*, qui vient promptement et tandis que l'amphybie tient sa gueule ouverte il en tire la viande avec son bec, lequel par sa longueur et sa dureté paroît parfaitement adapté à cet usage. L'oiseau Crocodile est de la même taille que le *blaue Rake* des allemands.

Les gardes-chasse du gouverneur s'amusent quelquefois à pécher le Crocodile

---

(2) Décrit par M, Pennant sous le nom de *Roller*.

avec un hameçon lié à une grosse chaine, et auquel un chien mort sert d'appât, quand l'animal mord à l'hameçon il faut dix hommes pour le tirer de l'eau, et quand une fois il est sur le rivage on a bien soin de ne pas en approcher de trop près, car il est alors furieux, ouvrant sa gueule et la fermant sans cesse, et agitant sa queue de tous côtés avec une force incòncevable; il a cependant un endroit foible où un simple coup de fusil lui est mortel. C'est justement à l'extremité de l'os de la machoire qui s'enclave dans le col. Les gardes le prennent pour but et ne cessent d'y tirer que quand leur captif a rendu les derniers soupirs.

Des naturels de l'isle assez instruits ou qui prétendent l'être, assurent que les Crocodiles produisent outre les petits de leur espèce un autre animal qui ne vit que sur la terre et qui leur ressemble beaucoup excepté que ses écailles ne sont ni si larges, ni si dures que celles de l'amphybie. Il doit, dit-on, son existence au frais que le Crocodile jette sur le rivage et qui reste jusqu'a ce que les rayons du soleil l'ayent vivifié;

l'animal qui en naît s'appelle *Leguan* (1) il, vit sous la terre dans des trous comme nos bléreaux. Il se nourrit de racines, d'herbes et de poules. On le recherche plus que le Crocodile parce qu'on attribue beaucoup de vertus à sa chair; il se sert des mêmes ruses que le Renard pour se dérober à ceux qui le poursuivent, il fait plusieurs terriers dans lesquels il peut se réfugier et a soin de ne pas s'en écarter.

J'ai vu dans les bois un animal assez étrange nommé le *Sloth*, il n'est pas de la haute stature, mais il a une large figure, des yeux rouges, et quatre pieds assez semblables à ceux d'une grenouille, il grimpe aussi aisément sur les arbres qu'il marche à terre, mais dans l'un et l'autre cas il n'emploie pas moins d'un quart d'heure à faire un pas.

Le grand serpent des bois (2) qui habite

---

(1) C'est cette innocente espece de Lézard qu'on trouve dans les isles de l'Amérique, de plus de 5 pieds de long, et de couleur verte; il s'nommé proprement *Iguana*.

(2) C'est sans doute *Boa* des naturalistes.

la partie orientale de l'isle, peut être comparé avec assez de justesse à un grand mat de navire; ce reptile dont l'aspect est si terrible ne peut cependant pas faire beaucoup de mal aux hommes, par ce qu'il n'avance que très lentement et qu'on peut par conséquent l'éviter aisément; il se nourit de moutons sauvages, qu'il a la force d'attirer à lui en respirant de leur côté, de manière que les pauvres animaux entraînés par le souffle viennent eux mêmes se jeter dans la gueule de leur ennemi.

En avalant pièce-à-pièce, de manière qu'il semble sucer, il parvient à dévorer un animal de la grosseur d'une genisse de deux ans. C'est pourquoi son estomac est plein d'os, de peaux etc. On appelle encore ce serpent *le suceur.* Un soldat français d'origine forma le projet de quitter la compagnie des Indes Hollandoise pour passer chez les Chingulais. Mais faute d'entendre leur langage, il ne pouvoit s'expliquer ni demander ce dont il avoit besoin, ils le laissèrent donc en aller, et il tomba entre les mains des Malabares qui le remirent à un poste avancé d'où on le fit passer comme prisonnier au principal fort. Je fus chargé

d'examiner ce françois qui parloit bon portugais, et comme la mort de ce malheureux ne m'auroit été d'aucune utilité, je lui épargnai le supplice qu'il avoit mérité, sous le pretexte qu'il s'étoit égaré étant ivre. L'heureuse issue de son affaire lui arracha des larmes. Plein de confiance dans son libérateur il me fit le récit de tout ce qu'il avoit souffert pendant ses courses, et je jugeai qu'il avoit payé chérement son manque de fidélité. Entre-autre aventure il me raconta qu'étant une fois extrêment fatigué il s'assit sur une arbre étendu à terre, bientôt il sentit l'arbre remuer il se leva promptement, et regardant derrière lui, il vit tout l'arbre en mouvement, et à l'extrémité la tête d'un hideux serpent, il s'éloigna bien vite d'un pareil siège, ne jugeant pas à propos de courir après.

On trouve très fréquemment à Ceylan une petite espèce de serpent de la grosseur d'une pipe, long d'un pied et demi, et de couleur verte. On le redoute comme le reptile le plus vénimeux de toute l'isle. *Le Cobradi Cabello*, non-moins commun que le précédent, est gros comme le bras d'un homme. Les chasseurs de vipères leur apprennent

prennent à danser ; et les promènent de côté et d'autre pour gagner leur vie. Quand un de ces malheureux veut faire danser ses serpens, il frappe sur son *ramban* (espèce de tambour de basque), en même tems il chante, alors ces animaux au nombre de dix, et quelquefois moins, sortent chacun de leur cellule, se levent droits sur leur queue qui, roulée à terre leur sert de point d'appui, en même tems ouvrant leur *cabel* qui ressemble à des lunettes, ils font différens mouvemens avec leurs longs corps et leurs têtes. Leur conducteur danse au milieu d'eux comme un maître-à-danser avec ses écoliers, fesant des révérences, des sauts, prenant tantôt l'un et tantôt l'autre, mettant leurs têtes dans sa bouche. Enfin il les renvoie tous, et termine ainsi son divertissement. J'en ai vu plusieurs de cette espèce j'ai éprouvé et ressenti quelque crainte, la premiere fois.

Il y a encore une autre espèce de serpent qu'on nomme le *chasseur de rats* ; il fait l'office de nos chats ; c'est pourquoi on le laisse roder dans les maisons d'autant plus volontiers qu'il n'attaque jamais les hommes. Il est assez plaisant de voir un serpent chasser

un rat. Celui-ci commence à crier sans pouvoir fuir, parce que son ennemi l'attire très fortement avec son haleine.

On connoît ici deux espèces de rats, les uns noirs, les autres blancs. La populace malabare qui en est très friande, n'en jette que la tête et la queue. Les naturels estiment les serpens plus que tous les autres animaux excepté les singes. Ils les élevent, les gardent dans leur hutte et les font manger à leur table. Je fus moi même témoin d'une scène assez plaisante dans la cabane d'un habitant idolâtre à qui je rendois visite; nous raisonnions ensemble sur les attributs de la divinité, l'heure du repas étant arrivée, il appella son *Pamba* (ou serpent) qui sortit aussitôt du toit sous le quel nous étions assis, et lui donna un morceau de ce qui étoit dans son propre plat; le serpent le prit, le posa sur une feuille de figuier destinée à cet usage et mangea au près de son maître, qui me demanda si j'oserois faire la même chose, non lui répondis je,
« car je ne suis pas familiarisé avec vos
« serpens, je pense que ce sont des bêtes
« comme les autres animaux; mais ils n'en
« diffèrent que par l'espèce: ce ne sont

« pas des hommes encore moins des Dieux. »
Cette réponse ne parut pas satisfaire l'idolâtre qui ne pouvoit s'empêcher d'attribuer des qualités divines à ces serpents. Quand le sien eut mangé, le maître lui donna un baiser, et lui ordonna de retourner à son trou. Le reptile étoit alors aussi gros que le bras.

Il y a certain lieux dans cette isle où les serpens semblent avoir formé une Monarchie ou une République; j'allois une fois dans un de ces cantons où j'eus une cruelle peur. Je me promenois après mon dîner, et tout à coup je fus environné d'une foule inombrable de serpents de la moyenne taille qui rampoient devant et dernière moi, je me mis à crier, aussi-tôt parut un noir qui me dit que je n'avois qu'à rester tranquille, et que les serpents ne me feroient aucun mal, qu'ils vouloient seulement chercher dans le vosinage un endroit pour s'y fixer par ce qu'ils quittoient leur ancienne demeure, je restai donc en paix et je vis passer près de moi une centaine de serpents, ils empêcheroient de vivre et de marcher en sureté dans ce pays, si la sage providence n'y eût pourvu, en offrant un excellent

antidote contre leurs morsures et en leur opposant un persécuteur acharné, par ce moyen duquel on brave leurs dents, même et l'espèces en propage moins dans ces climats chauds.

On a ici non seulement un bois, des feuilles, des herbes, et une espèce de chaux qui sont autant de remedes pour la morsure du serpent, mais encore un animal qui est leur ennemi juré ; on l'appelle le *mungus*; il est de la grosseur d'un chat d'Europe (excepté qu'il a la tête plus pointue). ses jambes sont courtes et ses poils gris. On ne peut pas donner une idée plus juste de la lutte des Mungus avec les serpents, qu'en la comparant à celle des Bassets contre les Lièvres. Aussi-tôt qu'un Mungus trouve un serpent il fond sur lui et le saisit derrière le col. Le serpent se retourne et mord son adversaire qui lâche prise pour manger promtement d'une herbe dont la vertu est souveraine contre ce venin. Ensuite il revient avec plus de fureur, saisit le serpent et le tient jusqu'à ce qu'il l'ait vaincu et mis à mort. Il est bon de remarquer que les Mungus et le Corbeau ne se trouvent ni dans les fôrets ni dans les déserts, mais dans les

lieux habités, ce qui n'est sansdoute pas un effet du hazard, et les plus sages d'entre les idolâtres de Ceylan le sentent très bien. — La manière dont les serpens s'entrelacent est trop comme en Europe pour que je m'y arrête, je me contenterai de dire que les chingulais leur ôtent le venin en crevant la vessie placée dans la racine des dents sous la gencive. Alors ils les manient avec autant de sécurité que si c'étoient des Anguilles. Quand les Anglois abordent dans cette isle, ils vont à la chasse de ces serpents, coupent la tête de ceux qu'ils ont pris, les dépouillent, les grillent et s'en font un régale; je sais par moi même que les serpens assaisonnés avec du vinaigre et du poivre, sont un très bon mêt.

Je passe maintenant à la description d'un Animal regardé comme sacré par la majeure partie des Payens, c'est à dire les Singes, dont les espèces sont ici très multipliées; ils aiment mieux habiter parmi les hommes que dans les grandes forêts, par ce que les fruits des jardins et particulièrement la Figue douce, leur plaît davantage que les productions sauvages des

bois. L'isle renferme trois espèces de Singes, mais on n'en trouve qu'une dans le Royaume de *Jaffanapatnàm.* Ce sont les *Rillours* (1) couverts d'une robe grise, et gros comme un Limier, du reste ne diffèrant pas de la petite espèce de Singe connue en Europe. Cet animal sacré parcourt le pays en troupes nombreuses et cause souvent bien du dommage au paysan, lui enlevant son riz, ses fruits et son *puat.* (1) Loin de courir sur ces voleurs ils sont très chagrins de voir un Européen blesser ou tuer un Singe, le récit d'une pareille cruauté les fait frémir. Le *Rillour* n'ignore pas que le paysan lui laisse carte blanche, en conséquence il va le visiter dans sa chambre même. Ici il n'est pas aussi bien venu de la part de la femme et de la fille, car elles savent qu'il n'est pas scrupuleux sur certains objets, quoiqu'on lui laisse une entière liberté sur le reste. Il arrive souvent que l'animal enléve un enfant et le porte

---

(1) *Rolleway*, en anglois.

(2) Espece de gateau fait avec la pulpe des fruits de palmier.

sur un arbre. Après l'avoir admiré pendant quelque tems, il le rapporte, sans lui avoir fait de mal, au même endroit où il l'avoit pris. Cette avanture qui pronostique du bonheur pour l'enfant ne peut manquer d'être très agréable aux parens. Quand une femelle à mis bas, le petit est examiné par tous les Singes qui sont assis en cercle et qui se le passent de main en main, ensuite on le rend à la mère qui le porte à son sein, le petit le suce en le serrant avec ses mains plutôt comme une créature raisonnable que comme une bête. Quand un de ces animaux est monté sur un arbre pour éviter ceux qui le poursuivent, et qu'il se trouve encore exposé à leurs coups, il saute de tous côtés à travers les feuilles et les branches. Si l'arbre est élevé on se fatigue souvent à tirer avant que d'attraper sa proie.

Mais si l'on en tue un ou deux, tous les autres abandonnent les arbres d'alentours, ils descendent à terre pour chercher leur salut dans la fuite, cependant il est impossible de les chasser avec les limiers du pays, qui en ont peur. Quand il voit qu'il ne peut se cacher dans les arbres, il se dé-

barasse de tous les obtacles naturels qui pourroient le retarder, ce qui répand une odeur assez désagréable : pendant mon séjour dans l'isle on découvrit que leur cuir pouvoit se tanner et servir pour faire des souliers. C'est un taneur russe à qui on doit cette découverte. Quand les *Rillours* sont en rase campagne on a remarqué constament que les plus forts d'entre eux sont placés en sentinelles et qu'à la moindre apparence de danger, ils donnent un signal et la troupe décampe au moment même. Puisqu'on a trouvé tout nouvellement le moyen d'employer le cuir de cet animal je vais indiquer la manière de le chasser. On prend une forte noix de coco revêtue de son écorce, à l'extremité on perce un trou assez grand pour que le Singe y puisse fourer sa patte, on détache avec un couteau un peu de l'amande qu'on laisse toujours dans la noix. L'animal curieux et friand trouve le coco, examine le trou et voit une partie de l'amande détachée, et qui lui semble très facile à prendre; il fourre sa patte dans le trou, mais son poing gonflé par la capture ne peut plus sortir comme il est entré, en outre ayant enfoncé ses griffes

dans l'amande qu'il vouloit saisir, le coco reste attaché à son pied de devant, il lui est alors impossible d'aller vîte et les chasseurs l'atteignent facilement.

Les deux autres espèces de Singes sont de la moyenne grosseur d'un chât, l'un est noire et l'autre d'un rouge foncé.

On trouve dans les maisons un petit animal très leste qui coure sur les murailles aussi vîte que les autres sur la terre, par le moyen des griffes dont ses pattes sont armés. Il ressemble à une petite grenouille maigre. Tout le monde en a peur, car on assure que s'il saute sur une persome, elle est aussi-tôt frappé d'apoplexie ou de paralysie. Je fus bien étonné, un jour, me trouvant dans une grande compagnie, tout le monde se mit à crier *Thele! thele!* avec des démonstrations de crainte et de terreur, et chacun s'enfuit du logis où je restai tout seul, car je n'entendois pas ce qu'ils vouloient dire. Cependant ils m'appelèrent aussi et m'expliquèrent les dangereuses qualités de l'animal qui les avoit fait fuir.

Ils ne craignent pas moins le Scorpion qu'on trouve en grand nombre dans certains endroits surtout auprés des tombeaux

et dans tous les cimetières. Les Européens qui pour la plûpart portent des souliers, n'ont rien à redouter, principalement dans le jour. Mais pour les naturels qui marchent pieds nuds, c'est un grand objet de terreur. Il est vrai que sa piquûre n'est pas mortelle elle cause une grande chaleur dans le sang de manière qu'il faut prendre des remedes contre l'inflammation.

La *Tarentule* ou Araignée cornue, est aussi dangereuse que désagreable à la vue, son corps est à peuprès gros comme le poingt ses cornes sont brunes

Une espèce de Fourmi blanche de moyenne taille, fait souvent un ravage inconcevable dans les gardes robes suspendues aux porte-manteaux contre les murailles. Il en sort quelque fois de la terre des essaims si nombreux qu'elles dévorent en une nuit un habit de drap complet. Les naturels comme les Européens se plaignent de cet animal et il m'a fait assez de tort pour que je m'en ressouvienne.

Les Chingulais ont aussi des troupeaux domestiques, et des bêtes de somme bien dressées. Mais il est inutile ici d'en parler. Néanmoins je ne puis m'empêcher de dire

deux mots des moutons. Ils ressemblent beaucoup aux nôtres quoi qu'ils n'aient pas de laines. Leur poil est de la longueur de celui du dogue. On peut remarquer sur les Moutons en général que plus le climat où ils se trouvent est chaud, plus leur laine dégénère en poils très courts. On ne peut donc pas douter que la providence n'ait destiné aux habitans des différens pays un régime et un habit adaptés au climat.

On n'a ni duvet ni plumes à Céylan il est même difficile de s'en procurer par ce que l'on n'y connoît pas les cygnes, et que les plumes d'oyes ne sont pas bonnes, c'est pourquoi on les laisse dans leur état sauvage.

Maintenant que mon sujet m'engage à parler de la volaille, je passerai légèrement sur les oyes dont on connoît trois espèces. L'oye tachetée, le *Birgande*, et l'oye commune.

Les Paons sont ici très communs, et si apprivoisés sur-tout dans le voisinage de certains temples payens, qu'on ne peut les chasser de l'endroit où ils se sont installés.

Les Cygognes qu'on voit dans cette isle

différent de celles d'Europe. Je n'ai pu apprendre dans mes voyages où va cette dernière. Aucun marin ne conviendra que la cigogne vienne à bord des vaisseaux. Celle de Céylan n'émigre jamais non plus que l'hirondelle qu'on voit également toute l'année.

Le Dindon y est plus gros et plus gras qu'en Europe, il vient certainement des pays chauds. Parmi les nombreux oiseaux de proie de cette isle, on distingue le *Uhu* (1) l'aigle, le faucon et une espèce d'épervier blanc nommé *kitchen thief*. C'est le prophéte ou l'ange des Malabares. Quand ils le voyent voler sur leur tête le matin, ils n'entreprendroient dans la journée aucun voyage ni aucune affaire.

L'on y voit encore un beau coq de Bruyère dont le mâle (2) a le plumage doré ; et une autre espèce de coq trés rare qu'on nomme *double bec*, parce qu'il a en effet un double bec blanc presqu'aussi grand que

---

(1) Je crois que le *Uhu* est une espece de Milan, voyez *l'histoire naturelle des oiseaux*, *tom. I. pag.* 281, *édition in*-12. *N. D. T.*

(2) *Heathcock.*

son corps. Ceylan nourit plusieurs espèces de canards, d'abord le gros canard de Manille pesant 12 livres, ensuite tous ceux que l'on connoît en Turquie et en Europe, et un petit sur-tout nommé *Felinge* qui a un gout supérieur à tous les autres. En général la chair des animaux que l'on mange ici à un tout autre gout qu'en Europe, j'excepte celle des canards qui ressemblent assez aux nôtres. Il y a aussi beaucoup de corbeaux noirs mais je n'en n'ai point vu de blancs. La bécasse et plusieurs espèces de bécassines s'y trouvent en abondance, ainsi qu'une multitude étonnante de petits oiseaux dont la plûpart l'emporte sur les nôtres par la beauté de leur plumage. J'ai remarqué sur-tout un superbe Pigeon verd avec le bec et les pieds rouges. Exposé au soleil il jette un éclat éblouissant. Il en est de même d'un Perroquet verd dont le col est orné d'un brillant collier rouge qui fait bien ressortir la couleur du reste de son plumage. Il apprend très bien à parler, je n'oublirai pas un autre petit oiseau blanc ou rouge ou noir suivant l'espèce à laquelle il appartient, il est de la grosseur d'une hirondelle, il n'a à la queue qu'une

plume recourbée en arc, longue de 18 pouces. L'isle de Ceylan a son coucou, mais on n'y entend pas de rossignol.

Elle nourrit aussi un Coq plus fort que les coqs ordinaires et qui se bat aussi bien qu'un Corbeau. On s'amuse beaucoup, dans cette isle, des combats de Coqs qui font perdre ou gagner de grosses sommes. Ils forment un spectacle dont le privilége est affermé chaque année par la compagnie des Indes, au profit des pauvres. Voici comment se livre le combat. On commence par lier avec une bonne corde un instrument de fer de la longueur du doigt aux deux pattes du Coq positivement à l'endroit même de ses éperons. Ensuite on le prend à deux mains et on le balance plusieurs fois en présence de son adversaire, à qui l'on fait faire la même cérémonie. Enfin on met à terre les deux combattans qui fondent aussi tôt avec fureur l'un sur l'autre, sans regarder d'aucun côté, jusqu'à ce que l'un des deux abandonne la partie, alors le vainqueur se perche sur le corps de son antagoniste vaincu et célèbre sa victoire en chantant, les amateurs battent fortement des mains, et payent au directeur privi-

légié du spectacle environ 50 sols par personne. Les Coqs dont le plumage est noir sont offerts au Diable par les naturels comme un sacrifice expiatoire.

Non loin de la côte dans un terrain bas sont des étangs salés, la mer franchit ses rivages, dans les hautes marées et remplit de grandes fosses. En se retirant elle y laisse une grande quantité de parties salées que le soleil distille, comme l'on fait dans les salines, ces étangs produisent sans le secours de l'homme, un sel aussi blanc que la neige.

La mer jette sur la côte les plus rares et les plus beaux testacées. On se croiroit transporté au milieu d'un cabinet de coquillage. On en trouve de toutes les grandeurs, les couleurs et les espèces. Les uns sont blancs marbrés, etc. d'autres si bien tournés que le meilleur artiste ne pourroit les imiter. Les espèces des moules sont également variées, on en compte de plus cent différentes. Il en est de même des *Coris* appellés communément *dent de noir*. Ces coquilles forment la monnoie des habitans des isles Maldives.

Le rivage est également couvert de pétrifications : ce sont des animaux exécraables, des poissons pétrifiés. Les cristaux naturels y sont de la plus belle eau et aussi durs que des cailloux ; les coraux viennent sur la tige des arbres. Le corail est une pierre destinée particulièrement à bâtir les fortifications. Etant d'une matière farineuse elle ne peut être brisée par des boulets de canon. L'on en fait de la chaux, mais qui ne vaut pas celle des huîtres des perles et des autres coquillages.

Voici de quelle manière se fait la pêche des perles. L'endroit où se rendent les pêcheurs forme une baie en demie lune nommée *Kondatie.* ils partent de ce havre, et quand il souffle de la côte un assez bon vent pour pouvoir laisser deux voiles à la fois, ils ont bientôt fait les cinq milles, qui les séparent du banc des perles. Là il plient leurs voiles jettent leur ancre de bois et sept d'entre eux, car ils vont ordinairement quatorze dans chaque bâtiment se préparent à plonger, ils s'attachent une pierre au milieu du corps et une corde plus longue que l'eau n'est profonde, ensuite ils se lient un filet au col du côté gauche, leur

main

main gauche sert à les guider. Après avoir prié dieu de les aider, ils se jettent à l'eau. La pierre entraine bientôt le plongeur au fond, il ramasse avec sa main droite les huitres à perles qu'il jette dans son filet le plus vite possible; après en avoir pris une poignée ou deux, il secone la corde dont son compagnon tient toujours le bout et en un clin d'œil il se trouve transporté dans le bateau, où il vuide son filet, se nettoie la bouche et le nez avec une racine, car il rend du sang et après avoir un peu repris haleine il continue le même travail jusqu'à midi. Alors les sept autres occupés précédemment à hâler leurs compagnons prennent leur place. Vers le soir ces plongeurs lèvent l'ancre, hissent les voiles, et avec une bonne brise de mer reviennent à Kondatic. Près de la côte est un trou dans lequel il jettent les huîtres qu'ils ont ramassées; après avoir pris quelques rafraîchissemens, ils vont se reposer jusqu'à l'aurore du jour suivant. Un coup de canon les éveille, et ils profitent de la brise de mer qui s'élève, pour regagner le banc des perles.

Les huîtres à perles sont plutôt longues

que rondes. Les naturalistes prétendent qu'elles sont formées par une eau fraîche minérale mêlée avec de l'eau salée. Il ne m'appartient pas de décider sur la justesse de cette opinion, mais je sais qu'à l'endroit même où sont situés les bancs à perles de Ceylan, une rivière d'eau douce vient se jeter dans la mer. La matière primitive des huîtres à perles, que je nommerai la *semence*, ressemble au frais des grenouilles, et est liée par une matière visqueuse. Cette semence qu'on trouve en grande quantité produiroit considérablement d'huîtres à perles, si les poissons qui l'aiment beaucoup ne la mangeoient; le Goulu sur-tout en fait une grande consommation.

La semence d'huître n'est pas étendue d'une manière égale sur-tout le banc, mais par bandes qui ressemblent aux bordures de buis de nos jardins. En effet il y auroit lieu de croire que les huîtres ont une racine, une tige et des branches, par lesquelles elles se tiennent, et que c'est ainsi qu'elles parviennent à leur entière perfection. Car on a remarqué que par-tout où elles ont été dérangées de leur ordre naturel, elles ne grossissent plus et restent toujours

dans le même état, que lorsqu'on les a séparées une fois de leur arbre nourricier.

Ces huîtres emploient 14 ans à mûrir et à produire une perle parfaite. Un connoisseur peut vous dire l'âge d'une huître en la voyant, comme un marchand de troupeaux connoît celui d'un bœuf par les cornes. Pendant ces 14 ans, il y a sans cesse de la nouvelle semence déposée sur l'ancienne, c'est pourquoi dans toutes les pêches, on rapporte des perles de différentes espèces, grosses moyennes et petites Elles se trouvent dans la partie charnue de l'huître au nombre d'une, deux et quelque fois davantage, mais elles ne sont pas attachées à l'écaille ni adhérentes d'aucune manière à la matrice que l'on nomme la *mère perle*. On n'a pas encore pu observer si la perle fait partie des organes de l'huitre, ou si elle n'a rien de commun avec la partie charnue des poissons; la perle selon moi provient de la substance de l'huitre, et ne reçoit le dépôt de la *mère* que quand cette dernière, étant arrivée à la perfection, emploie la surabondance de matière qui lui reste, à produire la perle. D'après ce système la mère perle a été bien

nommée; ce qui me confirme dans mon opinion ; c'est que les perles attachées à leur matrice ne sont pas d'une aussi belle eau que celles qui n'y tiennent pas ; dans cette situation, elles participent à la substance de la coquille extérieure, dont les perles rondes et isolées ne peuvent recevoir la moindre particule, étant nourries des vapeurs les plus subtiles et les plus pures. Malgré tous mes raisonnemens je dois avouer qu'il y a encore bien des questions à résoudre sur cette matière. Par exemple, pourquoi toutes les huîtres ne produisent elles pas des perles après le nombre d'années suffisant ? Pourquoi dans une quantité d'huîtres du même âge ne trouve-t-on que peu de grosses perles et beaucoup de petites? Pourquoi enfin la pureté de la couleur où de l'*eau* varie t-elle dans chaque perle?

Les huîtres restent dans le trou où on les a jettées après la pêche, jusqu'à ce qu'elles se putrifient. Bientôt elles jettent une odeur si fétide que je ne sais à quoi la comparer. Néanmoins on ne les ouvre qu'après la pêche qui dure trente jours. On y emploie cent trente vaisseaux montés

chacun par 14 plongeurs très habiles dans leur métier. Ils n'ont d'autre payement que les huitres qu'ils peuvent pêcher les dimanches. Plus d'un marchand s'enrichit avec les perles que vendent les plongeurs. Cent mille hommes de différents pays viennent exprès pour les acheter et comme chacun apporte avec soi toutes ses provisions, cela forme bientôt une foire considérable. Alors il n'est pas rare de voir un homme à qui la chance tourne bien, faire sa fortune, avec une seule Rixdalle. C'est absolument une loterie. Le pauvre soldat Européen que l'on envoie à cette foire avec plusieurs compagnies pour empêcher les fripponeries et maintenir le bon ordre regarde ce trafic d'un œil bien désinterressé; ce n'est pas qu'il ne désire ardemment d'acheter comme les autres, mais sa bourse est si platte, qu'il peut à peine se procurer du tabac.

La pêche des perles se prolonge ordinairement pendant trois ans. La compagnie des Indes l'afferme. La première année rapporte plus que la seconde et celle-ci plus que la troisième. On estime le pro-

duit de cette pêche 500, et quelquefois 600 mille Rixdalles.

Quand le fermier de la pêche a fait ouvrir toutes les huîtres par des noirs, que l'on oblige à se deshabiller tout nuds, pour cette opération, et que l'on visite soigneusement tous les soirs, parce qu'ils pourroient cacher leurs larcins dans leurs oreilles, dans leurs bouches, ou autre part; enfin, quand la fosse est entièrement vuide, la compagnie des Indes la vend encore quelques centaines de florins à des gens habitués à cribler le sable, pour y ramasser les petites perles qui y sont tombées. Souvent ils ne sont pas dupes du marché.

On me demandera peut-être pourquoi la pêche dure trois années, pendant lesquelles on ne travaille que trente jours chaque année? C'est le tems qui le veut ainsi; parce qu'à une certaine époque de l'année, que je me garderai bien de désigner de peur que les pyrates, les voleurs, qui sont maintenant très nombreux, ne profitent de mes indications, deux vents régnent dans ces parages: l'un souffle de la terre, environ à minuit, et l'autre de la mer, vers le soir. Par ce moyen, la circulation est fa-

cile entre la côte et les bancs aux perles; quand à la situation de ces derniers je ne veux pas non plus l'indiquer.

Le climat de Ceylan, et des pays voisins, est bien différent de celui d'Europe, l'année s'y divise en hiver et en été, quoique la première saison soit encore très chaude. Vers la mi-octobre le vent du nord commence à souffler; il est accompagné de coups de tonnerre effrayants, et d'éclairs si vifs, que l'air et la terre paroissent en feu. Des sillons de lumière brillent au ciel pendant plusieurs jours. Cette espèce de tempête est accompagnée d'une pluie violente, qui tombe jusqu'à la mi-décembre. Voilà ce qu'on appelle la saison pluvieuse ou l'hiver, à cette époque, il fait quelque fois si froid que l'on tremble. Vers la mi avril, le vent du nord qui n'a cessé de souffler, tantôt avec violence, et tantôt plus doucement, se retire après une tempête à peu près semblable à la première. Aussi-tôt le vent du Sud, arrive avec une telle impétuosité qu'il n'est pas aisé de lui résister et de se tenir sur ses jambes. Dans les pays sablonneux, il s'élève souvent d'épaisses nuées

d'un sable fin qui obligent de se boucher le nez, les yeux et les oreilles; ce vent dure jusqu'à la mi-octobre. Je me rappelle d'avoir passé dans la saison des pluies 14 jours sans voir le soleil, la lune, ni les étoiles; on peut juger par-là quelle énorme quantité d'eau il tomboit. Les habitans en font alors provisions pour leur famille et leurs bestiaux; comme ils n'en ont pas d'autre, ils la recueillent très soigneusement dans des fossés creusées, au milieu de la campagne, et dans d'énormes cuves de bois, formées par le tronc d'un arbre qu'on a percé avec un fer rouge.

Dans les endroits où l'air circule aisément sans être intercepté l'Européen peut assez s'accommoder du climat; mais partout où le vent ne pénètre pas à cause du voisinage des forêts ou des montagnes, l'air est funeste pour nos compatriotes nouvellement débarqués. Cependant, il y a plusieurs postes qui doivent être gardés par des Européens, je n'ai pu m'empêcher d'être ému en voyant ces pauvres soldats réduits à une telle misère, qu'il auroient bien préféré demander l'aumône dans leur pays. Les criminels se repentent sou-

vent dans cette isle des crimes qu'ils ont commis dans leur patrie.

Le Prince noir qui règne à Ceylan se qualifie de *très grand et très invincible Empereur à queue*. Pour l'intelligence de ce dernier titre il faut savoir que, selon la tradition vulgaire la famille de ce prince est originaire de Siam, et que le premier de ces Empereurs avoit une excrescence de chair longue d'un pied, et grosse de deux pouces qui lui sortoit du derrierre à l'extrémité du coccix. Je tiens ce fait d'un ministre même de l'Empereur. S'il eût vécu et que je fusse resté plus long-tems à Ceylan, ils m'auroit procuré l'honneur de présenter moi même mon hommage à sa majesté; car il m'avoit déjà fait dire que son maître m'honoroit de sa bienveillance.

On dit que le premier Empereur *à queue* et qui en avoit réellement une, arriva à Ceylan, sur un vaisseau accompagné de quelques Siamois; les insulaires qui étoient déjà assez nombreux le reçurent comme un saint personnage. Ses grandes qualités lui acquirent une haute considération dont sa postérité a herité. Enfin leur pouvoir augmentant de jour en jour, ils dictèrent des lois

aux habitans et finirent par regner sur l'isle entière. Il est très probable que les premier chefs de Ceylan ressemblèrent plus à des prêtres qu'à des Rois. Les restes de leurs anciens usages ne présentent que l'idée d'une barbare idolâtrie. Chaque souverain éleva pendant son administration des monumens qui caractèrisent un grand-prêtre. Quand on trouve des temples au lieu de palais, des idoles au lieu de couronnes, des offrandes au lieu d'épées, on cherche un prêtre et non pas un Roi. Je n'ai pu savoir à quelle époque ces premiers Empereurs eûrent un pouvoir absolu, ni quand leur cour se forma, et quand ils bâtirent des citadelles pour la sûreté de leurs personnes. Il suffit de savoir que dans la suite des tems les insulaires construisirent, pour leur Empereur un grand palais très simple en pierre et en mortier qui existe encore sous le nom de *candia*. (1) Il est situé presque au milieu du district soumis au Prince regnant, souve-

(1) *Candi, Uda* selon Knox, signifie la cîme de la montagne : de-là est dérivé le nom de *Candia*.

rain de toute l'isle excepté du royaume de Jaffanapatnam. (1) Ses prédécesseurs avoient concédé à la compagnie Hollandoise des Indes orientales toutes les Colonies qui avoient appartenues aux Portugais. Suivant de nouvelles conventions, la compagnie à maintenant douze mille de côtes tout autour de l'isle à compter des bords de la mer.

Les Portugais furent très heureux de découvrir une si belle isle, et il faut leur rendre la justice qu'ils méritent, en avouant qu'ils ne négligèrent pas de profiter de cette découverte. On les vit encourager l'agriculture et le commerce, et élever en même tems des forteresses que les habitans devoient regarder comme imprenables. A peine furent elles finies que ces nouveaux arrivés devinrent audacieux et insolens, violèrent à la fois les lois de la nature et les droits des gens; ils s'arrogèrent la haute judicature, affectèrent de traiter l'Empereur avec mépris, attentèrent même à sa vie, et s'efforcèrent

(2) Qui appartient aux Hollandois.

de se rendre maître de l'isle. Leur dessein étoit aussi de convertir les habitans à la foi catholique avec le fer et le feu.

Ils employèrent la ruse et l'adresse, et eurent recours aux talens des Jésuites qui à cette époque, jouissoient d'une grande considération; l'entreprise ne réussit pas, car l'Empereur et ses sujets ne tardèrent pas à deviner que le but des Portugais étoient moins de les convertir que de les asservir et de se saisir de leurs biens. Ils coururent donc aux armes, mais ignorant la tactique et n'ayant point d'armes à feu, ils se sentirent trop foibles pour lutter contre leur ennemis, et résolurent d'implorer le secours des Hollandois qui commençoient alors à commercer dans les Indes orientales, et qui avoient même des établissemens à Batavia; mais ces prudents Républicains ne vouloient pas s'engager dans cette affaire sans en avoir examiné les suites. Peut être certaines considérations les auroient elles empêché de secourir ces pauvres insulaires, si les circonstances même ne les eussent déterminés. Les Etats-unis étoient en guerre avec le Roi de Portugal, c'étoit un prétexte d'attaquer les possessions

des Portugais dans les Indes orientales. La compagnie des Indes fesant partie de la République, embrassa avec chaleur la défense des sujets du Roi de Candia contre les Portugais et fit un armement. Ces derniers retranchés dans leurs forteresses et comptant sur la supériorité de leur discipline firent d'abord peu d'attention à tout ce qui se passoit, car ils regardoient les Chingulais firent comme des hommes sans armes et sans défenses, et ne fesoient aucun cas des Hollandois. Ils comptoient bien les prendre tous jusqu'au dernier. Cette guerre devint même un sujet de plaisanterie ; les dames Portugaises surtout s'enorgueillissoient déjà d'être portées par des esclaves blancs dont les bras nerveux et bruns sembloient destinés à cet usage. Quand les soldats et les matelots Hollandois surent tous ces mauvais sarcasmes, ils jurèrent de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang plutôt que d'être esclaves des Portugais. Ainsi disposés, ils attendoient avec impatience le moment du combat. Mais il falloit auparavant régler les affaires avec l'Empereur. Ce prince et ses ministres signèrent un acte

par lequel ils abandonnoient pour toujours aux Hollandois en considération du secours par eux donné contre les Portugais, toutes les Colonies que possèdoient ces derniers, ils s'obligeoient en outre tant que le soleil, la lune et les étoiles brilleroient au firmament de ne, contracter d'alliance qu'avec les Hollandois, qui seroient toujours leurs amis, leurs alliés et leurs défenseurs. A peine les accomodemens furent-ils terminés, que Mynheer, sachant les récompenses qui l'attendoient, prit les armes. Les soldats et les matelots reçurent des fusils, des pistolets, des sabres et de longs poignards. Les principaux chefs Hollandois étoient *Oorter*, *Rothase*, et *Rikloff Van Goens*.

Je n'ai pas envie de raconter tous les événemens de cette guerre, puisqu'on les trouve dans d'autres histoires. Je me contenterai de citer une anecdote tirée des mémoires de *Mynheer Van Goens*, écrits par lui même. « Je m'étois persuadé, dit-il, que les Portugais n'avoient pas grande envie de combattre, et que conséquemment il seroit aisé de les réduire; mais l'expérience me trompa; car je dois avouer, que sans le se-

cours du tout puissant, je n'aurois rien fait avec ma petite armée ». Je n'avois souvent qu'un Hollandois à opposer à cent Portugais; mes soldats et mes matelots étoient résolus à vaincre ou à périr, et ne craignoient ni le fer ni le feu. La plus grande difficulté étoit de leur faire garder leurs rangs, car leur ardeur les entraînoit souvent. Je trouvai dans l'isle de Manaar un corps de troupe considérable posté sur le bord de la mer; je désirois bien l'attaquer avec mon petit détachement, mais je ne croyois pas qu'il fût possible de réussir; je représentois à mes soldats la supériorité de l'ennemi que j'avois bien examiné avec une lunette d'approche, « camarades, leur dis je, laissons les, nous n'en viendrons jamais à bout, nous ne sommes que cent combattans, que faire contre plusieurs milliers d'ennemis mais ils ne se découragerent point, et me demanderent d'une voix unanime à débarquer, promettant de chasser bientôt les Portugais de ce poste. Je me rendis à leurs desirs : l'attaque se fit avec la plus grande furie, et en moins d'une heure les ennemis furent mis en déroute, et contraints de regagner leur for-

teresse, où nous ne pûmes les poursuivre à cause des coups de canons qu'ils tiroient du haut de leurs murailles. Cette action, l'une des plus sanglantes de cette guerre, fut nommée par les Portugais *le bain de sang* ; et jamais ils n'osèrent, dans la suite, nous faire face, tant nous leur avions inspiré de terreur. »

A la prise de la principale forteresse de Jaffanapatnam, un soldat Hollandois, qui savoit le Portugais, demandoit à un Jésuite : « Pere, quand reviendrez-vous » — Lorsque tes péchés égaleront ou surpasseront les miens, répondit le moine. On se formera peut être une idée des cruautés que commettoient les Portugais de Ceylan, quand on saura que souvent un de ces misérables tuoit un ou deux habitans ; pour passer sa mauvaise humeur, et qu'il en étoit quitte en payant une certaine somme. Personne ne pouvoit attaquer l'assassin, qui étoit à l'abri de toute poursuite juridique. (1) Après que les Hollandois eurent battu les

(1) Les Hollandois furent maîtres absolus de l'isle de Ceylan, en l'année 1658.

Portugais

Portugais, ces derniers essayerent plusieurs fois de se rétablir par la ruse et la trahison. Ils employerent même le ministère de leurs peres jésuites ; mais toutes ces tentatives furent inutiles, et on découvrit tous leurs projets. D'après leur conduite, on ne voulut pas souffrir dans l'isle un seul homme de cette nation. Tous ceux qui s'y trouverent, furent envoyés à la côte de Malabar, où ils ont une colonie établie à Goa. Ils exercent leur religion dans cette ville, y forment des candidats pour les ordres religieux, et les envoyent ensuite en qualité de missionnaires dans toutes les Indes orientales.

Les forteresses que les Hollandois prirent aux Portugais sont : *Colombo*, *Gale*, *Matura*, *Hangewelle*, *Neigumbo*, *Calbere*, *Kattun*, *Trinconomale*, *Batticalox*, dans le royaume de *Jaffanapatnam*. *Jaffanapatnam*, *Manaar*, *Hamenhiel*, *Porto das Piedras*, *Ponnoryn*, *Elexant*, *Beschuetter*, *Feil*, *Loewe*, *Arripo*, *Mantotte*, *Catcschiai*, *Clali et Pulveraincatto.*

Délivré de ses ennemis et de ses persécuteurs, l'Empereur de Ceylan s'estima trés-heureux d'avoir pris les Hollandois

pour alliés ; il leur envoya beaucoup de présens par un ambassadeur que l'on reçut d'une maniere très-distinguée, on le congédia, en le chargeant d'un présent équivalant à celui qu'il avoit apporté. Depuis cette époque, l'ambassade a lieu, tous les ans, et les Hollandois donnent en présens, la valeur de 20,000 florins.

Ils célébrerent le premier jubilé en mémoire de ce grand évenement, l'année 175, lorsque j'étois à Ceylan.

L'empereur dans l'état présent des choses, peut passer pour le souverain d'une des plus belles isles du monde connu. Il habite presque toujours au centre de ses états, et voit les Hollandois faire la garde autour de lui sur les côtes, de maniere qu'il ne soit pas attaqué à l'improviste par aucun ennemi. A la vérité, il se trouve un peu circonscrit, et n'a pas la liberté de commercer avec d'autres nations; mais que lui importe? Il n'en est pas moins empereur, et sa sureté doit lui être plus précieuse que certains avantages qui mettroient sa couronne en danger,

Il gouverne ses sujets, c'est-à-dire, les naturels de Ceylan, suivant les loix du

pays qui, ayant été rédigées par les plus sages de ses prédécesseurs, sont sacrées pour les Chingulais. Son joug vraiment doux ne peut inspirer que le respect et la soumission. Le dernier de ses sujets offensé par un Grand, a droit de porter ses plaintes devant l'empereur, qui le reçoit avec bonté, et ordonne à des commissaires intègres, d'examiner l'affaire. Tout seigneur, coupable de quelque crime, est puni selon la rigueur des loix, sans que l'on ait le moindre égard pour son rang.

Il est rare de voir l'empereur courir tout seul dans la campagne, soit à cheval soit sur un Eléphant, ou dans une andole (1). il a toujours quelques favoris auprès de sa personne. Son costume est le même que celui des habitans. Il porte une espece de chapeau, en outre une capote, une chemise, une gourgandine et par-dessus

(1) L'andole est une chaise portative, assez grande pour qu'un homme puisse s'y coucher de son long. Elle est suspendue à un bambou courbé et creux en dedans, et conséquemment très-léger; mais en même-tems très-fort.

une jupe, avec des boutons sur le devant; une piece de toile enveloppe ses reins et ses cuisses, et lui tient lieu de culotte. Il ne porte ni bas ni souliers. Il a cependant des especes de pantouffes extrêmement recourbées vers la pointe comme des patins. c'est la partie de son habillement dans lequel il met plus de luxe ; car ces pantouffes sont cousues et brodées de différentes manieres. Dans la saison des pluies, il porte des sabots de bois, nommés *Chirips*, de la plante des pieds, ils s'élevent de trois doigts par devant et d'autant par derriere. Ils sont unies vers le milieu ; au bout est un petit bouton auquel s'attachent des gans qui tiennent aux doigts des pieds. Ayant ainsi assujetti ses sabots, on peut s'en servir pour marcher.

L'empereur suit la religion de Bedda que professent la plus part des grands et des naturels de l'isle. Il reconnoît plusieurs dieux, admet les récompenses et les puni_

---

(2) *Bedda* ou *Budsi* célèbre fondateur d'une nouvelle religion. Il étoit originaire de Siam, et voyagea jusqu'au Japon.

tions après cette vie. En expiation de ses fautes, il fait des offrandes et de bonnes œuvres. Son respect pour les idoles paroît assez par les fréquentes visites qu'il leur rend et les prieres qu'il leur adresse. Ces dieux sont en très-grand nombre et très variés ; et le plus vénéré d'entre eux a la figure d'un singe. Sa majesté a tout le loisir de leur rendre ses devoirs ; car elle ne reçoit jamais d'ambassadeurs étrangers. Les gardes-côtes Hollandois seulement, viennent une fois tous les ans, mettre devant lui un genoux en terre de la maniere la plus recpectueuse et la plus soumise. Ses saints prêtres qui ont l'honneur d'entretenir une correspondance très-particuliere avec ses dieux, lui tiennent une fidele compagnie. Ces imposteurs l'entretiennent de leur mythologie, lui expliquent les différentes natures de ces personnages divins, et les départemens qu'ils occupent dans le gouvernement de l'Univers.

Les Chingulais ne sont certainement pas la plus mauvaise espece d'homme que j'aie été dans le cas de connoître. Leur peau est noire comme celle de leur Empéreur mais cette couleur cache une ame et un

esprit qui ne le cédent pas à bien d'autres. Ils différent de nous pour la maniere de s'habiller et de vivre, et c'est le climat qui occasionne cette différence. Les édifices consacrés à leurs dieux ne ressemblent pas à nos églises, et les Chingulais ne portent pas de livres; mais ils prient d'abondance de cœur. Avant que d'approcher de ce lieu saint, ils s'habillent proprement, se lavent, se purifient, et sur-tout ont grand soin de n'entrer dans aucune taverne ou maison de plaisirs; au contraire ils vont au temple à jeun, se prosternent à terre de tout leur long, ne se croyant pas dignes de regarder en face l'image de leur Dieu. Ces insulaires sont charitables envers leurs pauvres compatriotes, et surtout envers les religieux qui s'abstiennent de toute espece de travail, pour se livrer entierement à leur saint ministere; on les trouve par tout apostrophant le peuple, et lui rappellant que Dieu est toujours présent. Les Chingulais sont très-sobres, et contre la coutume de presque tous les orientaux, ils se contentent d'une femme, et ont grand soin de leurs enfans. En paix avec leurs voisins, ils payent continuelle-

ment le tribut à leur Empereur, et travaillent avec activité dans les différens états qu'ils ont embrassés. Ne pouvant pas donner de plus grands détails sur ce peuple parce que je ne sais pas sa langue, je vais parler des Malabares qui habitent le royaume de Jaffanapatnam, les relations que j'ai eues avec eux me les ont fait connoître plus particuliérement,

Ces Malabares originaires de la côte de Malabar, n'ont aucune ressemblance avec les Chingulais; et vivent sous la domination des Hollandois, qui exercent sur eux une autorité absolue. Tout leur vêtement pour les hommes et les femmes, consiste en une piece de toile dont ils se ceignent le corps et qui touche jusqu'au genoux. Les gens de distinction parmi eux portent une piece de toile sur leurs épaules, et une autre autour de la tête roulée comme un turban. On ne permet pas au bas au peuple de changer son costume pour imiter celui des grands. Les missionnairès Danois de Tranguebar ont tant parlé de la religion et du culte de ces peuples, qu'ils ne me laissent rien à dire. On doit avouer que ces missionnaires n'épargnent

pas leurs peines pour faire des prosélites, c'est une tâche très-désagréable et très-difficile ; il est fâcheux que les naturels convertis ne soient pas susceptibles de recevoir une éducation qui les mette à portée de devenir eux-mêmes missionnaires, ce seroit un excellent moyen de faire réussir cette pieuse entreprise.

Les Malabares de Jaffanapatnam diffèrent tellement de ceux qui habitent la côte, tant pour le langage que pour les mœurs et les rites religieux, qu'ils ne s'entendent point dans la conversation, et paroissent même former une autre nation. Les Malabares insulaires outre leurs fréquens sacrifices et leurs bonnes œuvres vont une fois par an se baigner dans la sainte riviere nommée dans leur langue *Ramasuram*. Avant de faire cette purification générale, il faut qu'un de leurs saints pénitens se plonge dans cette riviere, qui acquiert alors la vertu de purifier, et chacun des assistans s'y jette en appellant à haute voix le Dieu *Rama* ; ils le prient de les délivrer de toutes leurs saletés. En purifiant leurs corps, ils croyent aussi purifier leur ame ; on voit parmi les Malabares des dévots

qui se conduisent d'une maniere vraiment singuliere, jeûnant fréquemment, se flagellant comme les catholiques les plus pieux, et ne s'asseyant jamais le jour ni la nuit. Certains, pour sentir une douleur continuelle, se cassent un membre ; on n'envoie pas de missionnaire chez les Malabares, mais le clergé fait une fois par an le tour de l'isle, et examine chaque église. Voici en quoi consiste cet examen, 1°. on ordonne que tous les enfans nés depuis la derniere visite soient présentés au baptême, 2°. que tous ceux qui veulent se marier, apportent une attestation du maître d'école de l'endroit, qui déclare que les bancs ont été publiés pendant trois dimanches de suite, 3°. que tous les jeunes gens de l'âge de 18 ans, sortent de l'école et se fassent inscrire parmi ceux qui font le service de roture et qui payent la taille. (Tous les enfans ont la liberté d'aller à l'école *gratis* jusqu'à l'age de 18 ans.) Ce réglement fournit à un prêtre avare la plus belle occasion de gagner de l'argent ; car les jeunes gens en donnant ordinairement deux ou trois florins, s'exemp-

tent du travail et du service, 4°. que le ministre exhorte le maître d'école de chaque église à remplir son devoir avec soin et attention ; j'observerai en passant que les maîtres d'écoles font l'office de notaires, ils écrivent les contrats, les engagemens dont ils gardent une copie. D'après cette étrange administration, les Malabares ne sont que des payens baptisés, toujours attachés à leur superstition et à l'idolâtrie de leurs ancêtres. On se donnoit autrefois plus de peine pour les instruire, il y avoit même une école ou académie Malabare, destinée à l'éducation de la jeunesse ; mais cet établissement est tombé, les enfans Malabares apprennent à lire et à écrire en même-tems, le maître figure les lettres sur le sable, et l'écolier les copie jusqu'à ce qu'il puisse les faire de lui-même sans modele. Ils apprennent à compter de mémoire, sans chiffre et avec une justesse étonnante. Les parens Malabares veillent en général plus sur leurs enfans que les Européens, et ont grand soin sur-tout que lorsqu'ils savent lire et écrire, les oreilles leur tombent

sur les épaules ; ils s'occupent aussi de leur enseigner leur métier pour qu'ils puissent gagner leur vie.

Les enfans ne demandent jamais à sortir de la maison paternelle pour apprendre le commerce ou quelqu'autre profession, car les loix de leur nation leur défendent de prendre d'autres états que celui de leurs peres, comme ils sont continuellement avec lui, ne s'occupant que de ce qu'ils lui ont vu faire, sans être distraits par aucun autre objet étranger ; ils parviennent bientôt à l'imiter, il n'est pas rare de voir des enfans de douze ans aussi savans dans leur métiers que les meilleurs ouvriers de l'Europe à l'age de quarante. L'autorité paternelle est si grande qu'un enfant regarde son pere comme un Dieu, et lui obéit avec la plus grande soumission, celui-ci cherche lui-même une femme pour son fils parmi ses parentes ; car il ne s'adresse jamais pour cet objet à une famille étrangere. Après avoir fait son choix, il parle aux parens ou aux gardiens de la jeune personne, on stipule sa dote, le maître d'école est appellé, ainsi que le chef du village où demeure la future ; ces deux personnages sont

chargés de rédiger le contrat de mariage, dans lequel on énonce la dote de la fille. Elle consiste ordinairement en une piece de terre, quelques troupeaux et de l'argent; le pere ensuite revient chez lui raconter à sa femme ce qu'il vient de faire, et elle en parle à son fils qui paroît toujours très-content, elle va rendre visite à sa future belle fille, et c'est à cette entrevue que les deux meres conviennent du jour des noces. Si un fils indocile refusoit d'approuver le choix de ses parens, il devroit s'estimer très heureux de n'être que deshérité et chassé de sa famille comme désobéissant; et s'il vouloit donner quelques marques de son ressentiment, il seroit pris à l'instant et puni avec rigueur. On trouve beaucoup de ces jeunes rébelles parmi ceux qui ont perdu leurs parens étant encore en bas age; mécontens de leur tuteurs, ils aiment mieux vivre à leur guise, et fuient leurs alliés pour se joindre avec des gens de leur caractere. Alors ils forment une troupe de bandits, qui commettent les plus grands crimes et jettent le trouble parmi les Malabares, naturellement amis de la discipline et de l'ordre. C'est encore par-

mi ces jeunes gens gais et sans souci qu'on trouve des joueurs, des buveurs et des danseurs ; car jamais un pere de famille Malabare ne boit ni ne joue aux cartes, il danse encore moins, car on regarde tous ces amusemens comme honteux. Quand je demeurois parmi ce peuple, je fus invité à plusieurs de leurs festins, c'est de leur part une très grande marque de déférence et de respect ; une fois entre autre, le le premier jour de l'an, qui arrive chez eux le dix du mois d'avril, j'assistai à une grande fête qu'on célébroit à cette occasion devant la maison de mon hôte qui étoit un homme de considération, je vis beaucoup de pauvres qui venoient pour avoir part à sa générosité ; à la fin du repas parut une troupe de danseurs et de danseuses, avec un espece d'instrument que les Européens nomment *cravate du diable* ; en voyant tous ces ménétriers, je demandai à mon hôte s'il danseroit après le dîner. Piqué de cette question, il me répondit qu'il ne m'auroit jamais cru capable de lui manquer à ce point. — « J'ai-« merois mieux mourir, ajouta-t il, que « de danser, je n'expose point ainsi mon

« honneur, et je ne veux pas couvrir d'op-
« probre la mémoire de mes respectables
« parens après leur mort, ni emporter
« avec moi dans la tombe un nom souil-
« lé. — « Allons, venez, venez, mon
« ami, lui dis-je, nous danserons ensem-
« ble : il me pria très-instamment de le
« laisser, et de parler d'autre chose. —
« mais puisque vous ne voulez pas danser
« pourquoi avoir mandé cette troupe. — Ils
« sont venus de leur propre mouvement
« pour avoir quelques restes du repas, et
« comme de deux maux on choisit le moin-
« dre, et que la danse n'est pas si dange-
« reuse que le vol, nous tolérons tous ces
« danseurs et tous ces baladins ».

On trouve chez les Malabares la plupart de nos métiers, excepté un très-petit nombre qui leur sont inutiles. Par exemple, il n'y a ni perruquiers ni coeffeurs, parce que les hommes ne portent pas de perruques, et que les femmes ne se font pas coeffer. Ce peuple est divisé en douze ordres ou Castes. La premiere est celle des prêtres, la derniere celle des gardes et des porte-faix. Celle-ci est subdivisée en deux classes, dont la premiere ne porte que le

principal magistrat du pays dans une Andole, nous avons déjà vu que l'empereur se servoit aussi de cette voiture ; ces porteurs se nomment *Cheviasses*, ils ont un habit blanc qui leur descend jusqu'au molets et un turban.

En tems de guerre, j'ai été porté chez le gouverneur par ces Malabares, mais jamais ailleurs.

Chacune de ces Castes vit séparée de l'autre sans jamais se mêler. Un homme d'une haute Caste ne voudroit pour le monde entier boire ou s'asseoir avec un autre d'une Caste inférieure, l'orgeuil de la Noblesse est insupportable et cause parmi eux des querelles fréquentes, sur tout avec les Bramins qui n'étant pas de race Malabare ne s'en estiment pas moins, et ne veulent jamais ceder le pas, ce qui donne souvent de l'occupation au Juge. L'origine de cette Noblesse ne remonte, qu'a l'époque de la conquête de Ceylan par les Portugais, qui eurent recours à cette invention pour tirer de l'argent. Ils persuadèrent aux Malabares qu'il ne convenoit pas qu'on fût chef ou inspecteur sans quelque distinction particulière, et que tout Bailli de village devoit

être annobli. Le bon Malabare demanda combien coûteraient des lettres de Noblesse, et quand il sut qu'on pouvoit se les procurer moyennant cent florins il épuisa sa bourse pour obtenir cet honneur. Et voici de quelle manière on le lui conféroit. Le gouverneur prenoit une petite plaque sur la quelle le nom du Malabare qui vouloit être annobli étoit gravé avec le titre de *Don*; il la lioit sur le front du récipiendaire qui, se tenoit à genoux pendant toute la cérémonie, enfin lui mettant la main sur l'épaule il disoit avec gravité. « *Don* tu es « *Don* tu vivras et *Don* tu moureras. » Le nouvel annobli s'en alloit très content. peu de tems après il venoit demander à être établi chef de son village, et pour obtenir cette autre dignité il falloit encore financer. Cette invention fut très lucrative aux Portugais, car à peine un Malabare avoit-il amassé la somme nécessaire, qu'il venoit se faire annoblir. Les Hollandois ont bien gâté le métier, car ils ont donné le titre de *Dom* pour 60, 50, 25, et enfins 10 florins. Les Bramines qui connoisent l'origine de la Noblesse des Malabares ne font aucune distinction entre ces

ces nobles et le peuple, ce qui met les premiers de très mauvaise humeur ; ils reprochent aux Bramines d'être venus dans leur pays vivre à leurs dépens. Les Bramines sont les plus grands idolâtres des payens, ils joignent une extrême fainéantise à la fourberie la plus fine.

Les Agriculteurs Malabars sont très laborieux, ils se levent de grand matin pour aller travailler avec leurs esclaves et ne reviennent que le soir chez eux, pour se repôser ; ils affranchisent leurs esclaves inutiles pour leur donner la facilité de pourvoir eux-mêmes à leur subsistance, c'est alors une classe d'hommes particulière, qui se nourrissent à leurs dépens (1) ; mais qui sont obligés de comparoître quand on les appelle. Le maître peut les vendre ou leur accorder la Liberté ; mais dans ce dernier cas, il faut leur donner un acte d'affranchissement, et parmi ces affranchis il se trouve des bandits qui ne vivent que de rapine. Quand l'esclave est sage et industrieux il s'efforce de

---

(1) L'auteur parle sans doute des esclaves nés dans la maison de leur maître.

gagner honnêtement sa vie en travaillant pour quelque maître, ou bien il prend un intérêt dans son commerce, mais souvent il risque d'être dupé par un maître avide qui lui fait beaucoup de torts et de peines. Les Malabars ont un systême de lois particulier; il leur vient des Princes Payens qui gouvernèrent autrefois ces pays. Ces lois autorisent un Malabar qui n'a pas d'enfans à adopter l'heritier qui lui plait, sans que ses parens puissent s'y opposer. C'est pourquoi il arrive que de pauvres enfans adoptés par des riches sont regardés comme leurs véritables héritiers. Les filles sont en-général mieux partagées que les garçons, parce que leurs parens leur font des legs particuliers, et qu'elles reçoivent la moitié du bien de leur père en forme de Douaire. Si les parens laissent des dettes en mourant, le fils seul en est responsable, mais les filles ne rendent jamais rien de ce qu'elles ont reçu. On a pris jusqu'à présent des peines inutiles pour reformer *chez eux* cet usage. J'en ai souvent parlé à des Malabares raisonnables qui me répondoient que si l'on établissoit l'égalité du partage leurs filles trouveroient dificilement à se marier

et en conséquence courroient de plus grands risques d'être séduites.

Le plus jeune des fils a le privilège de rester dans la maison de son père, mais d'une autre part il est chargé d'acquitter les impôts perçus par les Hollandois, c'est-à dire le service de laboureur et les tailles. Quand il néglige le premier devoir il paye un schelling d'amende, et si des circonstances particulières l'obligeoient à un service extraordinaire, il faudroit qu'il marchât, des le premier appel, on lui paye à un certain prix les provisions qu'il fournit.

Il y a encore une autre espèce de Malabars nommés *Wedas* (1), qui habitent dans des caves et dans des forêts, fuyant également la domination des Rois de Ceylan et celle des Hollandois, et vivant comme toutes les Nations sauvages, sans loi

---

(1) Les Wedas ou Bedas sont, suivant Knox et d'autres auteurs une nation de chasseurs qui vivent en liberté, sans maisons et errans dans l'intérieur des forêts. Cependant on ne peut pas les regarder comme une race différente des autres

ni discipline; il évitent également les Chingulais, les Européens et les Malabares, ils commettent beaucoup de brigandage dans le territoire appartenant aux Princes Malabares, fondent tout à coup sur les habitans qu'ils pillent et même qu'ils tuent quand on leur oppose de la résistance; ils se nourissent de racines, de fruits et du produit de leur chasse; ils mangent la chair crue et en conservent dans du miel sauvage pour le tems où ils peuvent en avoir besoin. Il est dangereux de voyager dans la partie de l'isle qu'ils habitent; on ne leur connoît aucune espèce de religion ou de loi. C'est une horde de vagabons qui s'abandonnent à leurs inclinations sauvages et dépravées. Les Portugais et les Hollandois ont essayé de les réduire à l'obeissance, mais sans pouvoir réussir, à cause de l'épaisseur dès bois et du climat mal sain dans lequel vivent ces barbares qui sont plus difficiles à chasser que les bêtes fauves.

Chingulais, puisqu'ils parlent le même langage. On attribue la clarté de leur teint à leur séjour dans les bois, où ils ne sont pas aussi exposés aux rayons du soleil que les autres habitans de l'isle. *Zimmerman's geographical Zoology.*

Parmi les Malabars policés on trouve une race de Turcs noirs connus sous le noms de *Mores*. Ils suivent la doctrine du Qorân, sont légèrement habillés à la manière des arabes et jouent à Ceylan le même rôle que les juifs en Europe. Leur unique occupation est le commerce qu'ils font avec une grande intelligence, ils vendent aux Malabars des boucles d'oreilles en or, des colliërs de corail, des brasselets pour les mains et pour les pieds, et d'autre bijoux semblables, et les leur rachettent ensuite quand ceux-ci ont besoin d'argent. Les Mores ont le talent d'obtenir la confiance de la compagnie et de tous les particuliers, on ne les voit presque jamais citer en justice, et la compagnie a recours à leur talens quand il s'agit d'établir un impôt sur une marchandise. Personne ne connoît mieux qu'eux la valeur des pierres précieuses, et comme ils sont toujours occupés à percer des perles, les entrepreneurs qui ont coûtume de louer cette pêche, s'en rapportent à leur estimation pour le prix qu'ils doivent en donner. Ces Mores font de mémoire les calculs les plus conpliqués. Quoique la plûpart d'entr'eux ayent plus d'une femme

leurs maisons ne sont pas aussi propres dans l'intérieur que celles des Malabars avec lesquels ils ne mangent jamais, cependant ils ne se servent comme eux que des doigts pour prendre leur nourriture, ne connoisant pas les couteaux ni les cuilliers.

Les Malabars, les Mores et les Bramines forment la population de Jaffanapatnam. Mais les Malabares seuls sont originaires du pays. On distingue facilement ces trois espèces d'hommes, non seulement par les habits mais encore par la figure. Les Malabares sont noirs, ont une longue chevelure, point de molet aux jambes. Les Mores sont également noirs, bien batis, ont de gros molets, et la tête rasée ; les Bramines sont cuivrés gras et charnus. J'ai eu de fréquens entretiens avec ces trois espèces d'hommes, les Mores me témoignoient une grande vénération à cause d'un exemplaire du Qoran en arabe et en allemand que je leur montrois et qu'ils baisoient avec admiration. Dans la guerre contre l'Empereur de Candi nous primes à notre service dix compagnies de Mores commandées par leurs Princes. Elles nous furent plus utiles que cinq compagnies d'Europèens.

Cette expédition procura beaucoup de considération à ce peuple. Les Malabares habitans des campagnes me paroissent les plus estimables de tous ces insulaires ; quoiqu'ils soient payens il faut espérer que Dieu leur fera miséricorde. Les hymnes qu'ils chantent dans les tems de calamités ont quelque chose de si naturel , qu'elles touchent jusqu'aux larmes ceux même qui ne sachant pas la langue, ne peuvent sentir toute la force des expressions. Elles me firent cette impression quand je les entendis dans une circonstance bien désastreuse. Pendant une sécheresse qui dura près d'un année entière, et fut suivie d'une peste qui moissonna 18000 personnes, les pauvres Malabares s'assembloient dans la campagne jettoient de la poussière en l'air et poussoient des cris lamentables vers le Dieu des Dieux, le suppliant d'avoir pitié de la terre quoiqu'ils ne fusent pas dignes eux mêmes de ses faveurs ; en même tems ils espéroient que leur Dieu médiateur imploreroit pour eux les autres Dieux.

Je ne peux terminer cette digression sur les Malabars sans reclamer la bienveillance des Européens en faveur de leurs

femmes qui peignent elle même tous ces baux châles, dont nos dames se font des ajustemens si galans.

Je vais maintenant parler des Hollandois. Ceux que l'on nomme ainsi à Ceylan sont des hommes de toutes les Nations Européennes au service de la compagnie des Indes orientales. Les naturels de l'isle qui n'ont pour ainsi dire aucune idée des différens Etats d'Europe les désignent en général sous le nom de Hollandois. Ce Peuple mélangé constitue d'abord une seule classe, celle des Européens, mais leurs enfans forment plusieurs subdivisions, par exemple un enfant dont le père et la mère sont Européens, appartient à la classe appellée *Pustiz*, celui qui nait d'un Européen et d'un *Pustiz* s'appelle *Casliz*, enfin celui dont le père est Européen et la mère Indienne, se nomment *Mstis*. Ces trois classes font corps avec les Hollandois et sont habillés de même, sur tout les hommes, mais les femmes *Mstis* ont un habit particulier et ne peuvent prendre celui des deux premières classes. Il y en a encore deux autres inférieures, les *Tupases* et les *Libertins*. Les premiers

descendent des esclaves affranchis par les Portugais, les autres de ceux à qui les hollandois ont également accordé la Liberté. Les hommes sont habillés comme les Hollandois, les femmes comme les *Mstis*, le nombre des *Libertins* augmente chaque jour, car les riches Européens donnent souvent la Liberté à un esclave pour le récompenser de sa fidélité, ils pratiquent plus fréquemment à leur mort cet acte de bienfaisance, car on a de la peine à se séparer pendant la vie d'un homme fidèle et attaché, on est obligé de donner dix rixdalles à un esclave en l'affranchissant, et celui-ci doit avoir quelques moyens de gagner son pain. Tout Européen en charge est obligé d'avoir un ou plusieurs esclaves pour soutenir sa dignité. Cette coutume n'est pas très louable, il seroit plus avantageux pour eux de se faire servir par des hommes libres comme cela se pratique en Europe, car les esclaves sont non seulement portés à la débauche, mais encore généralement trompeurs et infidelles. (1)

---

(1) M. Wolf oublie de nous dire si les maîtres valent mieux que leurs esclaves. Pour moi je les

Les habitans ne peuvent jamais leur faire enbrasser le christianisme, par ce qu'aussitôt ils seroient déclarés libres, et qu'on ne donne point le Baptême et la communion à des esclaves. J'en avois huit que je voulois faire Baptiser, mais comme d'après ses instructions le Ministre Hollandois n'osa pas leur conferer le Sacrement, je m'adressai à un missionaire Catholique, en quittant cette Isle j'eus soin de les remettre entre les mains de gens humains et religieux.

Chaque maître a la Liberté d'habiller son esclave comme il lui plaît, excepté qu'il n'ose pas lui donner de chapeau, de souliers ni de bas Le gouverneur même n'a pas ce droit. Quand un esclave est vendu il faut qu'il paroisse en présence d'un notaire auquel il se déclare lui même esclave autrement l'acte de vente seroit nul.

Trois personnes président à l'administra-

---

trouve infiniment plus méprisables que des malheureux à qui la misere a fait contracter des vices qu'ils n'auroient pas même connus, s'ils fussent toujours restés en liberté, et sur-tout s'ils n'eussent jamais appartenus à des Européens. *N. D. T.*

tion des affaires de la compagnie des Indes dans cette Isle. La première commande dans le principal fort de Colombo, la seconde à Jaffanapatnam, et la troisième à Gole. Quand le premier administrateur se retire le second lui succéde et le troisiéme prend la place du second. Chacun d'eux représente la compagnie avec ses prérogatives et sa puissance, y étant même autorisé dans les instructions qu'il en a reçues. Dans les affaires de police, chacun d'eux a le droit d'agir contre l'avis de son conseil (qui consiste en huit personnes outre l'administrateur) et peut prendre sur lui toute l'affaire dont il s'agit.

Dans l'administration de la justice il a aussi le droit de changer la sentence du juge pour une affaire criminelle. Soit pour augmenter ou diminuer le châtiment. Nul coupable n'est mis à mort à moins qu'il n'ait avoué son crime et si l'on en a des preuves incontestables alors on l'applique à la question.

On ne se sert pas de l'épée dans les exécutions, et l'on ne rompt pas les criminels sur une roue comme cela se pratique en allemagne, mais on leur casse les cuisses

avec une barre de fer. On les accroche ordinairement à des Gibets, ou bien on les met dans un sac pour les jeter à la mer. On les condamne rarement à être marqués et dans ce cas on applique le fer chaud sur le dos et non sur le front du coupable.

Les loix criminelles de cette Isle sont conformes au droit romain, et les Hollandois administrent la justice avec une impartialité dont aucun corps ne donne l'exemple. Les habitans de Ceylan en ont eu une preuve en la personne d'un gouverneur nommé *Peter Vuyst* qui fit appliquer injustement un soldat à la torture, il fut obligé d'aller rendre compte de sa conduite à Batavia où il fut pendu publiquement, écartelé et brulé, on jetta ensuite ses cendres à la mer. La malheureuse victime de sa tyrannie eut une pension, et ses fils étudièrent à l'université aux dépens de la compagnie. Le conseil de justice doit s'assembler deux fois la semaine dans le palais de judicature. Aucun procès criminel ne traîne plus de six semaines à moins que les témoins nécessaires ne soient absens.

Je vais maintenant indiquer les différens sermens requis en justice. Les Luthériens et tous les réformés, ont une certaine formule par laquelle ils attestent en témoignage la sainte trinité : les catholiques romains jurent sur l'évangile de saint Jean et posent la main droite sur ces mots du texte; *le verbe s'est fait chair. etc.*

Les Musulmans font serment sur le Qorân et posent sur le livre les deux mains et leur ame, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi.

Le Bramine se présente avec la marque de son ordre qui lui couvre la moitié du corps, et en la prenant avec la main droite il dit « ma déposition est aussi vrai qu'il « est certain que je porte et que je tou-« che maintenant cette marque de mon « ordre. » On peut autant compter sur ce serment que sur celui du Malabar qui vient ordinairement devant les juges avec le plus jeune de ses enfans, mais s'il n'en a pas il en prend un dans sa famille et l'étendant par terre, il se place sur lui, alors les bras et les mains levées vers le ciel, il conjure le très-haut d'exterminer non seulement lui-même ; mais encore ce pe-

tit enfant, et toute sa race, s'il trahissoit la vérité, il ajoute ensuite « que les ma-
« lédictions tombent sur moi, tandis que
« je parle, si je les ai méritées; puissé-
« je ne point retourner vers ma famille
« comme je suis venu, et qu'un malheur
« inattendu m'accable ainsi que cet en-
« fant avant que nous soyons rendus chez
« nous. Voilà tout ce que j'avois à
« dire ».

Dans les affaires civiles on suit une procédure particuliere, le demandeur présente sa cause aux juges par une pétition ou un mémoire. Alors on lui permet de citer sa partie adverse à comparoître à l'audience suivante. On dresse aussi-tôt un acte, et la cause est appointée le même jour. Le secrétaire fait aussi-tôt l'assignation, en délivre une copie à l'huissier, qui la remet à la personne citée en justice; quand l'huissier l'envoie par ses commis, ils sont obligés de lui rapporter une attestation de la personne assignée, qui prouve qu'ils ont rempli leur mission. Quant au défendeur, il demande copie de la plainte donnée contre lui, et un délai de quinze jours pour préparer sa réponse, il la présente à l'é-

poque marquée et la partie adverse demande ensuite quatorze jours pour faire sa réplique. A l'expiration de ce terme, le juge exige des preuves *in forma probantis*. Les deux parties ont la permission de faire des interrogatoires et des accusations, selon que les circonstances le requèrent. Enfin, on rassemble les pieces qu'on envoie aux juges ; ils discutent l'affaire avec les pieces sur la table, et chacun donne sa décision ; mais malgré tous leurs débats, il faut qu'ils finissent par être tous d'accord pour porter un jugement définitif. On cite les parties pour venir entendre la sentence à l'assemblée suivante, les portes de la salle ouvertes. On peut encore appeller de ce jugement, mais presque aucun plaideur n'use de ce droit, parce que la cour d'appel est à Batavia, c'est-à-dire à 500 milles de Ceylan. Si le défendeur ne paroît pas après avoir été cité quatre fois par son adversaire, celui ci gagne par défaut. Cependant la partie adverse peut en rappeller pendant une année entiere (car durant tout ce tems la sentence reste sans exécution) si elle prouve qu'elle étoit absente quand on l'attaqua. Toutes les pieces d'é-

criture d'un procès doivent être courtes, sans circonlocutions inutiles, ou allégation de faits étrangers à l'affaire. Le procureur est obligé de n'employer que des expressions claires et précises, et ne peut demander pour ses écritures qu'un certain prix, c'est pourquoi on l'oblige de mettre au bas de toutes les pieces, sa signature et la somme qu'il a reçue en payement de chacune. Les juges doivent être aussi très circonspects dans leur conduite, car on pourroit se plaindre de leur injustice au gouverneur. Doit-on s'étonner qu'un état ainsi administré, soit tranquille et florissant ?

Les chrétiens de cette isle forment trois classes comme en Europe. Cependant cette différence n'est pas aussi sensible que dans bien d'autres endroits, car une doctrine trop rigide occasionne des distinctions primitives, et souvent funestes à la religion (1). L'évangile veut qu'on laisse pousser l'ivraie

(1) Nous devrions bien envoyer nos prêtres et nos magistrats à Ceylan pour y apprendre la tolérance et la justice.

parmi

parmi le froment, et ne permet pas qu'on l'arrache, ni qu'on la brûle. Les Hollandois laissent la liberté de conscience à chacun; mais ils ne permettent à personne de troubler l'exercice public de la religion réformée. Le catholique, le protestant peuvent vaquer tranquillement à leurs exercices de piété, sans craindre d'être troublés. Quand un homme remplit avec probité la profession qu'il a embrassée, jamais on ne l'interrogera sur sa croyance, car le gouvernement interdit toutes disputes de religion. Parmi les Européens qui viennent dans cette isle, beaucoup mènent une vie dissolue, parce qu'ils savent que le clergé ne les veille pas d'aussi près qu'en Allemagne. Nous vîmes un exemple frappant de la vengeance divine sur de deux matelots, qui juroient selon l'usage des gens de leur profession; mais ceux-ci s'évertuoient pour trouver de nouveaux juremens, et tachoient de se surpasser l'un l'autre. Un jour qu'ils se félicitoient d'une nouvelle découverte de ce genre, le maître de l'équipage leur ordonna de conduire une barque à un vaisseau ancré sur la côte de Colombo, pour en ramener un bas of-

ficier dont on avoit besoin dans la forteresse; mais à peine éloignés de la côte de deux portées de canon, ils furent engloutis devant un foule de spectateurs, pendant le tems le plus beau et le plus calme.

La justice, la religion, sont les fondemens sur lesquels les Hollandois ont établi le gouvernement de leurs Colonies. Le vice-roi, est obligé de déployer, dans sa charge, tous les talens, et toute la sagesse dont il est doué, pour entretenir cet établissement et son important commerce dans l'état florissant où ils sont aujourd'hui. Je vais encore dire deux mots sur le commerce avant de terminer. La compagnie des Indes Hollandoise envoie d'Europe à Ceylan différentes marchandises à l'usage des Européens qui préfèrent les productions de leur pays à tout ce qui vient dans l'isle. Souvent ils payent un jambon de Mayence huit ou neuf Rixdalles, 3, 4, et même cinq, un fromage, 18, ou 20 florins une bouteille de vin rouge, et deux Rixdalles, une pinte d'eau-de-vie de France. La compagnie ne se charge pas de ces foibles articles, mais c'est un privilège qu'elle accorde aux vaisseaux, et l'équi-

page sait bien en profiter. Toutes les productions de Ceylan passent par les mains de la compagnie, l'Empereur n'ayant pas le droit de disposer de rien, avec qui que ce soit. La compagnie vend une partïe de ces marchandisses dans les Indes orientales, un peu à Ceylan, et porte le reste en Hollande.

Ayant résolu de quitter cette isle, et mes affaires étant en ordre, je soupai la veille de mon départ avec les officiers de la régence de Jaffanapatnam, et le lendemain matin je pris le chemin de Colombo, et de Gale. Les convives de la veille et d'autres amis m'accompagnèrent, beaucoup d'insulaires, restèrent sur la côte, jusqu'à ce que je fusse monté dans l'*Yacht*. Tous parurent fâchés de mon départ et me souhaitèrent un heureux voyage, un vieil idolâtre me dit » mon bon monsieur; votre Dieu vous conduira sain et sauf à votre pays et vous ramenera de même car je ne désespère pas d'avoir le plaisir de vous voir revenir ici. » Le lendemain j'arrivai à Manaar, le commandant de cette place vint à ma rencontre et m'amena chez lui où je fus comblé d'amitiés.

Quoique j'eusse résolu de n'y passer que la nuit, je ne pus me refuser aux vives invitations qu'il me fit de célébrer la fête de Noël avec lui. Enfin je partis pour Colombo dans un vaisseau du pays, et je manquai de faire naufrage. Le *Tandel* ou pilote fut surpris par la fièvre, bientôt les matelots commencèrent à se quereller, et aucun ne voulut prendre le gouvernail ; les flots nous maîtrissoient et nous allions chavirer lorsque je courus vers le pilote et lui mettant la pointe de mon épée sur la poitrine je lui dis dans son langage ; « coquin tu vas périr avec nous. « Notre homme effrayé courut au gouvernail et ordonna de carguer les voiles; cette manœuvre fut exécutée en un clin-d'œil, et alors tout alla bien. Après cet ennuyeux voyage le pilote me remercia de l'avoir guéri de sa fièvre dont il n'avoit pas ressenti un seul accès depuis la scène du vaisseau ; il me demanda ensuite si j'avois eu sérieusement envie de le tuer. Non, lui dis-je, je voulois seulement te sauver ainsi que moi, et j'ai réussi. En arrivant à Colombo je le vis au gouverneur qui me donna la permission de choisir parmi trois vaisseaux frêtés pour

la Hollande celui sur lequel je voudrois m'embarquer; quand je fus décidé il ordonna au capitaine de me préparer la grande chambre, et tout ce qui pouvoit m'être nécessaire. J'allai voir ensuite les officiers de la régence et le premier recteur du Gymnase qui étoit un de mes intimes amis , il traduisoit en Chingulais tout ce que j'écrivois pendant nos négotiations avec l'Empereur de Ceylan : je vis un plan qu'il avoit dressé pour l'éducation de la jeunesse de cette ville et je lui donnai mon avis qu'il reçut très bien. Il espéroit bien me revoir à Ceylan avant deux ans parce qu'il croyoit fermement que je ne retournois en Hollande que pour informer la compagnie des Indes, de l'état de ses affaires à Ceylan. Plusieurs personnes avoient la même idée parce que mon poste sembloit trop lucratif pour que je l'abandonnasse sans un motif puissant.

J'allai ensuite visiter la belle imprimerie de Colombo , (1) et je reconnus le directeur qui étoit venu de Hollande dans

---

(1) D'après un livre sorti des presses de Colombo , nous voyons que les Hollandois ont

le même vaisseau que moi comme simple soldat. Il m'apprit que tous ses compagnons etoient morts à l'exception de trois. Voulant faire un tour à Gale avant de m'embarquer, je ne pouvois pas séjourner plus long-tems à Colombo parce que le tems du départ de mon vaisseau approchoit. Je quittai donc aussi-tôt cette ville, lorsque je passai, les sentinelles me présenterent les armes, honneur que l'on ne m'avoit pas fait quand je débarquai pour la premiere fois, et le lendemain, j'arrivai à Gale où je passai trois jours qui s'écoulèrent rapidement; enfin je me rendis avec le capitaine à bord du *Zuid Beveland* c'étoit le nom de notre vaisseau; il me parut presqu'aussi grand que celui qui, plusieurs années auparavant; m'avoit amené dans cette isle.

Pendant les premiers jours de notre na-

---

fait graver plusieurs *corps* de caracteres Tamouls; mais il paroit qu'il ne s'en sont servis que pour imprimer quelques livres de piété. Celui que nous avons sous les yeux est intitulé : *Triomphe de la vérité*, 1 vol. in-8o. imprimé en caracteres Talmouls. *N. D. T.*

vigation nous eûmes un beau tems et un bon vent, et dans l'espace de 15 jours nous nous trouvâmes sous la ligne. Un calme continuel nous força de mouiller pendant 5 semaines, l'ennui nous rendoit alors la chaleur plus insupportable, mais il s'éleva une petite brise qui nous fit avancer et qui adoucit l'air; à ce beau tems succèda un grand-vent, avant coureur d'une tempête qui ne tarda pas à se déclarer et dura 24 heures, sans nous causer cependant aucun dommage, car nos voiles et nos mats étoient excellents, nous avions eu tout le tems de nous préparer. Après cette tempète un bon vent souffla pendant 20 jours au bout des quels nous en éprouvâmes encore une autre tempête bien plus forte que la précédente. Elle répandit une frayeur générale dans l'équipage, parce que le navire étant trop chargé tiroit beaucoup d'eau. Je sortis de ma cabane pour monter sur le pont ne pouvant pas entendre plus long-tems le bruit des vagues en furie. Le capitaine et les officiers perdoient toute espérance excepté le troisième maîtres qui promit de sauver le vaisseau, si on lui permettoit de manœuvrer comme il

vouloit. Je lui dis aussi-tôt : mon ami, je vous donne au nom de nos maîtres et de nos supérieurs la permission d'user ici de toute votre adresse et de toutes vos connoissances, je me charge de leur rendre compte de cet événement et je réponds de tout. Alors le jeune homme se tourna vers le capitaine pour lui demander s'il avoit carte blanche, celui-ci lui ordonna de faire ce que je lui avois dit. Aussi-tôt il se coucha à plat ventre au milieu du pont, car il ne lui auroit pas été possible de se tenir droit, et appellant les matelots les plus expérimentés, ils les pria de charger une autre voile sur le grand mat, ils y travaillèrent aussi-tôt et cette opération dura une demi heure. Quand ils eurent fini, on s'apperçut que le bâtiment commençoit à flotter, alors ils crurent pouvoir hazarder de charger encore une autre voile, et c'est ce qui nous sauva. Le premier maître homme opiniâtre, fantasque, ne se montra pas jusqu'à ce que la tempête fût appaisée; je lui demandai alors quelle étoit l'objet le plus important dans un extrême danger, de conserver sa dignité, ou de sauver le bâtiment; le dernier matelot dans

ce moment prendra la place du capitaine, s'il croit avoir quelque bon expédient, puisque souvent le salut ou la perte du vaisseau, dépend d'un moment. Je lui dis que je me croyois obligé de présenter un compte ſidèle de ces évènemens à mes cheſs en Hollande. Le capitaine convint que d'après les instructions à lui données, il étoit obligé de laisser agir le dernier mousse, lorsque le vaisseau ne pouvoit plus résister aux vents ni aux vagues. Le maître intimidé gardoit le silence, car il savoit que n'étant ni matelot ni soldat, je n'avois rien à craindre de son ressentiment. Son embarras augmenta encore, quand il vit que j'insistois pour faire noter cet événement sur le journal et que j'allois l'inscrire de ma propre main. Il commença à baisser pavillon et à convenir que la poltronerie seule l'avoit empêché de sortir de sa cabane. Le capitaine s'efforça de me détourner de mon projet, parce qu'il s'avoit combien cela nuiroit à ce maître, car c'étoit son tour à faire le quart quand le troisième maître prit sa place. Mais par amour pour notre commun libérateur, je ne me départis pas de ma

résolution et ainsi l'orgueil fut puni comme il le méritoit.

Quatorze jours après cette tempête nous abordâmes au cap de bonne Espérance, ayant encore manqué d'échouer sur les côtes par la violence des vents et des vagues. A mon arrivée à terre, j'allai trouver le gouverneur, qui alors étoit malade à sa maison de campagne où nous passâmes ensemble les fêtes de Pâques. Je profitai de cette occasion pour voir avec lui les côtaux qui produisoient le vin de Constance, et j'appris qu'il tire son nom d'une figure de femme en pierre, nommée *constantia*, laquelle se trouve sur le linteau de la porte d'un des propriétaires. C'est le meilleur vin du cap. Je passai une nuit à terre, et je m'en allai parfaitement bien rafraîchi; à mon départ je fis provision d'une grande quantité de vivres, de biscuits, de fruits cuits, d'amandes, de raisin, etc. Je laissai au cap les esclaves que j'avois amenés de Ceylan pour me servir.

Aussi-tôt que le navire fut approvisionné de toutes les choses nécessaires, nous nous mîmes en route. En 14 jours nous eumes doublé l'isle de Ste Heleine, et bientôt

aprés nous touchâmes à celle de l'Ascension. Après un ennuyeux calme nous passâmes de là dans la baye de Biscay, où nous éprouvâmes d'effroyables orages, nous rencontrâmes deux navires portugais richement chargés d'or et de pelleteries qu'ils apportoient de l'Amérique, bientôt après nous vîmes trois vaisseaux de guerre Hollandois qui venoient pour nous escorter à l'entrée du canal d'Angleterre; nous les saluâmes de 25 coups de canon. Ils nous en rendirent neuf, et firent ensuite un signal, pour que notre capitaine se rendît à leur bord, il se mit donc dans une barque, et revint peu d'heures après nous apprendre la conclusion d'une trêve, entre l'Angleterre et la Hollande. Aussi-tôt que nous fûmes engagés dans le canal, les vaisseaux de guerre nous laissèrent, et allerent escorter d'autres navires qui étoient derriere nous. Un paquebot anglois envoya notre bord nous demander le nom de notre bâtiment, d'où il venoit, et où il alloit pour en rendre compte dans les papiers publics; nous donnâmes les renseignemens nécessaires, et en deux jours nous traversâmes le canal avec un bon vent.

Etant ainsi sortis heureusement de la mer du nord, sans avoir éprouvé de tempête, nous tirames droit vers Ramekens, vieille forteresse voisine de Middlebourg. Nous y mouillâmes, et ce fut la fin de notre voyage. Au bout de quelques heures, deux députés de la compagnie des Indes, parurent à notre bord pour licentier l'équipage. Ils me féliciterent de mon heureuse arrivée, et me demanderent si je voulois rester à leur service ? Ils devoient me renvoyer avec le titre dont j'étois revêtu, soit à Ceylan, soit dans telle factorerie que je voudrois, parce que j'étois déjà aclimaté, et que je connoissois le service ; mais je les remerciai, en disant que je voulois donner à mes parens la satisfaction de me voir, et qu'il m'étoit impossible de rester plus long-tems en Hollande, j'ajoutai que j'étois très-sensible à la proposition honorable qu'ils me faisoient. Ils me demanderent différens renseignemens sur Ceylan, mes réponses parurent les satisfaire, enfin j'obtins une démission dans laquelle on stipula que lorsque je demanderois de l'emploi, ils m'en donneroient toujours avec plaisir. Pendant que nous

terminions toutes les affaires, des voleurs se glissèrent dans mon cabinet, et me prirent en effets la valeur de 300 rixdalles. Les députés instruits de ce vol, ordonnerent que l'on visitât aussi-tôt le vaisseau, mais comme la nuit approchoit, on ne pouvoit pas le faire, je souhaitai un bon voyage à mes voleurs, et partis pour Middlebourg, où j'arrivai à minuit. Le jour suivant, j'allai saluer plusieurs membres de la compagnie des Indes, à qui je voulois communiquer des secrets importans. Ils étoient bien fâchés de ce que je les quittois au moment où je connoissois toutes leurs affaires; mais je m'excusai comme je pus, promettant de revenir bientôt, et c'étoit vraiment mon intention, c'est pourquoi je partis promptement pour l'Allemagne, laissant tout mon bagage en arriere, j'ai remarqué que j'avois abordé en Hollande le 13 septembre, c'est-à-dire, le même jour que j'étois parti pour les Indes orientales, plusieurs années auparavant. En arrivant dans ma ville natale, je fus bien fâché de voir mes espérances frustrées, car tous mes amis étoient morts, depuis long-tems, et peu de tems après,

un coup de maladie détruisit tous mes projets, et m'obligea de mener une vie obscure et tranquille. Après avoir fini le récit de mes voyages et de mes aventures, il ne me reste plus qu'à prendre congé de mes lecteurs.



DESCRIPTION DE L'ISLE DE CEYLAN.

PAR M. ESCHELSKROON.

L'ISLE de Ceylan, ou Ceylon est située entre le 6e. et le 10e. degré de latitude, et entre le 101e. degré 30 minutes, et le 104e. de longitude. Elle forme un gouvernement qui appartient à la compagnie Hollandoise des indes orientales ; elle a 220 milles de longueur du nord au sud, et sa longueur mesurée de l'est à l'ouest, est tantôt de 120 milles, tantôt de 72, et de 28 seulement à Jaffanapatnam, ce qui donne une circonférence de 790 milles. Cette isle a une partie de la côté de Coromandel au nord, la baye du Bengale à l'est, l'Océan au sud, et à l'ouest, les isles Maldives.

Ceylan est l'une des plus importantes possessions des Hollandois, non-seulement à cause de la cannelle qui ne se trouve que dans cette isle, et pour laquelle la compagnie des Indes a un privilége exclusif ;

mais encore à cause d'une foule d'autres denrées qui produisent des revenus considérables. Elle est divisée en six royaumes qui sont 1. *Candi* ou *Candia*, 2. *Cottu*, 3. *Sitavaca*, 4. *Dambadan*, 5. *Amorayanapore*, 6. *Jaffanapatnam* : en six principautés, onze comtés, quatre marquisats et neuf seigneuries. *Radja Singa*, empereur de *Candia*, se qualifie *Empereur de Ceylan*, quoique son autorité soit resserrée dans l'intérieur des terres, et qu'elle ne s'étende nullement sur les côtes qui appartiennent aux Hollandois ; ils les gardent si soigneusement qu'il est maintenant impossible d'y faire le commerce par contrebande, ces précautions leur ont été inspirées par les tentatives que les Anglois ont faites pour avoir part aux richesses de cette isle. Depuis 1756 jusqu'à 1760, ils ne cesserent de négocier en secret avec l'empereur, et étant parvenus à conclure un traité particulier avec lui, ils commencerent à faire un commerce considérable dans les bayes éloignées, et situées dans la partie orientale de Ceylan. Le gouverneur étoit alors Jean Schroeder, natif d'Hambourg, qui du rang de simple soldat s'éleva non-

seulement

seulement à ce poste ; mais devient ensuite membre du Conseil des Indes : il mourut revêtu de cette charge.

M. Schroeder devina bien les intentions de l'empereur, il savoit que ce prince avoit violé les traités, et qu'il entretenoit des intelligences avec les anglois qui lui fournissoient des munitions, du canon, des armes et de la poudre. Ce gouverneur lui rapella la promesse qu'il avoit faite de ne commercer qu'avec ses alliés ; mais l'empereur le défia en lui disant qu'il ne vouloit pas être gouverné plus long-tems. C'étoit donner le signal de la guerre ; le gouverneur Hollandois ordonna aussi-tôt de croiser dans toutes les bayes, à l'embouchure des grandes rivieres de cette isle, et de visiter tous les bâtimens de bon-gré ou de force. Il eut bientôt des preuves de la perfidie de l'empereur. Aussi-tôt il fit marcher des troupes vers les montagnes. Le prince qui avoit beaucoup de munitions, opposa de la résistance, et on commença une guerre qui dura sept ans.

Tant que vécut le gouverneur général Van Mossel, Schroeder eut en lui un vigoureux soutien à Batavia ; mais à sa mort

qui arriva au mois de mai 1761, *Vander Parra* son successeur, voulant donner le gouvernement de Colombo à son neveu, traversa tous les desseins de M. Schroeder, et lui causa tant de dégoût que cet officier se retira, et donna sa place au baron Van Eck; celui-ci suivit le plan de son prédécesseur et Candia, métropole de l'isle, fut prise, livrée au pillage, et changée en un comptoir de la compagnie. L'empereur ayant perdu toutes ses armes et ses munitions, demanda la paix, dont les vainqueurs voulurent dicter les conditions; en voici les principaux articles :

1°. L'empereur se confinera dans les montagnes, sans s'occuper des côtes où les Hollandois établiront autant de corps de garde qu'ils voudront.

2°. Il payera toutes les dépenses de la compagnie pendant cette guerre que lui-même a allumée; elles montent à 10,000,000 de piastres.

3°. Comme l'empereur assure ne pouvoir payer cette somme en especes, il en donnera la valeur en cannelle et en autres denrées, à trois époques.

4°. Non-seulement il fera rétablir par

ses sujets les forteresses, les redoutes détruites pendant la guerre ; mais il aidera encore les Hollandois à en batir de nouvelles, et toujours à ses frais.

5o. Candia sera remise à l'Empereur, qui renouvellera tous les traités faits précédemment avec lui.

Les six Principautés de Ceylan sont :

1. *Oeva*, 2 *Mature*, 3 *Denuaca*, ou les deux *Corles*, (*corle* signifie un gouvernement), 4 les *corles* 5 5. les 7 *corles*, 6. *Matale*.

Les 11 comtés sont :

1. *Trinkenemale*, ou *Trinconemale*, 2. *Batricalo*, 3 *Velase*, 4. *Bintene*, 5. *Drembra*, 6. *Panciapato*, 7. *Veta*, 8. *Putelan*, 9. *Velare*, 10. *Gale*, 11. *Billigam*.

Les quatre marquisats sont :

1. *Duranura*, 2. *Ratianura*, 3. *Tripane*, 4. *Accipate*.

Les neuf seigneuries sont :

1. *Alican*, 2. *Colombo*, 3. *Nigombo*, 4. *Chilaw*, 5. *Madampe*, 6 *Calpentin*, 7. *Aripo*, 8. *Manaar*, . *la pêche des Perles*.

Outre cette division générale, on compte

54 grands districts (*Landschaften* , et 53 petits dans l'intérieur de l'isle, sans y comprendre les 4 de Jaffanapatnam, qui sont :

1. *Welligame* , 2. *Timmoratie* , 3 *Warmoratie* , 4. *Pachealapalie.*

Cette isle est arrosée par différentes rivieres, dont les principales sont :

Mavela Ganga , qui prend sa source au pic Adam, et coulant au nord, se décharge dans la baye de Trinconomale.

Kosdoeva , près de Gale ; elle sort du *Heu Berge* , ou la montagne à foin, et se jette dans la mer, non loin de Gale, et d'autres petits ruisseaux, prenant leur source sur le pic d'Adam, tombent également dans la mer aux environs d'Alican, de Catture, de Colombo.

Toute l'isle est couverte de montagnes, et de forêts. L'empereur avoit autrefois défendu sous peine de mort, de pratiquer dans ces bois impénétrables, un sentier où il pût passer plus d'une personne à-la-fois ; mais les Hollandois y ont percé des chemins assez larges pour deux ou trois chariots de front.

Il regne à Ceylan différentes saisons dans le même tems. Tandis que les pluies inondent la partie orientale de l'isle, la partie occidentale est sèche, et il y fait très-beau, et *vice versa*; mais cette diversité cesse au milieu de l'isle. Les tremblemens de terre y sont très-fréquens et très-forts, comme il arrive ordinairement dans les pays chauds. Cependant ils ne sont pas encore si violens que dans les contrées plus avancés vers l'Orient.

Je vais maintenant donner une description plus détaillée de cette isle. En commençant par le comté de Gale dans la partie sud ouest, et par la ville de *Punto de Gale*, située sous le 102e. degrés 50 minutes de longitude, et sous le 6e. degré 5 minutes de latitude N; elle a plus de deux milles de circuit, et est fortifiée par la nature et par l'art. Ses meilleures fortifications en effet sont les *rats* aveugles; c'est ainsi qu'on appelle les rochers invisibles de la baye. les principaux édifices sont les magasins, l'hôpital, la maison du commandant, l'église des Hollandois, où les Chingulais

eux-mêmes, vont faire leurs prieres le matin et à midi.

Le commerce de cette ville est très-considérable, non-seulement par les échanges que les habitans font de leurs denrées avec celle des côtes voisines; mais encore parce que les flottes à leur retour en Europe viennent y prendre leur cargaison. Elles partent ordinairement vers le 25 décembre. La factorerie de *Punto de Gale*, est la seconde de l'isle. La compagnie des indes y laisse un commandant avec la qualité de président; il a un marchand pour assistant, et d'autres officiers qui composent le conseil. La garnison commandée par un capitaine, se monte à trois cents hommes, et les environs sont gouvernés par un *Dessave*, ou sénéchal et par son lieuteant. Cette place ainsi que toutes les autres forteresses et factoreries sont soumises au gouverneur de l'isle, résidant à Colombo.

2. Calicature est à 50 milles de Gales; entre ces deux places on voit beaucoup de villages et de villes non fortifiées occupées par quelques détachemens de troupes Hollandoises; mais Calicature, est une de leurs principales forteresses, elle a double

muraille et bonne garnison. Le pays est situé au nord de cette ville, jusqu'à la distance de 35 milles, li est parsemé de villages et de petites places, qui servent de postes avancés à la garnison.

5. La belle et magnifique ville de Colombo située sous le 6e. degré de latitude, et le 102e. 10 minutes de longitude étoit très-étendue quand les Portugais la possédoient ; mais dès que les Hollandois s'en furent emparés en 1656, ils en resséreremt les limites, et par ce moyen la rendirent plus forte et plus capable de se bien défendre.

Elle est protégée par cinq larges bastions, *Victoria*, *Constantia*, *Concordia*, *Haerlem* et *Enkyugsen*. On remarque dans cette ville le bel hôtel du gouvernement, un magnifique hôpital, un hospice commode pour les orphelins, une belle église Hollandoise, une école pour les Malabars, et un marché spacieux. Il y a aussi un séminaire dirigé par un ministre et deux assistans. Je remarquerai que c'est l'unique institution de cette espece dans toutes les Indes ; car il n'en existe pas même à Batavia, et l'on ne peut s'empêcher de gé-

mir en voyant l'éducation de la jeunesse négligée dans toutes les possessions de la compagnie, par-tout les enfans confiés à des esclaves, et vivant avec enx, perdent conséquement tous les sentimens bons et généreux, prêts à naître dans leurs cœurs et contractent la bassesse et les vices de leurs instituteurs. Les personnes riches sont donc obligées d'envoyer leurs enfans très-jeunes en Hollande pour les préserver de la contagion, et y recevoir une éducation convenable à de bons citoyens.

Les parens trop tendres pour livrer leurs enfans à la merci des flots, ont lieu tôt ou tard de se repentir de leur extrême attachement ; ils prennent ordinairement chez eux un précepteur qu'il font venir d'Europe à grands frais ; et cependant leurs enfans n'ont qu'une misérable éducation ; jamais on ne peut détruire dans leur ame les mauvais principes qu'ils ont puisés, et leurs conversations fréquentes avec les esclaves, contrarient toutes les instructions de leur précepteur (1). En outre, on leur

(1) Les esclaves se vengent ainsi sur les enfans, de la vexation de peres. C'est la loi de la réaction. *N.D.R.T.*

répéte sans cesse qu'ils sont fils de généraux ou de directeurs, qu'ils auront une grande fortune, et qu'ils ne peuvent manquer de devenir des *Orang-Baazar*; c'est-à-dire de grands hommes. Tous ces propos leur inspirent un souverain mépris pour leurs inférieurs et leur persuadent qu'ils n'ont pas besoin de s'instruire, c'est pourquoi ils restent toute la vie dans une profonde ignorance. Neanmoins ils obtiennent à un certain âge des emplois très-lucratifs. Quoique ces lipplaps (1) sachent à peine écrire leurs noms; ce sont cependant les seules fonctions de leurs charges dont il ne puissent pas se dispenser. Ils mettent donc leurs noms au bas d'une foule de papiers dont il ne sont pas capables souvent de lire le contenu.

Les majors de la direction générale en Hollande, ont si bien senti cette vérité qu'ils ont fait un réglement pour empêcher

(1) C'est ainsi qu'on appelle dans cette isle les enfans nés en Asie de parens Européens, ou simplement de peres Européens et de meres Asiatiques.

que les naturels du pays ou les *lipplaps* obtiennent un grade plus haut que celui de teneur de livres. Les employés de Batavia n'observent pas ce reglement défavorable à leurs enfans aussi soigneusement que celui qui fixe au grade de facteur, l'avancement de tout étranger, c'est-à-dire tout homme qui n'est pas né dans les 7 provinces-unies.

Enfin il n'y a dans cette isle nulle autre école que celle où le bas peuple envoie ses enfans. Les maîtres sont ou des chapelains venus sur les vaisseaux d'Europe, ou plus souvent d mauvais ouvriers qui ne savent qu'un peu de cathéchisme d'Heidelberg, quelques passages de la bible, et qui chantent des pseaumes ou lisent quelques sermons. Quelquefois ce sont de misérables insulaires qui peuvent à peine lire le Hollandois, l'écrivent encore plus mal, et connoissent bien peu d'arithmétique. Voilà à quel point en sont les études dans les possessions des Hollandois, aux indes orientales. Devant Colombo on voit une longue jettée qui s'avance dans la mer en tournant vers l'ouest, c'est ce qui forme le havre, avec le bastion au

sud-ouest ; mais la route en est dangereuse, car les vaisseaux sont exposés au vent du nord-ouest, et conséquemment n'y séjournent pas long-tems. Ils s'empressent de gagner la baye de Gale.

Colombo est divisé en deux parties, la vieille ville et la nouvelle; elles sont séparées l'une de l'autre par une porte grillée ; c'est la premiere factorerie de l'isle, le gouverneur y réside avec un consul, un procureur fiscal ou juge et les autres officiers de justice. Le consul est le premier homme après le gouverneur dans la ville ; maïs non dans l'administration de l'isle ; car alors le commandant de Gale prend la seconde place.

Il y a encore à Colombo un conseil judiciaire ou chambre de justice, qui juge tous les procès et où toutes les factoreries de l'isle peuvent venir plaider. On peut encore en rappeller de ce tribunal à celui de Batavia, qui est le premier tribunal des Indes.

La garnison composée d'environ 400 hommes, est commandée par un major. Le Landvoigt jouit d'un revenu considérable, il est le plus puissant gouverneur des

Indes; car il a le gouvernemens de Jaffanapatnam, de Gale et de plusieurs factories et n'est responsable de sa conduite qu'envers le conseil de Batavia, lequel correspond immédiatement avec l'Europe, il en recoit directement ses instructions, ce qui lui donne encore plus d'importance. Avant l'année 1669, il avoit une autorité encore plus étendue, puisque la côte des Malabares lui étoit également soumise; mais en 1669, cette côte fut érigée en un gouvernement particulier dependant de Batavia.

Les forteresses et factoreries, sans compter les garnisons et les petits postes avancées sont: *Mature; Calpentyn*, *Manaar*, *Jaffanapatnam*, *Trinmonocomale*, *Coatjaur*, *Batticale*, *Banoua*, *les Salnones*, *Magammo*, *Punto*, *Gale*, *Nigombo*, et plusieurs autres postes avancés, dépendant de *Colombo*, *Tutocoryn* et Punto Pedro.

4. Nigombo est à plus de 12 milles de Colombo, entre ces deux forteresses on voit plusieurs beaux villages et des villes sans fortifications ni remparts. Nigombo étant destiné à protéger le pays de la ca-

nelle, les Portugais l'avoient bien fortifiée, mais on a retranché de ces fortifications pour épargner les frais d'une garnison considérable, et parce que la principale forteresse est trés-voisine de celle-ci.

On y avoit autrefois établi un marchand en qualité de résident, avec une compagnie d'environ cent soldats et des officiers militaires et civiles ; mais maintenant il n'y reste plus en tout qu'un enseigne et 60 hommes. Cette place est située dans le royaume de Cotte, et a de très-belles forêts qui en dépendent.

5. L'isle de *Calpentyn* et sa forteresse sont à environ trente-six milles du fort de Nigombo. Cette isle peut avoir 24 milles du nord au sud, et quatre milles de largeur. Elle contient deux villages, et le fort qui est situé dans sa partie orientale. Il y a une compagnie de quarante hommes avec un enseigne.

6. Manaar autre isle, longue de 25 milles, large de 8. Il y a également une bonne forteresse dans sa partie orientale, avec un facteur en qualité de résident, et

un lieutenant qui commande 100 hommes de garnison.

Entre cette isle et la côte de Madure, on voit un ban de sable étroit et long de 52 milles. Les habitans qui le nomment le *pont d'Adam*, assurent que ce fût la demeure de nos premiers parens, car selon eux le Paradis étoit à Ceylan, ils débitent encore une foule d'autres fables de cette espece. On prétend aussi, mais avec plus de raison, que cette isle faisoit autrefois partie du continent, et qu'elle en fut séparée insensiblement par la mer.

La fameuse pêche des Perles, négligée par les Portugais, est maintenant mise en valeur par la compagnie Hollandoise, qui en tire un grand avantage. Sur la côte opposée du continent, au nord, de cette isle, on voit le grand village de Matotte, et plusieurs autres places assez importantes qui sont toutes munies de garnison.

7. *Jaffanapatnam*, royaume qui a 26 milles de large dans sa partie septentrionale, 12 vers le sud-est, près de Cattiani, et 2 seulement vers le fort Calirauw. Sa longueur mesurée de l'est à l'ouest est de huit

milles. Distance de Manaar, environ 90 milles. Nous avons déjà remarqué que ce royaume se divise en quatre districts. Le château situé dans le district de Welligam, est bien fortifié et muni d'une bonne garnison; un consul y réside avec la qualité de commandant en chef. Il a comme celui de Punto-gale, un conseil pour l'aider. Un major brêveté commande la garnison; outre la maison du commandant, on voit encore ici une église magnifique et un bel hôpital. Les environs du château sont couverts de petits forts et de postes avancés. Ponto das Pedas est le plus considérable; les trois autres districts renferment 160 villages. Les naturels répandus dans les forteresses et dans toutes les autres places sont sous la juridiction de la compagnie, et doivent payer tous les impôtsen canelle et en arec. A l'ouest de ce fort gissent trois grandes isles.

1. *Amsterdam*, appellée d'abord Corridiva, a 20 milles de circuit; elle est inhabitée et pleine de forêts.

2. *Leyde* autrefois *Orvature*, située à 16 milles de Jaffanapatnam, et à 4 d'Amsterdam, contient plusieurs villages. Entre

ces deux isles, il y a un fort considérable, nommé *Hammmenhiel*, on le regarde comme la clef de Jaffanapatnam.

7. *Delft*, autrefois *Pongardiva*, est déserte et inhabitée, comme les autres ; Middlebourg et Horn. On y coupe beaucoup de bois de charpente pour la compagnie.

8. A l'extrémité de ce royaume, directement vers l'Est, est située la forteresse de Calirauw, dépendante de Jaffanapatnam. Elle est gardée par une enseigne environ de cinquante hommes, avec des canoniers, etc. etc.

9. *Trinkenemale* ou *Trinco-enmale*, est la meilleure baye de l'isle, parce que l'entrée en est sûre et abritée par de petites isles. Il y a une bonne forteresse où loge un consul avec le titre de résident. Il a sous lui un facteur qui lui sert d'administrateur, un capitaine qui commande 250 hommes, et d'autres officiers. Cette place étoit un *commandement* comme Batticalo; mais on l'a convertie en *résidence*. Entre la baye de *Trinkenemale*, et le fort Calirauw, on trouve le pays des Bedas qui contient une espace de 120 milles. Ce n'est absolument qu'une forêt.

10. *Coticar* n'est qu'une ville sans fortifications. Quelques Européens et quelques Chingulais y montent la garde pour veiller à la contrebande ; un lieutenant commande dans cette place.

11. *Baticalo* est une bonne forteresse située à huit milles de la baye, dans l'intérieur des terres, et sur une rivière dont elle tire son nom. Un marchand y commande avec le titre de résident ; et la garnison, composée de 150 hommes, a pour chef un lieutenant. Les Hollandois y firent leur première descente en 1682, et emportèrent la place d'assaut le 18 mars avec le secours de Radja Singa qui étoit alors aussi las des Portugais qu'il le fut ensuite des Hollandois.

Patenuad, *Aragone*, *Raddele*, *Colahawyle de Pagodi*, *Van Trinkoli*, où les Chingulais vont en pelerinage, *Comene*, *Pomene*, *Mandugli*, *Paten*, *Pattene*, *OEkandi*, *Andenove*, *Memene*, *Mandegelle*, *Jalepat*, *Catenagon*, *Leawaica*, *Transalier*, *Magnami*, *Condeli*, *Killigamna*, *Kolk-Galle*, *Anakenwelle*. sont des villes sans fortifications, situées le long de la côte depuis le ruisseau de Cerin-

de jusquà la riviere de Waluwe, qui a aussi sa source dans la montagne d'Adam; elles n'offrent rien de remarquable, que de hautes montagnes et des Salines. Entre Maluwe et Tangaie on chasse les Eléphans dans une plaine qui a 32 milles de circuit. *Ajale*, *Halpilane*, *Huwacora*, *Tanidar*, *Galuettes* Dondore, sont des places éloignées l'une de l'autre de dix à douze milles. Elles forment un cercle depuis *Baticalo* jusqu'à *Matura*. On les garde avec le plus grand soin, et elles sont toutes munies d'un pavillon qui sert à donner le signal de prendre les armes dès qu'il paroît un vaisseau en mer. A la moindre émeute dans l'intérieur de cette isle, les Hollandois se trouvent bientôt en état d'opposer une vigoureuse défense. Toutes les côtes étant ainsi munies de forteresses et de corps de garde, rien ne peut échapper au gouverneur qui demeure à Colombo. Il fait espionner l'empereur avec tant de soin par ses propres sujets qu'on lui rapporte toutes les paroles et les actions de ce prince dans le plus grand détail.

12. *Mature* Fort bâti en pierres sur la rivière *Melipa* directement au sud.

C'est la demeure d'un consul décoré du titre de président, et qui est en même-tems *Dessave*, ou bailli du pays voisin. Il a un facteur, auprès de lui, un lieutenant à la tête de cent quarante hommes et les autres officiers nécessaires.

13. *Billigam* a une excellente baye nommée la baye rouge. Ce n'est qu'un poste avancé comme la Pagode de Tanaware, et le village de Curaca, situé entre cette place et Mature. A la distance de 16 milles du côté du couchant, on voit le beau village de Coddogore, et à 4 milles au-delà, celui de OEnevatte, auprès de la baye de Punto de Galle. Tous ces postes bordent la côte, et plusieurs autres districts de cette isle ils appartiennent en propre à la compagnie Hollandoise, d'abord en vertu de son alliance avec l'empereur, ensuite par droit de conquête. Radja Singa ayant jugé à propos de violer les traités, la Compagnie exerce dans cette isle toute l'autorité d'un souverain, éleve et détruit les fortifications à son gré, établit des impôts, défend l'importation et l'exportation de certains objets de commerce, prononce sur la vie, non-seulement de ses propres su-

jets ; mais encore sur celle des naturels du pays donne à César ce qui appartient à César, ou du moins ce qu'elle croit lui appartenir. Enfin, lorsque l'empereur a quelque grace à demander, il ne peut rien obtenir ; sans céder une partie des domaines qui lui restent.

Outre cette grande isle, la compagnie a encore d'autres possessions soumises à l'administration de Colombo, sur la côte de Madure, à l'ouest de Ceylan, dans une grande baye, située au sud de Kaypatnam, et au nord du cap Comorin, vers le 8e dégré 40 minutes N. de latitude.

14. *Tutocoryn*, grand bourg qui n'a ni portes ni murailles ; la plus grande partie des maisons sont en pierres. La Compagnie y a une facterie présidée par un consul en qualité de résident. Il a sous lui un facteur, un lieutenant avec 80 soldats et d'autres officiers. La Compagnie n'étoit pas en possession de cette isle, ni de celle de Ramanocoyee, ni du Pont d'Adam, etc. avant l'année 1658.

La ville de *Tutocoryn* produit une somme considérable au gouvernement, à cause de la pêche des perles. On y prend d'assez

belles perles qui ne sont pas cependant comparables à celles d'Ormuz ou de Bahréïn par la blancheur et le poli. On y pêche aussi beaucoup de Siiankos ou de cornes d'offrandes (1) si recherchées par les Maures qui en font des bagues, et de ces fameuses moules nommées *Cowries*, dont les Indiens se servent comme d'une petite monnoye. Cependant la plûpart de ces coquillages viennent des isles.

Les salines sont des terres basses, situées non loin des rivages, et couvertes par la mer deux foix l'année ; on y retient l'eau avec des digues, elle s'évapore par la chaleur du soleil, et laisse une quantité de sel, suffisante pour la consommation de l'Inde entiere. Il y a plusieurs salines. Entre 1. Chilauw et Putelann, 2. Cotjar et Baticalo, 3. Leawawar et Waluwe.

Quand la Compagnie des Indes s'empara de cette côte, elle n'eut d'abord que les deux premières salines, la troisieme appartenoit aux sujets de l'empereur ; maitenant les Hollandois les possédent toutes trois. C'est l'armée la plus forte qu'ils puissent

(1) Oblation horns

employer contre l'empereur : il lui est impossible, ainsi qu'à ses sujets, d'avoir un grain de sel, sans la permission de la Compagnie. Dès qu'ils donnent quelques soupçons ou quelques mécontentemens, on défend de leur vendre du sel ; on tient un compte exact de la quantité qui doit se consommer dans l'intérieur de l'isle. D'après le résultat de ce calcul, on fixe celle que l'on doit leur délivrer, pour empêcher l'empereur, ou qui que ce soit, d'en faire provision. Comme il est impossible de vendre tout le sel que produisent ces salines, lorsqu'on en a envoyé une certaine quantité dans les montagnes aux agens de la Compagnie, que les magasins sont pleins et que les vaisseaux qui l'achetent en ont leur charge, on mêle le reste avec du sable pour le jeter à la mer.

La Compagnie a plusieurs salines de cette espèce, particulièrement à Tutocoryn et à Java, qui produisent une étonnante quantité de sel bien supérieur à celui de Ceylan ; et pour en faire hausser le prix, de manière que le *last* du poids de 4,500 livres, que l'on payoit 3 rixdalles, en coûtât cinquante, réduit à 3000 livres, elle a

défendu de faire du sel dans toute l'étendue de ses domaines, soit à Sumatra, à Malacca, à Amboyna, à Banda, etc. Des cavaliers rôdent sans cesse sur les côtes pour tenir la main à cette défense, détruire toutes les salines qu'on pourroit construire, et arrêter les délinquans que la loi condamne à être exportés sur quelque côte lointaine.

Non-content d'avoir entouré l'isle de forteresses, les Hollandois en ont élevé dans l'intérieur du pays ; parce que depuis la dernière paix leurs possessions se sont accrues considérablement. Ils ont envahi Alauw, clef de trois principautés, les deux, trois et sept corles, et dix autres places fortes, qui forment un cercle d'environ 80 milles. Les corps de garde et les postes avancés situés le long de la côte, forment un circuit de plus de 160 milles.

Trente bois de cannelliers appartiennent aux Hollandois. Il y en a encore beaucoup d'autres dans l'intérieur du pays; l'empereur est obligé de les faire peler et d'envoyer à la Compagnie l'écorce.

Le cannellier à qui cette isle doit principalement sa réputation, est ordinairement

un arbre de la haute espèce ; certains cependant ne s'élevent pas au dessus de la moyenne. Ses feuilles ressemblent beaucoup à celles du limonier ou du laurier, pour la consistance et la couleur, celles-ci cependant n'ont qu'une côte, et la feuille du cannellier en a trois. Quand elles commencent à poindre, elles sont rouges comme l'écarlate, et, en les frottant entre les doigts, on leur trouve l'odeur du gérofle, plutôt que celle de la cannelle. Cet arbre est bien fourni de branches et de feuilles, il porte une fleur blanche, d'une odeur douce, qui produit un fruit de la grosseur d'une olive, d'une couleur jaune. Ce fruit mûrit dans le mois de juin, mais ne ressemble point à la cannelle, ni pour l'odeur ni pour le goût. On en tire une excellente huile que l'on prendroit pour du suif lorsqu'elle est froide. On l'emploie dans la médecine, et on en brûle dans les lampes ; cependant aucun naturel de l'isle, excepté

---

(1) Le Canellier se nomme en langue Chingulaise, *Curindogas*, et la canelle, *Grando Potto*.

l'empereur, n'oseroit s'en servir pour cet usage.

Cet arbre vient naturellement dans les bois. Les Chingulais n'en font pas plus de cas que des autres. Il a une double écorce. La premiere sans odeur ni propriété est d'abord enlevée avec un couteau; mais celle qui se trouve en dessous est la véritable cannelle. On prend une lame pointue et courbée pour la couper d'abord circulairement, ensuite en longeur, et après l'avoir enlevée, on l'expose au soleil, alors elle se roule et prend la forme que nous lui voyons en Europe.

L'arbre une fois dépouillé de son écorce n'en reprend plus d'autres; mais les fruits qui sont tombés produisent de nouveaux rejettons, qu'on peut peler au bout de 6 ou 8 ans. Le bois de cet arbre ne jette aucune odeur, quand on le brûle. Il est doux et blanc comme notre bois à brûler. Les habitans s'en servent pour bâtir leurs maisons, et les médecins tirent de sa racine une excellente eau de camphre. Ils savent même la maniere d'en extraire le meilleur camphre; mais il faut faire cette opération dans le plus grand secret, la Compagnie

l'ayant défendue sous des peines très graves, pour soutenir le commerce de camphre de Bornéo et de Sumatra.

On distingue trois espèces de cannelle.

1. La ſine que l'on prend sur les jeunes arbres, et sur ceux d'une moyenne taille.

2. La médiocre qu'on tire des vieux arbres.

3. La grossière (ou sauvage) qui vient également à Sumatra, à Bornéo, sur la côte de Malabar. Elle ne coûte que le cinquieme du prix de la cannelle ſine

Tous ces pays appartiennent à la Compagnie des Indes; mais aucun ne produit d'aussi bonne cannelle que Ceylan. Il est vrai que sa qualité dépend beaucoup de la préparation. J'ai vu plusieurs ſois des Anglois à Sumatra recueillir de la cannelle en grande quantité, mais il s'en falloit bien qu'elle eût le goût, la couleur et la ſinesse de celle de Ceylan. Cependant ils ont attiré dans la baye de Tappianoly, sur la côte occidentale de Sumatra, quelques *Chialiass* de Ceylan qui pelent le jeune cannellier avec tant d'adresse qu'il est im-

possible de trouver de meilleure cannelle dans le monde. Cette nouvelle invention fait beaucoup de tort aux Hollandois ; car quoique la cannelle sauvage ne soit pas aussi fine, on peut néanmoins l'employer dans les ragoûts et dans les médecines, elle a autant de vertu que l'autre.

La cannelle se vend par *Baharas* de 744 livres pesant. La grossière coûte 10 rixdalles, la fine, en coûte cinquante.

Les hommes qui ont appris à peler les cannelliers, se nomment *Chialiass*, rendus au lieu de leur travail ; ils sont commandés par leurs Malabaddes. On pele les cannelliers pendant les mois de juin de juillet et d'août. A cette époque les Chialiass sortent de leurs villages, et aussitôt chaque district envoie un détachement de soldats Hollandois et deux autres de Lascaryns, (ce sont des naturels mêmes du pays.) pour garder le bois où l'on travaille. Ils empêchent que les Chingulais des montagnes ne viennent piller la cannelle qu'on a recueillie, et ils ont en même-tems l'œil sur les Chiliass qui pourroient en cacher une partie pour la venir chercher dans un moment plus favorable.

Toute l'écorce pelée pendant la journée doit être portée le soir aux gardes Hollandois de chaque district qui la font nettoyer, sècher et ramasser en bottes. On enferme toute la récolte dans des caisses qui sont pesées à la factorerie et la Compagnie les reçoit en payement de la taxe imposée sur ces peuples.

Un bon travailleur peut recueillir trente livres de cannelle par jour; d'après cela on juge combien il faut de monde pour en ramasser 10 à 12,000,000 de livres de bonne, car on l'examine bien soigneusement avant de la peser, et le rebut est brûlé.

La meilleure cannelle vient de Negombo. Dans le tems de la récolte la Compagnie est obligée de former un cordon de 72 milles de circuit avec un grand nombre de corps-de-gardes, c'est pourquoi elle à a sa solde beaucoup d'Européens et de Chingulais. Dès que la cannelle a été pesée à la factorerie, on en fait des ballots de 100 livres, bien fermés et empaquetés dans une *Gongi*, forte toile d'emballage.

Autrefois on se servoit de peau de vache ou de bulle. On distingue la cannelle fine de la médiocre, la à premiere inspection

sans ouvrir même le ballot. Ceux qui renferment la premiere sont plus petits et plus soigneusement faits. Tandis que les autres n'ont que des couvertures de nattes, à la vérité bien arrangées.

Les ouvriers qui recueillent la cannelle ont à leur tête un capitaine nommé *Malabade*, et sont distribués en 4 classes différentes, *Chialiass Cœlis*, *Lascarins et Ihanarias*. Ils habitent dans des villages particuliers, et il y a encore une autre classe nommée *Rani Chialiass*, ou les simples écorceurs qui tirent leur origine des *Chiliass*; mais ils sont dispersés dans toute l'isle. Le capitaine a cinq lieutenants, seize officiers ou enseignes, et trente quatre bas officiers nommés *Durias*. Outre leur service ordinaire, ils sont obligés de tenir un état exact du nombre des personnes qu'il faut imposer (*tombes*) car chaque Chialiass est obligé de payer une capitation et d'autres impôts à la Compagnie. La capitation (*deccum*) se perçoit à proportion de la force de corps et de l'âge du sujet; elle monte de trois Stivers, pour l'age de 11 ans, jusqu'à une rixdalle qu'on paye à un Stiver

à 40 ans ; mais après cet âge, l'impôt diminue graduellement, et se réduit. On paye ces impôts en cannelle ou en argent.

Tous les écorceurs doivent se tenir prêts en tout tems à travailler, dès que le gouverneur les commande, car c'est lui qui fixe la quantité de cannelle qu'il faut livrer, d'après les demandes qu'on lui adresse d'Europe. Tant que l'arbre n'est point en fleurs, on le pele facilement, mais pendant sa fleuraison, l'écorce tient si fortement au tronc, qu'il est très-difficile de l'en arracher.

Non-seulement il est défendu, sous peine de mort, de répandre dans le commerce d'autre cannelle que celle qui a été livrée à la Compagnie des Indes; mais on ne peut pas même la distiler et en exprimer de l'huile. D'après ces défenses expresses, on brise tous les instrumens destinés à ces opérations, les propriétaires sont rigoureusement punis.

Outre la cannelle, les Hollandois possédent encore plusieurs autres articles de commerce assez importans.

1. L'Arrek, 2 la pêche des perles, 3 les Eléphans, 4 plusieurs manufactures, entr'au-

tres celle de Jaffanapatnam, où l'on teint en rouge. De plus les impositions que le gouvernement perçoit sur le papier imprimé, le dixieme de la vente de toutes les denrées, la ferme de certains droits, les passe-ports dont se munissent les Maures et autres marchands habitans de l'isle. Ce produit est considérable à cause de la communication continuelle qui regne entre Ceylan et Manaar. Les douanes donnent encore un énorme revenu ; car le riz apporté par les Maures doit cinq pour cent d'entrée, et les autres denrées dix pour cent. Ils sont en outre obligés de donner, en échange de toutes ces marchandises, des productions de l'isle, car on a bien soin d'empêcher que les commerçans n'emportent de l'argent, et on leur fait payer en espèces pour tous les objets dont ils ont besoin (excepté pour l'Arek, les Eléphans et autres productions du pays), une rétribution considérable au profit de la Compagnie des Indes.

Fin.

